

DIRECTION DES ANTIQUITES  
de la  
REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

**NOTES D'INFORMATION  
ET DE LIAISON  
(5. 1988)**

Ouvrage publié avec le concours des Conseils Généraux des Alpes-de-Haute-Provence,  
Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, du Var et de Vaucluse

Ministère de la Culture, de la Communication,  
des Grands Travaux et du Bicentenaire

# le **GALLIA** nouveau est arrivé

Enfin **50 % de réduction de prix**

pour **50 % d'augmentation de savoir !**

Voici un livre qui, pour 200 F, vous donne ce qui auparavant vous coûtait 400 F environ :  
**un panorama complet (de la Préhistoire à nos jours) de l'archéologie française**

deux volumes en un, pour le prix d'un,

*révolutionnaire, non ?*

Achetez-le, faites-le acheter...

La diffusion est assurée par

Les Presses du CNRS  
20-22 rue Saint-Amand  
75015 PARIS  
tél. 16 (1) 45 33 16 00

ou Librairie du CNRS  
295 rue Saint-Jacques  
75005 PARIS  
tél. 16 (1) 46 34 79 09

**Conception et coordination : Armelle Guilcher, Mireille Pagni**  
**Traitement informatique des textes : Lucienne Ferréri**  
**Cartes des départements : Christian Hussy et Jean Prodhomme**  
**Dessin de la couverture, p. 4 : Philippe Boissinot avec la complicité de F'Murr, Uderzo et al.**

**Imprimerie Pronto Offset**  
**22 chemin Saint-Jean-du-Désert**  
**13005 MARSEILLE**

1989



**DIRECTION DES ANTIQUITES**

de la

**REGION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR**

**REUNION ANNUELLE DES ARCHEOLOGUES**

**25 - 26 février 1989**

**NOTES D'INFORMATION ET DE LIAISON 5 - 1988**

Tableau des opérations réalisées en 1988 dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Alpes H.-Prov.		Hautes-Alpes		Alpes-Mar.		B.-du-Rh.		Var		Vaucluse		prospections		TOTAUX		Total	
	AH	AP	AH	AP	AH	AP	AH	AP	AH	AP	AH	AP	AH	AP	AH	AP		
S	3				2		5		8	3	11	4			29	7	36	S
SU	9	1	4	2	4		43	2	19	1	16	1			95	7	102	SU
SP	2				1		1	1	1			1			5	2	7	SP
SPDP	2	1	1		1		3	1	1		3	2			11	4	15	SPDP
SPP			1								1				2		2	SPP
FP	1				1	1	6	2	4	1	1	3			13	7	20	FP
FPP			1			2	4	1	3	1					8	4	12	FPP
P													8	11	8	11	19	P
PI													5		5		5	PI
DDP			1				1		1				1		4		4	DDP
R						1										1	1	R
AH	17		8		9		63		37		32		14		180			AH
AP		2		2		4		7		6		11		11		43		AP
																	223	

S	Sondage
SU	Sauvetage urgent
SP	Sauvetage programmé
SPDP	Sauvetage programmé Délégation Permanente
SPP	Sauvetage programmé pluri-annuel
FP	Fouille programmée
FPP	Fouille programmée pluri-annuelle
P	Prospection
PI	Prospection inventaire
DDP	Diagnostic Délégation Permanente
R	Relevé

1988 a encore été une année placée sous le signe du changement, tant pour l'archéologie régionale que nationale. Il faut signaler tout d'abord pour notre région la prise de fonction effective du nouveau Directeur des Antiquités. Immanquablement, cela a entraîné quelques modifications dans le fonctionnement d'un service dont la vie quotidienne reste cependant toujours aussi "agitée" et pleine d'imprévu.

Pour la première fois depuis quelques années, le poste de directeur est resté stable et nous avons enregistré quelques mouvements et événements qui auront des conséquences positives :

– Arrivée d'un agent technique de bureau qui a pris en charge l'ensemble des problèmes de comptabilité ; lorsque l'on sait que la Direction des Antiquités de PACA gère maintenant (toutes origines de financement confondues) environ 10 000 000 F, on mesure l'ampleur de la tâche ; et cela a permis de disposer du temps nécessaire pour prendre enfin en compte tous les problèmes juridiques que représente l'application de la législation sur les fouilles.

– Mise en chantier de la réfection, au rez-de-chaussée de la DRAC, des locaux affectés à la Direction des Antiquités.

– Aménagement des salles du rez-de-chaussée de notre antenne de Toulon (CDAV).

– Détachement d'un conservateur, pour un an renouvelable, au CNRS où, espérons-le, loin des surcharges administratives, il pourra se consacrer à la rédaction de nombreux travaux monographiques ou synthétiques, restés jusque là en attente.

En 1988 l'activité archéologique s'est poursuivie à un rythme très soutenu : avec 223 opérations (cf. tableau récapitulatif), toujours principalement localisées dans les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse ; le lent développement se poursuit cependant dans les départements alpins. Le nombre d'opérations programmées reste stable, et les sondages, sauvetages urgents et surtout les prospections connaissent un essor mesuré. Ce bulletin de liaison illustre parfaitement la qualité de ces opérations et l'importance des résultats.

Les travaux effectués dans la région seront également signalés à l'échelon national (et international) dans les informations de *Gallia* (1987-1988, 2) qui vont paraître en 1989, sous leur nouvelle formule : un seul volume regroupant Préhistoire et Histoire (y compris le Moyen Age et l'Epoque Moderne) ; cette publication permettra de mieux mesurer le chemin parcouru et le progrès des connaissances depuis trois ans.

Au niveau national l'archéologie a connu en 1988 d'importants soubressauts que l'on peut considérer comme une véritable crise de croissance. Cette crise, déjà en cours depuis quelques années, reste liée d'une part à la constante augmentation de l'archéologie de sauvetage, et d'autre part à la volonté légitime de la Sous Direction de l'Archéologie de mieux coordonner les procédures d'évaluation des coûts et des programmes au niveau national. Ceci a conduit à un début d'asphyxie du CSRA, et c'est pourquoi un nouveau mécanisme de fonctionnement de la Délégation Permanente a été mis en place ; cette DP (émanation du CSRA) se réunit une fois par mois afin d'examiner les propositions de sauvetage programmé ; ce mode de fonctionnement doit être encore amélioré avec à terme une meilleure maîtrise des "urgences". La tendance à la multiplication des opérations pluriannuelles, fouilles et sauvetages, est un autre élément positif dans le circuit de l'examen des demandes d'autorisation de fouilles. mais une telle augmentation en permanence des opérations archéologiques, directement liée au renforcement des Directions en personnel et en moyens législatifs, a entraîné

dans son sillage tout un cortège de problèmes humains importants dont le plus crucial actuellement est celui des contractuels ; comment le résoudre à moyen terme et dans des conditions acceptables par tous ?

Cette question n'est pas nouvelle (cf. notre avant-propos aux Notes d'Information et de Liaison n° 4, p. 6) ; elle fait actuellement l'objet de réflexions à tous les niveaux et le Ministre de la Culture et de la Communication en a été saisi. La résolution de ce problème nécessite la mise en place de nouvelles orientations et un commencement de solution peut être espéré pour 1989, puisqu'en effet à la demande du Ministre deux études sont actuellement en cours en vue de réformer d'une part l'AFAN et d'autre part le financement et le fonctionnement de l'archéologie de sauvetage. Autre élément, l'augmentation des postes mis aux concours, tant au Ministère de la Culture, au CNRS, qu'à la DMF et dans les Universités, sans oublier les postes offerts par les collectivités locales. En ce qui concerne cette dernière probabilité, une réflexion a été conduite en 1987-1988 par l'Association Nationale des Archéologues de Collectivités, et la Conférence des Directeurs. Un texte commun a été adopté (cf. annexe) qui, s'il n'est pas révolutionnaire, pose les bases d'une harmonisation nécessaire des relations entre les Directions des Antiquités et les archéologues de collectivités. Mais, bien entendu, à aucun moment il n'a été possible de lever l'ambiguïté qui existe entre la multiplication de ces postes et l'absence totale de décentralisation en matière d'archéologie.

1989 sera donc, comme 1988, une année de réflexion et de changement. C'est pourquoi nous attendions tous avec impatience la communication sur la politique archéologique nationale de J. Lang. En tout état de cause et très concrètement, il faut noter qu'en principe au moins 18 postes (10 d'ITA et 8 de conservateurs) devraient être créés à la Sous Direction de l'Archéologie cette année et pourvus par voie de concours. C'est une aubaine qu'il ne faut pas négliger, même si dans un premier temps elle nécessite pour les lauréats un changement de région. La mobilité tant décriée ou, pour le moins, crainte, n'est-elle pas un facteur d'enrichissement important ?

Parmi les autres aspects positifs, notons que plusieurs textes législatifs qui devraient permettre une meilleure protection du patrimoine archéologique terrestre et sous-marin, sont annoncés.

N'oublions pas enfin que la fin de l'année 1989 et le début de 1990 verront l'inauguration au Grand Palais à Paris de l'exposition "30 ans d'archéologie française" et le début de l'Année de l'Archéologie. Différentes manifestations régionales sont d'ores et déjà prévues dans ce cadre : colloques scientifiques, expositions, plaquettes d'informations pour le grand public.

Nous entrons dans une période charnière et cela n'est ni facile ni simple à assumer. Plus que jamais nous devons redoubler d'efforts pour nous adapter, proposer, réagir... Toutes et tous avons un rôle important à jouer.

Formulons en ce début d'année tous nos vœux de réussite à ces entreprises majeures pour notre histoire et notre patrimoine et, si d'aventure, quelque esprit chagrin s'interrogeait sur le bien fondé de notre action ou sur l'intérêt réel de nos missions et de nos travaux, rappelons lui alors cette phrase de Fernand Braudel :

« Un présent sans passé n'a pas d'avenir »

Jean-Paul JACOB  
Directeur des Antiquités de  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

André D'ANNA  
Directeur-Adjoint des Antiquités  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

## ANNEXE

DES SERVICES ARCHEOLOGIQUES POUR  
LES DEPARTEMENTS ET LES COMMUNES**L'archéologie dans les collectivités territoriales**

La recherche archéologique en France est régie par la loi validée du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques. Cette loi, modifiée à plusieurs reprises et complétée par des textes réglementaires, garde toute son actualité malgré la décentralisation.

Son application est du ressort du Ministère de la Culture et de ses services régionaux : Directions Régionales des Affaires Culturelles (Directions des Antiquités Historiques et Préhistoriques).

**Préambule : Les collectivités territoriales et l'archéologie**

Conscientes de l'enjeu culturel et économique que représente l'archéologie, les collectivités territoriales, de plus en plus nombreuses, créent, depuis une quinzaine d'années, des postes d'archéologues, voire de véritables services d'archéologie départementaux ou municipaux.

La compétence scientifique de ces archéologues de collectivités en fait des conseillers privilégiés pour leurs employeurs, mais aussi pour les Directions des Antiquités. En effet, si l'échelon régional des Directions d'Antiquités permet une vision globale des problèmes, le territoire plus restreint des archéologues de collectivités leur permet une meilleure prise en compte de tous les paramètres locaux et aussi une meilleure instruction de la décision administrative qui sera prise. En matière de politique archéologique, c'est la connaissance scientifique qui induit la décision administrative, et à ce titre les archéologues de collectivités doivent être d'une aide précieuse pour les Directeurs des Antiquités.

Le dialogue étroit, qui existe entre ces deux instances, doit s'organiser autour de deux idées maîtresses :

1 - La compétence scientifique n'est pas une exclusive de l'Etat, au contraire de la compétence administrative. En dernier ressort l'arbitre est le Ministre de la Culture et de la Communication, conseillé par le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique.

Force est de constater qu'actuellement les relations entre archéologues de collectivités et Directions des Antiquités accusent des disparités importantes découlant de situations locales multiples, ce qui est dû à la personnalité et à l'histoire propre de chaque collectivité territoriale.

2 - Le souci de tous doit être une action complémentaire, non redondante ou parallèle, visant à l'efficacité maximum en matière de conservation et d'étude du patrimoine archéologique, à quelque niveau qu'il se situe. La meilleure garantie d'un bon fonctionnement reste, en tout état de cause, une reconnaissance réciproque de l'existence des services et de leurs compétences, ainsi que la pratique régulière de concertations en amont des projets.

**I - L'archéologie : compétence administrative, technique et scientifique**

La loi de décentralisation énumère de façon restrictive les prérogatives étatiques transmises aux collectivités locales. L'archéologie n'est pas au nombre des compétences transférées.

L'ensemble des textes récents confirme cet état de droit et la loi du 22 juillet 1983, dans son article 65, précise même que « L'Etat exerce un contrôle technique sur l'activité du personnel scientifique et technique des communes, départements et régions chargés de procéder à l'étude, à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine. » Aussi, le Ministère de la Culture et de la Communication demeure-t-il, au niveau national tout comme au niveau régional, l'instance ayant compétence administrative en matière archéologique.

Cette compétence administrative en grande partie assumée par le Directeur des Antiquités et son équipe (décret 45-2098 du 13 septembre 1945) se double d'une compétence scientifique qui, en ce qui la concerne, n'est pas un monopole de l'Etat-Ministère de la Culture et de la Communication. En effet, chercheurs de l'Université et du C.N.R.S., archéologues bénévoles et archéologues de collectivités la partagent, dans le respect des textes en vigueur.

La composition du nouveau Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique (décret 85-64 du 17 janvier 1985) prend parfaitement en compte cet éventail des partenaires scientifiques en nommant, à côté des chercheurs appartenant à des institutions traditionnelles, des archéologues de collectivités. Ainsi sont affirmées, au plus haut niveau, la nécessité et la volonté de dialogue entre tous les partenaires.

## II - Le recrutement des archéologues de collectivité territoriale

### 1 - Situation actuelle

Depuis plus de 15 ans que des archéologues sont employés par des collectivités, les statuts adoptés sont très variés, ne serait-ce que parce que la réglementation des recrutements s'est plusieurs fois modifiée.

Deux types de mode de recrutement sont possibles actuellement : le contrat spécifique (cas le plus fréquent), et le concours organisé en fonction des catégories administratives classiques (attaché, rédacteur...).

\* **Le contrat spécifique** : comme ce terme l'indique, il s'agit d'établir un contrat (donc ce type d'emploi n'ouvre pas la voie à la titularisation de l'agent) suivant des termes qui sont à définir en se rapprochant du CNFPT pour les cadres A et des centres de gestion organisés à l'échelle des départements pour les cadres B (loi du 13 juillet 1987, art. 12, 13 et chap. V).

En tout état de cause, les contrats doivent stipuler des missions à rapprocher le plus possible de celles des personnels d'état, à niveau égal. Ces missions sont précisées dans le décret 76-840 du 25 août 1976, art. 2 : « recherche, sauvegarde, animation, contrôle nécessaire à la protection du patrimoine archéologique. Ils contribuent à l'exploitation scientifique de ce patrimoine... »

Au regard de la similitude de ces missions, il serait légitime pour le recrutement de s'inspirer des épreuves du concours des conservateurs, prévues par le même décret.

En ce qui concerne les recrutements au niveau d'I.T.A. (Ingénieurs et Techniciens spécialisés), en l'absence actuelle d'un nouveau statut, le candidat pourrait avoir un entretien avec un jury qui aurait, au préalable, examiné son dossier. En tout état de cause, deux principes paraissent fondamentaux :

- Donner une publicité nationale au recrutement.
- Constituer un jury de compétence scientifique incontestable.

La publicité du recrutement doit être nationale et il pourrait être suggéré aux élus de procéder de la façon suivante, après avoir bien défini le profil scientifique du poste à pourvoir : insertion dans une ou plusieurs revues archéologiques à caractère national (Nouvelles de l'Archéologie, Archéologia...) ou interrégional et dans le bulletin d'annonces légales de la collectivité concernée ; affichage dans l'ensemble des Directions des Antiquités de France et dans les Universités dispensant un enseignement archéologique ainsi que diffusion à l'ensemble des archéologues de collectivités.

Le jury, en ce qui le concerne, devrait être composé à parité de scientifiques et d'élus. Il serait souhaitable que parmi les scientifiques figurent le ou les Directeurs d'Antiquités de la Région, un archéologue de collectivité de grade au moins équivalent à celui qui va être recruté, une ou plusieurs personnalités archéologiques nommées par le Président du jury sur proposition du Directeur des Antiquités compétent.

Ce mode de recrutement cohérent paraît une étape indispensable pour aller vers une harmonisation du "corps" des archéologues de collectivités et de l'Etat, pour envisager la possibilité de passerelles entre les divers services archéologiques et pour permettre une mobilité géographique efficace et réelle, telle qu'elle pourrait être réalisée grâce à la création de cadres d'emploi (cf. ci-dessous).

Il serait en outre souhaitable que les salaires et l'évolution des carrières des archéologues et techniciens scientifiques de collectivités soient calqués sur ceux des personnels d'Etat.

Les Directeurs des Antiquités et l'Inspection Générale de l'Archéologie sont à la disposition des collectivités pour aider à régler les modalités scientifiques des recrutements, et l'Association Nationale des Archéologues de collectivité territoriale est à même de fournir tout renseignement sur les différentes possibilités d'installer des services archéologiques auprès des villes, des départements ou des régions (rôles, moyens, budgets...).

\* **Le cadre administratif existant** : ce mode de recrutement (cadres A, mais aussi B : attachés, ingénieurs, rédacteurs, dessinateurs, photographes, documentalistes...) ouvre la voie à la titularisation mais rien dans les libellés n'indique une mission en rapport avec l'archéologie. Si ce mode apporte une assurance pour l'emploi, elle n'apporte aucune garantie à long terme quant à son contenu.

### 2 - Situation à venir prochainement

La loi du 13 juillet 1987 (parue au J.O. du 16 juillet) annonce la possibilité de recrutement au sein de cadres d'emplois, dont les statuts particuliers pourraient être des statuts d'archéologue (cadre d'emploi "culture" avec filières archéologie, archives, bibliothèques, etc. ; valables pour les catégories A et B).

Cette loi modifie notamment l'article 14 de la loi du 13 juillet 1983 et l'article 4 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984.

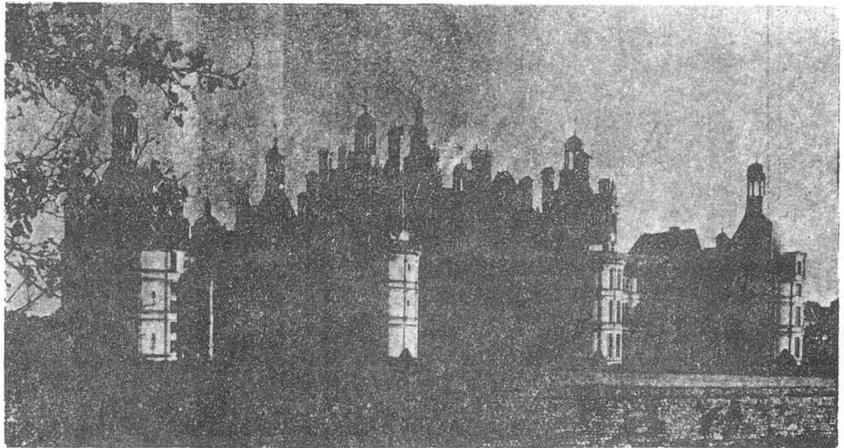
Les discussions au sein des ministères (Intérieur et Culture) en sont au niveau des rencontres techniques préliminaires entre les directions du personnel (état en novembre 1988) ; elles devraient aboutir en 1989.

**A** l'occasion de la présentation au château de Chambord de la cinquième journée "portes ouvertes" dans les monuments historiques, Jack Lang, ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du bicentenaire a défini les grandes lignes de sa politique en matière de patrimoine.

En premier lieu et sans réduire l'effort consacré aux monuments historiques une place accrue est accordée à l'archéologie et l'ethnologie, disciplines longtemps sous-estimées. C'est ainsi que dans le domaine de l'archéologie, la législation sur les biens culturels sous-marins et sur les détecteurs de métaux ainsi que le financement des fouilles de sauvetage seront très prochainement redéfinis.

En second lieu, le ministre a affirmé sa volonté d'élargir le champ du patrimoine protégé. Dans cet esprit, sera établi un inventaire des "lieux de mémoire" ayant abrité un événement marquant de notre histoire, ou ayant été fréquentés par des artistes. Il a par ailleurs été décidé d'étudier la création d'une nouvelle catégorie de monuments dont la protection relèverait des collectivités locales. Une mission sera confiée à ce sujet à M. Monnier, maire d'Angers. En ce qui concerne le patrimoine rural, une réflexion sera prochainement menée en liaison avec les ministères de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Agriculture, sur les mesures à prendre afin de sauvegarder la beauté et l'intégrité de nos paysages ruraux. Enfin, dans la perspective de 1989, un inventaire des lieux et objets de la période révolutionnaire, déjà protégés ou encore à protéger sera prochainement établi.

Des efforts seront engagés pour développer de façon soutenue la sensibilisation du public. Dans le domaine de la formation, 2 millions de francs supplémentaires permettront de développer l'Institut et l'école du Patrimoine tandis que les classes du patrimoine devraient tripler en trois ans. En matière d'audiovisuel, des productions de qualité seront encouragées, notamment sur les jardins, les monuments et l'archéologie. La collaboration mise en place avec le ministère du Tourisme sera développée : les conditions d'accueil dans les monuments historiques seront améliorées, le rôle de la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites redéfini en le recentrant sur la gestion de



Le château de Chambord

CL.J.FEUILLE, CNMHS SPADEM

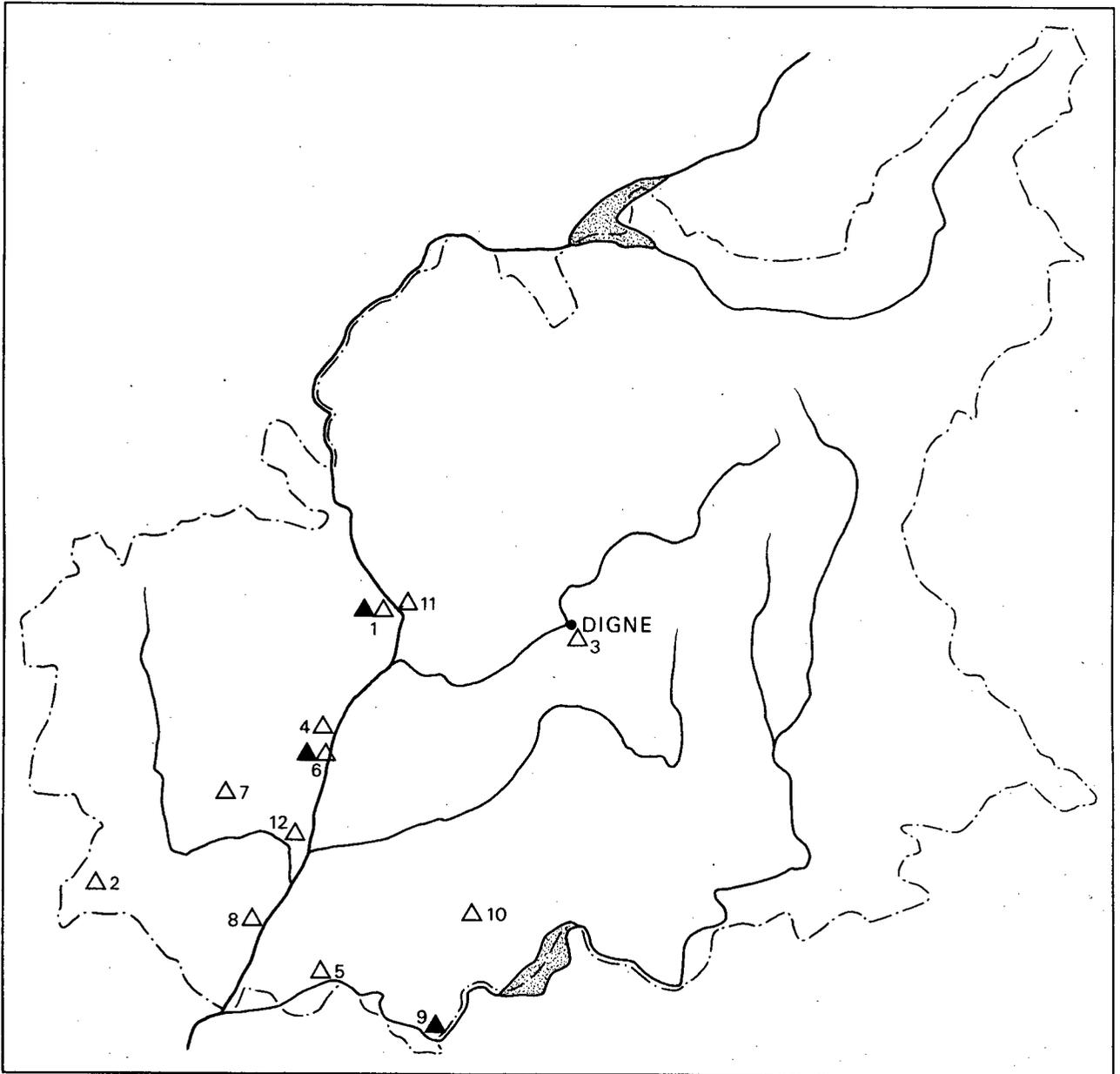
monuments phares (Mont-Saint-Michel, Chambord, Chartres...); Par ailleurs, l'ouverture de quatre nouveaux centres de documentation sur le patrimoine et le développement de la politique éditoriale de l'Inventaire devraient améliorer l'information du public. Enfin, une grande exposition présentera pour la première fois au Grand Palais à l'automne 1989 le bilan des recherches archéologiques menées en France au cours des trente dernières années. Elle marquera le coup d'envoi d'une série de manifestations organisées dans toute la France en 1990, déclarée année de l'archéologie.

Cette politique ambitieuse sera soutenue par une progression importante des crédits (+ 14,5%), supérieure à l'accroissement de l'ensemble des crédits affectés en 1989 au ministère. En particulier les crédits de restauration et de mise en valeur des monuments historiques vont pour la première fois dépasser largement le cap du milliard de francs. Quant aux crédits d'entretien, ils vont être augmentés de 42% d'ici à l'an prochain, ceux consacrés à l'accueil progressant pour leur part de 66% et le financement des actions de formation de 35%. Le ministère s'est donc donné les moyens d'une véritable politique en faveur du patrimoine qui doit devenir encore plus accessible et plus familier au plus grand nombre. Ainsi ancré dans les références de chacun, il devient la substance même de notre présent.

Jean-Pierre BADY

# **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**

	commune	lieu-dit	opérations		responsable
1	AUBIGNOSC	Présidentes	AH	SPDP	Boiron R.
		Ponchonnière	AP	SPDP	Muller A.
2	CERESTE	Les Astiés St-Sauveur	AH	S	Peyric D.
3	DIGNE	Notre-Dame-du-Bourg	AH	FP	H22 Zérubia R.
		Notre-Dame-du-Bourg	AH	SP	H44 Démians d'Archimbaud G.
4	GANAGOBIE	Prieuré	AH	SPDP	Fixot M.
5	GREOUX	Thermes	AH	SU	Chemin R.
		Thermes	AH	S	Chemin R.
		Hôtel du Grand Jardin	AH	S	Chemin R.
6	LURS	Saint-Martin	AH	SU	Boiron R.
		Clavelles	AH	SU	Lemaire G., Muller A.
7	MANE	Salagon	AH	SP	H44 Guild R.
		Salagon	AH	SU	Guild R.
8	MANOSQUE	Notre-Dame-de-Romigier	AH	SU	Buisson-Catil J.
9	QUINSON	Baume Bonne	AP	SU	De Lumley H.
10	RIEZ	Allée Louis Gardiol	AH	SU	Cordier L.
		Allée Louis Gardiol	AH	SU	Muller-Vidal R.
11	VOLONNE	Saint-Jean	AH	SU	Thomas M.
12	VOLX	Zone artisanale	AH	SU	Bocquet J.-Ph.



## **CERESTE, Saint-Sauveur, les Astiès**

### **Villa (?) gallo-romaine**

Sondage

Mme Dominique PEYRIC

Les sondages effectués à Céreste cette année (en limite nord d'un terrain qui devait faire l'objet d'un sous-solage pour l'implantation d'un verger, à proximité des terres alluviales du Calavon, mais en hauteur sur les argiles de Viens) ont confirmé, sous une fine couche de terre arable (28 à 30 cm), l'existence de structures gallo-romaines :

- l'angle d'un mur de deux rangs de moellons appareillés, couronné de blocs taillés dans la molasse proche, de dimensions variables (de 72 à 85 cm de largeur sur plus de 1 m de longueur) ;
- une zone de terre battue à l'extérieur de cet angle, couverte de 30 cm de tuiles, de beaucoup d'enduits et de quelques tessons de céramique et de dolium (zone de 2,45 m au nord du mur et de 1,85 m à l'ouest) ;
- puis une zone d'habitations avec cinq pièces reconnues, aux murs de moellons appareillés (de 45 à 62 de largeur et 0 à 25 au-dessus des sols de tuileau très lisse), et surtout aux seuils (même intérieur) de pierre de taille conséquents (65/100, 65/140, 80/185 avec deux crapaudines et deux arêtes dissymétriques) [les dimensions sont données en cm].

Plus au sud, les structures se prolongent : le retour (?) du premier mur sans son couronnement, la suite du mur nord-sud, effondré d'un bloc du côté ouest avec ses enduits peints en rouge, encore en place dans la partie basse, et d'autres bétons plus proches de la surface, donc rayés par les labours mais encore très solides.

A 50 m à l'est, une grande quantité de tesselles blanches et noires de moins de 1 cm<sup>3</sup> (une trentaine par seau) ; cette zone n'a pu être sondée avant les labours qui, bien que très superficiels, ont arraché un socle de colonne et éventré la partie supérieure d'un mur est-ouest sur une vingtaine de mètres.

Très peu de mobilier a été sorti : des tessons (dont peu de sigillée), des clous, du marbre de différentes couleurs, du plomb, et deux monnaies (l'une de Gordian III, l'autre de Constantin I).

Enfin, de nouveaux labours viennent de défoncer une canalisation de molasse taillée en U, sur une dizaine de mètres, canalisation qui se prolonge à l'air libre en direction de la partie sondée (à 100 m environ).

## **DIGNE, Notre-Dame-du-Bourg**

### **Cathédrale et site antique**

Sauvetage programmé

Mlle Gabrielle DEMIANS D'ARCHIMBAUD, M. Rollins GUILD

M. Jean-Jacques PASNOT, Mlle S. SCHINDLER, M. Jean-Pierre BRACCO

Les fouilles de la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg se sont poursuivies intensivement du 13 juin au 15 décembre 1988, toujours en coordination constante avec l'Architecte en chef des M. H., M. Flavigny, chargé de la restauration de l'édifice, et les entreprises qui en

dépendaient. L'intégration étroite ainsi réalisée entre les deux temps des travaux – recherche et restauration immédiate – ne pouvait que faciliter cette entreprise soutenue par la Ville de Digne, la Conservation Régionale des Monuments Historiques et, en particulier pour les études de laboratoire, la Sous-Direction de l'Archéologie. Conformément aux prévisions, la fouille a porté cette année sur l'ensemble de l'édifice, excavé sur une profondeur de 4 à 5 m.

○ Le travail commence par l'étude intégrale du *chevet*, du bras sud du transept et de la croisée où la présence d'échafaudages et le manque de temps avaient limité les recherches en 1987. L'étude portait ici essentiellement sur les niveaux allant du XII<sup>e</sup> au début du I<sup>er</sup> s. de n. è.

- Dans le chevet, l'importance de la nécropole ancienne extérieure aux bâtiments religieux primitifs se confirma. Plus d'une centaine de tombes sous lauses (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.), puis maçonnées ou à gros coffrages de pierre (carolingiennes ?), enfin sous tuiles, furent retrouvées, étagées sur plusieurs niveaux et en liaison étroite avec les bâtiments en place.
- Cette nécropole se superposait à des sols et des niveaux antiques bien stratifiés, datables des I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s. (à noter une curieuse structure en fosse sans doute artisanale – four non terminé ? – bientôt recouverte par une fosse-dépotoir incluant des amphores et cruches de la première moitié du II<sup>e</sup> s.).
- Dans le bras sud du transept, plusieurs niveaux de tombes maçonnées furent mis au jour, entre lesquels s'intercalait un four de bronzier bâti au-dessus du mur antique nord-sud déjà reconnu dans la croisée actuelle.

L'ensemble de ces fouilles, poursuivies ici jusqu'au sol vierge, précise donc l'extension de l'habitat primitif dans ce secteur et sa chronologie ; il permet surtout de poursuivre l'étude du grand chevet plat primitif, aux minces tranchées de fondation, qui sert d'enveloppe à l'abside en hémicycle inscrite sous la croisée. Le faciès de ce mur conservé sur plus de 3 m de hauteur, aux puissantes fondations et arases de grès, s'impose : très semblable aux vestiges découverts dans le bras nord du transept, en limite de l'annexe étudiée en 1987, il contraste fortement avec les constructions antérieures ou plus tardives découvertes dans son environnement.

○ Les recherches comprirent ensuite l'étude intégrale de la *nef*, poursuivie jusqu'au niveau des structures de l'Antiquité tardive. Trois grandes périodes peuvent être distinguées ici.

- La première concerne le temps d'utilisation de l'édifice actuel et le développement des inhumations qui, à l'époque moderne et surtout dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> s., envahirent tout l'espace, sur plusieurs niveaux (près de cinq cents tombes). Cette nécropole recouvrait des tombes un peu plus anciennes, en fosse profonde et en cercueil, attribuables à l'extrême fin du Moyen Age : tombes plus rares à l'est où devait se trouver le chœur des chanoines. Six grands caveaux de pierre avaient été bâtis contre les parois nord et sud ; deux d'entre eux étaient en partie recouverts par un autel de pierre et plâtre (cité en 1685 dans une visite pastorale) dont la découverte donne tout son sens au décor peint à la fin du XV<sup>e</sup> s. dans cette travée.

- En second lieu, les phases de construction de l'église actuelle (*fin XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s.*) sont maintenant bien discernables. La remise au jour des parties basses de l'édifice et l'étude des niveaux associés permettent de reconstituer la conception même du chantier, partie par partie (progression d'est en ouest) et de percevoir les modifications en cours de réalisation. Des aménagements de chantier furent également retrouvés, ainsi que des chapiteaux et bases sculptées non utilisés et abandonnés sur place, près de bâtisses légères ayant sans doute servi aux constructeurs.

- Sous ces niveaux, les vestiges des *constructions primitives* et leurs transformations au cours du Haut Moyen Age ou au XI<sup>e</sup> s. apparurent, se reliant aux découvertes effectuées en 1987 à l'est (chevets inscrits sous la croisée actuelle). La mise au jour de plusieurs séries de structures, de sols et d'emmarchements successifs et, dans les tous derniers jours de la fouille, d'une importante mosaïque (4,60 m de large) accolée à un mur antique plus ancien, conduit à distinguer sommairement plusieurs temps, en l'attente d'études et de fouilles plus totales réalisables seulement après la pose de la dalle de couverture de la crypte.

– Il est possible que, dans une première phase, le principal lieu de culte se soit organisé à l'ouest du mur antique nord-sud déjà signalé. Apparemment très vaste (aucun mur gouttereau discernable, aussi bien au nord qu'au sud ou à l'ouest), il comporta un sol en béton de tuileau bien conservé (quoique très usé à l'ouest) et des murs de refend qui purent délimiter comme une *solea* à l'est. Un emmarchement put permettre d'accéder au niveau de la mosaïque. Celle-ci, en position axiale, put se poursuivre plus à l'ouest : ses motifs principaux (médaillons à décor géométrique encadré de bandes, torsades, vases de fleurs stylisés, damier) semblent en effet se prolonger dans cette direction. Deux murets encadrent au nord et au sud la mosaïque, indiquant peut-être la présence d'annexes. Dans cette hypothèse, la construction du vaste chevet plat oriental et son annexe nord constituerait une seconde étape du développement de l'église : étape datée, entre autres, par l'apparition de tombes sous tuiles accolées au mur oriental.

– Les modifications ultérieures purent se faire au cours du Haut Moyen Age puis au XIe s. Elles comportèrent principalement, à l'ouest, l'établissement d'une zone funéraire délimitée par un mince mur de refend qui entailla le béton de tuileau initial (zone mise au jour mais non fouillée). Les premières tombes, de très grandes dimensions, furent bientôt recouvertes par d'autres, avec dalles latérales, d'un type déjà reconnu dans le chevet pour cette période. Un lourd emmarchement recouvrit cependant bientôt l'ensemble à l'ouest, tandis qu'un nouveau sol rougeâtre masqua les premières inhumations. Simultanément, les transformations s'accéléchèrent à l'est. Un vaste chœur (de chanoines ?) fut implanté au-dessus des anciens aménagements liturgiques : entouré de murets non parementés à l'intérieur, il communiquait avec la nef par une porte axiale, avec double emmarchement ; d'autres marches permettaient d'accéder au chevet, lui-même bientôt transformé. Un très solide sol d'argile jaune était mis en place dans le chœur et la partie restante de la nef. Dans une phase ultérieure, le mur occidental du chœur fut abattu et un portique à double colonnade le remplaça (huit bases retrouvées en place) : aménagement très probablement en place au moment où l'abside en hémicycle était en usage.

– Bientôt cependant (vers le XIIe s. sans doute d'après la taille des pierres), un mur de refend fut construit à l'est de l'ancien portique. Un incendie survint peu après, très violent il brûla profondément le sol d'argile jaune encore en place ; ses traces sont visibles dans toute la partie est de l'église jusqu'au chevet. Il est probable que cet incendie fut la cause déterminante de la reconstruction totale de l'édifice, entreprise très vite, en particulier à l'est.

## **GANAGOBIE, Prieuré**

### **Prieuré, nécropole**

Sauvetage programmé

M. Michel FIXOT, M. Jean-Pierre PELLETIER

La venue au prieuré de Ganagobie de la communauté monastique de Hautecombe est à l'origine d'un programme de constructions et d'aménagements divers. Les premiers travaux ont été précédés ou accompagnés de surveillance archéologique et de sondages de vérification.

L'un des points sensibles était la nef romane dans le sol de laquelle un système de chauffage doit être aménagé. Dès 1974, la dernière travée avait fait l'objet d'un curetage jusqu'au rocher préconisé par l'A.C.M.H. Ce sont donc les deux travées occidentales qui ont donné lieu à une fouille tandis que quelques observations ont été faites dans la troisième travée partiellement redégagée.

◆ Le dallage de *la nef* s'est révélé de pose récente, ainsi que l'embranchement de l'entrée de l'église. Il s'agit d'une réfection d'ensemble du sol au moment du retour des moines à la fin du XIXe s. La forme de pose contenait de nombreux ossements provenant de sépultures violées. Ce dallage se superposait à deux sols de terre battue utilisés successivement. Le plus récent fut mis en place dans le courant du XVIIe s. et suréléva de 0,10 m le sol antérieur ; il était affecté par le creusement des tombes pour quelques sépultures en pleine terre réalisées à la même époque dans la moitié sud de la deuxième travée. Le sol inférieur régularisait le rocher, en l'utilisant par endroits comme en témoigne sa surface usée par les pas. Ce sol correspond au niveau primitif d'utilisation de la priorale romane. Peu épais, il fut accidenté par différentes cavités au cours des temps, notamment au XVIe s. La fouille permet ici tout juste de proposer un niveau de sol authentique, restituable, dégageant les socles retrouvés des piles qui témoignent de quelques essais décoratifs, en particulier les denticules du socle de la pile nord séparant les deuxième et troisième travées.

Du niveau du sol inférieur, utilisé pendant tout le Moyen Age et le commencement de l'époque moderne, dépend un four à cloche découvert à l'aplomb de l'embranchement actuel ; aucun matériel ne permet de mieux le dater.

Sous ce sol primitif – ou reprenant le niveau primitif – une couche de terre noire dissimulait les irrégularités ou anfractuosités du rocher. Il ne contenait que de la céramique modelée d'époque pré et protohistorique. En revanche, dans la troisième travée, des maçonneries ont été redécouvertes, isolées de tout contexte stratigraphique depuis les dégagements M.H. Elles ne semblent cependant pouvoir être mises en rapport avec une pellicule de sol couvrant le rocher et contenant de la céramique de l'Antiquité tardive. Le niveau avait été naguère suivi plus à l'est auprès des absides des églises antérieures mises au jour dans les mêmes conditions.

La fouille récente n'a donc pas livré de traces significatives du lieu de culte antérieur à l'élévation actuelle ; ni l'emplacement de sa façade occidentale, ni celui de son mur gouttereau nord ne sont apparus alors que l'on était en droit d'attendre ce résultat.

◆ Dans *le cloître*, différents sondages ont fait vérifier comment le rocher avait été aplani pour le tracé des galeries ouest et nord, faisant ainsi disparaître là aussi toute trace éventuelle de constructions antérieures, en particulier du mur gouttereau sud. Dans l'angle nord-est, c'est-à-dire devant l'entrée donnant dans le transept de l'église, les traces de quatre tombes à coffrage ont été retrouvées dans une dépression du rocher. Dans le cas de deux d'entre elles, les défunts avaient été recouverts de mortier liquide et l'empreinte des corps était conservée ainsi que celle du tissu grossier du linceul. L'emplacement privilégié de ces sépultures devant l'entrée de l'église explique vraisemblablement que l'on ait réinhumé ici en détruisant plus ou moins complètement les coffrages d'origine à l'exception de celui qui s'est trouvé protégé par la banquette de la galerie est.

◆ Au nord de l'église, cinq sondages ont été réalisés sur une surface totale de 70 m<sup>2</sup> afin de reconnaître la présence du *cimetière*, avant d'éventuels travaux destinés au drainage.

Sous un niveau discontinu de tombes en pleine terre, dont treize ont été repérées, les tombes à coffrage se superposaient, en deux niveaux approximatifs. Trente-six ont été reconnues, et neuf d'entre elles étaient signalées par de grandes dalles monolithes, marquées de signes géométriques incisés, généralement sur la partie ouest de la tombe. On a remarqué des zig-zags, des carrés imbriqués, ou encore deux traits longitudinaux s'écartant vers la tête de la tombe pour former un décor en Y. Tous les rapports "stratigraphiques" entre ces tombes à coffrage et l'église ont été rompus par l'insertion en sous-œuvre, dans la base des murs de l'église, d'un haut glacis appareillé destiné vraisemblablement peu après la construction à écarter des fondations l'eau de ruissellement. En restituant certains emplacements d'origine d'après les traces conservées, on s'aperçoit que les coffrages sont postérieurs à la tour élevée dans l'angle du transept et de la nef ; ainsi, rien n'autorise à leur donner une antiquité plus haute que celle de la priorale actuelle. En revanche, la présence exclusive de céramique grise et la typologie des tombes les associent à elle.

D'autre part, un sondage réalisé près de l'angle formé par le mur gouttereau nord et le mur de façade souligne l'importance d'une reprise qui affecta, comme on le savait, la composition même de celle-ci, au XVIe s. vraisemblablement.

◆ Enfin, les travaux de fouille se sont accompagnés de la surveillance du *dégagement* des bâtiments en ruine situés au sud-est du chevet, et destinés à être réutilisés bientôt en élévation. Ces dégagements ont été menés jusqu'aux sols d'époque moderne qui se présentent sous forme de dallage ou de carrelage. Les niveaux rocheux leur sont sous-jacents. L'étude des élévations commencée par Rollins Guild, et poursuivie avec lui, montre que sur un bâtiment médiéval – une grande salle de plan rectangulaire perpendiculaire à l'aile du dortoir – se sont greffées des pièces adjacentes ; au XVIe s., tandis que cette grande salle était voûtée, les agrandissements se firent essentiellement du côté nord ; au XVIIe et au XVIIIe s., ils portèrent sur les parties est et sud du noyau médiéval primitif.

## GREOUX-LES-BAINS

### Thermes gallo-romains

Sauvetage urgent  
M. René CHEMIN

De février à octobre 1988 une fouille de sauvetage a eu lieu sur le site des Thermes à Gréoux-les-Bains. Financée par la Compagnie Française du Thermalisme, cette opération a permis de mettre au jour une grande partie de l'édifice thermal gallo-romain qui a précédé les thermes actuels.

Ce site est connu de longue date grâce à la découverte au XVIIIe s. puis au XIXe s. de deux fragments d'un autel (dédié aux nymphes Griselicis, par Faustine, épouse de Titus Vitrasius Pollion, deux fois consul – charge qu'il occupa pour la seconde fois en 176 ap. J.-C.). Cette stèle offerte par un couple de l'aristocratie romaine révèle une exploitation active des sources thermales de Gréoux.

En 1974, la Compagnie Française du Thermalisme désirant agrandir le bâtiment actuel, procédait à des travaux de terrassement entraînant d'importantes destructions aux substructions antiques. Sur intervention de la Direction des Antiquités P.A.C.A., l'arrêt des travaux permit une fouille de sauvetage menée par M. G. Bertucchi. Ces fouilles de 1974 révélèrent l'importance des constructions, et leur utilisation thermale.

#### La zone haute

La fouille de 1988 consista en une reprise du secteur découvert en 1974, et une extension à l'est de cette zone. Dans cette partie que nous avons nommée zone haute, toutes les constructions étaient arasées au niveau des fondations ; aucun sol ne subsiste à l'intérieur des pièces délimitées par les murs en petit appareil. Seul le sol d'une terrasse existant à l'est des thermes antiques, limitée par des murs non appareillés, nous a livré quelques monnaies des Ier et IIe s. ap. J.-C. ainsi que de la sigillée de même époque. Quelques monnaies massaliètes et de la céramique campanienne du dernier quart du Ier s. av. J.-C. nous donnent une datation probable du début d'exploitation de la source. Dans cette zone, la récupération de pierres de construction a été mise en évidence par la présence, sur le sol géologique à l'intérieur d'une partie du bâtiment romain, de céramique péguau et de monnaies médiévales.

#### La zone basse

Il s'agit de la partie la plus intéressante, par la conservation en élévation d'une grande piscine de 15,25 m sur 9,25 m (dimensions intérieures). Un aqueduc voûté permettait l'évacuation des eaux au sud de ce bassin. Un grand escalier de six marches occupe toute la largeur au nord ; une porte, murée plus tardivement, donnait accès à cet escalier. Une banquette de 1,20 m de largeur permettait la circulation autour du plan d'eau. Au sud-est et au sud-ouest, des escaliers d'angle complètent l'accès au bain.

L'alimentation en eau thermale se faisait par le fond, composé d'un karst dans les marnes grises de l'Hauterivien. Les thermes antiques ont probablement été construits sur un point d'exurgence de la source, aucun puits ou aménagement d'arrivée d'eau n'était visible lors de la fouille, hormis les failles naturelles. Nous avons pu constater l'effondrement de plus des trois-quarts de la dalle formant le fond du bassin, ce qui a peut-être provoqué la fin de l'exploitation de celui-ci.

D'autres structures s'organisent autour de cette construction, mais comme elles sont rasées jusqu'au niveau des sols de mortier hydraulique, aucun élément de datation n'a pu être recueilli pour les occupations les plus récentes. En revanche les murs composant les bâtiments sont fondés sur un horizon gravilloneux d'aspect alluvionnaire, contenant une importante densité de monnaies frappées entre 20 et 40 de n. è. ; nous pouvons reconnaître dans ce phénomène les mêmes dépôts votifs que sur le site de La Cassine, Peyruis (04), où des offrandes étaient déposées dans un milieu humide sur un lieu de culte.

Remarquables aussi sur ce site, l'importance des drainages et l'enduit hydraulique sur les murs extérieurs des bâtiments, dénotant des problèmes importants d'humidité.

La fouille de 1988, si elle n'a pu éclaircir la totalité des questions concernant les thermes antiques de Gréoux, a permis de mesurer l'étendue des vestiges dégagés et restant à dégager sous le parc des Thermes.

## **MANE, Salagon**

### **Prieuré médiéval, occupation primitive**

Sauvetage urgent  
M. Rollins GUILD

Deux sondages ont été faits entre 1987 et 1988 dans l'aile du XIXe s. du prieuré de Salagon (Coord. Lambert : 874,9 x 3187,3), à l'occasion des travaux de restauration sur ce bâtiment qui dépend du logis prieural des XIIIe-XVe s.

Le sondage nord a montré que Salagon était occupé dès le deuxième tiers du Ier s. de n. è. quand des aménagements superficiels furent creusés dans le substrat près d'un point d'eau. Le contexte d'un mur arasé et conservé devant les fondations orientales du logis indique qu'au milieu du siècle un espace architecturé s'étendait plus loin vers l'ouest. Le sondage sud a mis au jour une plaque-foyer et un bassin (?) d'eau établis de part et d'autre d'un mur de refend ; ceux-ci pourraient appartenir à une zone résidentielle d'un habitat antique tardif.

- Au premier Haut Moyen Age, les deux murs antiques sont arasés et le sol exhausé. Ces travaux correspondent vraisemblablement à l'implantation de l'établissement religieux primitif car ils ont fait place à de nouvelles constructions dont l'église au nord, et permis le développement du cimetière à sarcophages. Le cimetière s'est développé dans l'angle de rencontre de deux murs (sous l'angle nord-ouest de l'aile) : au pied de la face sud de l'église primitive et à l'est d'un mur arasé et conservé sous les fondations orientales du logis médiéval. Cette superposition des murs et la succession quasi parallèle de trois constructions nord-sud sont suggestives d'une continuité historique de la fonction résidentielle. Au sud du cimetière se trouvaient un foyer temporaire et une abondance de tessons de céramiques qui, avec un silo plus tardif (avant le XIIIe s.), sont des indices indirects d'une aire péri-résidentielle.

• Le deuxième temps fort de l'église à Salagon commence avec la construction d'une chapelle (funéraire ?) dont les fondations ont été découvertes dans le sondage nord ; ces fondations appartiennent à un chantier de reconstruction de l'abside Notre-Dame et de son avant-travée réalisé dans les années 1115-1135 environ. En plan, la chapelle paraît bâtie comme un bras sud du transept, mais à juger de la puissance des fondations il n'est pas exclu de penser qu'elle fut surmontée d'un clocher. On inhumait toujours dans le cimetière au sud de la chapelle et devant la nouvelle façade du logis médiéval construit après la fin du XIIe s. Le décapage d'enduits en 1988 dans le logis a permis de voir qu'un étage surmontait la salle voûtée romane tardive.

A l'époque gothique un appentis fut bâti après coup contre cette façade avant que la chapelle ait été démolie au XIVe s. L'appentis a subi des reconstructions partielles : vers la fin du XVe s., lorsqu'on a construit la tourelle d'escalier du logis et au XVIIe ou au XVIIIe s., au moment où deux massifs furent implantés dans son sol pour conforter la cave voûtée créée dans le logis. L'aile du XIXe s. représente en effet une reconstruction agrandie et une transformation de cet appentis issu du Moyen Age.

## MANOSQUE, Notre-Dame de Romigier

### Nécropole médiévale

Sauvetage urgent

M. Jacques BUISSON-CATIL, M. Michel GRENET

C'est à proximité immédiate du chevet de Notre-Dame de Romigier que s'est déroulée, durant le mois de septembre 1988, une fouille de sauvetage urgent. Le projet de construction de plusieurs logements C.I.L. et le déplacement d'un transformateur E.D.F. sont à l'origine de cette opération archéologique. Le financement a été en totalité assuré par la ville de Manosque qui nous a fait par ailleurs bénéficier de l'appui logistique de ses services techniques.

Si des sondages préliminaires avaient permis de confirmer la présence de vestiges de la période médiévale, ils avaient, dans le même temps, laissé entrevoir la possibilité d'une occupation antique dans la partie nord du site. Or, après décapage des parcelles concernées, les restes gallo-romains se sont avérés très ténus et en position secondaire très remaniée, ce que confirment plusieurs sondages ayant atteint le sol géologique. C'est donc sur une partie seulement de la nécropole médiévale, à l'est du site, qu'a porté l'essentiel de cette première intervention.

#### *La nécropole médiévale*

Quatre niveaux de sépultures ont été reconnus dont deux partiellement fouillés lors de cette campagne (fig. 1). Le premier ensemble de tombes est immédiatement implanté sous le sol actuel, les sépultures du dernier niveau sont directement creusées dans le substrat rocheux (grès sableux), s'apparentant ainsi au type des tombes rupestres.

- Les sépultures du premier niveau, sépultures collectives appareillées, globalement orientées ouest/est, n'ont pas révélé de matériel archéologique permettant de dater cet ensemble avec certitude. Toutefois, et compte tenu des vestiges appartenant au second niveau des tombes, nous pouvons envisager de dater ces structures du XIIIe ou du XIVe s.

- Les sépultures du niveau II apparaissent immédiatement sous l'ensemble précédent, au point que certaines dalles de couverture servent de fond aux sépultures du niveau I. Malgré des traditions

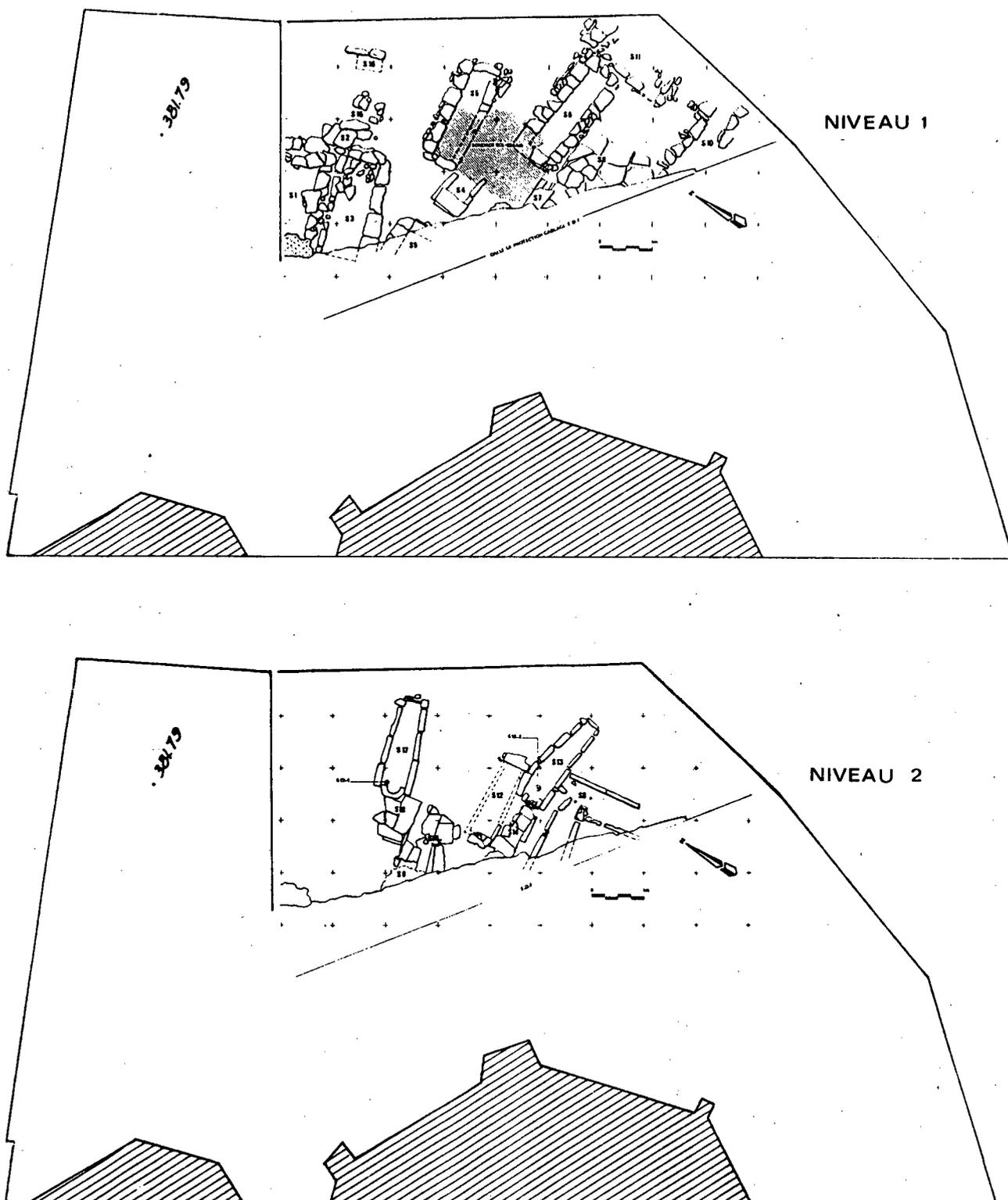


fig. 1 04 - MANOSQUE, Notre-Dame de Romigier. Nécropole médiévale : relevé des sépultures fouillées dans les niveaux 1 et 2.

architecturales très différentes (coffres trapézoïdaux de dalles en calcaire lacustre d'origine locale, liées au mortier de chaux, avec encoches céphaloïdes ou loges céphaliques pour le niveau II), il semble que ces deux niveaux de tombes soient chronologiquement très proches.

L'état de conservation des vestiges osseux, du moins pour ce qui concerne le second niveau, est dans l'ensemble très mauvais. Ceci est dû en grande partie à l'étanchéité des structures qui interdit toute intrusion des terres d'infiltration. En revanche, cette grande solidité a permis de conserver intactes deux ampoules de verre incolore déposées près du squelette crânien des défunts (S.13-2, S.17-1). Ce mobilier permet de dater cet ensemble du XIIe ou du XIIIe s. (Danièle Foy). Ce type de dépôt funéraire a déjà été reconnu à Bordeaux, Poitiers, Vienne, Nîmes, avec de nombreuses variantes typologiques, mais sans que la destination exacte de tels dépôts soit pour l'heure clairement établie.

Si les niveaux III et IV n'ont pas été fouillés, des sondages ont cependant permis de vérifier le bon état de conservation des structures. Notons enfin que dans la partie nord du site un lambeau de sol médiéval ainsi qu'un foyer ont été mis au jour lors du décapage. Faute de temps il n'a pas été possible de poursuivre plus avant nos recherches dans ce secteur.

Cette opération, première véritable fouille stratigraphique à Manosque *intra-muros*, est d'une opportunité évidente. Faut-il rappeler que cette fouille a eu lieu au cœur de la ville, à proximité de l'édifice le plus ancien.

La poursuite de la fouille en 1989, dans le cadre d'un sauvetage programmé, devrait permettre une reconnaissance des différents niveaux sur une plus grande étendue. De même, les raccords stratigraphiques entre la partie est et celle au nord sont à effectuer. L'état de conservation vraisemblable des vestiges permet d'ores et déjà d'envisager une étude précise.

## THORAME-HAUTE

Surveillance archéologique  
Mme Francine PAILLARD

L'urgence de la préservation des chapelles rurales, très nombreuses sur le Haut-Verdon, et de leur mobilier, est rendue plus aiguë depuis la publication récente dans la revue *Soc. Scient. et Litt. des Alpes de Hte Provence* d'un article copieux, très érudit, sur les œuvres picturales d'un peintre régional (fin XVIIe, début XVIIIe s.), André, inconnu jusqu'alors et qui fit surtout des peintures sur toile religieuses, une seule sur commande civile.

Une seule de ces chapelles rurales est bien protégée : Saint-Pierre à Villards-Reissier. La chapelle Saint-Roch à Thorame-Haute a sa porte à demi-arrachée. Le tableau qui surmonte l'autel va bientôt se déchirer tout au long. J'ai fait le relevé du petit bâtiment, des photos de la toile et des décors de feuillage en rinceaux qui l'encadrent. Mon fils devait, en novembre, resceller le cadre de la porte et remettre une serrure.

Cette chapelle se trouve sur le chemin du château fortifié où une fouille sauvage avait l'an dernier détaché d'un mur du souterrain (seul vestige presque intact) un fragment de peinture murale que j'ai pu récupérer. Les pestiférés (quand ?) y furent relégués dit-on ; et la chapelle fut la limite où l'on apportait de la nourriture. Ceci explique, peut-être, l'énorme mur qui de la chapelle descend vers le lit du torrent.

La chapelle de Thorame-Basse, lieu de pèlerinage, sera aussi à protéger, ainsi que les vestiges à Troin (village disparu, entre Château-Garnier et Saint-André-les-Alpes).

Au programme de cette année, le pont romain de Thorame et la surveillance des travaux de nivellement de la cour d'entrée du Fort de Savoie à Colmars.

## VOLONNE, Saint-Jean-de-Taravon Chapelle

Sauvetage urgent  
Mme Martine THOMAS

Volonne est un village de la vallée de la Durance, à 12 km en aval de Sisteron. La chapelle Saint-Jean-de-Taravon est située à 2 km du village proprement dit. Elle est englobée dans les bâtiments modernes d'une ferme, ancien prieuré dépendant de Chardavon. Les fouilles, débutées en automne 1988, ont repris le travail entrepris par l'association locale "La Vieille Pierre" pour assainir le monument, et qui avait permis la découverte de structures en contrebas de la chapelle actuelle.

○ Celle-ci est un édifice rectangulaire de 8 m sur 10 m, orienté nord-est/sud-ouest, qui reprend le chœur d'une chapelle antérieure (romane ?) ; on y trouve en effet un arc diaphragme plein cintre, soutenu par deux colonnes en marbre rose de la vallée de l'Ubaye (réemploi romain ?) surmontées de chapiteaux en calcaire gris probablement local de style corinthien (Bas-Empire ?). Les murs latéraux sont animés d'arcatures plaquées romanes. L'extrémité sud, elle, a subi des transformations, comme le montrent les deux millésimes placés au-dessus de la porte principale : 1768 et 1889, et la construction d'une tribune en bois. D'ailleurs le dégagement d'un mur constitué de galets de la Durance, qui barre transversalement la chapelle en avant des colonnes, laisse supposer un agrandissement de l'édifice probablement au XVIII<sup>e</sup> s.

○ Trois autres structures ont été mises au jour dans la chapelle. Une première est un mur dont l'appareil est constitué d'une assise de longues pierres taillées en grès local ; il est situé à l'aplomb du mur précédemment cité et une seule face en a pu être dégagée sur une longueur d'environ 2,50 m. Une seconde structure pose bien des problèmes d'interprétation : il s'agit de murs formant un socle rectangulaire de 3 m sur 4 m, centré par rapport aux murs actuels de la chapelle et dont trois côtés au moins sont contemporains. L'appareil utilise de gros galets, mais l'unique assise interne posée sur un sol sablonneux les présente non taillés, alors que les faces externes, formées de deux ou trois assises plus basses, sont régulières. Le quatrième côté non posé sur le sol sablonneux est très irrégulier et fait plutôt penser à un remplissage non visible. D'autre part, une fosse de 1 m de diamètre a été dégagée sur une profondeur d'environ 70 cm. On peut penser à un silo, mais la présence d'une cavité naturelle aménagée dans la partie basse contredirait cette hypothèse.

○ A l'extérieur, les fouilles ont permis le dégagement partiel d'un ensemble de trois salles. Au centre, dégagée sur une surface de 45 m<sup>2</sup>, une structure rectangulaire, orientée est/ouest, dont trois murs ont été mis au jour sur une hauteur variant de 60 cm à 2,50 m. Leur face externe est rectiligne, par contre, le petit côté ouest interne du rectangle présente en son centre une niche rectangulaire, les grands côtés dessinent en vis-à-vis deux niches circulaires et la liaison entre ces murs se fait par deux absidioles. L'appareil est constitué de gros galets non taillés, sauf dans l'absidiole latérale sud où un petit appareil en pierres de taille cubiques a été utilisé (réemploi ?). Vers l'est, l'exten-

sion de cette structure à absidioles n'est pas connue ; une phase ultérieure a vu l'obturation partielle ou totale de celle-ci : un mur transversal a en effet été dégagé sur une longueur de 4,70 m et une hauteur moyenne de 40 cm, en contrebas immédiat du mur ouest de la chapelle actuelle. Il présente un appareil de gros galets taillés sur leur face externe. De part et d'autre des murs nord et sud de cet ensemble central, existent deux salles dont une seule a pu être entièrement dégagée au nord. Il s'agit d'un quadrilatère de 6 m sur 5,50 m, aux murs rectilignes de même appareil que l'ensemble central. Elle possédait deux portes, obturées ultérieurement, une dans le mur nord et la seconde dans le mur est donnant dans la chapelle actuelle. A droite de cette porte, plaqué contre le mur, se trouve le massif de maçonnerie d'un autel. Jusqu'à présent, deux tombes sous lauzes ont été dégagées dans cette salle. On a émis l'hypothèse que les structures nord et sud étaient symétriques entre elles par rapport à l'ensemble central, la longueur des deux murs communs avec la salle à absidioles étant à peu près identique.

○ On note dans le matériel recueilli dans les remblais, la présence d'un petit morceau de vasque en calcaire, sculpté d'un bas-relief représentant un dauphin (Haut Moyen Age ?). Le mobilier ne permet pas à ce jour d'avancer de chronologie ni d'interprétation d'ensemble.

## **VOLX, La Carretière**

### **Matériel gallo-romain**

Sauvetage urgent

M. Jean-Pierre BOCQUENET

C'est en construisant une voie d'accès à la zone artisanale de la ville de Volx, devant rejoindre la RN 96, que ce site fut mis au jour. Situé au lieu-dit "La Carretière", il fut découvert par M. G. Lemaire (I.T.A. à la D.R.A. P.A.C.A.). Le sauvetage avait pour but d'effectuer une fouille rapide afin de permettre à la commune d'achever ses aménagements.

Sur la totalité de l'emprise, seule une fosse apparaissait ; malgré une prospection rigoureuse menée aux abords du site, aucune autre structure n'a pu être décelée. La fosse unique, de forme rectangulaire aux angles arrondis, mesurait 2,80 m de longueur, 1,70 m de largeur et 0,25 m de puissance. Un horizon cendreuse contenant de nombreuses tuiles et galets chauffés était déposé sur un lit de lauzes. Le matériel recueilli dans ce remplissage comprenait quelques tessons de céramique et plus d'une cinquantaine de fragments osseux appartenant à des ovi-capridés.

La fosse, ne contenant aucune trace de rubéfaction, laisse penser qu'elle a pu servir de décharge à un foyer plus ou moins éloigné. Nous nous trouvons là à proximité immédiate d'un habitat gallo-romain (Ier et IIe s. ap. J.-C.).

## Programme de sauvegarde du patrimoine archéologique sur le tracé de l'autoroute A 51 (Manosque/Sisteron) (04)

Suite aux études d'impact archéologique effectuées sur le tracé de l'autoroute A 51 en 1986 (Manosque/Peyruis) et en 1987 (Peyruis/Sisteron), huit chantiers de fouilles ont été réalisés en 1988. Il s'agit des sites suivants :

*Les Clavelles*, commune de Lurs, histoire et préhistoire.

*Saint-Martin*, commune de La Brillane, histoire.

*Les Ruches*, commune de Peyruis, histoire.

*Les Présidentes*, commune d'Aubignosc, histoire.

*La Ponchonnière*, commune d'Aubignosc, préhistoire.

*Vallée*, commune de Salignac, histoire.

*Figouras*, commune de Peypin, préhistoire, fouille 1989.

Pour permettre le bon déroulement de ces chantiers et la surveillance quasi systématique des travaux de terrassement sur ce long serpent de 75 km de long et 50 m de large, il a fallu 3 000 journées de travail, 42 personnes contractuelles, 2 I.T.A., 1 000 journées de personnes bénévoles, 30 km de sondages et des milliers de kilomètres de liaison.

### AUBIGNOSC, Les Présidentes Villa gallo-romaine

Sauvetage programmé

M. Roger BOIRON et l'équipe archéologique de l'A 51

Une fouille de sauvetage programmée a permis de dégager deux ensembles de bâtiments qui s'étendent sur environ 3 500 m<sup>2</sup> (fig. 2). Les récupérations de matériaux et les travaux agricoles ont détruit les niveaux archéologiques à 80 %.

Le terrain naturel qui présente une déclivité d'ouest en est est constitué d'une succession de cuvettes. Pour permettre l'installation des bâtiments, le drainage et l'assainissement de ces dépressions a été effectué à l'aide de remblais constitué de tuiles et de galets.

A l'est, un groupe de constructions, organisé autour d'une cour, est conservé en fondation. Les murs sont constitués de galets liés à la chaux tandis que les niveaux d'occupation en relation avec ces structures ont totalement disparu, excepté dans la pièce 13. L'analyse du plan et l'observation des murs conservés ont permis de définir trois phases de constructions.

Dans un premier état, l'édifice se compose d'une série de pièces disposées en L et s'ouvrant au sud. Par la suite des petites pièces sont construites à l'est tandis qu'au nord la cour est fermée par un grand hangar. L'accès à cette cour s'effectuait par l'ouest entre les deux corps de bâtiments. Une troisième campagne de travaux contribue à l'agrandissement du bâti avec la construction d'une dépendance de 175 m<sup>2</sup> et d'autres petites pièces.

La fouille offre une vision tronquée de l'ensemble des vestiges dégagés, à l'ouest en effet l'extension des bâtiments se poursuit en dehors de l'emprise autoroutière tandis qu'au nord les

structures sont entièrement détruites.

Nous avons mis en évidence plusieurs états de construction mais il est difficile de définir la fonction des différents espaces et l'organisation générale du bâti.

Ces constructions implantées sur une plaine fertile de la basse terrasse durancienne peuvent être interprétées comme une *villa* dont l'occupation se situe avant la fin du III<sup>e</sup> s. de n. è.

Equipe de fouille : J.-Ph. Bocquenet, R. Boiron, P. Boucart, L. Martin, J.-M. Mignon, P. Reynaud, P. Rovaleto, J. Williams.

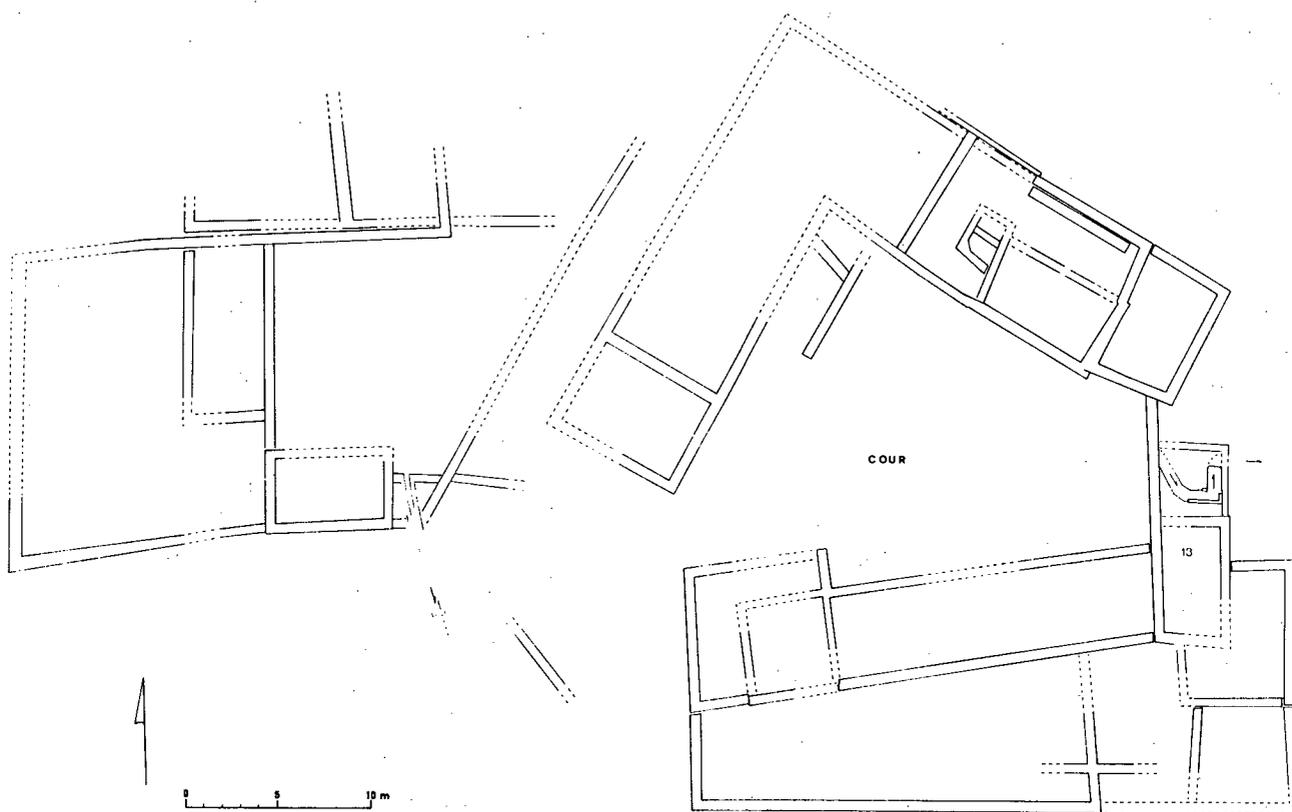


fig. 2 04 - AUBIGNOSC, Les Présidentes. Villa gallo-romaine : plan d'ensemble.

## LURS, Les Clavelles

### Habitat et sépultures chasséens

M. André MULLER

Sur la haute terrasse du Riss, recouverte d'un sédiment loessique, à proximité du site bien connu de la Clède découvert par E. Bonifay, les travaux de l'A. 51 ont permis de dégager et de fouiller une aire d'habitat et une fosse contenant cinq sépultures.

C'est un habitat de plein air situé en bordure du plateau dominant la Durance. Il est

installé sur une zone argileuse et s'organise approximativement comme les habitats plus anciens dégagés par J. Courtin à Courthezon.

Une aire empierrée de galets de Durance (0,10 x 0,10 x 0,05 m) d'environ 4 m de diamètre comportait des trous de poteaux à la périphérie nord et était recouverte de vestiges de la vie quotidienne abandonnés à même le sol. Très dense sur l'épandage de galets, ces vestiges deviennent rares dès que l'on s'en éloigne.

Le mobilier est caractéristique du Chasséen méridional : haches polies en roche verte, petits tranchets, outillage en pierre taillée, armatures à tranchant transversal, foliacées, beaucoup de lames et lamelles et nombreux burins. La céramique très abondante livre les débris de nombreuses jarres à provisions, et toutes les composantes de ces séries : assiette en calotte, vase à épaulement, assiette à marli décorée d'incisions quadrillées, fusaïole, louche...

**Les sépultures** : dans une petite fosse de 1 m de long, 0,80 m de large et 0,60 m de profondeur, nous avons pu dégager les restes de cinq sépultures déposées en trois ou même quatre fois :  
 – le premier dépôt est constitué de deux jeunes enfants de 3 à 5 ans, en décubitus latéral droit pour l'un et en décubitus latéral gauche pour l'autre. Ils ont leurs squelettes étroitement imbriqués ;  
 – le second dépôt correspond à celui d'un enfant de 7 à 9 ans, déposé après que des sédiments aient recouvert les premières sépultures. Le corps, en décubitus latéral droit, est relativement bien conservé et la plupart des connexions sont encore en place ;  
 – le troisième dépôt – et peut-être le quatrième – correspond aux sépultures de deux adultes, fortement endommagées par les cultures et la végétation. Ils paraissent tous les deux en décubitus latéral droit, les crânes et la plus grande partie des bassins ayant été dispersés par les labours.

Des moulages de ces sépultures ont été réalisés et seront présentés prochainement.

Il semble bien que les vestiges mis au jour sur l'A 51, sépultures et habitat, appartiennent à l'ensemble de la Clède-Giropey, qui doit s'étendre sur plus d'une dizaine d'hectares.

## LURS, Les Clavelles

Nécropole Ier-IIIe s. et Ve-VIIe s.

Sauvetage urgent

M. Georges LEMAIRE et l'équipe archéologique de l'A 51

Au lieu-dit Les Clavelles une nécropole comportant deux phases distinctes d'occupation a été fouillée (fig. 3). Installée sur la rive droite de la Durance elle est située au bord d'une moyenne terrasse. On connaît ses limites nord et sud, en revanche elle s'étend vers l'ouest au-delà de l'emprise autoroutière.

Dans la première phase d'occupation on dénombre vingt-sept incinérations réparties en deux types différents :

- Les urnes en céramique contenant le dépôt de crémation et l'offrande (lampe à huile) sont généralement déposées dans une cavité circulaire taillée dans le sol naturel (dix-sept cas).
- Les fosses rectangulaires, taillées elles aussi dans le sol naturel, contiennent directement les dépôts, les offrandes (lampes à huile, basalmaires, anneaux de bronze, sigillée sud-gauloise) (dix cas).

Le matériel archéologique recueilli se situe dans une fourchette chronologique comprise entre le Ier et le IIIe s. de n. è.

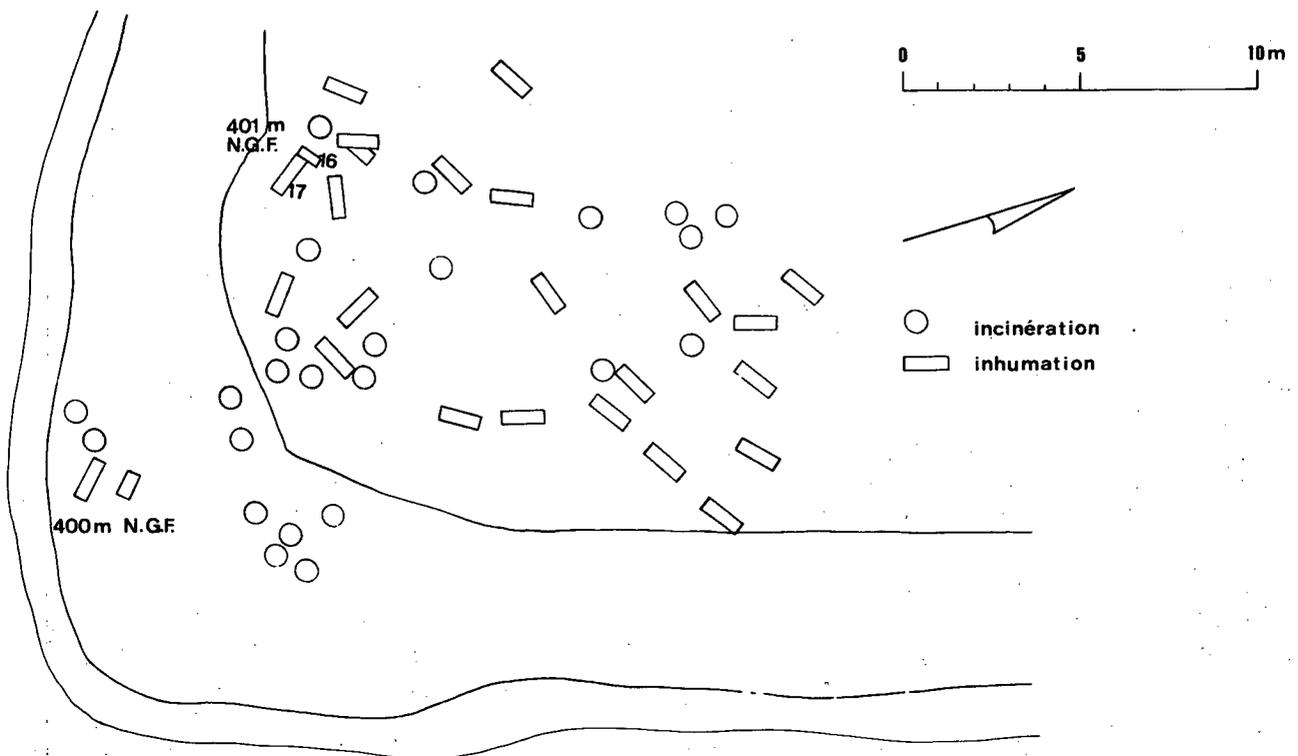


fig. 3 04 - LURS, Les Clavelles. Nécropole gallo-romaine et Antiquité tardive : relevé des incinérations et des inhumations.

La deuxième phase se caractérise par vingt-six inhumations. L'organisation de ces sépultures révèle une double orientation nord/sud et est/ouest. La jonction s'effectue entre les tombes 16 et 17. Les squelettes sont en position décubitus dorsal, la tête placée à l'est ou au nord. Trois types différents ont pu être observés :

- Lauzes calcaires disposées en bâtière, avec ou sans fond, elles sont généralement installées dans une fosse (seize cas). Six cas de réduction ont également été rencontrés.
- Tombe en caisson de *tegulae* de forme parallélépipédique (un cas).
- Tombe d'enfant dont la couverture était composée de fragments d'amphore (un cas).

Nous avons constaté deux cas de tombe pillée.

Parmi les trois tombes en lauzes contenant du matériel, deux ont livré des plaques boucles de chaussures et un ardillon de ceinture en bronze. Ces objets métalliques ainsi que la typologie des inhumations situent cet ensemble entre le Ve et le VIIe s.

Equipe de fouille : J.-Ph. Bocquenot, R. Boiron, P. Boucart, P. Reynaud.

## SALIGNAC, Vallée

### Bâtiment gallo-romain

Sauvetage urgent

M. Pascal BOUCHARD et l'équipe archéologique de l'A 51

Une fouille de sauvetage urgent, réalisée de novembre à décembre 1988, a permis de dégager un petit bâtiment gallo-romain sur une superficie de 240 m<sup>2</sup>. Il est installé sur une basse terrasse de la Durance et adossé au flanc ouest d'une colline (fig. 4).

Nous ne pouvons restituer le plan de cet ensemble dont la partie occidentale a été détruite, probablement lors de la construction du canal E.D.F. Seules deux pièces et un espace extérieur ont pu être fouillés.

En dépit de la récupération des matériaux, les murs sont encore conservés par endroits sur une hauteur de 1 m. Ceux-ci sont constitués d'assises de galets de Durance, parfois retaillés et liés au mortier de chaux, les joint visibles ont été repris au fer afin d'imiter le petit appareil.

L'angle nord-ouest du bâtiment est formé par une pièce de 28 m<sup>2</sup> qui a livré peu d'informations. L'aspect du sol ne permet pas de l'identifier comme une pièce d'habitation. Une seconde pièce de 8 m sur 5,70 m forme la salle principale de la maison. Elle est dotée en son centre d'un foyer bordé de pierres calcaires recouvertes d'*imbrices*, la plaque-foyer est constituée de *tegulae*. A l'est de celui-ci un agencement de *tegulae* posées à plat ou de chant fait penser à un espace de rangement. Le sol en terre battue présente par endroits des recharges résultant de réparations, il a livré un matériel qui permet de situer l'occupation de cette construction dans la courant des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. de n. è.

L'adjonction d'un mur dans l'angle nord-est, ainsi que l'implantation de plaques-foyers attestent d'une extension du bâtiment. Une réoccupation installée sur la démolition a pu être mise en évidence à la fouille mais non datée.

Equipe de fouille : J.-Ph. Bocquenet, R. Boiron, P. Boucart, L. Martin, P. Reynaud, P. Rovaleto, J. Williams.

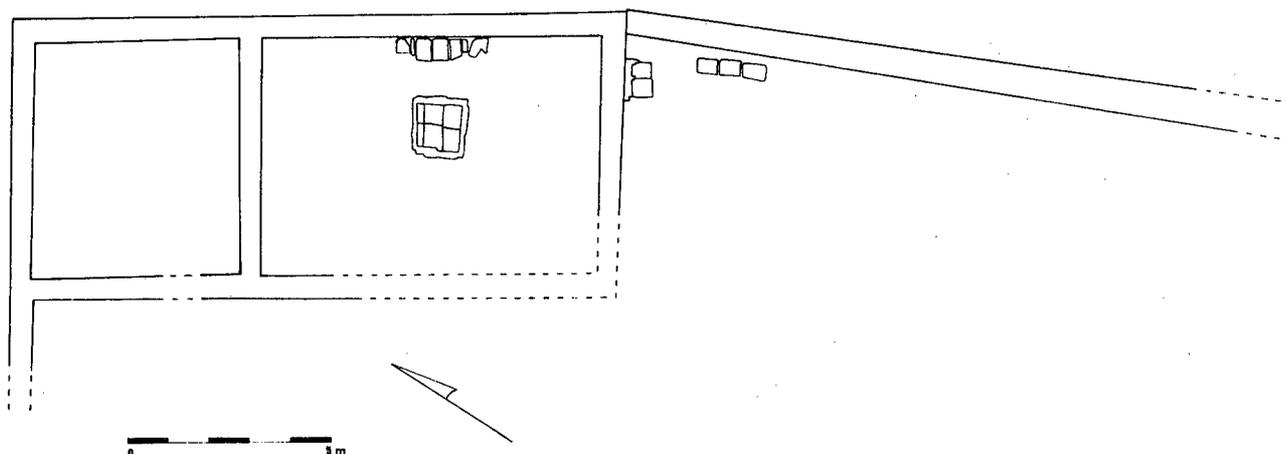
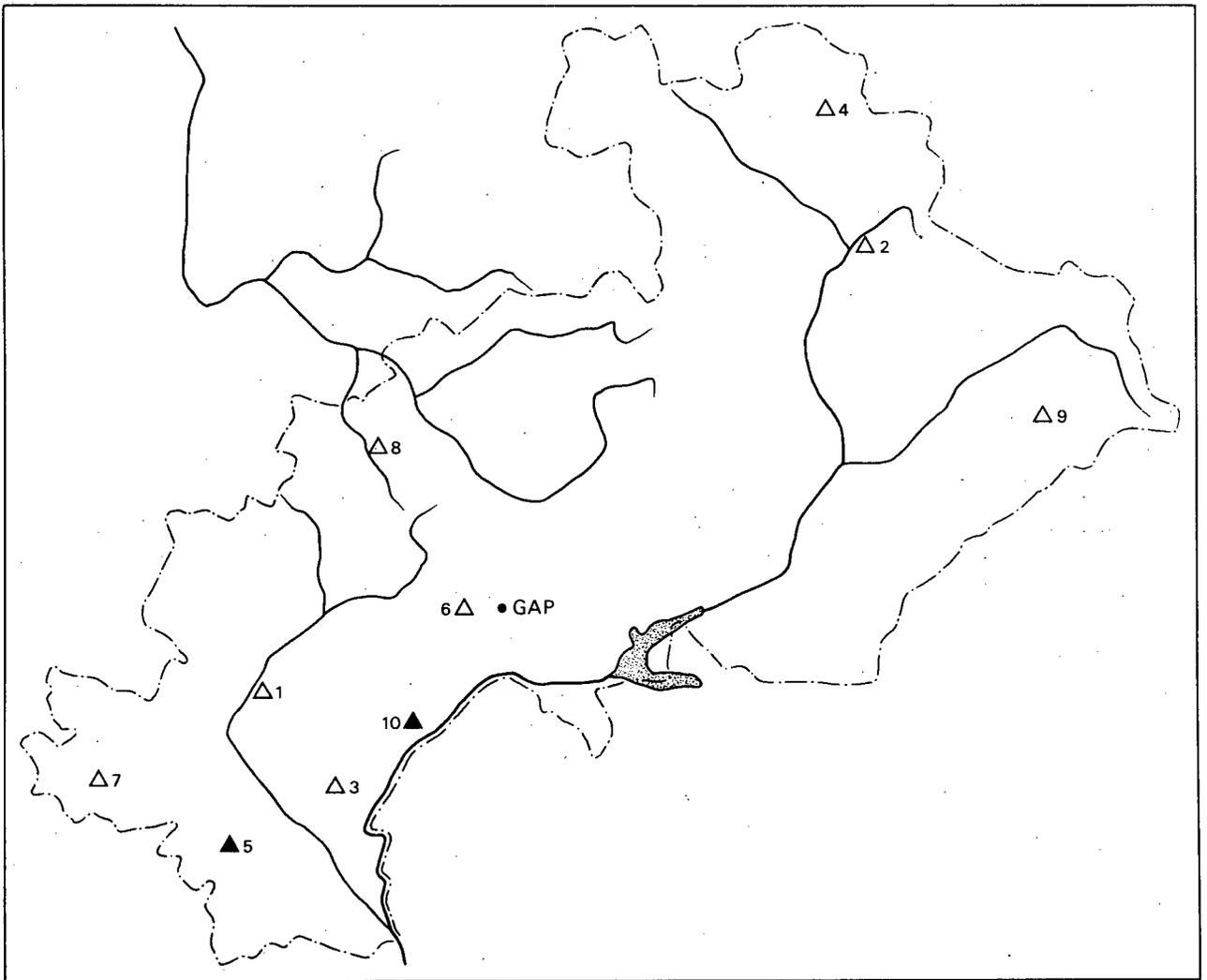


fig. 4 04 - SALIGNAC, Vallée. Bâtiment gallo-romain, plan d'ensemble.

**HAUTES-ALPES**

	commune	lieu-dit	opérations		responsable
1	BATIE-MONTSALEON	Sortie Village	AH	SU	Ganet I.
2	BRIANCON	Cordeliers	AH	SPP	Ganet I.
3	LAZER	Platrière	AH	DDP	Ganet I.
4	NEVACHE	Grotte de Mille	AH	SU	Rossi M.
5	ORPIERRE	Tarrin	AH	SU	Muret A.
6	PELLEAUTIER	Saint-Pierre	AH	SPDP	Ganet I.
7	St-ANDRE de ROSANS	Prieuré	AH	FPP	H44 Ulysse J.
8	St.-ETIENNE-en-DEVOLUY	Saint-Martin	AH	SU	Jaubert J.
9	SAINT-VERAN	Pinilière	AH	SU	Rostan P.
10	VITROLLES	Saint-Antoine	AP	SU	D'Anna A., Jaubert J., Muret A.



## BRIANCON, Eglise des Cordeliers Nécropole médiévale et moderne

Fouille programmée  
Mlle Isabelle GANET

La fouille de cette année fait suite à la campagne de sondages effectués l'an dernier. En accord avec les Monuments Historiques qui envisagent de commencer la restauration de l'église par la partie sud-est, les travaux se sont donc portés dans le chœur.

◆ *Poursuite du dégagement de l'ossuaire* : il s'agit d'une réinhumation collective, autour d'un pilier central, limitée en surface par une bande empierrée de stabilisation, et limitée en profondeur du côté sud-est par des murs de caveaux. Cet ossuaire, composé de plus de quatre-cent trente crânes et ossements divers, se poursuit en direction de la nef, et ne contenait aucun matériel. Il s'agit vraisemblablement de la réinhumation, au début du XIXe s., d'une partie de la population du cimetière des Cordeliers, lors de la destruction de celui-ci.

◆ *Mise au jour d'inhumations régulières* : la zone du chœur, autour du pilier central, a révélé une forte densité d'inhumations en pleine terre (dix-sept), dont deux seulement ont été perturbées par la mise en place de l'ossuaire. Il s'agit essentiellement d'inhumations d'enfants et adolescents, présentant des anomalies physiques (hydrocéphalie), en décubitus dorsal, tête au nord-est dirigée vers le chœur, et associées à peu de matériel (quelques perles en verre, épingles de linceul). Une double inhumation en cercueil (un enfant séparé de l'adulte par une planche de mélèze) a été datée plus précisément du XVIIe s. par la présence d'une monnaie à l'effigie de Louis XIII.

◆ *Découverte de trois caveaux* : presque entièrement comblés, ils possèdent tous les trois deux entrées, dont la plus à l'est a été remaniée à une époque postérieure à leur construction (rehaussement de la trappe d'accès). Un seul a été complètement vidé, jusqu'au niveau du rocher. Il renfermait deux adultes, en décubitus dorsal ; l'un, regardant vers la nef, "portait" un boulet d'artillerie au niveau du foie, sans autre pièce de mobilier que des fragments de tuyaux de pipe, commune aux militaires au XVIIIe s. Cette datation estimative serait confirmée par les archives municipales, où il est fait mention de l'inhumation, dans des caveaux, de sous-officiers morts à la bataille de l'Assiette (1747).

## PELLEAUTIER, Saint-Pierre Nécropole médiévale

Sauvetage programmé  
Mlle Isabelle GANET

Le prieuré Saint-Pierre de Pelleautier, à 10 km au sud-ouest de Gap, se trouve en bordure d'un ravin composé de roches morainiques, sur lesquelles l'érosion est particulièrement importante. Déjà, en 1968 et 1969, le site avait fait l'objet de campagnes de sondages, menées par J. Ulysse, tant dans les zones directement menacées par le ravinement qu'à l'intérieur du champ. Ces fouilles

avaient permis de mettre au jour une partie de la nécropole, essentiellement constituée de tombes sous lauzes, et pour lesquelles J. Ulysse avait proposé une datation du VI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.

Le sauvetage programmé de cette année s'est concentré sur la partie nord du terrain, la plus touchée par le démantèlement naturel. Malgré de mauvaises conditions climatiques automnales, une zone d'environ 70 m<sup>2</sup> a été fouillée, et les premiers résultats sont plus que prometteurs : en effet, sont associées aux différents types de tombes des structures bâties non négligeables.

### *Les inhumations*

A flanc de ravin, deux inhumations en pleine terre, malheureusement incomplètes (toute la moitié gauche ayant basculé dans le torrent) ont été dégagées. D'orientation ouest/est, elles suivent le pendage naturel de l'argile rouge et se trouvent à 2,5 m de profondeur par rapport au point 0.

Trois tombes en coffre ont été ouvertes : les deux sépultures d'enfant sont constituées d'un coffrage de pierres gréseuses, recouvert de lauzes, et ne contenaient aucun matériel. La tombe d'adulte, fermée par une dalle monolithe calcaire (1,8 m de long) est formée de blocs maçonnés entre eux par du mortier de chaux. Ce type de coffre trapézoïdal, avec alvéole céphaloïde, est courant et significatif de la période romane. Le rituel d'inhumation, d'autre part – corps reposant sur un lit de charbons de bois – induit à proposer une datation pour cette tombe, du XII<sup>e</sup>-fin XIII<sup>e</sup> s., et ce malgré l'absence de tout matériel et mobilier.

### *Les structures bâties*

En coupe, apparaissaient, sur une longueur de 20 m, les éléments d'une assise bâtie en petit appareil, d'orientation ouest/est, avec décrochement central. Cette construction repose directement sur les tombes en pleine terre. La présence de deux seuils, d'un important amas de tuiles à l'angle ouest du bâtiment, et d'un grand nombre de clous de charpentier, associée aux caractéristiques de construction, permet d'envisager l'existence de l'un des deux premiers édifices cultuels du site (en effet l'acte de fondation du prieuré, à la fin du XI<sup>e</sup> s., mentionne la donation, à l'Ordre de Cluny, de deux églises). Peut-être sont-ce les vestiges de l'une d'elles qui ont été dégagés.

Bien qu'il soit impossible d'établir avec certitude une datation, il est évident que la période d'occupation du site a été de longue durée, comme en témoignent les constructions successives : un premier mur, reposant sur une tombe sous lauzes, a été établi dans le prolongement ouest du bâtiment. Lui-même a été prolongé par une seconde structure, composée de deux murs, l'un ouest/est, l'autre nord/sud. Dans l'état actuel des recherches, leur fonction est inconnue, mais il pourrait s'agir vraisemblablement de limites d'enclos funéraires.

Les temps successifs de construction, les différentes typologies des tombes, l'étendue de la zone cimetiérale, montrent que le site a été occupé et utilisé en tant que cimetière paroissial (et non pas seulement monastique) durant plusieurs siècles.

Il serait intéressant, lors de prochaines campagnes de fouilles, d'une part d'établir une datation et une chronologie plus précises de ces divers éléments, d'autre part de rechercher les traces d'un habitat médiéval qui n'a pu manquer d'exister à proximité du prieuré.

## SAINT-ETIENNE-EN-DEVOLUY, Saint-Martin Nécropole Haut Moyen Age

Sauvetage urgent

M. Jacques JAUBERT, M. Michel GRENET, M. Georges LEMAIRE

Au lieu-dit du cadastre "Saint-Martin" (altitude 1 300 m), en contrebas d'une butte naturelle aménagée portant les vestiges d'un établissement abandonné (fortification, habitat : lieu-dit "Au Fort"), une tranchée de viabilisation a partiellement détruit une nécropole médiévale. Alertée par les services municipaux, la Direction des Antiquités a effectué un sauvetage urgent en août 1988. La fouille n'a porté que sur les structures entamées par les engins mécaniques. Après enquête auprès des voisins et de la D.D.E., il est certain que d'autres tombes avaient déjà été repérées lors de travaux antérieurs (labours, route).

Un premier décapage a permis de relever trois sépultures d'enfants (dont vraisemblablement un mort-né) orientées nord/sud (SP1) et ouest/est (SP2 et SP3) ; elles sont affectées par la conservation différentielle, notamment les coffres ou cercueils (?) en bois, seulement identifiés par quelques vestiges ligneux. Une sépulture d'adulte, apparemment plus tardive, ne comportait plus que quelques vertèbres, des éléments du bassin et les membres inférieurs. Enfin, dans l'angle nord-est de la fouille, existait une réduction.

Les deux principales tombes sont les sépultures sous bâtière aménagées avec deux grandes dalles monolithiques bloquées latéralement par deux volumineux galets (provenant d'un épannage morainique local). Une détermination lithologique devrait permettre de retrouver le lieu d'extraction du matériau (calcaire marneux ou gréseux ?). Les dalles triangulaires qui fermaient ces tombes débordent de la base des grands monolithes (SP6) ou sont dans leur alignement (SP5)). Les chevets sont calés par des blocs non calibrés. Les inhumations sont approximativement orientées nord-nord-ouest/sud-sud-est (fig.5).

Compte tenu des conditions d'intervention, seulement les trois-quarts de SP5 ont pu être correctement fouillés, la pelle mécanique ayant arraché les parties manquantes ainsi que la moitié de SP6 et la totalité d'une tombe disparue avant notre arrivée (également sous bâtière à l'examen des déblais et de quelques indices repérés dans la tranchée).

Le corps de SP5 était en décubitus dorsal, la tête regardant vers l'est. Aucun mobilier, sauf une agrafe en fer assez corrodée recueillie dans SP6, n'était associé à ces sépultures.

Le type de mode funéraire ainsi que l'architecture permettent de rapporter cet ensemble sépulcral au Haut Moyen Age, vraisemblablement entre les VI<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> s. Le Dévoluy, qui géographiquement communique avec le Dauphiné au nord et le bassin de la Durance au sud (Gapençais, Bochaîne) pourrait constituer un bon terrain pour analyser les influences respectives des deux régions durant cette période. Une intervention sera programmée dès que le projet de lotissement se concrétisera.

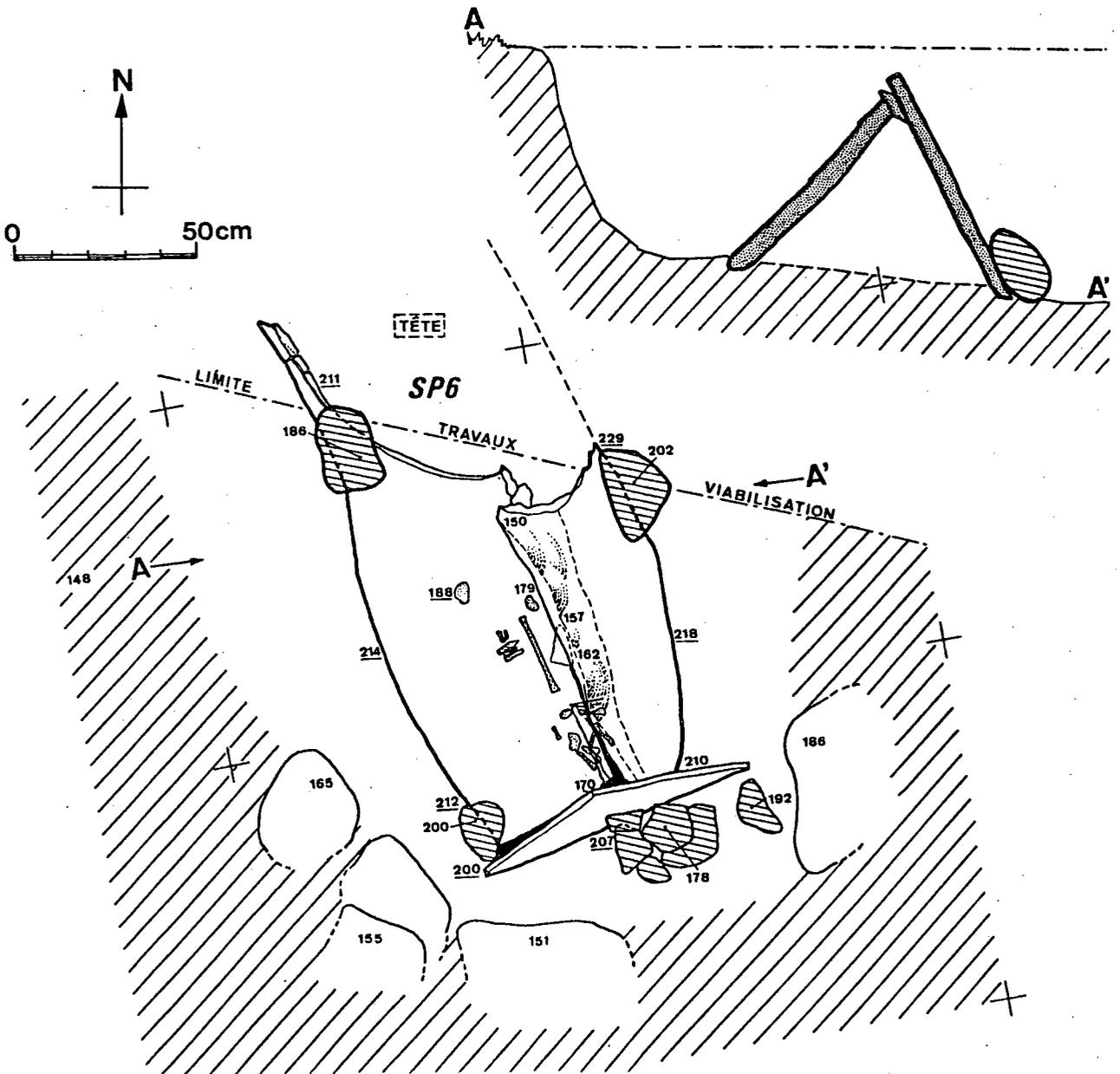


fig. 5 05 - SAINT-ETIENNE-EN-DEVOLUY, Saint-Martin. Tombe en bâtière SP6.

## VITROLLES, SAINT-ANTOINE

### Gisement de plein air épipaléolithique

Sauvetage urgent

M. André D'ANNA, M. Jacques JAUBERT, M. Alain MURET

La station de plein air de Saint-Antoine à Plan-de-Vitrolles a été découverte fortuitement par l'un de nous (A. Muret) ; elle est située sur le flanc méridional d'une petite butte de marnes noires (Callovien), qui domine de quelques dizaines de mètres le cours de la Durance.

Sa prospection régulière et systématique a permis de localiser une concentration de vestiges en lisière d'une zone labourée ; la série lithique présentait des caractéristiques permettant de l'attribuer au Paléolithique final et/ou Epipaléolithique, et plus précisément à une culture distincte de l'Azilien. L'originalité de cette industrie, la destruction progressive du gisement par les travaux agricoles et l'érosion naturelle, sa situation assez en amont dans la vallée de la Durance permettant d'envisager une étude pluridisciplinaire sur les rapports Homme-milieu en liaison avec la question du retrait glaciaire (M. Jorda), la nécessité de poursuivre l'effort de la Direction des Antiquités pour le développement de la recherche archéologique dans les Hautes-Alpes en liaison avec les collectivités locales, ont été autant de motivations pour mettre en place une opération visant principalement à évaluer le potentiel réel du gisement ; elle a été financée par l'Etat et le Département.

D'après les ramassages de surface, la superficie du gisement a été évaluée à environ 65/70 m<sup>2</sup> ; 13 m<sup>2</sup> ont été fouillés en 1988.

*La stratigraphie* suivante a été observée (de haut en bas) :

- sol humifère actuel, avec à la base un petit lit de cailloutis, interprété soit comme une colluvion, soit comme le classement naturel d'une accumulation par gravité [0-0,25 m]
- colluvion limoneuse, très pauvre en cailloux et graviers, à la base de laquelle un lit de racines individualise très nettement la partie supérieure de la séquence. C'est au contact de ces deux ensembles qu'est localisée la couche archéologique [0,25-0,40 m]
- à la base, ensemble limoneux, très compact, très altéré, dépourvu de fraction grossière [0,40-1 m]
- substratum de marnes, atteint uniquement dans des carottages au pénétromètre (P. Rostan) [entre -1 et -7 m]

Cette séquence peut être interprétée comme l'héritage de produits d'altération des marnes locales, mis en place par colluvionnement.

*Les vestiges archéologiques* proviennent d'un seul niveau, peu épais (10-15 cm) ; la fouille a procédé par décapage extensif mais aucun élément de structure évidente n'a été reconnu ; quelques blocs ou galets pourraient cependant appartenir à des ensembles disloqués. Des fragments de charbons de bois et de nombreux silex brûlés sont les seuls indices actuels de l'existence à l'origine de zone(s) de combustion. Les vestiges fauniques sont malheureusement partiellement conservés (restes osseux et dentaires). La série lithique (1 751 objets) est d'aspect assez frais. Tous les éléments de la chaîne opératoire de débitage sont présents mais varient en fonction des différentes catégories de silex : éclats corticaux, éclats de préparation, tablettes de remise en forme, lames et lamelles à crête, nucleus épuisés, débris et esquilles de façonnage, produits de plein débitage (éclats et lames). Les nucleus sont polyédriques, bipolaires ou sur éclats (dans ce dernier cas pour la production des supports d'armatures à dos) (technologie : D. Binder).

L'outillage retouché (233 pièces) comprend :

- quelques grattoirs simples à front régulier, symétrique ou non, sur éclats courts ou sur extrémité de lames ;

- quelques burins d'angle sommaires, le plus souvent plans ;
- de rares raclours, denticulés, tronçatures et lames retouchées.

L'essentiel de l'outillage est constitué de lamelles et pointes à dos (131 pièces) assez peu standardisées (2 à 4 cm) (fig. 6). On distingue, en fonction de la nature du dos et des retouches complémentaires, une grande variété typologique et typométrique : armatures à dos rectiligne, à dos doubles, à dos et retouche opposée, à dos et retouche complémentaire distale (à pointe mousse ou acérée), proximale (directe abrupte, rasante ventrale), etc. Les dos sont le plus souvent épais, à retouche croisée bipolaire, façonnés sur enclume. Des études tracéologiques récentes ont démontré l'utilisation de ces armatures comme éléments de projectile tant pour le Magdalénien du Bassin parisien que l'Épipaléolithique du Périgord et du Bassin rhénan (E. Moss, H. Plisson). Les premiers tests tracéologiques (S. Beyris) se sont révélés satisfaisants pour entamer l'analyse fonctionnelle du matériel.

L'absence de pointes aziliennes vraies et le très faible indice de grattoirs permettent de démarquer l'industrie de Saint-Antoine de l'Azilien classique, notamment celui des Alpes du nord, mais également du Valorguien, faciès provençal de cette culture. L'ensemble de la série semble devoir donc être rattaché au complexe épigravettien (Épigravettien final de la terminologie italienne) et les points de comparaison seront à rechercher vers la Provence orientale et le nord de l'Italie. L'absence de microburins ainsi que de microlithes géométriques exclut catégoriquement des rapprochements avec le Mésolithique ou un faciès épipaléolithique très tardif.

La série de Vitrolles devrait donc logiquement s'intercaler entre le Bouverien du site éponyme (Bagnols-en-Forêt, Var) et l'Épipaléolithique final de l'Abri Martin à Gréolières (Alpes-Maritimes), ce dernier daté du Dryas récent III. Ceci conduit, à titre d'hypothèse, à proposer une datation centrée sur l'Allerød (11 750-10 750 B.P.), soit 9 800-8 000 B.C., période tempérée du Tardiglaciaire.

Ces vestiges témoignent probablement d'une occupation unique ou du moins d'un ensemble de retours assez brefs qui sont vraisemblablement à mettre en rapport avec une activité spécialisée, liée à un milieu favorable pour la pêche ou la chasse.

L'étude de cette occupation tardiglaciaire permettra de s'interroger sur les processus de peuplement des Alpes du sud, dont l'origine et les cheminements restent encore à définir, mais pour lesquels le site de Vitrolles paraît d'ores et déjà constituer un jalon important.

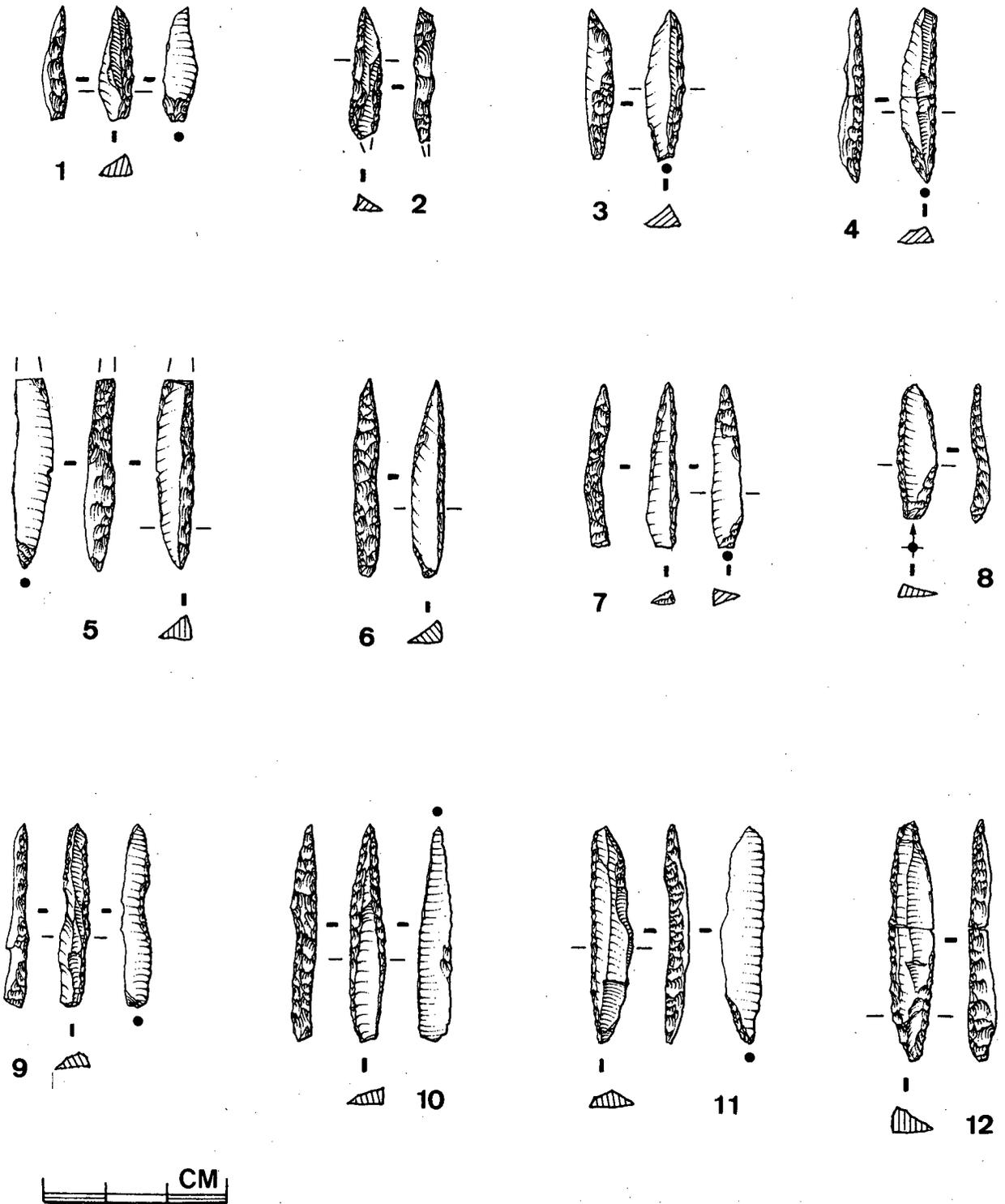
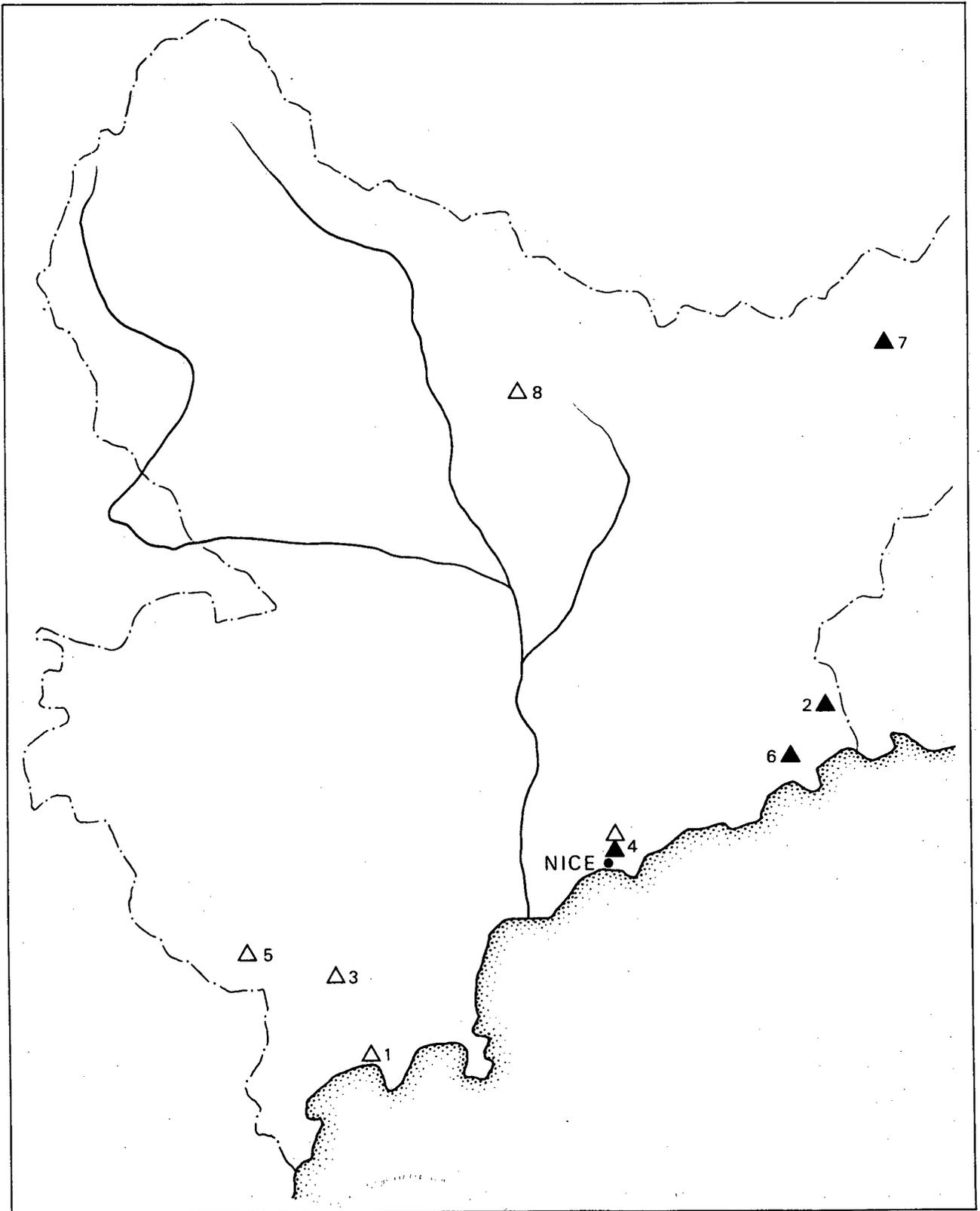


fig. 6 05 - VITROLLES, Saint-Antoine. 1 à 12 : lamelles ou pointes à dos. Epigravettien (environ 11 500-10 500 BP).  
Dessin Jacques Jaubert.

# **ALPES-MARITIMES**

	commune	lieu-dit	opérations			responsable
1	CANNES	Palais	AH	SU		Lagrue J.-Ph.
2	CASTELLAR	Abri Pendimoun	AP	FPP	P26	Binder D.
3	MOUANS-SARTOUX	Aspres	AH	SU		Pasnot J.-J.
4	NICE	Cimiez	AH	S		Mouchot D.
		Cimiez	AH	SU		Mouchot D.
		Cimiez	AH	SPDP		Mouchot D.
		Av. Ste-Marguerite	AH	S		Willigens M.-P.
		Lazaret	AP	FPP	P15	De Lumley H.
5	PEYMEINADE	Thermes	AH	SU		Willigens M.-P.
6	ROQUEBRUNE- CAP-MARTIN	Vallonnet	AP	FP	P13	Echassoux A.
7	TENDE	Vallée des merveilles	AP	R	P39	De Lumley H.
8	VALDEBLORE	Eglise paroissiale	AH	FP	H44	Trubert G.
		CD 2 565.	AH	SP	H44	Trubert G.



## CASTELLAR, Abri Pendimoun

### Abri sous-roche holocène

Fouille programmée  
M. Didier BINDER

La campagne de 1988 s'inscrivait dans le programme de rectification des coupes laissées par les fouilles anciennes, programme destiné à préparer, à partir de 1990 ou 1991, une fouille extensive dans ce vaste abri.

#### ◆ *Ages des métaux et époques historiques*

Les niveaux correspondant au Campaniforme, à l'Age du Bronze et à l'Antiquité n'ont pas été fouillés en place cette année ; cependant des éléments attribuables à ces horizons ont été remarqués lors de la fouille rapide des sédiments en position secondaire situés dans la zone nord-est de l'abri. On doit citer pour l'Age du Bronze la présence d'une petite tasse biconique à fond plat ; pour l'Antiquité, la présence de céramique sigillée claire conforte l'hypothèse d'une occupation correspondant à l'Antiquité tardive plutôt qu'au Haut Moyen Age.

#### ◆ *Néolithique moyen et supérieur*

Ces horizons n'ont guère été fouillés lors de la campagne de 1988. D'une façon générale l'appartenance à un ensemble technologique à affinités chasséennes paraît confirmée pour la partie supérieure de la séquence au demeurant fort pauvre en documents céramiques ; l'outillage lithique y est largement dominé par des éléments laminaires en silex blond débités par pression après traitement thermique. La base de la séquence du Néolithique moyen-supérieur n'a pas encore fourni suffisamment d'éléments culturels interprétables mais a livré une petite structure en fosse (côtes et mandibules de petit ruminant) comparable à celles décrites par Jean Courtin, Daniel Helmer et Paola Villa à Fontbrégoua. Les sédiments ravinés ont livré, parmi d'autres documents attribuables à cette période, une lamelle entière en *obsidienne* débitée par pression dans un module très proche de celui observé pour le débitage chasséen du silex chauffé, et un tesson de céramique imprimée dans le style du "proto-chasséen" de Garibaldi (Nice), étape culturelle du plus grand intérêt que l'on peut donc espérer rencontrer ici en stratigraphie.

#### ◆ *Néolithique ancien à céramique imprimée*

Cette année encore on a pu observer la superposition systématique d'horizons récents avec des céramiques présentant un décor structuré à la coquille de cardium et attribués au Cardial ancien de type provençal (avec quelques affinités médio-tyrrhéniennes), et d'horizons anciens avec céramiques à fond plat munies d'oreilles à perforation verticale et présentant le plus souvent un décor de bandes imprimées avec une petite coquille ou à l'ongle (impressions simples ou pincées). Ces niveaux anté-cardiaux s'opposent également au Cardial par la présence d'une proportion importante de céramique fine, souvent de petites dimensions, aux surfaces polies qu'il conviendrait dans d'autres contextes de qualifier de *monochrome*. De nombreux arguments incitent à placer ce Néolithique ancien à un stade antérieur à l'horizon Arene Candide-Caucade et à le mettre en parallèle avec des étapes relativement anciennes dans l'évolution du Néolithique ancien sud-italique (sinon contemporaines de Prato Don-Michele, tout au moins antérieures à Guadone). Les niveaux à céramique imprimée s'opposent également au Cardial par la technologie et la typologie des outillages lithiques mieux documentés cette année : débitage laminaire très léger et beaucoup plus régulier

(pression ?) obtenu notamment sur des jaspes rouge sombre ou verdâtres provenant vraisemblablement de Ligurie (région de La Spezzia ?), très fort développement de poliss végétaux bilatéraux, géométriques comportant soit des trapèzes à troncatures concaves par retouches abruptes directes, soit des triangles à retouches rasantes bifaciales de même étendue sur chacune des faces. Ces horizons connaissent l'agriculture (étude Philippe Marinval) et l'élevage (étude Daniel Helmer).

#### ◆ *Épipaléolithique*

La fouille de cette année a permis de reconnaître un niveau épipaléolithique séparé du Néolithique ancien par une couche pratiquement stérile d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur. Il a livré – outre une quantité considérable de silex concassés dont l'origine pose un réel problème – quelques éléments lithiques taillés parmi lesquels deux lamelles étroites à bord abattu qui font référence aux étapes finales et terminales du Sauveterrien. La faune est caractérisée par une forte patine rousse, son excellent état de conservation mérite d'être signalé ; elle comprend des produits de la chasse (suidé, cerf représenté entre autres par un bois taillé à une extrémité, petits ruminants), de la pêche (vertèbres de poisson) ou de la collecte (fragments d'oursins, coquilles marines). Plus intrigante est la présence de plusieurs "tessons" appartenant à de petits "récipients" à "fond" conique en "terre cuite" ; ces objets présentent une face externe irrégulière et une face interne très lisse, particulièrement dans un cas ; la "pâte" présente des inclusions de débris de coquilles et micro-charbons ; il pourrait s'agir de nids d'insectes maçons (ce qui présente par ailleurs un réel intérêt) plutôt que d'une fabrication de poterie.

#### ◆ *Découvertes de caractère exceptionnel*

La campagne de 1988 a permis de localiser *deux sépultures* situées selon une forte probabilité dans les niveaux du Néolithique ancien à céramique imprimée. Dans ce contexte, il faut rappeler la découverte faite par Louis Barral en 1955-1956 d'une sépulture en position fléchée dans les mêmes horizons et à faible distance des témoins repérés cette année.

Il importe de rappeler l'extrême rareté des restes humains du Néolithique ancien de la Méditerranée occidentale, notamment en France. Plus encore, il convient d'insister sur l'importance que revêtirait l'identification d'un site particulièrement consacré à des dépôts funéraires dans des horizons culturels correspondant au tout début de l'économie de production de la nourriture en Méditerranée de l'ouest.

## GOURDON, La Lauve

### Aven sépulcral

Prospection  
M. Stéphane FULCONIS

Dans le cadre d'une visite systématique des cavités de l'arrière-pays grassois, S. Fulconis a constaté, en 1988, l'utilisation de cette cavité comme aven sépulcral.

A la base d'un puits d'entrée de 60 m, une salle de 30 m de long et 20 m de large, au sol de gros éboulis, a livré en surface de nom-

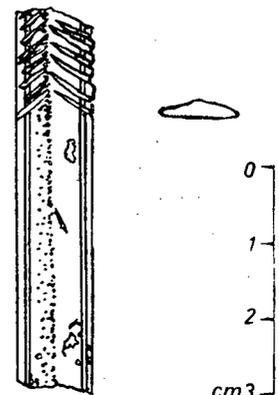


fig. 7 06 - GOURDON, Aven de La Lauve. Fragment de bracelet en bronze (Bronze final).

breux ossements humains. Un fragment de bracelet en bronze (fig. 7), de section triangulaire, à décor de chevrons (Bronze final IIb-IIIa) ainsi qu'un élément de gaine de poignard étaient associés à ces ossements. Par la suite cet aven a été affecté par un ravinement très important. Les eaux, provenant du puits d'entrée, ont creusé dans l'éboulis une tranchée de 10 m de large et 2 m de profondeur sur toute la longueur de la salle. Ce ravinement est probablement dû à l'abandon aux XIe-XIIe s. de nombreuses cultures en terrasses situées en amont de la pente où s'ouvre l'aven.

## GREOLIERES, Grotte de l'Espagnol

### Grotte - Paléolithique (Moustérien), Protohistoire

Surveillance

M. Stéphane FULCONIS

Cette grotte s'ouvre vers le haut de la falaise calcaire dominant le lieu-dit l'Avaou, en rive gauche du Loup. Elle est accessible par une traversée horizontale de la falaise en partant de l'extrémité est de la plateforme du Baou des Lansoles (sondage Gassin 1983). Cette grotte doit son nom à son premier explorateur connu, un bûcheron du nom de Palaccio, travaillant à la ferme de l'Avaou, qui effectua l'escalade menant à la grotte sans aucun matériel vers 1939. La cavité fut ensuite explorée par le Club spéléo Martel le 5 juin 1949, puis reçut les visites sporadiques de spéléologues et grimpeurs locaux. Thierry Legros et Georges Bonnaud (Unité de Recherche et d'Expérimentation Archéologique - Haute vallée du Loup) l'ont visitée le 27 juillet 1986.

J'y suis allé le 14 juillet 1988 en compagnie de Claude Guichard (initiateur en escalade - Peymeinade) et Pascal Dailland (spéléologue individuel - Grasse). La traversée, en partant de l'extrémité est de la plate-forme du Baou des Lansoles, nécessite une escalade de 10 m environ pour atteindre une corniche, puis une traversée de la paroi verticale surplombant 50 m d'à pic (escalade assez facile, les prises sont nombreuses et des pitons en place permettent une assurance correcte). Ce passage mène au bout de 15 m à une corniche large de 2 m environ et inclinée à 45°, se terminant au bout de 10 m à l'entrée de la grotte.

J'ai pu remarquer sur cette traversée sept encoches taillées dans la falaise, pratiquement toutes dans le même plan horizontal, dont trois dans la partie à pic (voir le plan fig. 00). Il est possible qu'il en existe d'autres. Ces encoches sont déjà signalées par Y. Creac'h (Inventaire spéléologique des Alpes-Maritimes).

La grotte est longue de 7 m pour 4 m dans sa plus grande largeur ; son plafond est très haut (4 à 5 m). Un énorme roncier obstrue l'entrée et occupe environ un tiers de la cavité. Il cache un muret à l'entrée signalé en 1949 par le Club Martel. Y. Creac'h y signale la découverte de céramique du Fer et d'un clou forgé, ainsi que la présence d'une brèche osseuse pleistocène.

Deux séquences (au moins) d'occupation humaine sont observables dans la cavité :

- Une *occupation paléolithique*, certainement moustérienne, dont les restes sont essentiellement conservés dans d'importants lambeaux de brèche localisés au fond de la grotte. Cette brèche est constituée de cailloutis cryoclastique enrobé de sable jaune sur une épaisseur de 1 m au moins (Würm II probable). Elle contient quelques charbons de bois et une faune très abondante ; j'y ai recueilli trente-neuf ossements et fragments dont deux portant des traces de boucherie et deux des traces de feu.
- Une *occupation protohistorique* caractérisée par un remplissage terreux brun-orangé, assez riche en matières végétales, sondé à une date inconnue et épais de 50 cm au moins. Ce sédiment m'a donné

trois tessons lissés dont un bord digité datable du Bronze final / transition Fer. De nombreux fragments d'ossements provenant de la brèche se trouvent aussi dans ce remplissage. Les encoches dans la falaise sont à rapporter à cette occupation et indiquent que la configuration du passage menant à la grotte n'a pas changé depuis. Etant donné leurs faibles dimensions, elles ont dû servir à ancrer dans la paroi une passerelle légère probablement constituée de cordages essentiellement. Le creusement des encoches dans la partie plein vide de la falaise laisse supposer l'emploi de pitons en bois ou en métal pour travailler suspendu. Il semble qu'au Bronze final / transition Fer cette grotte ait constitué l'extrémité est d'un gros habitat situé sur la plate-forme du Baou des Lansoles (tessons attribuables au Bronze final ramassés par B. Gassin en 1983 sur la plate-forme).

## NICE, nord de la Villa des Arènes à Cimiez Quartier d'habitations antique

Sauvetage programmé

Mlle Danièle MOUCHOT, M. Jean-Pierre VIOLINO

### *Le sauvetage*

La fouille de sauvetage du nord de la Villa des Arènes à Cimiez (NVA) a été nécessitée par un projet de construction en sous-sol pour le Musée Matisse. Ce projet, issu d'un concours d'architectes en juin 1987, a été connu par la Direction des Antiquités par le permis de construire (août 1987). La demande de reconnaissances préalables, avec éventualité de fouilles, avait donc été faite de suite et une partie du programme exécutée en novembre-décembre 1987 (acqueduc à l'ouest de la Villa). Les reconnaissances au nord de la Villa avaient été repoussées en 1988 pour des questions d'accès aux deux Musées de la Villa, et de dégagement préalable d'un vaste terre-plein et d'un bassin (fig. 8).

Ces reconnaissances mécaniques menées en janvier ont permis de déceler la présence de nombreuses structures antiques dans une grande partie de l'implantation des bâtiments projetés. Une fouille de sauvetage de quatre mois a donc été programmée, avec co-financement Etat (DMF)-Ville de Nice.

La fouille devait démarrer fin avril. Un certain nombre de travaux préalables (détournements de réseaux d'égouts, de câbles électriques, enlèvement de revêtement d'allées) n'ont pu être exécutés qu'en mai et début juin ; la fouille n'a donc débuté qu'à la fin de juin, pour se terminer fin septembre.

Quelques *impedimenta* annexes (présence d'arbres protégés, clôture restreinte et évacuation de déblais gênée par des festivités estivales) ont amené à limiter le dégagement de surface à 500 m<sup>2</sup>.

Sur cette surface, après sondages stratigraphiques, les couches de remblaiement et les structures modernes (XVIIe-XXe s.) ont été dégagées mécaniquement sur une épaisseur variant de 1,50 m à l'ouest (Villa) à 2,50 m au nord. L'apparition, à ces niveaux, de remblais ou de structures antiques arasées a fait abandonner le quadrillage et opter pour une répartition en zones et secteurs (fig. 9). Les dix secteurs déterminés par les structures en élévation se répartissent en quatre zones.

Une zone de constructions antiques très dense à proximité de la Villa dont les façades nord et est sont entièrement édifiées sur des structures antiques (secteurs 1, 2, 4, 5, 6, 8), la densité des constructions diminuant vers le nord et le nord-est (secteur 7). Le remblaiement, sur 2 à 3 m



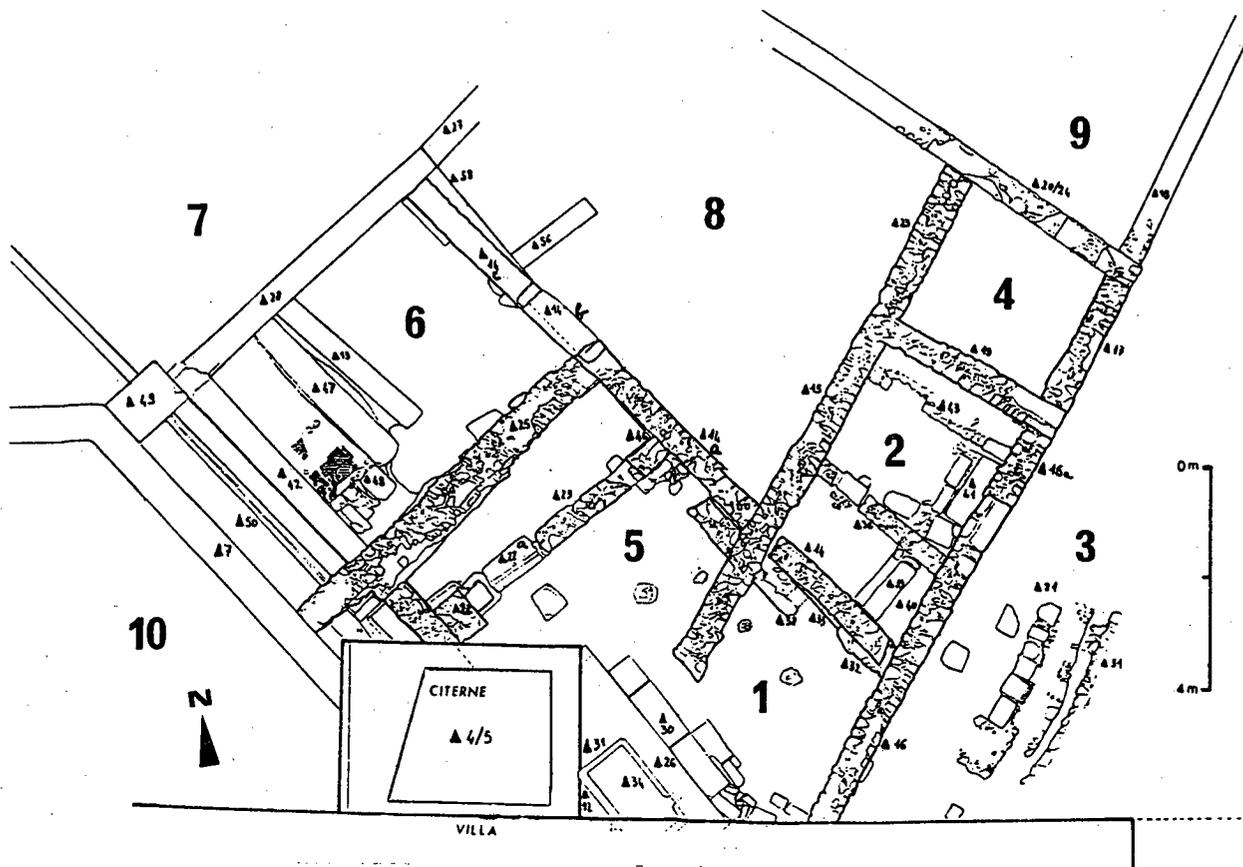


fig. 9 06 - NICE, nord de la Villa des Arènes à Cimiez. Plan général de la fouille.

Le secteur 9, exploré en profondeur jusqu'à 5,25 m (en limite est de fouille hors place) à l'angle de  $\Delta 20/24$  et de  $\Delta 18$ , offre un comblement de terres végétales assez pauvres en mobilier au-dessus du substrat argileux et rocheux.

La même absence quasi totale de structures a été constatée, au nord de la zone fouillée, au cours d'explorations mécaniques de la Direction en novembre. Le secteur 10 n'a pu être vraiment fouillé (présence de la villa et aires d'évolution pour enlèvement des déblais). Il se présente comme une "terrasse", les structures de la zone voisine prenant appui sur le grand mur  $\Delta 7$ .

Le secteur 7 a été amputé, au nord, par la construction d'un bassin dans les années 50 ; à l'est, comme dans le secteur 8, la présence d'arbres (impossibles à déplacer sans autorisation) a limité la fouille. Une petite canalisation d'adduction d'eau (pente nord/sud) traverse le secteur 7 ; présente en limite ouest des secteurs 6 et 5, elle est oblitérée dans ce dernier par une citerne moderne et la villa. Son origine, ainsi que son raccord éventuel avec l'aqueduc, n'ont pu être retrouvés, ni dans la fouille ni dans les sondages extérieurs.

### Les édifices et phases

La zone présente un ensemble de structures d'orientation ouest/est, avec des superpositions de structures qui en rendent la lecture difficile à première vue. Nous pensons pouvoir déterminer trois phases de construction ou remaniement, et deux phases d'abandon-destruction.

- *Phase I.* Implantation, en secteur 6, d'une pièce dont les murs s'appuient sur  $\Delta 7$ , soutènement de terrasse et ce dernier sont orthogonaux ( $\Delta 28$  et  $\Delta 45$ ). Elle est flanquée à l'est d'une aire trapézoïdale limitée par un mur à fonction de soutènement  $\Delta 20/24$ . Un accès existe au sud vers le secteur 3, dans une "cour" comportant un sol de cailloutis  $\Delta 54$  et à l'ouest, en partie engagé sous la villa, un ensemble de bassin et canalisation. Les murs sont fondés sur le rocher, à des altitudes variant de 108,68 (NGF) au nord à 106,68 au sud et 105,60 à l'est.  $\Delta 28$  et  $\Delta 45$ , dans le secteur 6, sont pourvus d'enduits chaulés blancs avec des bandes rouges sur leur face interne,  $\Delta 28$ , au nord étant revêtu d'un enduit de tuileau. On retrouve dans le secteur 4, sur la face interne de  $\Delta 24$ , les mêmes enduits à bandes. Ces pièces semblent bien être le niveau inférieur d'un édifice.

- *Phase II.* Remaniement des structures avec accentuation du caractère de sous-sol, création d'escalier et de subdivision en secteur 2, subdivisions non orthogonales en secteurs 6 et 8. Dans le secteur 1/5, aménagement d'un sol d'argile jaune comportant des trous d'encastrement (avec calage) attestant la présence d'un appentis ou d'une galerie ; reconstruction sur le bassin primitif rasé d'un bassin plus petit à bel enduit de tuileau lissé.

L'état I et l'état II comportaient des éléments architectoniques : claveaux monumentaux taillés, colonnes, seuils de portes, ainsi qu'à l'étage des enduits peints à décors végétaux d'une assez grande variété. Ces éléments ont été retrouvés soit en remblais de destruction, soit en réemploi dans la phase III.

- *Première destruction-abandon.* Comblant la totalité de la zone, elle peut être située chronologiquement par les éléments du secteur 1/5. Le sol d'argile rubéfié par place était recouvert sur la totalité par une couche d'incendie (ayant comblé les trous de poteaux) riche en monnaies qu'un premier nettoyage et examen situe dans la "fourchette" 330 à 350 de n. è. Les éléments céramiques du comblement des autres secteurs ne situent pas cette destruction plus bas que le début du Ve s. au maximum. Il faut à ce propos noter une pauvreté relative de D.S.P. surprenante pour Cimiez.

- *Phase III.* Dans le remblaiement de la destruction, avec récupération et réemploi d'éléments architectoniques, reconstruction d'une série de murs appuyés en surplomb ou retrait sur les structures antérieures (murs figurés avec l'appareil sur le plan général). Ces structures sont fort difficiles à situer dans le temps, leur destination est également peu claire, une hypothèse en fait des enclos pour animaux. La destruction des parties hautes de ces structures a été oblitérée par la construction des édifices modernes et l'aménagement à diverses époques de jardins.

Le secteur 3 apparaît comme une zone de circulation d'orientation nord-est/sud-ouest à un moment à peu près contemporain de la phase II ; il semble bien qu'elle ait gardé cette destination jusqu'au XVIe s. Le mur  $\Delta 18$  est, dans l'état actuel, la seule structure commune à NVA et à la zone thermale.

### Conclusion

Ce quartier de *Cemenelum*, dont il semble qu'on puisse situer l'édification au IIIe s., a une orientation pour le moins surprenante par rapport aux autres éléments connus de la ville. Par contre, son implantation à un niveau surplombant de 2,50 m environ celui du sol de circulation des thermes, confirme les hypothèses précédemment émises à partir d'un mur pourvu d'absides aplaties comme à l'extérieur (nord-ouest) des salles chaudes des thermes nord.

On a également vu se confirmer la nature du substrat rocheux calcaire, en arêtes, présentant grosso modo une double pente du nord au sud et de l'ouest à l'est, ce qui a amené des constructions en terrasses, déjà constatées dans la zone thermale et les quartiers d'habitation.

Les structures dégagées en NVA ne seront pas détruites, puisqu'à une réunion du 10 novembre demandée par le Directeur, avec l'Inspecteur M. Gauthier, les architectes du Musée Matisse ont proposé un déplacement vers le nord de leurs installations en sous-sol, écartant les nouveaux locaux de la villa.

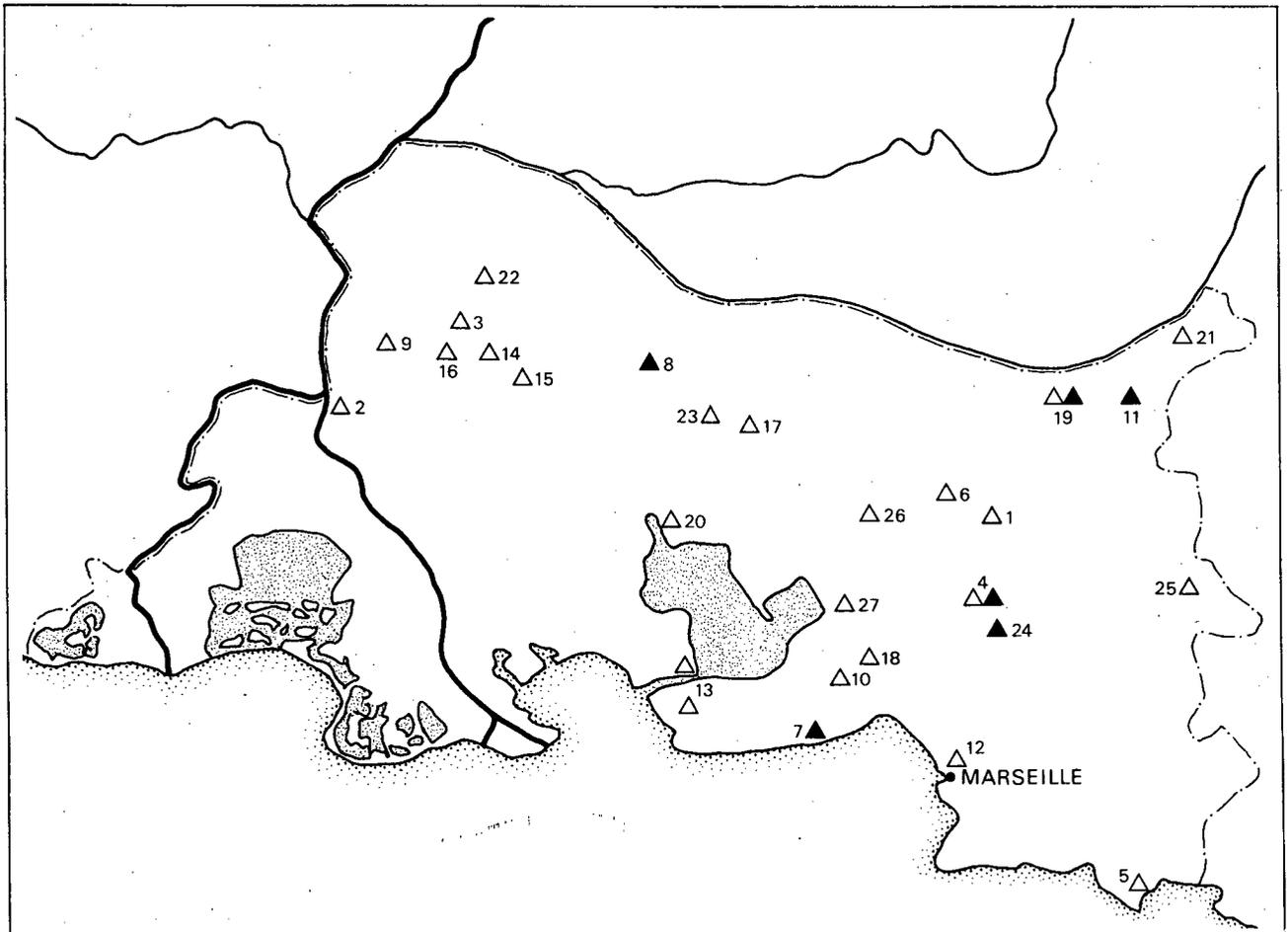
Il paraîtrait intéressant, avec l'étude des aménagements d'abords de la villa, et concurrentement avec un projet d'aménagement du site protégé, de procéder à des recherches dans la zone de liaison avec les thermes du nord (terrasses est et sud de la villa). La question de l'aboutissement de l'aqueduc dans un éventuel et fort indispensable "*castellum*" reste en suspens.

Sous la direction de Danièle Mouchot, l'équipe était composée de jeunes archéologues de provenances géographiques et de formations très diverses. Mlles G. Caron, L. Delattre, G. Macabeo, MM. J.-L. Franzen et J.-P. Violino, responsable du chantier. A cause des variations de dates, indépendantes de notre volonté, un certain nombre d'entre eux n'a pas pu participer à la totalité du chantier. Une équipe d'étudiants de Nice, Lyon, Paris et des bénévoles ont assuré, en même temps qu'une aide à la fouille, lavage, marquage et tri d'une très grande quantité de matériel.

**BOUCHES-DU-RHONE**

	commune	lieu-dit	opérations			responsable
1	AIX-EN-PROVENCE	Entremont	AH	FPP	H18	Congès G.
		Chevalière	AH	SU		Cavallès M.-T.
		Groupe cathédral	AH	FP	H43	Guyon J.
		Rue de la Couronne	AH	SU		Nin N.
		Rue des Etuves	AH	SU		Nin N.
		Rues des Gondraux, Louvière	AH	SU		Nin N.
		Avenue Alfred Capus	AH	SU		Bonifay M.
		Parking Campra	AH	SU		Rinalducci V.
		Avenue De Lattre de Tassigny	AH	SU		Lagrué J.-Ph.
		Cours Gambetta	AH	SU		Richarté C.
		Clos Archimbaud	AH	SU		Nin N.
		Place de la Libération	AH	SU		Richarté C.
		ENSAM	AH	SU		Richarté C.
2	ARLES	Jardin d'Hiver	AH	FPP	H22	Arcelin P.
		Cirque	AH	FP	H36	Sintès Cl.
		Saint-Honorat	AH	SPDP		Sintès Cl.
		Place Suarès	AH	SU		Sintès Cl., Vecchione M.
		Trinquetaille	AH	SU		Piton J.
		Hôtel Arlaten	AH	SU		Rouquette J.-M.
3	BAUX-de-PROVENCE	Chapelle Saint-Blaise	AH	SU		Maufras O.
		Domaine de Manville	AH	SU		Chemin R.
4	BOUC-BEL-AIR	Château	AH	SU		Pelletier J.-P.
		Baou Roux	AP	FPP	P33	Boissinot Ph.
5	CIOTAT (LA)	Port	AH	SU		Trément Fr.
6	EGUILLES	Place du village	AH	SU		Reul N.
7	ENSUES	Méjean	AP	SU		Courtin J., Vigié B.
8	EYGUIERES	Les Barres	AP	SPDP		Barge-Mahieu H.
9	FONTVIEILLE	Barbegal	AH	SU		Paillet J.-L.
		Barbegal	AH	SU		Leveau Ph.
10	GIGNAC	Les Ouïdes	AH	SU		Gateau F.
11	JOUQUES	Adaouste	AP	FP	P22	Onoratini G.
		Saint-Bachi	AP	SP	P28	Sauzade G.
12	MARSEILLE	Baou Saint-Marcel	AH	SU		Rayssiguier G.
		Carmes Aqueduc de l'Huveaune	AH	SU		Gantès L.-Fr.
		Panier RHI des Pistoles	AH	SPDP		Gantès L.-Fr.
		Rues Magenta, Chapeliers	AH	SU		Moliner M.
		Fort Ganteaume	AH	SU		Charlot J.-L.
		Fort Ganteaume	AH	SU		Cognard Fr.
		Bassin de carénage	AH	SU		Moliner M.
		Timone Castellane Métro	AH	DDP		Moliner M.
		Timone	AH	SU		Moliner M.
		13	MARTIGUES	Saint-Pierre	AH	FPP
Font de Maure 1	AH	S			Moerman M.	
Ile	AH	SP		H22	Chausserie-Laprée J.	
Font de Maure 2	AH	S			Moerman M.	
Font de Maure 3	AH	S			Moerman M.	
14	MAUSSANE	Castellas		AH	SU	
15	MOURIES	Caisses-de-Saint-Jean	AH	FP	H18	Marcadal Y.
		Servanne	AH	SU		Nougué S.
		Servanne	AH	SU		Royet R.

commune		lieu-dit	opérations			responsable
16	PARADOU	Saint-Martin-de-Castillon	AH	FP	H18	Tréziny H.
		Burlande	AH	SU		Royet R.
		Burlande	AH	SU		Gazenbeek M.
		Burlande	AH	SPDP		Leveau Ph.
17	PELISSANNE	Lotissement Chantoiseaux	AH	SU	Bouiron M.	
18	PENNES-MIRABEAU (Les)	La Cloche	AH	FP	H18	Chabot L.
19	PEYROLLES	Les Rivaux	AH	S		Maurel R.
		Les Rivaux	AH	SU		Maurel R.
20	SAINT-CHAMAS	Les Rivaux	AP	SU	Carry A.	
		Pont Flavien	AH	SU	Lagrué J.-Ph.	
		Desesplan	AH	SU	Moerman M.	
21	St-PAUL-les-DURANCE	Cadarache	AH	FP	H40	Mouton D.
22	St-REMY-de-PROVENCE	Glanum	AH	FPP	H22	Roth-Congès A.
		Place Tourtet	AH	S		Rodot M.
23	SALON-de-PROVENCE	Bel Air	AH	SU	Lagrué J.-Ph.	
24	SIMIANE-COLLONGUE	Etoile	AP	FP	P32	Muller A.
25	TRETS	Muriers	AH	SU		Chemin R.
26	VENTABREN	Château	AH	SU	Fixot M.	
27	VITROLLES	Village	AH	SU		Gazenbeek M., Gateau F.
		Font Lou Baou	AH	SU		Willigens M.-P.



**AIX-EN-PROVENCE, Les Chartreux**  
**Quartier gallo-romain**

9331

Sauvetage programmé

Mlle Géraldine BERARD, Mlle Brigitte DE LUCA, Mlle Corinne LANDURE

Les sondages de reconnaissance effectués en prévision d'un projet immobilier aux 3 et 5 impasse des Chartreux, en janvier et février 1987, avaient révélé la présence de vestiges antiques et modernes.

Une fouille de sauvetage programmé a ensuite été organisée, de septembre 1987 à juin 1988, sur ce terrain de 2 130 m<sup>2</sup> situé à l'est de la ville antique. Elle a permis de dégager un ensemble de quatre maisons gallo-romaines établies progressivement sur le site à partir de la fin du Ier s. av. n. è. (fig. 10).

Ces recherches ont pu être menées à bien grâce au financement conjoint de la société Keops-Sormae et du Ministère de la Culture et de la Communication.

◆ *La domus 1*

Elle a été partiellement dégagée sur une superficie de 98 m<sup>2</sup> à l'angle sud-ouest du terrain, et les quatre espaces mis au jour s'intègrent dans l'aile orientale de la maison. Quatre phases d'occupation ont pu être identifiées entre le dernier quart du Ier s. av. n. è. et la fin du IIe s. de n. è. Durant toute cette période le bâti primitif subit peu de modifications. Les premiers murs (composés pour les fondations et les parties basses de moellons liés à la terre, à laquelle s'ajoutent par endroits quelques traces de mortier) vont servir de cadre architectural aux réaménagements successifs de l'habitat. Ceux-ci consistent essentiellement en de simples réfections des sols et des décors des murs, accompagnées parfois de modifications de l'espace interne.

Les premiers sols de terre battue ou de chaux sont remplacés par des bétons, puis par des mosaïques dans les pièces 1 et 5. Les limites des pièces 1, 2 et 3 ont pu être cernées pour chaque période à l'exception de l'état 1 ; par contre la limite occidentale du secteur 4 n'a jamais pu être atteinte et sa fonction – pièce d'habitation ou vestibule – reste difficile à déterminer.

L'utilisation des différentes salles comme locaux d'habitation ou locaux utilitaires ne peut être précisée avant la première moitié du IIe s. Les aménagements font alors nettement apparaître la vocation résidentielle des pièces ornées de belles décorations d'enduits peints et dotées de sols de béton et de mosaïques. Le caractère trop parcellaire des vestiges ne permet pas d'évoquer l'extension ni l'agencement des bâtiments, mais nous savons qu'ils s'étendent encore vers le sud et l'ouest, du moins pour le dernier état.

◆ *La domus 2*

L'espace laissé vacant à l'est de la domus 1 est aménagé dans la seconde moitié du Ier s. La fouille n'a révélé qu'une partie de cet ensemble, constitué de bâtiments disposés en L autour d'une cour partiellement scindée en deux par des murs ou plutôt des murets. Un bassin d'une longueur de 7 m, placé dans l'alignement des murets, ornait cette cour dont le sol était constitué de terre battue. A l'ouest, l'espace ouvert était bordé d'un passage limité par des blocs de pierre qui forment peut-être le stylobate d'un portique.

L'aile septentrionale se compose de trois petites pièces dotées de sols en terre battue. La pièce centrale était largement ouverte sur la cour dont elle était séparée par une marche. Seules deux salles appartenant à l'aile orientale ont été éaperçues, la pièce 6 est le seul espace de cette *domus* possédant un béton de tuileau.

Au milieu du IIe s., de nouveaux sols en terre sont installés dans les pièces 2, 4 et 5, tandis que le bassin est divisé et reçoit une nouvelle chappe de béton.

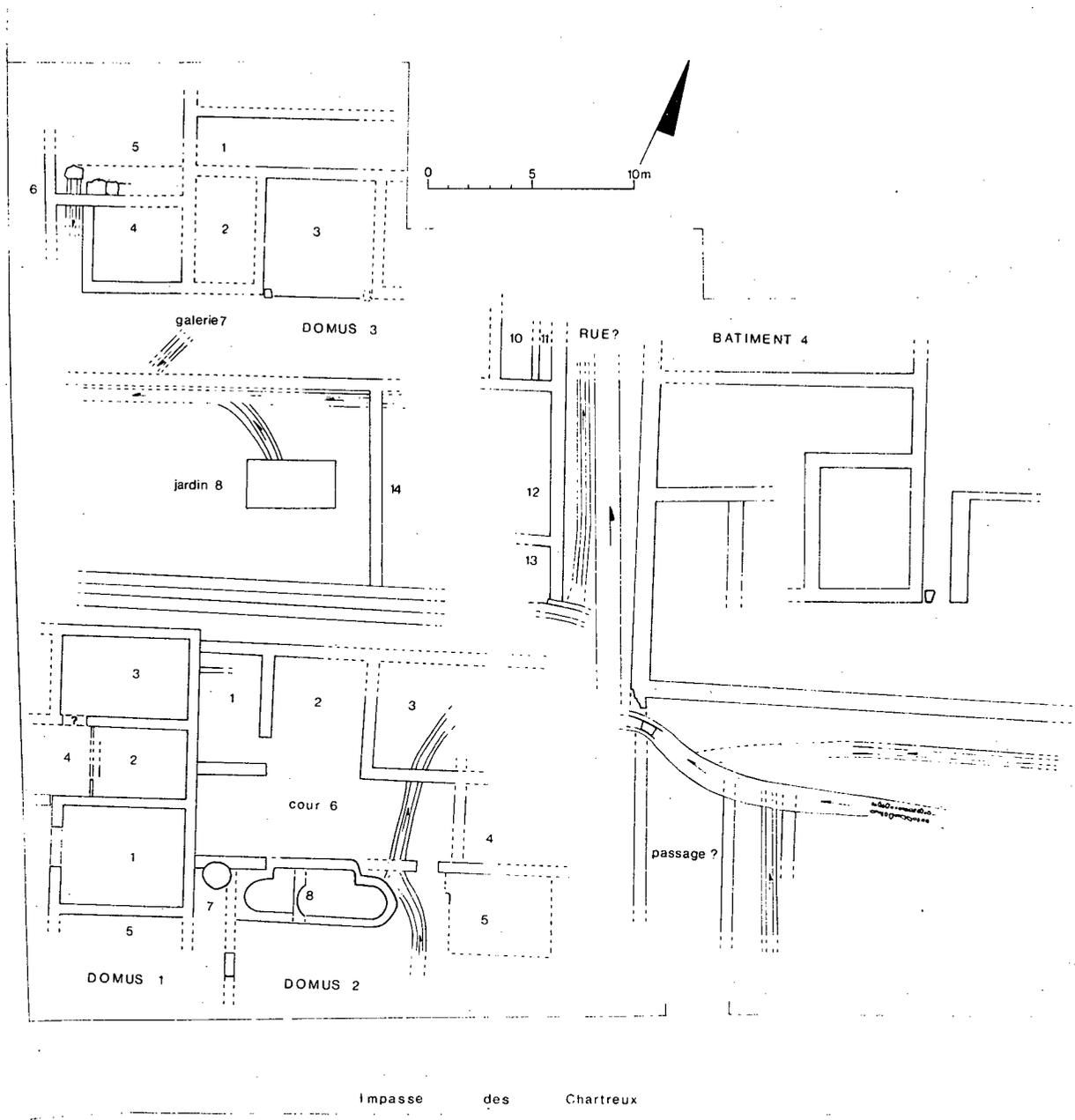


fig. 10 13 - AIX-EN-PROVENCE, Les Chartreux. Plan des vestiges dans le courant du II<sup>e</sup> s. de notre ère.

L'extension de cette demeure est difficile à évaluer ; était-elle limitée au sud de la cour par un mur de clôture, ou faut-il plutôt imaginer qu'un bâtiment méridional complétait cet ensemble ?

◆ *La domus 3*

Sise au nord des *domus 1* et *2*, la *domus 3*, dont l'édification remonte à la fin du I<sup>er</sup> s. de n. è., est actuellement dégagée sur 425 m<sup>2</sup>. Nous en connaissons les limites sud et est, en revanche

nous ignorons quelle en était l'extension au nord et à l'ouest. Deux états d'occupation marquent l'existence de cette demeure qui sera désaffectée au début du IIIe s.

Les bâtiments s'ordonnent au nord et à l'est du jardin 8. La fouille a montré que l'aile nord, bordée par la galerie 7, appartenait à la partie résidentielle de l'habitat, tandis que l'aile orientale occupait la zone destinée aux communs. Si l'on excepte les pièces 2 et 4, dotées respectivement d'un sol en béton présentant un *emblema* de mosaïque et d'un simple béton, l'ensemble résidentiel montre des salles pavées de mosaïques (couloir 1, P3, P6). Entièrement ouverte sur le jardin, la pièce 3 apparaît comme la pièce de réception.

L'aile orientale est composée d'au moins cinq pièces toutes imparfaitement reconnues. Les pièces 10 (cuisine), 11, 12 et 14 sont simplement nanties d'un sol en terre. La pièce 13, quant à elle, a vu son sol et ses murs revêtus d'un béton de tuileau de type hydraulique ; nous sommes visible-ment là dans une salle réservée aux bains qui sera abolie dans le courant du IIe s. pour laisser la place à un hypocauste.

#### ◆ Le bâtiment 4

Au nord-est du terrain de fouille, les niveaux d'occupation avaient totalement disparu, seul le tracé de quelques murs conservés en fondation ou spoliés a pu être déterminé ; il est par conséquent difficile d'en interpréter le plan.

Au sud de cet ensemble, un espace d'une largeur de 3,70 m, limité à l'est et à l'ouest par deux murs totalement spoliés, a livré trois niveaux d'occupation du début du Ier s. de n. è. On pourrait l'interpréter comme un passage permettant l'accès à la maison depuis le sud.

Un égout d'une largeur de 0,90 m, de direction et de pente est-ouest, puis probablement sud-nord, longe les limites des bâtiments. Il indique peut-être dans la dernière partie de son tracé l'emplacement d'une rue ou d'une ruelle. Dans toute cette partie du chantier, le mauvais état de conservation des vestiges ne permet pas une interprétation et une restitution fiables des découvertes.

#### Conclusion

Si nous ne restituons pas le plan complet des demeures, la fouille apporte des données intéressantes concernant l'urbanisation progressive de ce quartier situé immédiatement au sud du tracé supposé du *decumanus*. Nous sommes ici à l'intérieur d'un îlot d'habitation bien structuré, les *domus* 1, 3 et 4 respectent, sauf exception minime, les orientations des murs adoptées à l'époque augustéenne.

La destruction de ces maisons se place vers la fin du IIe s. ou dans le courant du IIIe s., dès lors le terrain est laissé libre de construction. Au XVIe s., un large fossé de défense le traverse du nord au sud, et il faudra attendre la construction du couvent des Chartreux au XVIIe s., pour que le terrain soit à nouveau bâti.

AIX-EN-PROVENCE, La Chevalière  
Villa gallo-romaine

9720  
9221

Sauvetage urgent  
Mme Maria CAVAILLES

Un projet de jonction routière entre la RN 7 et les RN 296 et 216, pour l'emplacement d'un échangeur, a entraîné une opération de sauvetage en deux secteurs.

Les parcelles septentrionales, se trouvant situées dans le périmètre de l'oppidum d'Entremont, étaient susceptibles de contenir des vestiges antiques. Les sondages réalisés n'ont livré aucun matériel archéologique.

Les parcelles méridionales se situent à l'endroit signalé en 1951 par M. Robert Ambard comme contenant des vestiges d'une *villa* gallo-romaine. Les sondages ont montré que le site a été arasé, partiellement détruit à plusieurs reprises. Les restes mis au jour (murs, structures en béton de tuileau) montrent que nous nous trouvons dans la *pars rustica* de la *villa*. La stratigraphie offre une seule séquence d'occupation. Le mobilier céramique, très peu abondant, provenant des remblais, nous donne une fourchette chronologique du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

**AIX-EN-PROVENCE, Entremont**  
Oppidum

2583

Fouille programmée pluri-annuelle  
M. Patrice ARCELIN, M. Gaëtan CONGES, Mme Martine WILLAUME

La campagne de 1988 a permis de compléter nos connaissances sur la topographie du site, principalement dans la ville haute (habitat 1) et sur les phases successives de l'occupation, principalement dans la ville basse (habitat 2) (fig. 11).

#### ◆ *Ville haute (habitat 1)*

Un nouveau secteur a été dégagé sur la partie haute du site, au sud de celui qui est exploré depuis plusieurs années. La façade sud de l'îlot 32 a été localisée, puis, au-delà de la rue 25, un autre îlot a été reconnu (35) dont les murs sont mal conservés. A l'est, les façades occidentales des îlots 14 et 36 ont été atteintes ; l'ensemble de ces dégagements confirme la régularité du plan de la ville haute, et ce qui est connu de la structure interne de ces nouveaux îlots semble laisser à l'îlot 29 son caractère exceptionnel.

La partie occidentale des îlots nouvellement dégagés est détruite, la base des murs ayant été atteinte par l'érosion et les labours. Il n'y a donc pas d'espoir de comprendre le système défensif de ce secteur, sauf si des aménagements antiques se trouvent recouverts par les terrasses modernes. Un sondage mené plus au sud (secteur 34), là où le rempart occidental de la ville haute est interrompu, a seulement permis de dégager les bancs de roche nue sur l'un desquels il a été bâti ; aucune couche archéologique en place n'a été retrouvée là, ni *intra-*, ni *extra-muros* : les vestiges conservés de ce secteur sont en fait dans l'état où ils étaient à l'époque moderne (XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> s.), lorsqu'ils ont été enfouis sous le remblai de terre et de pierres accumulés derrière une restanque qui forme la bordure actuelle du plateau.

Plusieurs cases ont été explorées dans l'îlot 33. La case 33-1, où des restes humains avaient été trouvés en 1987, n'a livré aucun document permettant de préciser les conditions de leur enfouissement. La case 33-5 a été entièrement fouillée cette année ; il s'agit d'une remise où trois *dolia* étaient disposés contre le mur du fond. Dans la rue 19 enfin, ont été reconnus deux niveaux d'aménagement de la chaussée, d'abord avec des pierres plates comblant un creux central bordé de "trottoirs" de terre, puis avec de gros fragments de *dolia* disposés à plat, occupant un espace central plus large que dans la période précédente mais laissant une bordure de terre le long des murs. On ne peut pour l'instant rapprocher l'existence de ces deux états de la séquence reconnue dans la ville basse ; aucune trace nette de couche de destruction ne sépare ici les deux niveaux.



fig. 11 13 - AIX-EN-PROVENCE, Entremont. Plan photogrammétrique.

### ◆ Ville basse (habitat 2)

Les limites de l'îlot 8 ont été reconnues clairement sur sa façade orientale, qui présente un décrochement (pièce 13). Au-delà vers l'est, semble exister un large espace non bâti, dégagé partiellement, qui pourrait être une large voie ou une place. A l'intérieur de l'îlot 8, deux grandes pièces ont fait l'objet de recherches cette année :

- Dans la pièce 8, sous le dernier sol d'occupation fouillé en 1987, d'autres niveaux témoignent de plusieurs décennies d'occupation des lieux. Le premier correspond à un relèvement du niveau du sol après une réfection du quartier ; le second a montré une division partielle du local en deux espaces par un mur (il est contemporain d'une première destruction militaire du site). Un troisième horizon correspond à un espace au volume total légèrement différent (s'étendant peut-être jusque sous la pièce voisine 10) ; il est divisé lui aussi, par un mur sur solin de pierres sèches, en deux pièces qui ouvrent chacune sur la rue 4 et communiquent séparément avec 6 et 9.

- Dans la pièce 10, le sol correspondant à la seconde et dernière destruction militaire est bien conservé, protégé par une épaisse couche d'effondrement ; cet espace de 26,5 m<sup>2</sup> abritait une huilerie dont la maie de pressage a été trouvée brisée, près du contrepoids à gorge ; des calages de poteau, deux *dolia*, de larges zones de foyer, complètent cet équipement artisanal. Dans un état antérieur, il y a là aussi une subdivision en deux par un mur de briques crues (?) sur solin de pierres.

- Dans les rues 9 et 4, les recherches ont permis de compléter les données recueillies en 1987. Le schéma évolutif suivant peut être proposé :

- construction des îlots d'habitation et installation d'un sol de rue avec pierres et/ou gravillons ;
- reconstruction totale du secteur nord de l'îlot 8, avec nouvel empiérement de la rue, très soigné, complété au carrefour de deux rues par de grandes dalles ; cette phase se termine par une destruction militaire violente (boulets de baliste, fers de catapulte, balles de fronde) ;
- rehaussement des niveaux et installation d'un nouveau sol de la rue avec radier de gros tessons ; cet état se termine aussi par une destruction militaire.

Ces trois étapes sont à placer entre 140 et 100 av. J.-C.

## ARLES, Le cirque

### Cirque romain

Fouille programmée

M. Frédéric RAYNAUD, M. Claude SINTES

Le dégagement systématique du cirque se poursuit (fig. 12). Cette année, les travaux ont permis d'étudier très précisément la stratigraphie du secteur dégagé l'an dernier (2 800 m<sup>2</sup> environ), comportant une série de huit alvéoles et une séquence complète du cirque depuis la *cavea* jusqu'à la *spina*. La zone a été étendue cette année jusqu'à la *cavea* est dont les remblais de destruction ont été mis en évidence.

- La *spina* a été exhumée sur une longueur de 33 m jusqu'à son niveau d'arasement ; la récupération des matériaux a été très poussée à cet endroit. La présence de la tranchée de fouille effectuée par Jules Formigé en 1912 a permis d'analyser la stratigraphie de cette structure jusqu'au terrain naturel.

- Pour la piste, on a pu observer d'importants apports alluvionnaires qui ont fait l'objet d'une analyse granulométrique. Celle-ci a bien montré qu'il s'agissait d'inondations recouvrant à plusieurs reprises cette partie de l'édifice.

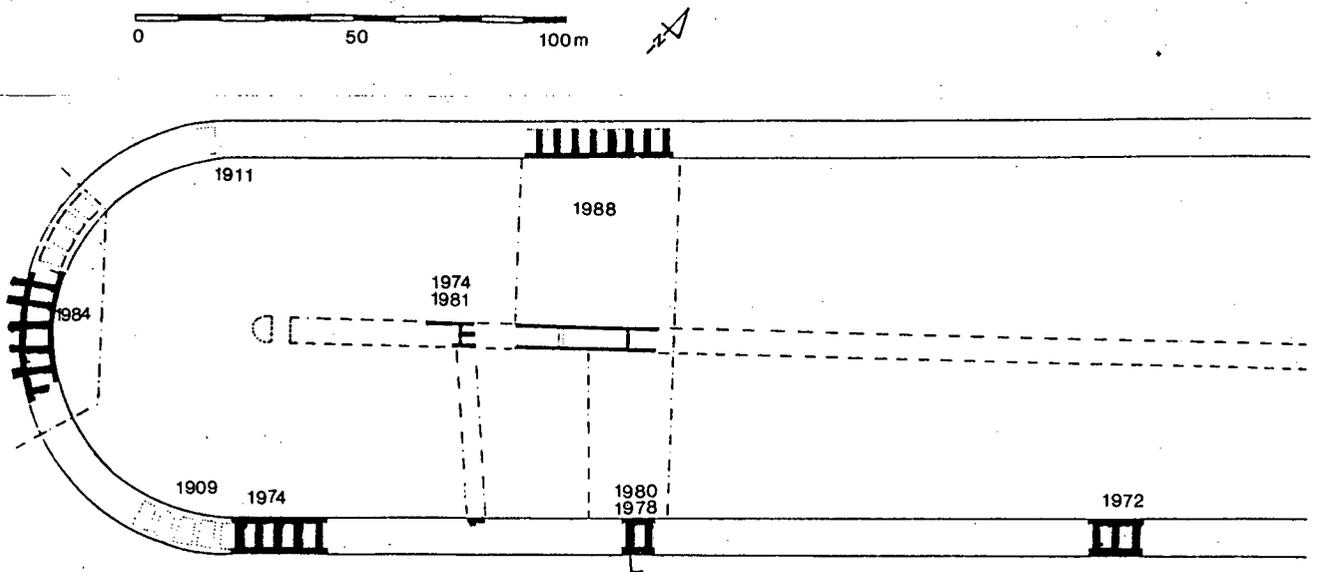


fig. 12 13 - ARLES, Le Cirque. Plan général.

- La fouille des niveaux d'occupation tardifs des alvéoles de la *cavea* est en cours ; contrairement aux fouilles du virage, réalisées en 1985, où chaque habitat semble constituer un tout, on note ici que deux groupes de deux alvéoles occupées de manière évidentes sont séparées par des alvéoles aux niveaux tardifs peu marqués. Ce rythme, bien que trop peu reconnu pour l'instant, peut correspondre soit à une occupation particulière (un groupe familial habitant deux alvéoles et utilisant une troisième comme resserre ou entrepôt), soit à une réalité architecturale peu compréhensible pour l'instant (présence d'escalier toutes les trois alvéoles, par exemple).
- Un sondage pratiqué profondément dans une partie de l'alvéole 14 a permis d'atteindre pour la première fois le pilotis de fondation enfoncé dans le terrain marécageux. Ce pilotis, qui avait déjà été observé au début du siècle sous le mur de façade, au départ de l'hémicycle, est vraisemblablement présent partout sous l'édifice (mur de façade, mur de podium et entretoise). Les pilots en chêne sont taillés en tronc de pyramide à section octogonale avec une extrémité appointée. Une estimation rapide montre qu'on a dû utiliser environ 120 000 pieux pour réaliser la fondation totale du monument ; des prélèvements dendrochronologiques sont prévus en 1989.
- Enfin, la fouille de cette année a pu mettre en évidence une levée de terre haute d'environ 2 m, parallèle au lit du Grand Rhône et qui correspond à un aménagement du cirque antérieurement à la construction de la *cavea* ouest.

## ARLES, Jardin d'Hiver

### *Emporium massaliote et habitat celto-ligure*

Fouille programmée pluri-annuelle  
M. Patrice ARCELIN

La programmation des recherches au Jardin d'Hiver (1) amorcées en 1983 a orienté les fouilles de 1988 sur les secteurs inexplorés du quart sud-est de l'îlot 1 ainsi que sur les voies adjacentes (fig 13, en *gris clair*).

Les investigations s'articulent autour de trois démarches complémentaires : les décapages extensifs (dans l'îlot 1), les sondages d'exploration (cette année les n° 3 à 7) et le repérage des principaux alignements architecturaux (du moins pour la phase 5).

- La poursuite du dégagement superficiel des solins en pierres sèches de la façade est de l'îlot 1 ou de l'angle sud-ouest du n° 4 confirme catégoriquement l'existence d'une rue à cet emplacement. Un sondage (n° 7) a retrouvé les ultimes radiers de circulation. Le tracé du côté nord de l'îlot 2 a dû être revu : plusieurs tronçons des murs en pierres sèches repérés en 1987 appartiennent en fait à la *villa* augustéenne. Ce secteur sera repris en 1989 pour tenter de préciser les emplacements des retours est et ouest de l'îlot.

- Les résultats des sondages et des dégagements dans plusieurs espaces de l'îlot 1 ou dans les rues 1 et 2 ne bouleversent pas le canevas chronologique général défini antérieurement (de la fin du VIème s. au tout début du IIème s. av. J.-C.). Au contraire, les décapages de sols et de structures bâties dans les secteurs n° 4, 9 à 11, 14 à 16, les sondages n° 4 et 5, permettent désormais une perception plus claire de l'organisation architecturale globale des phases 2 (Vème et début du IVème s.) et 4 (IIIème s.). Les grands axes directeurs de l'îlot existent dès la phase 2 (surtout ceux nord-sud, mais avec de légers décalages par rapport au plan de la phase 3). Seulement le découpage de l'espace intérieur est différent.

En somme la reconstruction générale du début de la phase 3 apparaît davantage comme une restructuration de l'espace habité en fonction de nouveaux besoins que comme un bouleversement radical des schémas urbanistiques. Les maigres aménagements de la phase 4 rencontrés de 1983 à 1986 sont beaucoup mieux perçus depuis deux ans par les données architecturales des espaces n° 9 à 11, 15 et 16. Les traces de l'intensité des activités humaines durant le IIIème s. sont désormais évidentes (avec remaniements ou reconstructions ponctuelles). Dans le secteur 16, c'est-à-dire en plein cœur de l'îlot, nous observons aux phases 3 et 4 la présence de lieux ouverts ou semi-ouverts.

- Le sondage stratigraphique n° 4 a été achevé cette année. Il a mis en lumière une très belle succession de niveaux du Vème s. reposant sur un radier égalisateur des lames rocheuses du substrat calcaire.

- Dans la rue 2, plusieurs radiers de circulation sont apparemment postérieurs à la destruction générale du quartier (voies de sortie d'*Arélaté* dans le courant du IIème s. ?).

Pour l'ultime campagne de recherches en 1989, l'exploration essentielle portera sur le secteur sud-est de l'îlot 1, l'achèvement des sondages n° 3 et 6 et la reconnaissance de l'urbanisme de la phase 2 par l'intermédiaire de plusieurs petits sondages localisés (fig. 13, en *hachuré*).

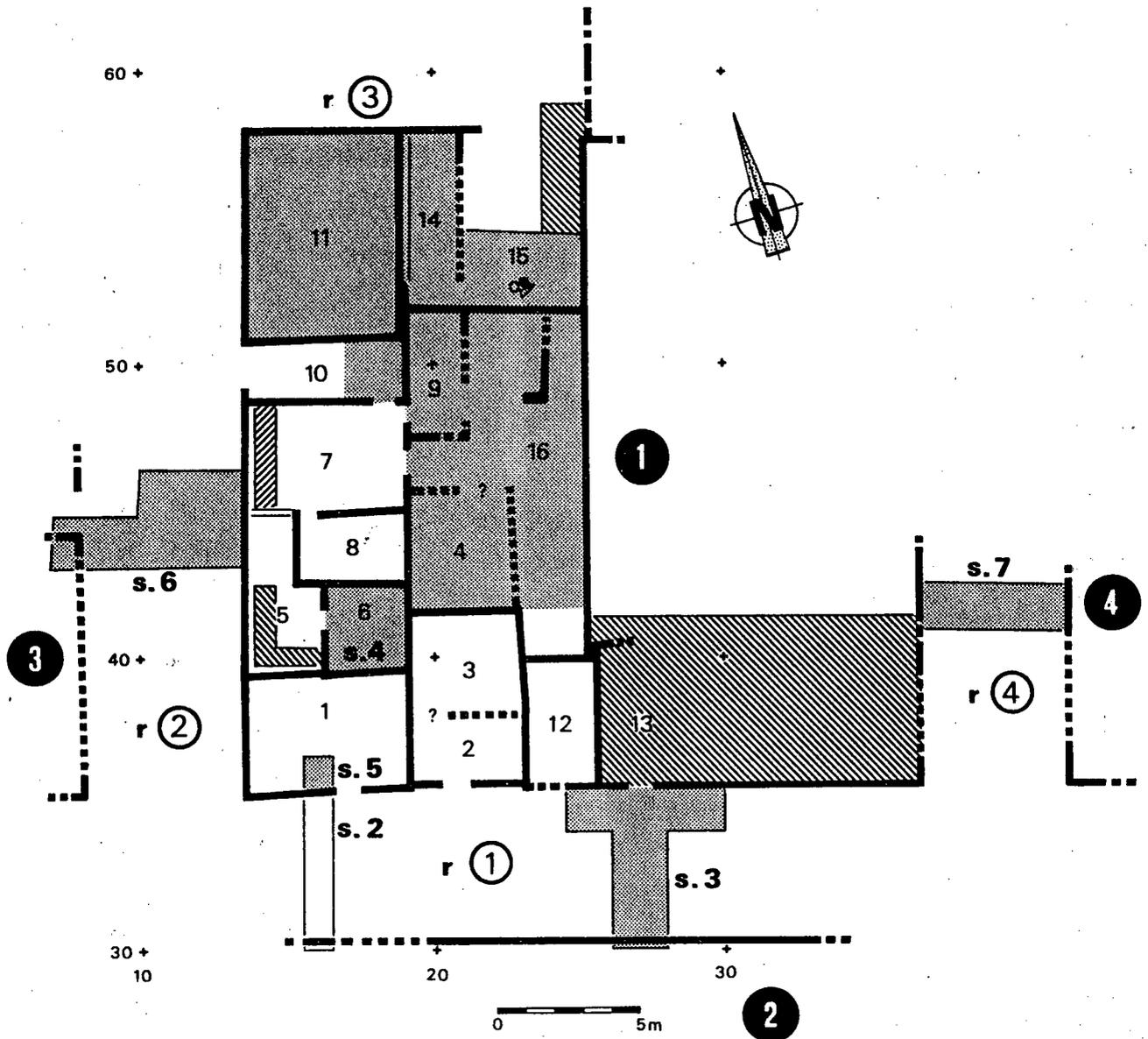


fig. 13 13 - ARLES, Jardin d'Hiver. Plan général synthétique des principales structures bâties durant la phase 4 (IIIe s. av. J.-C.). Indication des numéros d'îlots (cercles fond noir), de rues (cercles fond réservé), de sondages (s), de pièces et d'espaces. Le tramé gris clair indique les secteurs fouillés en 1988 ; le hachuré, les extensions prévues en 1989.

## ARLES, Les Prêcheurs

Mur à bossage pré-augustéen (?), murs romains augustéens  
Dépotoir médiéval

Sondage

M. Claude SINTES

Les Musées d'Arles ont réalisé deux sondages dans la nef de l'église des Prêcheurs (rue du Docteur Fanton) (fig. 14) ; ces recherches sont effectuées en liaison avec la réhabilitation et la restauration du bâtiment, restauration entreprise par la Conservation Régionale des Monuments Historiques. L'emplacement des sondages a donc été choisi aussi en fonction des questions posées par M. l'Architecte en Chef : niveau de référence du dallage d'origine, emmarchement à l'entrée du chœur ? présence ou non de caveaux dans la nef ?...

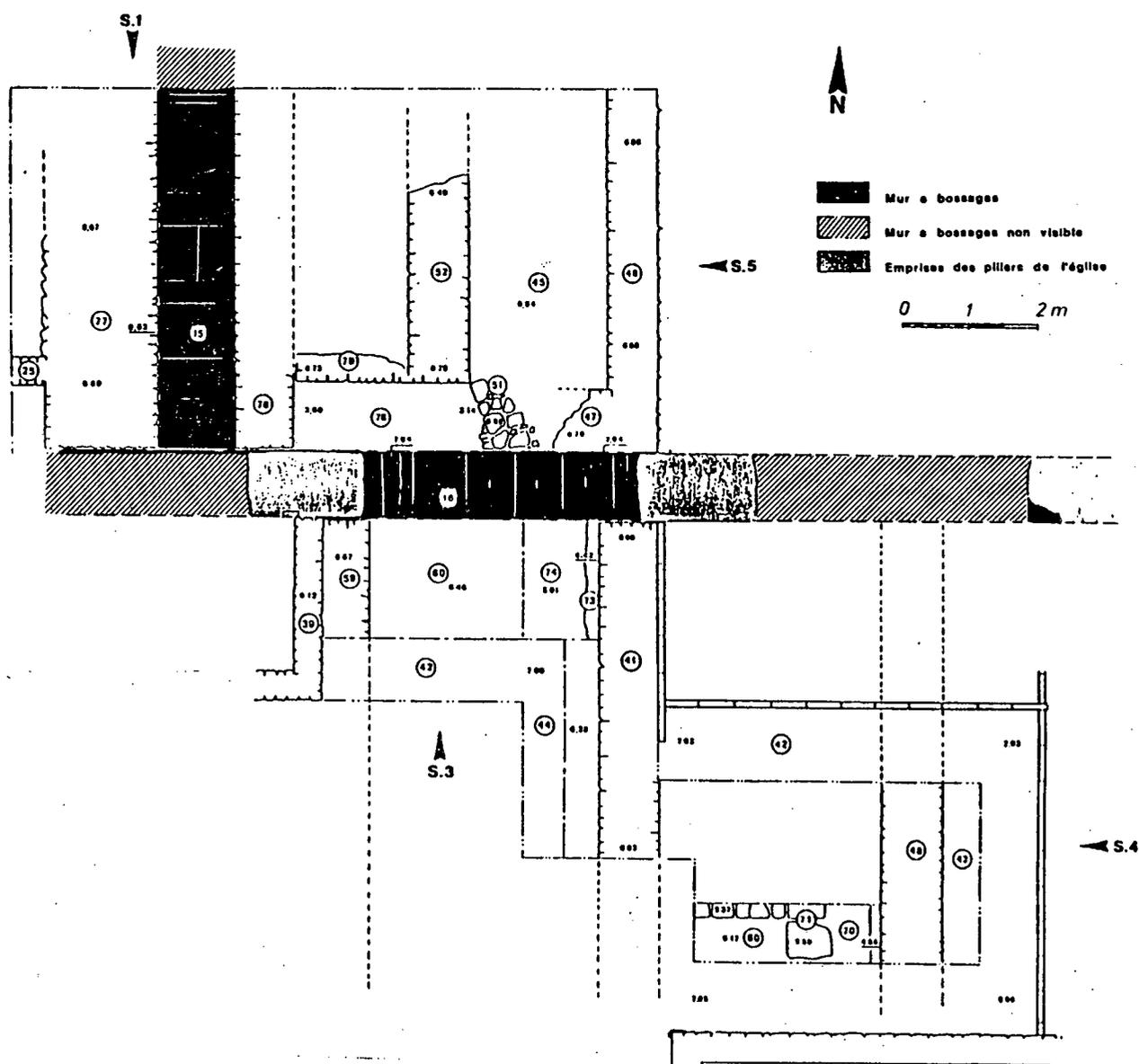


fig. 14 13 - ARLES, Les Prêcheurs. Plan schématique des fouilles.

● Cette année, notre travail s'est borné (dans les sondages) à un dégagement des remblais contemporains qui couvraient le sol de l'église : terre résiduelle du XIXe s. et surtout mâchefer provenant d'une forge installée dans l'édifice pendant la première moitié du XXe s.

Par endroits, le *sol d'origine* de l'église a pu être atteint, donnant ainsi la hauteur de référence que souhaitait M. l'Architecte en Chef. Le sol est constitué de grosses dalles de calcaire fort abîmées, comportant des opercules de pierre qui bouchaient les caveaux. Certains de ces opercules portent des monogrammes familiaux.

Ailleurs, les caveaux ont été détruits, après la Révolution semble-t-il, et les remblais ont comblé toutes les dépressions du sol. Le matériel recueilli permet de dire que ces tombes ont été construites au XVIIe s. et utilisées jusqu'à la fin du XVIIIe s.

● Les *niveaux antiques* sont présents juste au-dessous des couches de remblais modernes : un dégagement de surface a permis de voir une série de murs parallèles (41, 48, 59) d'une épaisseur de 1,05 m. L'appareil (petits moellons smillés régulièrement assisés) donne à croire que ces constructions sont d'époque augustéenne.

La similitude de construction et l'espacement régulier (3,90 m entre 59 et 41, et 3,80 m entre 41 et 48) peut faire penser à une structure modulaire (entrepôt, par exemple), mais, bien évidemment, il faudra attendre une extension de la fouille vers le sud pour pouvoir répondre à cette question.

● Au nord du sondage, les trois murs décrits viennent s'appuyer sur une *construction* courant d'est en ouest. Ce nouveau mur est constitué de gros blocs de calcaire montés en boutisse, à joints vifs, avec un bossage important (15 cm de moyenne) sur les deux faces. Sa largeur est de 1,20 m et sa hauteur conservée est, par endroits, de plus de 5 m. Les piliers de l'église (ceux du bas-côté nord) se sont appuyés sur cet ouvrage, permettant ainsi sa conservation.

Actuellement, il est impossible de proposer une datation pour cette construction : la chronologie relative permet simplement d'affirmer que le mur 16 est antérieur aux murs 41, 48, 59 datés (sur des critères architecturaux seulement) de la période augustéenne.

La fonction de ce mur est, elle aussi, obscure pour l'instant : le fait que les bossages soient visibles de part et d'autre conduit bien évidemment à penser que nous sommes en présence d'une fortification.

Vers l'ouest du sondage, un mur (15) vient s'accrocher perpendiculairement au mur 16 : sa largeur (1,35 m) et sa technique (bossages, pierres calcaires dont la plupart sont montées en boutisses) montrent qu'il est contemporain du mur 16.

● Entre les murs 15 et 16, une *fosse à dépotoir* a été installée au Moyen Age. Utilisant les murs antiques, les maçons ont construit un petit mur (51) permettant de délimiter un espace fermé. Cette fosse était extrêmement riche en mobilier céramique, en verre et en faune. L'étude du matériel permet de dire qu'elle a été utilisée dans la seconde moitié du XIVe s.

## ARLES, Crypte de l'église Saint-Honorat des Alyscamps Crypte médiévale, nécropole du Bas Empire

Sauvetage programmé

M. Claude SINTES, Mme Muriel VECCHIONE

Le projet de réouverture de l'église Saint-Honorat-des-Alyscamps a nécessité une étude de la crypte avant restauration.

### ◆ Repères historiques

Même si, dès le Ve s., les textes mentionnent l'église des Alyscamps sous le vocable de Saint-Genest puis sous celui d'Honorat à partir du XIe s., l'édifice actuel est construit dans le courant du XIIe s. par les moines de Saint-Victor dont elle dépend de 1040 jusqu'au milieu du XVe s., où elle passe par échange au couvent de religieuses Saint-Honorat de Tarascon, avant d'échoir au début du XVIIe s. au couvent des Minimes d'Arles qui s'y établit.

### ◆ Eléments descriptifs

Située sous le chœur surélevé de l'église Saint-Honorat, la crypte a la forme d'une petite pièce carrée (25 m<sup>2</sup>) à laquelle on accède à partir de la croisée du transept par onze marches de pierres taillées. Le mur oriental de la crypte (fig. 15 : 8, 12), en arc de cercle à peine cintré, a conservé les traces de très nombreux remaniements. La crypte est voûtée d'un plein-cintre retombant au nord et au sud sur un bandeau mouluré, à l'exception de l'extrémité occidentale dont la partie centrale est couverte d'une voûte en quart-de-rond perpendiculaire à la voûte principale, et les extrémités, de dalles de pierres plates, à mettre en relation avec les traces de deux ouvertures latérales bouchées. Au sud-est, se trouve une porte surmontée d'un arc en "cintre biais" ; obturée dès l'origine, nous l'assimilons plutôt à une large niche à fond plat.

L'appareil des murs gouttereaux nord et sud, ainsi que la partie inférieure du mur ouest, est en pierres taillées de calcaire tendre, à joints très fins et taille décorative en arête de poisson ou piquetage. La partie supérieure du mur ouest, la voûte et la zone médiane du mur oriental sont en pierres taillées, à grain fin et parement parfaitement lisse, tout comme le portail occidental de l'église élevé au XVIIe s. par les Pères Minimes.

A la base du mur oriental, dissimulé par un enduit moderne, sont apparus les vestiges d'un mur légèrement concave en moellons smillés, aux joints épais liés à la terre (8). A la cote 4,09 m (N.G.F.) il marque un léger retrait et supporte l'appareil de pierres lisses de la partie médiane du mur est de la crypte (12). Après enlèvement du bouchage, on retrouve ce mur derrière la niche sud, surmonté d'un moyen appareil de pierre froide, en léger retrait, mal assisé, à joints très largement beurrés et marqués au fer, dont il est la fondation. Arasé à la cote 5,26 m (N.G.F.), il supporte en partie le soubassement de l'abside surélevée de l'église.

### ◆ Résultats de l'étude monumentale et de la fouille

#### • La crypte des Pères Minimes

L'observation des murs montre qu'à l'exception d'une réfection complète de la voûte au début du XVIIe s., les travaux ont surtout porté sur des aménagements successifs de l'entrée de la crypte rendus nécessaires par la surélévation du sol de la nef :

- Dans un premier temps, construction d'escaliers qui, à partir de l'extrémité orientale des bas-côtés, permettent d'emprunter un petit couloir souterrain perpendiculaire à l'axe de l'église, aboutissant aux portes latérales mentionnées plus haut. Il s'agit d'un état transitoire où l'on utilise en l'adaptant l'organisation médiévale de circulation dans la crypte (cf. infra).
- Dans le courant du XVIIe s., les ouvertures latérales sont bouchées au profit d'une ouverture frontale favorisant un accès direct de la nef à la crypte (20). Encadrant les marches, on édifie le mur 5, orienté nord/sud, dans le but de dissimuler les éléments médiévaux (7) sans les détruire.
- Dans les premières années du XVIIIe s., on remblaie (14) l'espace compris entre le mur 5 et le mur occidental de la crypte et on construit un énorme palier (13) limité par une rampe.

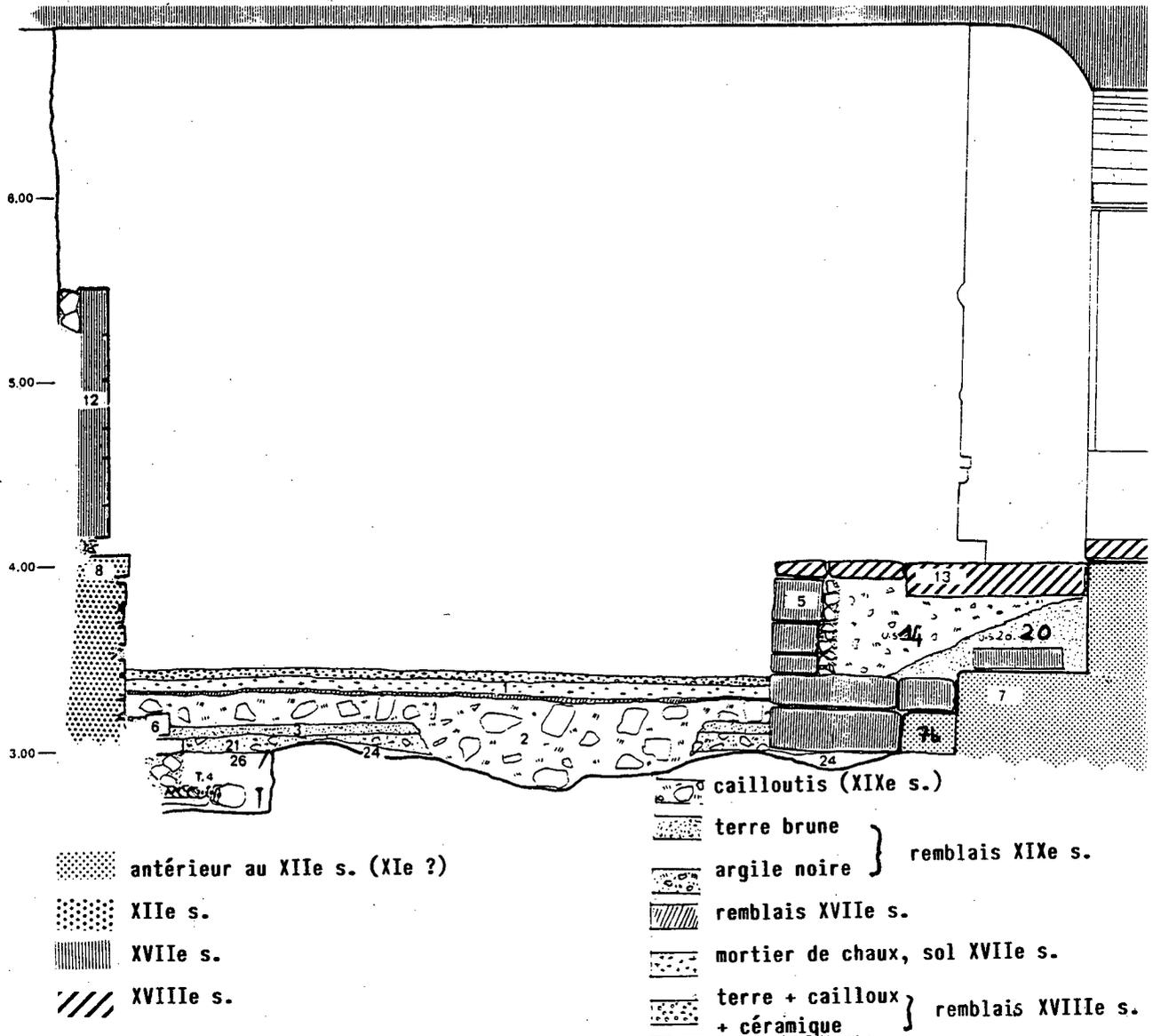


fig. 15 13 - ARLES, Saint-Honorat. Coupe de la crypte.

• *La crypte romane*

Le démontage des structures modernes a permis la mise au jour de l'organisation médiévale de la crypte. Au cours de la fouille sont apparus, à l'ouest, deux massifs maçonnés, parfaitement liés aux murs gouttereaux de la crypte. Ils forment un petit palier central (7) distribuant vers le nord et vers le sud une série de sept marches, dont il ne reste que l'arrachement, et qui desservait à angle droit les deux portes latérales du mur occidental. Avant la surélévation du sol de l'église par les Minimes, ces portes donnaient directement au niveau du sol de la nef romane, selon le système de certaines églises italiennes du XIIe s. (San-Miniato à Florence, Santa-Maria-della-Pieve à Arezzo) et d'églises provençales (dont Saint-Trophime dans son premier état). Elle était couverte d'une voûte en plein-cintre. En outre, des encoches ménagées de part et d'autre du palier et qui semblent prévues pour recevoir des plaques de "chancel", montrent que les fidèles ne pénétraient pas au cœur même de la crypte.

Bien que les couches d'occupation médiévales aient été détruites lors des réaménagements modernes, le niveau du sol du XII<sup>e</sup> s. est connu grâce à une dalle conservée à la base du palier (7b), ainsi que des lambeaux de sol conservés dans les angles nord-ouest et sud-ouest et matérialisé par un mortier ayant livré le seul mobilier médiéval en place (quelques tessons de céramique commune grise, une épingle de bronze et une perle de verre). Il se situait à la cote 3,08 m (N.G.F.) et était probablement formé d'épaisses dalles de pierre.

• *Les traces d'une occupation "pré-romane"*

Les vestiges de murs situés à la base du mur oriental appartiennent à un édifice circulaire ou possédant un hémicycle de 3,21 m de rayon, antérieur à l'église du XII<sup>e</sup> s. (puisqu'il en soutient partiellement l'abside) et dont le sol se trouvait à 4,09 m ; partant la construction de la crypte a détruit les niveaux d'occupation liés à ce mur. En outre, celui-ci s'appuie sur la tombe 4, datée, au plus tard du IV<sup>e</sup> s., ce qui nous laisse une fourchette chronologique plus que large. Toutefois, la facture de cet appareil (à petits modules mal assisés mais dont les joints sont encore marqués au fer) tendrait à le situer plutôt entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> s. (ce qu'il conviendrait de vérifier le plus rapidement possible).

• *La nécropole du Bas-Empire*

Immédiatement au-dessous du niveau du sol médiéval se trouve le substrat rocheux. Par endroit celui-ci a été creusé pour accueillir une série d'inhumations en cercueil alignées et orientées. Elles sont au nombre de six ; trois d'entre elles contenaient une offrande sous la forme d'une petite amphorisque de type 9 (typologie C.A.T.H.M.A.) située au pied du squelette, probablement hors de la caisse. Ce type d'amphorisque avait déjà été trouvé en Arles dans la nécropole du Jardin d'Hiver, datée de la fin du III<sup>e</sup> ou de la première moitié du IV<sup>e</sup> s.

## ARLES, rue du Sauvage

Vestige monumental (augustéen ?), succession de caniveaux (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.)

Sauvetage urgent

M. Jean-Maurice ROUQUETTE, M. Claude SINTES

Au début du mois de Mai 1988, des travaux de réhabilitation permettaient de découvrir des vestiges antiques dans la cave d'un immeuble de la rue du Sauvage (fig. 16).

○ Les *remblais modernes* (1, 2) ont été datés entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> s. Immédiatement au-dessous, un dallage (3), constitué de blocs grossièrement assemblés, est apparu. Les dalles, très usées, étaient recouvertes d'une couche d'utilisation comportant un matériel des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s.

○ Immédiatement sous le dallage, un gros *massif* a été mis au jour (5). Il est constitué de pierres calcaires monumentales, remarquablement appareillées et avec des traces de trous de levage. Ce massif comporte une haute plinthe d'environ 50 cm, supportant un socle mouluré ; l'état de fraîcheur des pierres de la surface portant les traces de cramponnage, et le bûchage des faces apparentes montrent que cet élément avait au moins une assise de plus.

Au-début de la fouille, nous pensions que ce fragment architectural était un piédroit, ou une base de portique, appuyé sur un monument de grande ampleur. Pourtant, la découverte d'élé-

ments, notamment en remploi, dans un caniveau proche et sur lequel on reviendra, a montré qu'il s'agissait d'un socle presque carré (2,94 x 2,96 m) avec un talon mouluré sur les quatre faces. Bien que la partie nord de ce massif n'ait pas été vue, on se trouve vraisemblablement en présence, non plus d'un pilastre appuyé contre un monument, mais bien d'un élément isolé : socle de statue ou base d'autel par exemple.

Le massif 5 était posé sur un radier (17) constitué d'un cailloutis tassé mélangé à du braisier ; aucune trace du dallage qui a dû entourer ce socle n'a été encore découverte.

○ Vers le nord de cet élément, les blocs de la plinthe ont été taillés en gouttière afin de permettre un écoulement d'eau (18). Cette particularité montre que l'emplacement du socle était déterminé très précisément pour des raisons que nous ignorons encore : symétrie, alignement avec d'autres éléments, etc. Le caniveau 18 lui-même reprend l'orientation d'un caniveau 21 préexistant. Un regard ou des avaloirs (20) ont même été aménagés afin de bénéficier de la présence de l'égout 21.

Lorsque le massif 5 a été abandonné, sa partie nord a été détruite, toujours pour ménager le passage à un troisième caniveau (22) constitué par un muret de blocage (8) et par les blocs pris au massif (19).

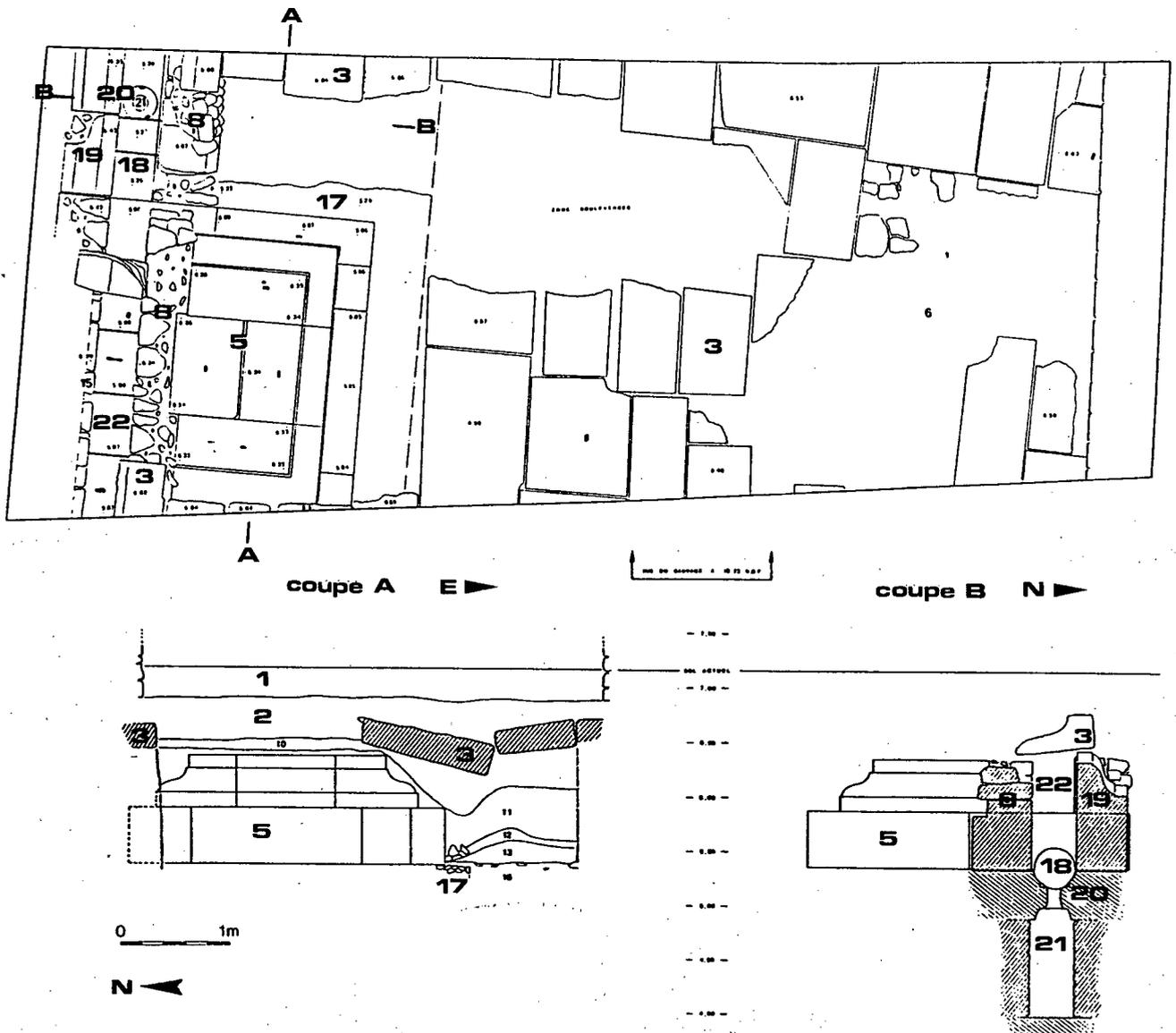


fig. 16 13 - ARLES, Rue Sauvage. Plan et coupes.

Ce sont quatre *caniveaux* en tout qui se sont superposés très exactement au même endroit, parfois sans aucune communication de l'un à l'autre (caniveau 21, avaloir 20, caniveau 18 pris dans le massif 5, caniveau 22 construit grâce à la destruction de 5, caniveau 3 lié au dallage).

○ Il est actuellement impossible de donner une *datation* à tous ces éléments, en raison du manque de mobilier. Tout au plus, peut-on dire que l'observation du dessin de la moulure du socle donne à croire que le massif 5 a été construit au cours de la période augustéenne, ou peut-être même césarienne.

Le caniveau 18 appartient de toute évidence à la même période et le caniveau 21 semble antérieur. Le caniveau 22 est à situer entre la construction du socle et l'apparition du dallage vers la fin du IV<sup>e</sup> ou le V<sup>e</sup> s. Les écoulements sont redécouverts lorsque la rigole de la zone bouleversée du dallage est installée, car le mur 8 du caniveau 22 est fortement ébréché (comme si on avait voulu amener l'eau de la rigole dans l'ancienne canalisation 21).

Ce travail a été effectué au IV<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> s., comme le montre la présence d'une lampe paléo-chrétienne de type 4C coincée entre le mur et la terre de remplissage de cette rigole.

## ARLES, place Suarès Habitat - Époque constantinienne

Sauvetage

M. Claude SINTES, Mme Muriel VECCHIONE

Le projet d'aménagement d'un parking semi-souterrain sur la place Suarès a donné lieu à une fouille de sauvetage qui, outre un élément supplémentaire de rempart du Moyen Âge, a permis la mise au jour d'une structure d'habitation antique.

- Après enlèvement d'un remblai de surface correspondant à une ou plusieurs habitations, datant probablement du XVII<sup>e</sup> s. et occupées jusqu'au XX<sup>e</sup> s., est apparue à 50 cm sous le goudron une structure en hémicycle légèrement outrepassé d'une largeur de 3,20 m. Orientée au nord, elle est formée d'un petit appareil très régulièrement assisé, large de 95 cm, présentant une alternance de sept ou huit rangées de moellons taillés et de deux assises de briques séparées par un lit de mortier. Cet appareil, à joints épais (3 cm), est lié à la chaux et au sable avec inclusions d'éclats de brique et de petits galets.

L'intérieur et le sol de l'abside sont formés d'un béton de tuileau piqueté (et l'on ne remarque pas de traces d'hypocauste). À l'ouest, elle est adossée d'une minuscule absidiole dont le sol est en béton de tuileau et dont les parois portent les traces d'un placage de marbre. À l'est, le mur en retour est percé par un caniveau qu'on voit à sa sortie dallé et voûté. Ce caniveau est contemporain de l'abside et son dégagement a montré qu'il avait été utilisé depuis l'Antiquité jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s. L'ensemble date de la fin du IV<sup>e</sup> s.

- Le dégagement d'un puits percé à la fin de l'Antiquité a laissé voir un mur d'époque augustéenne ou flavienne.

- En avant de la petite absidiole, une couche de destruction, située à un niveau plus bas, a livré un matériel du III<sup>e</sup> s.

Cet édifice, dont on ne peut pas déterminer la fonction exacte, faute d'avoir pu le fouiller en totalité, est cependant à mettre en relation d'une part avec les thermes constantiniens situés non loin de là, et d'autre part avec un ensemble de larges colonnes de granit trouvées dans une rue adjacente à la place Suarès.

## ARLES, rue Gaston Tessier Voie et habitat - Epoque flavienne

Sauvetage urgent  
M. Jean PITON

Suite à un projet de construction d'une villa avec sous-sol, une fouille d'urgence a été effectuée sur le terrain Bourier, rue Gaston Tessier, quartier de Trinquetaille. Celle-ci a permis d'observer une grande voie dallée, bordée d'habitations (fig. 17).

### *Description des vestiges*

Orientée nord/sud et d'une largeur de 5,40 m cette voie est constituée de grandes dalles de pierre grise, très friable, du même type que celles trouvées sur les sites de l'Esplanade (1) et de Van Gogh (2). D'une épaisseur variant de 25 à 40 cm, les pierres recouvrent un égout axial de construction très soignée. La voie était bordée par deux trottoirs, dont seules subsistent encore quelques dalles du côté est, venant se plaquer directement contre le mur d'un habitat construit en petits moellons jointés au fer.

### *Conclusion*

La voie fut construite vers la fin de la période flavienne, certainement sur un emplacement primitif pouvant dater de la fondation de la cité. Elle fut utilisée pendant tout le II<sup>e</sup> s. et c'est au début du deuxième quart du III<sup>e</sup> s. que l'égout fut démonté et abandonné pour être remplacé par une voie en terre battue reprenant l'arasement du trottoir.

La cité devait connaître de gros problèmes d'évacuation d'eau, car les égouts sont abandonnés aussi sur les sites de l'Esplanade (3) et du cimetière de Trinquetaille (4). On peut penser que les fortes crues du Rhône devaient refouler les alluvions à l'intérieur des canalisations et les obstruer considérablement.

Les sols de l'habitat sont uniquement en terre battue. Les sondages 1 et 2 nous montrent qu'ils sont contemporains de la voie.

La voie et l'habitat furent abandonnés à la fin du III<sup>e</sup> s., comme la plupart des sites du quartier de Trinquetaille (5).

(1) G. Congès, Du nouveau sur l'Arles antique, *Revue d'Arles*, 1, 1987, p. 33-37.

(2) C. Sintès, Du nouveau sur l'Arles Antique, *Revue d'Arles*, 1, 1987, p. 44-48.

(3) G. Congès, Histoire d'Arles romaine, *Archéologia*, 142, mai 1980, p. 10-23.

(4) M. Euzennat, Informations archéologiques, *Gallia*, XXV, 2, 1967, p. 398-402 ; *Gallia*, XXVII, 2, 1969, p. 419-421.

(5) J. Piton, Etude comparative entre les importations africaines et les productions de la vallée du Rhône, *Actes du congrès d'Orange de la S.F.E.C.A.G.*, 12-15 mai 1988 (à paraître).

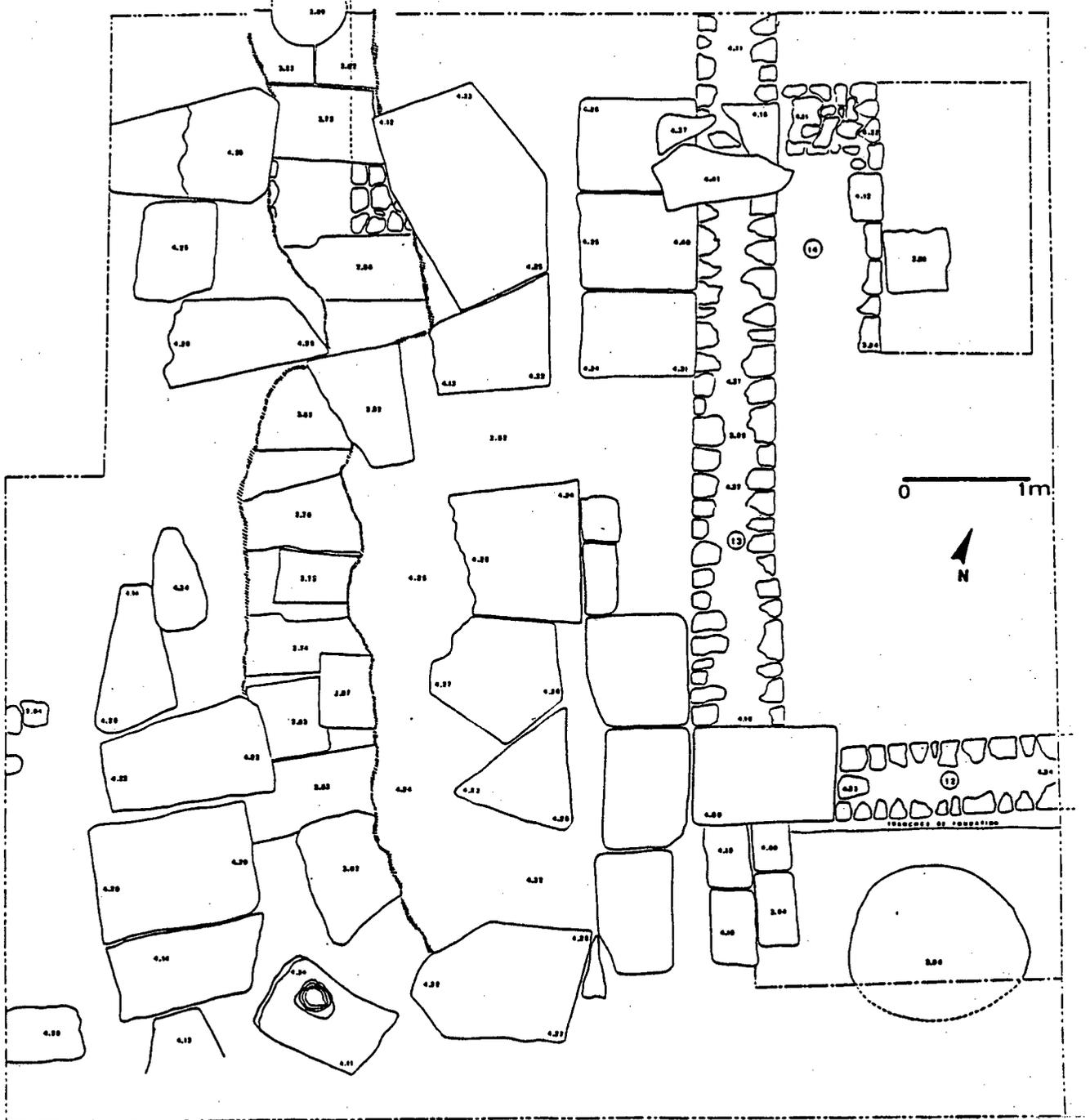


fig. 17 13 - ARLES, Rue Gaston Tessier. Plan des vestiges.

## **BOUC-BEL-AIR, Baou-Roux**

### **Niveaux d'habitat du Bronze final IIIb**

Fouille programmée pluri-annuelle  
M. Philippe BOISSINOT

1988 est la première année d'une campagne de fouille programmée tri-annuelle concernant les niveaux d'habitat du Bronze final IIIb.

Pour la première fois dans les niveaux récents de cette période, un sol d'habitat recouvert d'argile a pu être mis en évidence. Il n'a été dégagé que dans sa partie est où il présente une délimitation rectangulaire ; l'exploration se poursuivra plus tard vers l'ouest, permettant ainsi d'évaluer la superficie de l'habitation considérée. La partie supérieure de ce niveau a été perturbée par des travaux agricoles datés du début de l'Age du Fer. Nous avons pu associer à ce sol une plaque-foyer ainsi qu'une fosse remplie de cendres et de charbons de bois.

En ce qui concerne les niveaux les plus anciens, plusieurs trous de poteaux et un épais niveau de cendres ont été dégagés. La fouille des banquettes témoins permettra de replacer ces éléments sur le plan général et là encore d'apporter des informations concernant le plan et les dimensions des habitations.

Les niveaux du Bronze ancien n'ont pas livré de structures cette année.

Nous avons d'autre part poursuivi les explorations dans le secteur centre-ouest du plateau, à proximité de la dépression du Portalet. Nous avons commencé la fouille d'une grande habitation du IIe s. av. J.-C. : un effondrement d'adobes et de pierres a été dégagé.

## **BOUC-BEL-AIR, Le Château**

### **Terrasses modernes, niveaux médiévaux et protohistoriques**

Sauvetage urgent  
M. Jean-Pierre PELLETIER

Des travaux de dégagement dans les "caves" voûtées supportant le jardin d'époque moderne se sont poursuivis au cours du premier semestre 1988 à l'est et sud du château, et il conviendra de les mener à leur terme en fonction des projets de réaménagements du site par la municipalité.

Les hypothèses présentées en 1987 se vérifient :

- L'accès piétonnier médiéval, obstrué par une cuve à vin moderne, a pu être remis en évidence dans sa presque totalité ; il est large de 1 m, haut de 2 m, avec une pente de l'ordre de 20 % ; son extrémité nord, sans doute coupée par les élévations actuelles, reste à préciser.

- A l'est, avec la limite nord des "caves", au tracé oblique par rapport aux axes du château, il faut sans doute voir l'enceinte médiévale, peut-être d'une basse-cour, entre les premières fortifications et l'église. De nouvelles couches contenant du matériel céramique médiéval (commune grise des XIe-XIIe s.) et protohistorique, apparues dans la cave centrale, ont été recouvertes et protégées en attendant leur fouille ultérieure.

Parallèlement, Henri Amouric poursuit le dépouillement et l'étude de plusieurs fonds d'archives (notaires d'Aix et de Bouc, fonds d'Albertas), et apporte de très nombreux renseignements sur les états de l'édifice et son évolution au cours de l'époque moderne. Si l'on est déjà certain qu'il y a eu une campagne de restaurations dans les années 1638-1640, il semble maintenant possible de pouvoir remonter au XVIe et peut-être au XVe s.

## EYGUIERES, Les Barres

### Habitat de plein air - Chalcolithique

Sauvetage programmé  
Mme Hélène BARGE-MAHIEU

Cet habitat de plein air situé au pied de la montagne du Deffends, sur la commune d'Eyguières, a fait l'objet d'une fouille de sauvetage programmé durant les mois de septembre-octobre 1988. Cette action est consécutive à une première opération de sauvetage urgent menée en décembre 1987 et motivée par la menace agricole d'un défonçage et d'une replantation d'arbres fruitiers.

Les fouilles ont été précédées par un décapage à la pelle mécanique sur une superficie totale de 700 m<sup>2</sup> environ. Les couches en place ont été atteintes vers 30 à 40 cm de profondeur sous la surface du sol, mais sérieusement entamées par le soc de la charrue.

- A ce premier niveau, plusieurs structures en fosse ou en cuvette sont apparues, de taille et de forme variables, creusées dans le substrat molassique. La poursuite du décapage des niveaux situés en dessous des sillons a permis de mettre au jour une structure en élévation autour de laquelle sont organisées toutes les autres structures. Il s'agit d'une cabane en pierres sèches de forme subrectangulaire, construite dans une grande fosse creusée dans le substrat. L'espace intérieur de la cabane est organisé en plusieurs locus.

- Le matériel qui a été découvert dans cet habitat se rattache au Chalcolithique régional. Les vestiges les plus intéressants sont un grand vase entier cassé sur place à l'intérieur de la cabane, ainsi que la trouvaille de nombreux outils en os. Les formes céramiques sont nombreuses et variées, parfois ornées de cordons, d'incisions. La céramique ornée du décor campaniforme est rare.

La découverte simultanée de *cabanes en pierres en relation avec des fosses* est nouvelle en Provence. Elle est d'un très grand intérêt pour la connaissance de l'habitat chalcolithique régional.

## FOS-SUR-MER

### Prospection

M. Noël COYE, M. Jean-Philippe LAGRUE

Au cours du premier semestre de 1988, un accord passé entre la D.R.A. P.A.C.A., la D.R.A.S.M. et la Municipalité de Fos-sur-Mer a permis la réalisation d'une campagne de prospection menée en collaboration par N. Coye et J.-Ph. Lagrue, dans le but de dresser la carte archéologique de Fos-sur-Mer. Ce travail répondait à un triple objectif : évaluer le potentiel archéologique de la commune en vue d'une exploitation touristique de son patrimoine, constituer un outil efficace pour les aménageurs dans une zone en constante mutation, mieux comprendre, dans la longue durée, les étapes du peuplement du terroir de Fos. Ainsi, chaque fait archéologique a été consigné sur une fiche articulée en deux grands volets, le premier exposant le repérage, les risques de destruction et les perspectives d'intervention, le second constituant l'étude archéologique. Quelque 140 faits archéologiques ont ainsi été recensés. La distribution chronologique des plus significatifs d'entre eux (cf. tableau fig. 18) fait nettement ressortir l'excellente représentation des époques comprises entre le début des temps protohistoriques et le Moyen Age.

Périodes chronologiques	Habitats	Sépultures & nécropoles	Sites	Total
Mésolithique	2			2
Néolithique final	1		1	2
Bronze final	1			1
Age du Fer	1		4	5
Ile-Ier s. av. J.-C.	2	1	9	12
Haut Empire	2	2	9	13
Antiquité tardive	3	3	14	20
Haut Moyen Age	3	3	5	11
Moyen Age	2	3	2	7
Bas Moyen Age	1		3	4
Ep. moderne & contemporaine	2		3	5

fig. 18 13 - FOS-SUR-MER, Répartition chronologique des habitats, sépultures, nécropoles et sites reconnus sur la commune de Fos. Lorsque l'occupation est attestée pour plusieurs périodes, le fait archéologique apparaît dans plusieurs rubriques chronologiques.

○ *L'occupation préhistorique* est, en effet, peu représentée. A Mourre Poussiou, un abri, situé quelques centaines de mètres au sud de celui fouillé par M. Escalon de Fonton, a vraisemblablement été occupé. Sur le plateau du Mazet, le creusement de la tranchée ARCO a mis au jour un abondant matériel céramique de type couronnien auquel viennent se mêler des éléments attribuables à la civilisation de Fontbousse. La deuxième phase d'occupation du site correspond au Bronze final et à la transition Bronze/Fer.

○ Pour le *premier Age du Fer*, le matériel céramique recueilli sur le terroir de Fos témoigne de l'importance du commerce avec les Etrusques, notamment dans la frange orientale du plateau du Mazet et au Plan d'Aren. Ici, il est associé à des substructions dont la nature est encore mal déterminée mais qui posent la question du port de Saint-Blaise. La céramique reflète également la prédominance économique de Marseille. Les différentes concentrations d'amphores massaliètes ont, en général, été interprétées comme des gisements témoignant plus d'une fréquentation que d'une réelle occupation. Les travaux d'aménagement de la tranchée ARCO ont cependant permis

d'exhumer, en un point, un matériel caractéristique : meule dormante à va-et-vient, mortier massaliète en grande partie reconstituable, olpé et tessons d'amphores des VI<sup>e</sup>-Ve s. av. J.-C. L'étude du matériel amphorique conduit à déterminer une occupation de ce site aux IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. et peut-être même jusqu'au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Le deuxième Age du Fer paraît fort mal représenté à Fos. Ce silence de la céramique est d'autant plus intéressant qu'il est à rapprocher du semi-abandon qui touche l'oppidum de Saint-Blaise à cette période.

○ Avec la *conquête romaine*, s'esquisse un nouveau schéma d'occupation. Si plus de la moitié des sites recensés restent localisés sur le plateau du Mazet, on voit apparaître des sites de plaine, près des étangs salés ou sur le littoral. A travers leur occupation qui s'étale jusqu'aux Ve-VII<sup>e</sup> s., on peut juger du rôle structurant des salins sur l'habitat. A Saint-Gervais et au Cavaou, des épandages littoraux corroborent les indices de la documentation pour laisser percevoir une occupation du littoral dès avant la Conquête. A la Roque d'Odor, un faisceau d'indices de divers ordres fait état de structures, d'une nécropole et d'un très abondant matériel céramique d'importation. On ne peut alors que remarquer l'étroit synchronisme entre ce matériel et ce que l'on sait de l'activité des Fosses Mariennes qui passent pour avoir été aménagées à partir de l'étang du Galéjon. C'est également au début de la Conquête que l'on peut placer la mise en service des nombreuses carrières et voies à ornières reconnues sur le terroir de la commune. Il convient de poser la question de la relation entre ces vestiges et Saint-Blaise. Par la suite, au Haut Empire, le dynamisme du port de Fos et la présence d'une agglomération près du littoral, attestés par la documentation et l'archéologie sous-marine, auront des rejaillissements nécessaires sur le peuplement du reste du terroir où neuf sites ont été repérés. A Lavalduc, un abondant matériel évoque un établissement dont l'occupation paraît importante dès les II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

○ L'apport majeur de la Carte Archéologique est sans doute d'avoir complètement renouvelé la vision d'ensemble de l'*Antiquité tardive* et du *Haut Moyen Age*. Si l'activité du port paraît moindre qu'à l'époque précédente, la multitude des sites des IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. implantés dans l'arrière-pays témoigne de la vitalité du peuplement. Disséminés sur la partie orientale du terroir de Fos, autour des différents étangs ou sur le plateau du Mazet, 14 sites viennent se substituer à d'autres antérieurs du Haut Empire. Leur caractère dominant réside dans l'extrême abondance de leur matériel. Il importe de souligner particulièrement le poids céramique de l'amphore africaine et de la commune grise paléochrétienne. Quatre de ces sites, sur les rives des étangs de Lavalduc, d'Engrenier et au Plan d'Aren témoignent plus que jamais du caractère éminemment attractif des étangs salés. De tous ces sites, le plus important est sans conteste l'habitat de Lavalduc où un important matériel des Ve-VII<sup>e</sup> s. est associé à des substructions affleurant en surface. Correspondant à cette vaste zone d'habitat et légèrement au sud-ouest, se trouve la nécropole. Même cas de figure au Mazet où claire D et D.S.P. sont réparties autour d'un mur à fleur de sol. Au cœur du plateau du Mazet, furent découverts les vestiges d'une huilerie, sans doute importante, fonctionnant pendant l'Antiquité tardive. Il convient enfin d'attirer l'attention sur le site de l'Hauture où furent recueillis, en prospection comme en fouille, de nombreux tessons de commune grise, claire D, imitation des D.S.P. et amphore africaine qui témoignent d'un regain d'occupation.

○ C'est à partir du VIII<sup>e</sup> s. que se produit à Fos la véritable rupture accusée par le silence soudain de données archéologiques ou écrites. Le phénomène d'"enchâtellement" intervient à Fos de manière précoce dès 923. Cependant, rien ne subsiste du *castrum* carolingien ; l'édifice sera entièrement reconstruit fin XII<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> s., consécration d'une longue période de prospérité. Il jouera alors un rôle structurant sur le peuplement comme l'illustrent la proximité de la nécropole rupestre pré-romane de l'Hauture, la vaste aire d'ensilage (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.) et, sur le rivage, l'abbaye des seigneurs de Fos, Saint-Gervais, qui a succédé à la nécropole paléochrétienne. En ce qui concerne le reste du terroir, un seul site a été découvert à Mourre Poussiou. A l'autre bout du terroir, à la Roque, une tour de guet contrôlant l'accès à l'étang du Galéjon a été construite participant du mouvement général de militarisation du second âge féodal.

○ Le *Bas Moyen Age* est pour Fos une période de dépression économique et démographique. En aucun cas, la Carte Archéologique n'a pu déceler de sites correspondant à cette période. C'est à peine si quelques fragments de céramique viennent épisodiquement se mêler à des sites largement antérieurs.

○ A l'*époque moderne*, on assiste au déclin de certaines activités (pêche, exploitation des salins) tandis que le terroir demeure intensément exploité en deux zones principales. Les terrasses du Collet de Carbonnière, les abris des Barres de Lavalduc, le mas d'Antessane (XVIIe s.), la glacière d'Engrenier reflètent bien cette importante mainmise sur la nature. Au début du XIXe s., l'implantation de nombreuses industries apporte un véritable coup de fouet à l'économie et à la démographie fosséennes, entraînant en même temps le déclin des activités agro-pastorales. En 1962, la création du Port Autonome de Marseille allait apporter d'irrésistibles mutations de tous ordres, provoquant d'importantes modifications dans le paysage et bousculant les traditions économiques et sociales de la population.

## JOUQUES, Beaume Lyonnaise, Grotte de l'Adaouste Gisement paléolithique (Moustérien et Magdalénien supérieur)

Fouille programmée  
M. Gérard ONORATINI

### ◆ *Le site, historique des recherches*

La cavité karstique de l'Adaouste est située sur la commune de Jouques, en rive gauche de la Durance, à 21 km au sud de Manosque. Elle s'ouvre en direction du sud-ouest à 400 m d'altitude et surplombe le lit actuel de la Durance de 180 m. Il s'agit d'un vaste réseau hydrologique fossile, creusé dans les calcaires portlandiens de l'anticlinal jurassique de Mirabeau.

Connu de longue date, les premières fouilles y furent pratiquées par C. Cotte de 1903 à 1911. Les données publiées en 1924 (C. Cotte, 1924) permettent de reconnaître des vestiges appartenant au Chalcolithique, au Néolithique moyen et au Magdalénien. Malheureusement la notoriété donnée au gisement par cette publication attira les fouilleurs clandestins qui anéantirent presque entièrement le remplissage holocène. Ce n'est qu'en 1951 que des fouilles scientifiques furent entreprises par M. Escalon de Fonton et poursuivies jusqu'en 1953. Ces travaux montrèrent pour la première fois en Basse-Provence la présence, sous les niveaux holocènes, de deux niveaux à industries magdaléniennes (M. Escalon de Fonton, 1952).

Après une nouvelle période d'abandon, nous avons repris des fouilles systématiques dès 1986. Ces travaux réalisés en bordure du locus Escalon nous ont permis de retrouver deux niveaux du Magdalénien supérieur, surmontant un sédiment plus ancien qui vient de nous livrer la première industrie moustérienne du gisement.

### ◆ *Chronologie absolue des deux niveaux magdaléniens*

Nous possédions déjà deux datations pour l'occupation magdalénienne de la grotte de l'Adaouste ; celles-ci avaient été effectuées sur ossements par le Laboratoire de Lyon (G. Delibrias et J. Evin, 1974) :

- 1er niveau Magdalénien C 17 - OS - LY540 - 12760 ± 250 BP - Vol. 15 p. 528
- 2ème niveau Magdalénien C 12 - OS - LY541 - 12280 ± 190 BP - Vol. 15 p. 528

Suite aux fouilles récentes, nous avons pu compléter les datations radio-carbone du gisement ; les analyses ont été effectuées par Raymond Lafont du Laboratoire de Géologie du Quaternaire de Luminy à Marseille. Trois dates ont été obtenues pour les niveaux magdaléniens :

- 1er niveau Magdalénien C 17 - charbon - LGQ 127 - 12981 ± 266 BP
- 1er niveau Magdalénien Ao - charbon - LGQ 125 - 12497 ± 374 BP (polluée rajeunie)
- 2ème niveau Magdalénien C 12 - charbon - LGQ 126 - 12054 ± 375 BP

#### ◆ *La grande faune*

Les couches 12 et 17 du Magdalénien supérieur viennent de fournir à l'Adaouste 78 restes osseux et dentaires qui correspondent aux espèces suivantes :

- *Vulpes vulpes*, le renard (2 restes, 1 individu) ;
- *Lynx spelæa*, le lynx des cavernes (1 reste, 1 individu) ;
- *Equus sp.*, le cheval (6 restes, 2 individus) ;
- *Capreolus capreolus*, le chevreuil (1 reste, 1 individu) ;
- *Capra ibex*, le bouquetin (68 restes, 9 individus).

La couche 12 ne contient qu'un seul reste osseux de cheval, et 17 restes de bouquetin, soit 3 individus dont 1 jeune (D4 inférieure). C'est donc la couche 17 qui a livré la quasi-majorité des vestiges : 60.

#### ◆ *L'industrie du premier niveau magdalénien*

Il ne fait donc plus aucun doute pour nous que cette industrie de l'extrême fin du Dryas ancien, malgré son petit "cachet" gravettien, est typiquement magdalénienne comme le prouvent, d'une part les fossiles lithiques, mais d'autre part l'industrie osseuse.

Il est difficile d'établir des corrélations précises avec les séries du Périgord car en Provence, comme dans les Pyrénées d'ailleurs, l'évolution des industries ne suit pas les mêmes mécanismes. Tout au plus peut-on dire que le niveau de l'Adaouste possède à la fois des caractères du Magdalénien IV, V et VI, sans que l'ordre d'apparition des faciès soit respecté. Aussi préférons-nous désormais adopter la terminologie Magdalénien supérieur sans "étiquette".

La couche 17 est donc une industrie du Magdalénien supérieur ancien sans harpon avec burin de Lacan, Gravette et pointe de Laugerie basse.

#### ◆ *Le deuxième niveau magdalénien*

Après une période d'abandon du site correspondant pour partie ou en totalité à l'interstade de Bölling (ceci était marqué par un important ravinement), le gisement connaît à nouveau une occupation magdalénienne. Ce deuxième niveau magdalénien, malgré le faible pourcentage d'outils recueillis à ce jour, demeure par son débitage et son style technologique en relation directe avec le niveau inférieur.

#### ◆ *Conclusion*

Le gisement de l'Adaouste, d'après les documents recueillis, ne semble pas constituer un habitat permanent, ce qui pourrait expliquer l'absence d'œuvres d'art mobilières et pariétales, mais plutôt une halte saisonnière des chasseurs spécialisés dans la capture des bouquetins en expédition vers les territoires orientaux et septentrionaux. On peut remarquer que cette même voie de pénétration a été utilisée au moins à deux reprises avec huit siècles d'écart, une fois vers la fin du Dryas ancien et une autre fois pendant le Dryas moyen, par des hommes de la même culture et provenant du Sud-Ouest de la France. Il est possible que ce site temporaire ne représente qu'un site relais utilisé par ces chasseurs occidentaux pour pénétrer plus loin encore dans le domaine varois occupé à la même époque par les Bouveriens.

## JOUQUES, Saint-Bachi

### Dolmen, sépulture collective - Chalcolithique/Bronze ancien

Sauvetage programmé  
M. Gérard SAUZADE

Un premier dolmen a été découvert fortuitement par des chasseurs, en octobre 1986, au lieu-dit Saint-Bachi. M. Gaëtan Congès qui vint l'identifier quelque temps après en reconnut un deuxième en contrebas, à 20 m à l'est du premier. Les recherches clandestines qui suivirent la découverte du dolmen I amenèrent à effectuer une fouille de sauvetage qui dura deux ans (1987-88) et s'étala sur trois campagnes.

Etablies à mi-pente, à une quinzaine de mètres au-dessus du thalweg, ces tombes sont situées au milieu d'anciennes planches de culture et ont subi de ce fait d'importants dommages.

● Par leur *architecture*, les deux dolmens des Cudières se rattachent au groupe des dolmens à couloir à chambre allongée de Provence occidentale (fig. 19). Géographiquement, ils font partie du sous-groupe des dolmens du bassin d'Aix-en-Provence.

Le dolmen I a une *cella* de forme rectangulaire de 3,40 m de long sur 1,85 m de largeur maximum, soit une superficie d'environ 6,30 m<sup>2</sup>. Ses côtés sont formés de six grandes dalles verticales très régulières et étroites (0,17 m de largeur en moyenne). La dalle de chevet atteint 2,30 m de long. A leur extrémité ces dalles sont complétées par des murets de pierre sèche. Le sol de la chambre est recouvert d'un dallage assez irrégulier de pierres plates. Au sud-ouest (252°), une entrée, avec dalle de seuil, ménagée entre deux piliers, donne accès à un couloir axial court et étroit, de 1,40 m de long sur 0,50 m de large.

Le couloir était entièrement obstrué par de grandes dalles posées à plat. Ses parois sont formées de longues dalles horizontales superposées. La chambre et son accès étaient à l'origine noyés à l'intérieur d'un tumulus de pierres de 15 m de diamètre maximum, dont il ne reste plus actuellement que les parties est et ouest.

L'épierrement des parties nord et sud du tumulus jusqu'aux parois latérales de la *cella*, effectué pour agrandir la surface cultivable, était visible avant l'intervention. La fouille a montré également que certaines dalles verticales avaient été sectionnées et que des éléments de murets avaient été prélevés, dans le but vraisemblable de servir à l'édification des murs en pierres sèches des terrasses. Dans le secteur sud-est de la chambre, une partie du remplissage a été entraînée à l'extérieur à la suite de la rupture jusqu'à sa base d'un fragment de la dalle latérale sud.

● Lors de la première campagne de fouille, la mauvaise conservation des *restes osseux* avait conduit à ne les relever sur plan qu'à l'aide de symboles. Mieux préservés en profondeur, ils furent relevés par la suite à l'aide d'une couverture photographique.

Un remplissage de terre, d'argile de décalcification et surtout de pierres emballait les ossements et le mobilier. Bien que l'étude anthropologique n'ait pas encore été abordée, le grand nombre d'ossements découverts et surtout la grande quantité de dents isolées, permettent d'avancer le chiffre minimum d'une centaine d'individus inhumés dans cette tombe.

● Le *mobilier archéologique* (fig. 20) exhumé se compose en majorité d'armatures de flèches et d'éléments de parure en test. Les types de mobilier et leur position stratigraphique respective permettent de les rapporter à deux (peut-être trois) périodes distinctes, c'est-à-dire au Chalcolithique ancien et au Chalcolithique récent-Bronze ancien.

Au Chalcolithique récent-Bronze ancien se rattachent deux formes de vases à fond plat (l'une à anse en ruban sur la panse, l'autre avec oreille de préhension), une bague en tôle de bronze

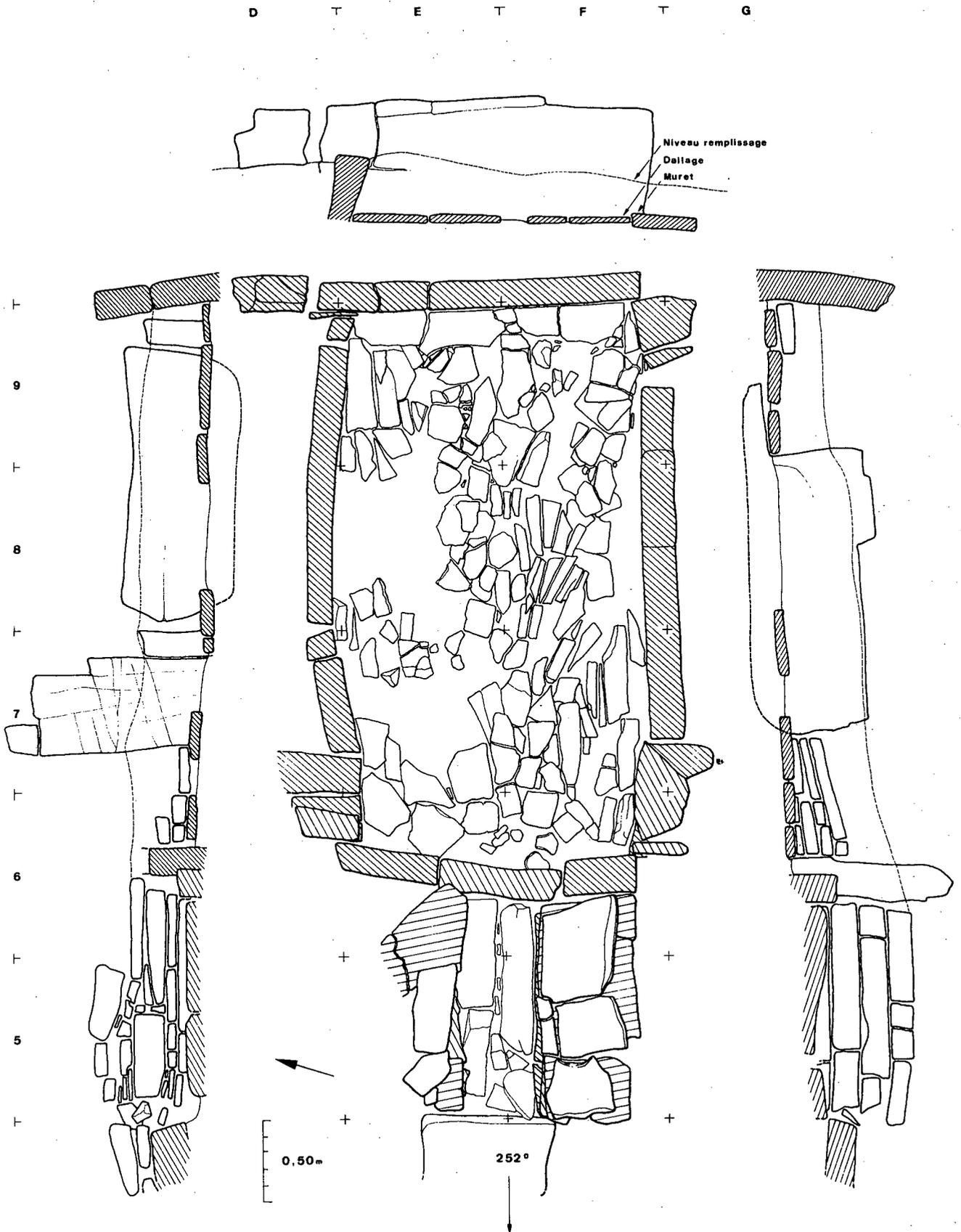


fig. 19 13 - JOUQUES, Dolmen des Cudières. Plan : vues latérale et frontale.

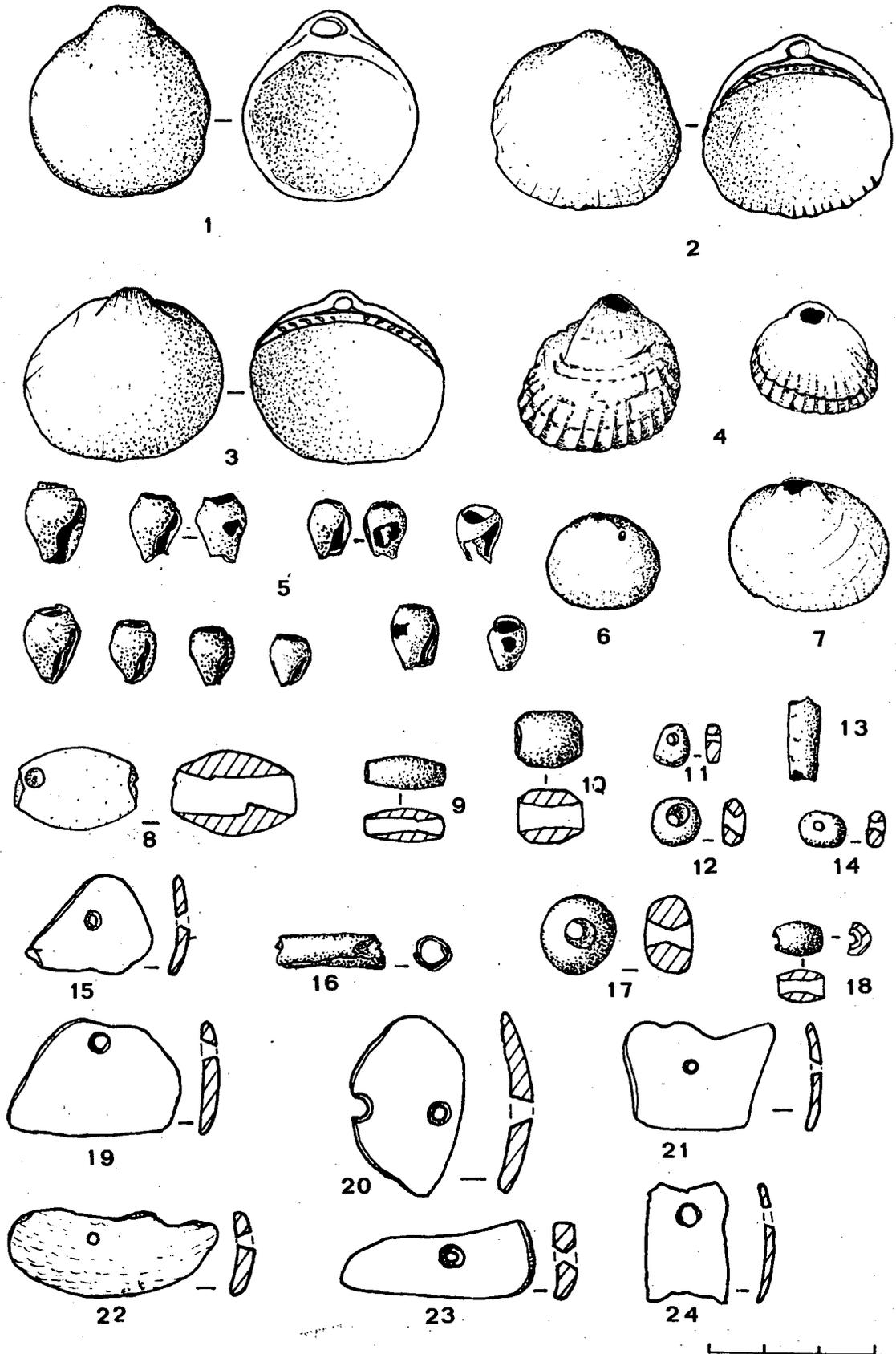


fig. 20 13 - JOUQUES, Dolmen des Cudières. Éléments de parure (Chalolithique et Bronze ancien). 1 à 7 : pendeloques en test *Pectunculus cardium* et *Columbella rustica* ; 13 : *Dentalium* ; 8 à 12, 14, 17 et 18 : perles en roche ; 15, 19 à 24 : pendeloques en fragments de *Pectunculus* ; 16 : perle en tôle de cuivre roulée.

repliée, une perle en cuivre coulée de forme olivaire, de nombreuses pendeloques en *Pectunculus*, fragments roulés par la mer ou valves simplement percées, en *Columbella rustica*, un poignard en silex sur lame appointée ainsi que des armatures de flèches foliacées étroites, parfois à section épaisse et dentelées sur les bords.

Au Chalcolithique ancien se rapportent une perle en tôle de cuivre repliée, deux perles en calcite, deux perles en variscite, deux perles olivaires en roche verte, un petit foret en silex, une hache polie en roche verte ainsi que des armatures de flèches foliacées larges parfois asymétriques ou pistilliformes et une armature sublosangique.

Malgré l'apparent désordre des ossements, l'observation de connexions partielles induit l'existence d'une sépulture primaire. Les groupements d'ossements également mis en évidence, dont le plus manifeste est celui de six crânes posés sur le dallage et situés près du chevet de la chambre, montrent que certaines manipulations ou réductions de corps étaient effectuées. L'accumulation homogène de dépôts funéraires, étroitement imbriqués entre eux sur toute l'épaisseur du remplissage et noyés dans un pierrier très dense, accrédite l'hypothèse selon laquelle cette tombe aurait été utilisée d'une façon continue et selon les mêmes pratiques funéraires du Chalcolithique au Bronze ancien.

## MARSEILLE, Baou de Saint-Marcel Oppidum

Sauvetage urgent  
M. Guy RAYSSIGUIER

Notre intervention a consisté dans la surveillance archéologique de l'enlèvement des déblais qui encombraient la face externe du rempart est, situé sur la parcelle E3 (plan cadastral, septembre 1978 ; coordonnées Lambert : 854.000/845.050 - 115.750/115.850). Les travaux, effectués par la Direction de l'environnement et des espaces verts, entrent dans le cadre d'un projet émanant de la Ville de Marseille, concernant l'aménagement du site en un espace champêtre et forestier intégrant et mettant en valeur les vestiges archéologiques. Ce parc est destiné à être ultérieurement ouvert au public.

### *Premières observations*

L'enlèvement des déblais a mis au jour le rempart est sur une longueur de près de 50 m, et a permis l'aménagement à son pied d'une large terrasse offrant une vue plus étendue sur cet ouvrage défensif.

La partie centrale, dégagée sur 20 m environ lors de fouilles antérieures, avait fait l'objet en son temps d'une étude (P. Agostini, 1972, thèse de 3ème cycle, pp. 27-32 ; pl. h.-t. IV, V et XVIII à XX). Le dégagement récent offre la possibilité de faire quelques observations complémentaires d'ordre architectural, et de mettre en évidence les éléments suivants.

- *Le bastion sud* : en bon état de conservation, surtout dans sa partie nord, il mesure 18 m de longueur et 1,60 m en moyenne de haut. Une première étude de son parement extérieur fait apparaître deux phases dans sa construction, séparées par une reprise verticale ;
  - la partie nord est construite en blocs irréguliers, souvent très gros, abondamment pourvus de pierres de calage ;
  - la partie sud présente de gros blocs irréguliers, assisés. On note une reprise modifiant l'axe du parement.

• *La tour nord* : très ruinée, elle fut recouverte par un ensemble de terrasses de cultures. Le parement de sa face sud, seule partie mise au jour, mesure 6 m de long, et n'est bien conservé que sur trois assises. Il est construit en gros blocs taillés (dimensions moyennes : 1,30 m x 0,80 m x 0,30 m), posés sur une assise de réglage en pierres dont certaines sont équarries. Le blocage est fait de pierres de tailles différentes disposées sans aucun ordre, noyées dans une argile rouge. Les travaux de dégagement se sont arrêtés sur cet ensemble.

• *La courtine* : la partie dégagée relie la tour centrale à la tour nord. D'une longueur de 14 m, elle est conservée dans sa partie sud sur une hauteur de 2 m, dans sa partie nord sur seulement 1 m. Elle vient s'appuyer contre la tour nord. Son parement, de construction soignée, est bâti en gros blocs irréguliers, pourvus de nombreuses pierres de calage. On note une reprise verticale. Cette courtine est en partie surmontée par un mur moderne, sans doute vestige d'une terrasse de culture.

### Conclusion

L'intervention qui s'est déroulée au cours de cet été a permis de mettre au jour un ensemble défensif du plus grand intérêt, en bon état de conservation. Seule une campagne de fouilles au pied de son parement extérieur pourra apporter les éléments de datation indispensables à une étude approfondie.

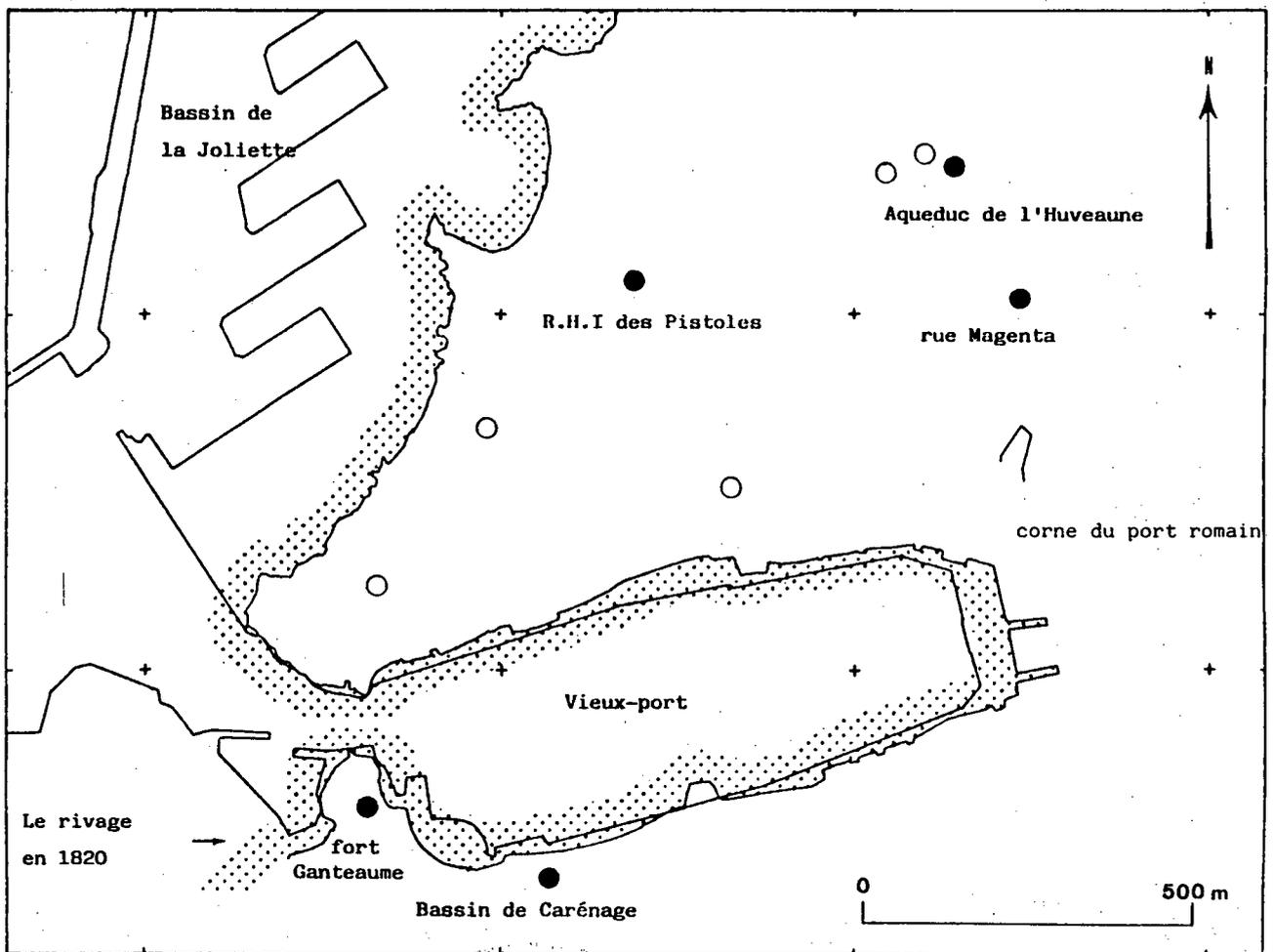


fig. 21 13 - MARSEILLE, emplacement des opérations urbaines ; cercles fond noir : opérations 1988 ; cercles fond réservé : opérations 1987.

## **MARSEILLE, Aqueduc de l'Huveaune**

### **Aqueduc médiéval**

Sauvetage urgent

M. Lucien-François GANTES, Mlle Martine MOERMAN, M. Manuel MOLINER

L'achèvement des travaux de l'Hôtel de Région a nécessité en décembre 1988 une campagne de fouilles archéologiques, conduites sur place par M. Moerman et F. Moroldo, sur le tracé de l'ancien aqueduc de l'Huveaune (versant nord-est de la butte des Carmes).

Cette opération a permis de procéder au relevé et à la fouille de plusieurs structures et contextes situés en aval du segment sauvegardé de l'aqueduc, ainsi qu'au relevé en plan et en section de celui-ci. La stratigraphie présentait deux grandes phases, l'une de la première moitié du I<sup>er</sup> s. de n. è., et l'autre de l'époque médiévale (entre la fin du XIII<sup>e</sup> et la fin du XIV<sup>e</sup> s.). Les structures en élévation appartenaient à cette seconde phase et ont été interprétées comme étant les vestiges de la partie occidentale de l'aqueduc avec notamment les bases de deux piliers. Ceux-ci supportaient deux arches qui complétaient le monument actuel, qui ne possède plus aujourd'hui qu'une seule arche en arc brisé. Un mur antérieur à cet ensemble peut être interprété comme un mur d'habitation.

## **MARSEILLE, Bassin de Carénage**

### **Rivage antique**

Sauvetage urgent

M. Lucien-François GANTES, M. Manuel MOLINER, M. Patrick REYNAUD

Une reconnaissance archéologique, menée du 16 août au 15 octobre 1988 sur le terrain par P. Reynaud et E. Bertomeu dans le cadre de l'élargissement de l'échangeur routier du Carénage (SMM) dans le jardin Louis Audibert, a permis de repérer le trait du rivage antique, plage marine du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. jusqu'à la fin de l'Antiquité, ainsi que des structures en creux installées dans le stampien sous le sable. Un mur et des fosses évoquent la présence d'un habitat contemporain ou postérieur à l'Antiquité tardive.

Le rivage découvert est situé à 25 m environ du quai de Rive-Neuve. Aucune sépulture n'a pu être découverte malgré la proximité immédiate de la nécropole du Bassin de Carénage fouillée en 1831.

**MARSEILLE, Fort Ganteaume**  
**Nécropole Ve-VIIe s. Chapelle XIe s. (?)**

Sauvetage urgent  
 M. Francis COGNARD

Le projet de construction d'un mess à l'intérieur des murs du Fort Ganteaume après démolition des bâtiments nécessitant d'importants terrassements dans une zone à haut risque archéologique, a amené la Direction des Antiquités à effectuer une campagne de reconnaissance préliminaire. Elle a été réalisée du 8 août au 21 novembre 1988 avec la collaboration de J.-L. Charlot et l'aide de toute l'équipe archéologique de Marseille. Plusieurs sondages ont été ouverts ; trois se sont révélés positifs.

- Le sondage 2, situé à l'emplacement d'un bâtiment, a permis de mettre au jour une nécropole dont la datation se situe entre le Ve et le VIIe s. de n. è. (quatorze tombes repérées).
- Le sondage 4, après enlèvement exhaustif d'importants remblais, montra la présence d'épaisses couches de sable marin contenant de la céramique dont la datation s'échelonne du VIe s. av. n. è. au VIIe s. de n. è. Toutes ces céramiques montrent les traces d'un séjour prolongé en milieu marin. Installées dans ces remblais, des tombes tardives ont également été découvertes.
- Le sondage 5 a permis d'observer deux murs, vestiges probables de la chapelle Saint-Nicolas, mentionnée dans les textes dès le XIe s. et détruite par la construction du fort à la fin du XVIIe s.

**MARSEILLE, Rue Magenta**  
**Rempart médiéval et sépultures antiques**

Sauvetage urgent  
 M. Lucien-François GANTES, M. Manuel MOLINER

A l'occasion de la surveillance archéologique de février à juin 1988 des travaux d'assainissement de cinq rues du quartier Sainte-Barbe, des observations archéologiques ont pu être réalisées dans les tranchées et les puits de creusement. Les deux principales découvertes se situent l'une rue des Pénitents Bleus, l'autre rue des Chapeliers.

- A la rue des Pénitents Bleus, il a été reconnu un segment de mur arasé à 3 m sous la chaussée actuelle, et constitué de deux parements de blocs grossièrement équarris (0,20 m x 0,30 m), conservés sur au moins trois assises pour une largeur de 3 m. La nature de l'intervention archéologique (observation de voirie) n'a pas permis de recueillir du matériel céramologique ; cependant l'étude des plans anciens et des vues cavalières nous conduisent à formuler l'hypothèse qu'il s'agit d'un segment du rempart médiéval de Marseille.
- Dans la rue des Chapeliers, un puits de creusement a révélé une importante stratigraphie de plus de 6 m qui s'est développée sur les flancs du vallon Saint-Martin, en contrebas de la butte des Carmes. On notera tout particulièrement dans la partie inférieure des ossements ayant appartenu à des sépultures à inhumation, désorganisées par le ruissellement ; une tombe en caisson de *tegulae* encore intacte – qui pourrait dater de l'époque romaine – contenait les restes d'un très jeune enfant.

## MARSEILLE, R.H.I. des Pistoles

### Habitat antique et antique tardif. Occupation médiévale et moderne

Sauvetage urgent

M. Lucien-François GANTES, M. Manuel MOLINER

Une reconnaissance archéologique dirigée par les archéologues municipaux avec la collaboration sur le terrain de MM. Bouiron, Charlot et Cognard a été menée du 16 novembre 1987 au 16 février 1988 au quartier du Panier, dans le cadre d'une R.H.I. sur l'îlot 61N dit "des Pistoles" (conducteur d'opération : DPAH), sis devant l'entrée de la Vieille-Charité. Cette opération a permis de mettre en évidence la séquence et les modalités de l'occupation de cette zone, qui complètent heureusement les données antérieures obtenues dans la cour de la Vieille-Charité.

- Un habitat urbain privé du type *domus* (sol d'*opus signinum*) dont la date d'installation n'a pu être précisée (dans le courant du Haut Empire ?) est utilisé jusqu'à la fin de l'Antiquité (Ve s. de. n. è.). L'occupation reprend au Moyen Age (sol de passage). Le début de l'époque moderne est illustré par des fosses. Au XVIIe s., l'îlot est mis en place (présence d'un dépotoir domestique important).

- Par ailleurs, une surveillance de travaux de voirie effectuée le long de l'îlot 62, concerné par cette opération a permis de vérifier l'extension de l'habitat antique. Des traces (couches) de l'époque grecque existent à l'intérieur de cet îlot (céramiques claires et attiques, amphores massaliotes).

Cette campagne de reconnaissance a confirmé la nécessité de réaliser une fouille en aire ouverte des îlots concernés par la R.H.I.

## MARTIGUES, Quartier de l'Île

### Village protohistorique

Sauvetage programmé

M. Jean CHAUSSERIE-LAPREE

Les fouilles de sauvetage conduites dans le quartier de l'Île à Martigues ont concerné en 1988 un dernier secteur touché par l'opération de rénovation de l'habitat ancien. Il s'agit d'un espace de 200 m<sup>2</sup> environ situé au pied et au nord de la façade romane mise au jour en 1981 dans la rue Galinière.

○ Les objectifs de la campagne consistaient d'une part à repérer d'autres éventuels vestiges relatifs à cette construction de la fin du XIIe s., d'autre part à mieux cerner la topographie antique et préromaine de cette zone très méconnue jusqu'alors. En ce qui concerne le premier point, les résultats ont été décevants. En effet, si les recherches menées dans cet îlot n'ont livré que très peu d'indices sur les occupations médiévales et modernes du site, seuls les quelques puits et fosses qui parsèment l'espace fouillé ont fourni des éléments mobiliers relatifs principalement au développement de l'Île aux XVIe, XVIIe, et XVIIIe s. Ils se composent surtout d'une abondante collection de

cruches de production locale et de quelques mallons polychromes de la fin du Moyen Age. L'un de ceux-ci comportait au dos le dessin esquissé d'une scène de la Nativité.

○ Une fois encore, ce sont les époques les plus anciennes de l'occupation humaine de l'île qui constituent l'essentiel de la documentation recueillie. Pour l'Antiquité romaine et tardive en effet, l'occupation du site n'apparaît que sous la forme d'épais remblais n'étant liés à aucune construction bâtie. Ils recouvrent sur l'ensemble de la zone fouillée des structures d'habitat plus anciennes, appartenant au second village protohistorique qui est bâti dans l'île vers 190 av. J.-C. Sur plus de 1,50 m de hauteur sont conservées dans d'excellentes conditions les constructions et les couches d'occupation relatives à ce village. Elles sont malheureusement en grande partie noyées sous l'eau de la nappe phréatique. Deux rues orientées est/ouest et sept maisons d'habitation ont pu être délimitées et fournissent une très abondante documentation concernant la chronologie, les structures domestiques et les modes de vie de cette communauté préromaine.

L'apport essentiel de ces fouilles est l'agrandissement très notable vers le nord du plan connu des vestiges de ce village dont la superficie totale dépasse 1 ha.

## MARTIGUES, Les Laurons

### Aqueduc antique

Sondage

Mlle Martine MOERMAN, M. Serge XIMENES

Un port formant un ensemble indissoluble, l'étude du port romain des Laurons a, très logiquement, englobé depuis quelques années les fouilles, anciennes et actuelles, des vestiges "terrestres" de l'Anse des Laurons.

Dans ce but, et en tenant compte de l'énorme importance de l'approvisionnement en eau douce pour des structures portuaires, les résultats des reconnaissances effectuées sur l'aqueduc par A. Lotti dans les années 50 ont été reprises, vérifiées et complétées par trois sondages.

Cet aqueduc présente plusieurs modes de construction, section à couverte de dalles en pierres, canal bâti dans une saignée à flanc de colline, et construction en sape profonde.

La quasi-totalité du tracé a pu être restituée.

## **MAUSSANE-LES-ALPILLES, Le Castellas**

### **Oppidum protohistorique et villa romaine**

Sauvetage urgent  
M. Henri TREZINY

Le site du Castellas est connu depuis longtemps (1) mais n'avait jamais fait l'objet d'une exploration scientifique. Il se situe à l'extrémité ouest de la barre rocheuse qui ferme au nord le site des Caisses de Saint-Jean à Mouriès ; la barre rocheuse sud des Caisses, qui passe à 500 m au sud du Castellas, n'est autre que la chaîne de la Penne (sur laquelle se trouve plus à l'ouest l'oppidum des Tours de Castillon). Le site du Castellas (culminant à 121 m) est un bon poste d'observation, entre l'oppidum des Caisses (3 km à l'est) et celui de Castillon (4,5 km à l'ouest).

- Les restes de l'oppidum sont très peu apparents et sans doute concentrés à l'extrémité nord-est de la colline, la plus escarpée. Les fouilles clandestines (certaines très récentes) ont mis au jour diverses constructions en pierre sèche et beaucoup de matériel, et surtout, à mi-pente, un ensemble architectural intéressant d'époque romaine.
- L'intervention de 1988 a consisté surtout à nettoyer les fouilles clandestines, à faire des relevés graphiques et des photographies des vestiges avant leur disparition complète. On a ainsi dégagé une pièce dallée (peut-être une cour) remployant des tuiles en pierre sciée et des blocs architecturaux de taille hellénistique ("en chevrons").
- La découverte d'un fragment d'inscription votive latine, et la présence, signalée par les notices précédentes, de bases de colonne en pierre, suggèrent qu'une *villa* romaine du I<sup>er</sup> s. a réutilisé des éléments d'architecture provenant d'un lieu de culte sans doute lié à l'oppidum. L'existence d'une toiture en dalles de pierre, attestée par ailleurs à Glanum, aux Caisses et peut-être à Castillon, est une particularité importante de l'architecture régionale préromaine.

(1) F.O.R., 510 ; *Gallia* XVIII, 1960, p. 307 et XXV, 1967 p. 405 ; M. Volle, *Carte archéologique des communes sises au sud de la chaîne des Alpilles*, DES dactyl., Université de Provence, 1975, commune de Maussane, fiche n° 1.

## **MOURIES, Golf de Servanne**

### **Habitat VIe s.-Ve s. av. J.-C., habitat et nécropole IIe s.-Ier s. av. J.-C.**

Sauvetage urgent  
M. Robert ROYET

La construction d'un golf sur la commune de Mouriès a donné lieu à la fouille d'une partie d'un habitat de plaine de l'Âge du Fer. Implanté au pied des Alpilles, ce site se présente juste en contrebas de l'important oppidum des Caisses. La surface totale du gisement est inconnue ; la parcelle que nous avons à étudier s'étendait sur 7 000 m<sup>2</sup> à peu près totalement occupés, à l'exception de l'extrémité orientale. Nous avons fouillé un dixième de cette parcelle et nous nous sommes contentés de tranchées de reconnaissance pour le reste (fig. 22).

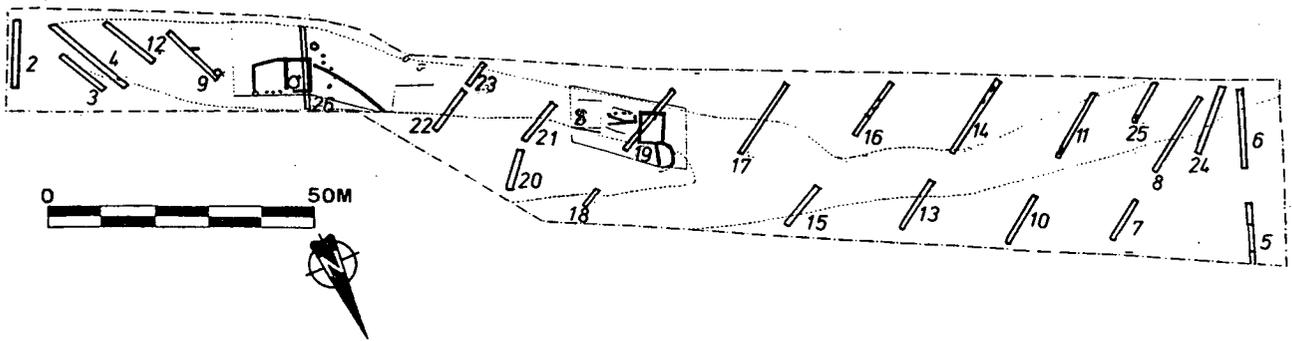


fig. 22 13 - MOURIES, golf de Servanne. Plan général.

Deux phases clairement différenciées apparaissent.

- La *première phase* date du début du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. pour se terminer au début du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. L'habitat devait se limiter dans la partie haute de la parcelle. Il faut noter que la topographie différait sensiblement de celle que nous connaissons. Une rivière en activité occupait le fond de la vallée, aujourd'hui comblée, qui traversait la parcelle. Ce cours d'eau limitait le site au nord. La limite sud était vraisemblablement constituée par la croupe calcaire le long de laquelle est appuyée la parcelle. A l'intérieur de cet espace, deux murs d'enclos, au moins, délimitent des unités d'habitat. Les murs sont rapidement abattus (milieu VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.) et des constructions installées sur leur emplacement. Pour cette période, nous avons essentiellement fouillé une cabane comportant initialement une pièce puis agrandie par la suite.

Les techniques de construction employées paraissent sensiblement identiques à celles rencontrées sur l'oppidum des Caisses au même moment. Aucune trace d'organisation collective (voirie, égout) ou d'urbanisme n'a été relevée. L'impression dominante suggère une agglomération d'unités indépendantes.

- La *deuxième phase* s'échelonne du milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Un hiatus complet sépare les deux périodes définies. L'implantation du deuxième village diffère sensiblement du précédent. La rivière qui limitait initialement le site n'est plus en activité à ce moment. Des modifications climatiques entraînent le comblement de son lit sur lequel s'implantent des constructions. Nous ne pouvons donc situer la limite nord du village s'étendant hors emprise à l'ouest de la parcelle. En fait, seules les limites sud et est sont approximativement connues. De même que pour la période précédente, aucune structure d'organisation communautaire n'est distinguable. Les vestiges apparaissent toutefois beaucoup plus denses. Le secteur de 200 m<sup>2</sup> fouillé au centre de la parcelle fait apparaître quatre constructions différentes affectées par de multiples remaniements. Contrairement à ce que nous avons vu précédemment, nous avons découvert des structures semi-enterrées ou du moins au sol soigneusement nivelé.

Les bâtiments fouillés se répartissent en une cabane principale à une seule pièce et à foyer décoré, et des dépendances d'usage divers qui évoluent rapidement. On remarque notamment une aire de foyers aménagée. Une deuxième cabane à la stratigraphie sensiblement identique se situe immédiatement à l'est. Quant à la partie sud, il est difficile de la caractériser puisqu'elle n'a été mise au jour que par des tranchées. Tout au plus peut-on signaler la présence de structures dans toutes les stratigraphies. Ces bâtiments semblent très bien conservés car protégés par un colluvionnement épais de plus de 1 m.

Enfin, il convient de signaler, en limite de ce village, sur les ruines des bâtiments du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., la découverte de plusieurs tombes à incinération en pleine terre, contemporaines du deuxième village (fin II<sup>e</sup> s.-début I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). La plus grosse partie de la nécropole se trouvait pourtant hors emprise.

On rappellera en conclusion que les dates proposées pour cet habitat coïncident avec celles rencontrées sur l'oppidum qui le surplombe. Il faut donc envisager un fonctionnement conjoint dont nous ne pouvons préciser la nature.

La fouille est actuellement achevée ; l'aménagement du golf n'a, en principe, pas occasionné la destruction de la partie non fouillée de la parcelle. Cela n'a malheureusement pas été le cas pour tous les environs, terrassés avant le début de la fouille.

## PARADOU, Tours de Castillon Castrum médiéval et oppidum antique

Fouille programmée  
M. Henri TREZINY

La campagne de fouilles de juillet 1988 (la troisième depuis 1986) a permis d'étendre considérablement la zone de fouille en surface (de 60 à 200 m<sup>2</sup>), et a donc porté principalement sur des niveaux médiévaux (fig. 23).

### ● L'occupation médiévale

L'extension de la fouille a permis de mettre en évidence plusieurs pièces de l'habitat médiéval (on en compte aujourd'hui huit) organisées à l'ouest d'un axe de circulation nord/sud. Cette voie, pavée, semble se diriger directement vers la falaise nord et le rempart, sans doute percé en cet endroit d'une poterne. Une voie secondaire, dallée, permet d'accéder à des maisons, dont on a retrouvé une porte d'accès. La physionomie du quartier reçoit ensuite des modifications mineures (bouchage de la porte) ou plus importantes (creusement de silos dans l'emprise de la voirie).

Le matériel est comparable à celui des campagnes précédentes, mais on tendra aujourd'hui à abaisser la date d'abandon du castrum au début du XV<sup>e</sup> s.

### ● L'occupation antique

Les principales données nouvelles concernant le rempart antique sont les suivantes :

- Le mur en grand appareil, dit "hellénistique" (R2) est bien un placage sur un mur plus ancien R1, large de 1,20 à 1,50 m.
- L'interruption de R2 à son extrémité nord est due à la récupération du grand appareil : on a retrouvé les pierres de fondation des blocs manquants.
- En l'absence d'informations sur la chronologie du rempart (le sondage pratiqué entre les deux murs n'a donné aucun tesson), on notera que le bouchage de l'égout paraît ancien (deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. ou début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), ce qui pourrait indiquer un abandon précoce de la fortification, nettement antérieur en tout cas à l'occupation romaine (d'Auguste au II<sup>e</sup> s., d'après le matériel sporadique).
- Rien n'est venu confirmer l'hypothèse, envisagée à la fin de la campagne 1987, d'une porte d'entrée à l'oppidum dans ce secteur. Par contre, l'existence *extra muros* de structures protohistoriques en briques crues (entrevues à l'extrême fin de la fouille) suggère que la fortification ne marque pas, ou n'a pas toujours marqué, la limite est de l'habitat.

### ● Sondages dans les marais

Afin de vérifier la consistance d'une anomalie repérée sur les photographies aériennes,



fig. 23 13 - PARADOU, Tours de Castillon. Plan au 1/100°.

on a procédé en 1988 dans les marais, au sud de Castillon, à divers sondages à la tarière, avec la collaboration de J. Vaudour et J.-M. Salomon (Institut de Géographie, Université d'Aix-Marseille II), suivis en juillet 1988 d'un sondage archéologique près du Mas de la Taulière (ou de l'Esclade), au pied de la Crau. On a pu ainsi vérifier l'existence d'une chaussée empierrée, sans doute le "Camin Roumieu" mentionné par I. Gilles, se raccordant à la vieille route de Saint-Martin de Crau. Cette construction, absente des cartes du XIXe s., n'est pas moderne, mais rien ne permet aujourd'hui de dire si elle est antique ou médiévale.

## PENNES-MIRABEAU (Les), La Cloche Oppidum

Fouille programmée  
M. Louis CHABOT

### ◆ Rempart

Dans la période comprise entre mai 1987 et mai 1988, le CSRA ayant ajourné le chantier pour « permettre un relevé topographique précis », nous avons mis à profit cette interruption de la fouille pour affiner les relevés existants, et tenter d'établir par débroussaillages et tranchées superficielles la topographie de la zone inexplorée, comprise entre le mur d'enceinte sud-ouest et un mur fort large sur lequel s'appuyaient *intra muros* des cases d'habitation fouillées en 1974 et qui avaient donné du matériel Tène III. Ces cases s'ouvraient sur la voie qui montait vers le sommet de l'oppidum.

- En raison de l'existence de l'imposant mur de soutènement qui bordait la voie *extra muros* (mis au jour en 1974) et de l'absence totale de toute trace de fortification, nous avons pensé à l'époque que le mur très épais sur lequel s'appuyaient les cases était un mur arétier et que nous devions trouver, entre ce mur et le mur d'enceinte/soutènement, une série de cases d'habitation symétrique de la série desservie par la voie montante.

Tout l'intérêt de notre campagne de débroussaillage et de sondages fut de détruire ce schéma et de révéler le véritable rempart de l'oppidum (fig. 25). En effet, tout au long de cette année "topographique", nous avons pu suivre ce rempart et les tours attenantes. Ces tours sont inégalement espacées et nous avons pu en dénombrer trois certaines et deux probables. Les tours T I6, T G7 et T E10 sont très nettement tracées, bien conservées, indiscutables. Par contre les tours T E12 et T G12 sont plus difficilement visibles, car la pente, assez forte sur le flanc où elles sont installées, a entraîné leur ruine et il n'en subsiste que des murs partiels.

- A proximité de la tour T E12, le rempart est interrompu par une sorte de poterne dont nous avons pu fouiller une partie lors du renouvellement de l'autorisation. Ce passage, ou poterne Po E11, nous a donné le même matériel céramique et numismatique que le reste de l'oppidum. La poterne Po E11 était donc en service lors de la destruction du site. Nous n'avons fouillé aucune de ces tours, mais nous avons l'impression qu'elles sont creuses. La fouille de T E10 sera de toute façon impossible car elle est traversée par le câble d'alimentation de la balise "Danger". Elle est oblitérée, dans son angle nord-ouest, par un mur oblique qui, par contre, pourra être fouillé sans problème, ce qui permettra peut-être de savoir s'il est contemporain de l'oppidum, de la réoccupation du site au Ve/VIe s. ou tout simplement plus récent, à condition qu'on trouve du matériel datable dans une aussi petite superficie.

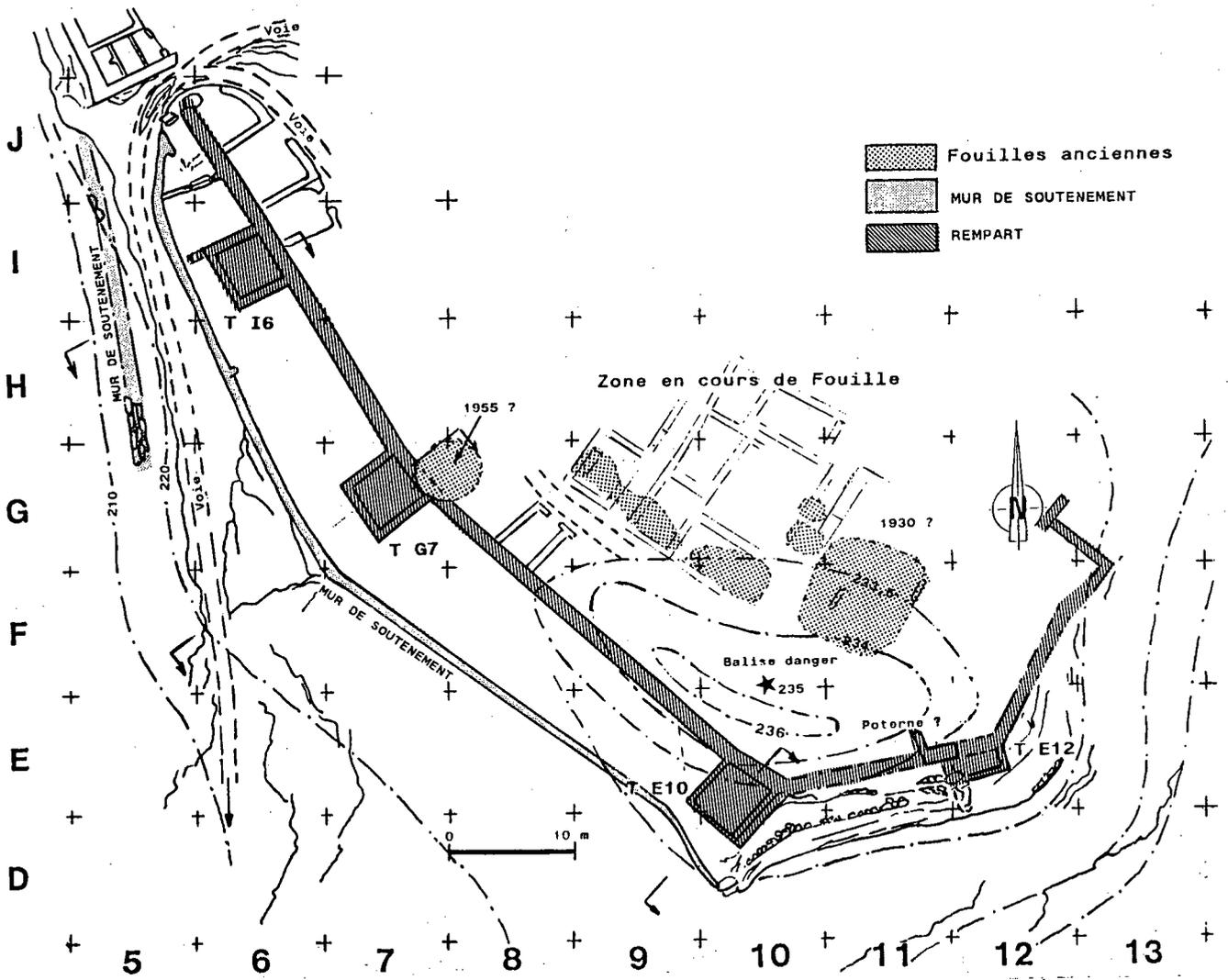


fig. 24 13 - LES PENNES-MIRABEAU, La Cloche. Relevé d'ensemble de l'oppidum. Dessin Louis Chabot.

En résumé nous avons un rempart avec tours carrées, au-dessus d'un mur de soutènement d'une sorte de glacis surmontant la voie (fig. 25). Par contre, au droit de l'entrée, nous n'avons aucune protection, ce qui complique le problème.

#### ◆ Zone sommitale

Dès la possibilité de reprise des fouilles, nous avons continué le travail interrompu en 1987 dans les carrés G10 et G11 du maillage mis en place la troisième année de notre exploration du site (fig. 24).

• Là aussi nous avons eu une surprise. Lors de l'interruption des travaux, le tronçon de rue R G10/R G11 nous paraissait avoir souffert de nombreuses destructions de murs des cases riveraines ; on y trouvait des pans de mur séparés du pan de mur prochain par de la pierraille ou de l'argile. La fouille a vite permis de résoudre ces anomalies par la découverte de massifs de pierres accolés aux cases, offrant un sol en légère pente, que nous avons baptisés "escaliers". L'un d'eux était intact (Es G11) et les deux autres (Es G11/1 et Es G10) avaient été assez gravement endommagés par des fouilles anciennes que nous attribuons aux fouilleurs incontrôlés, ou aux chercheurs de trésor (mythe de la Chèvre d'Or) des années 30, car en 1947 ces trous existaient déjà. La découverte du seuil et de la porte

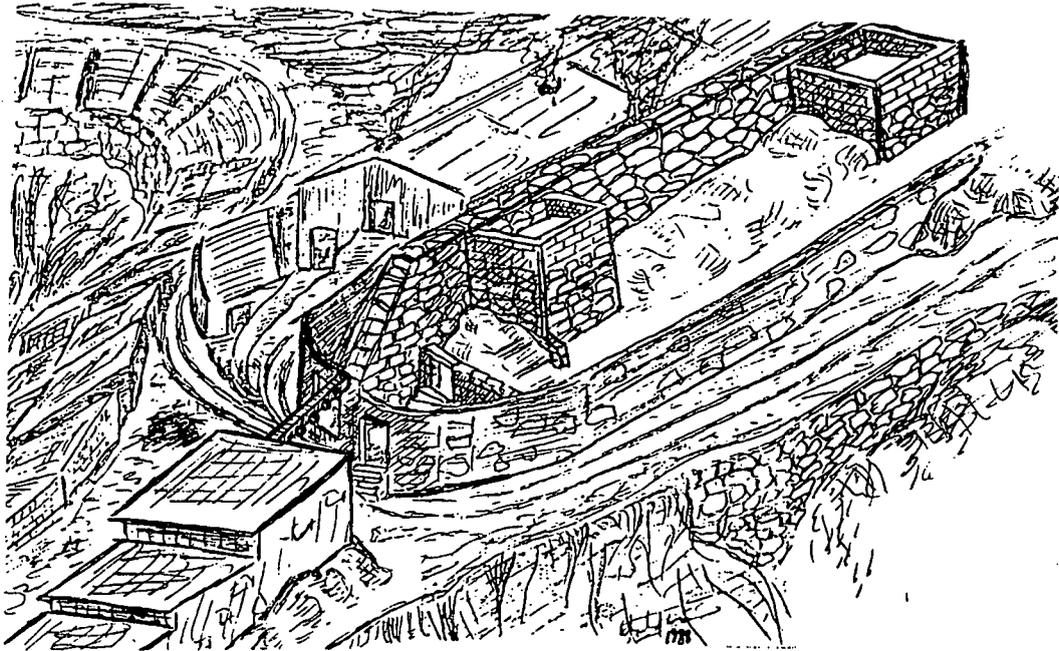


fig. 25 13 - LES PENNES-MIRABEAU, La Cloche. Reconstitution de l'entrée de l'oppidum, après la découverte des tours et du véritable rempart. Dessin Louis Chabot.

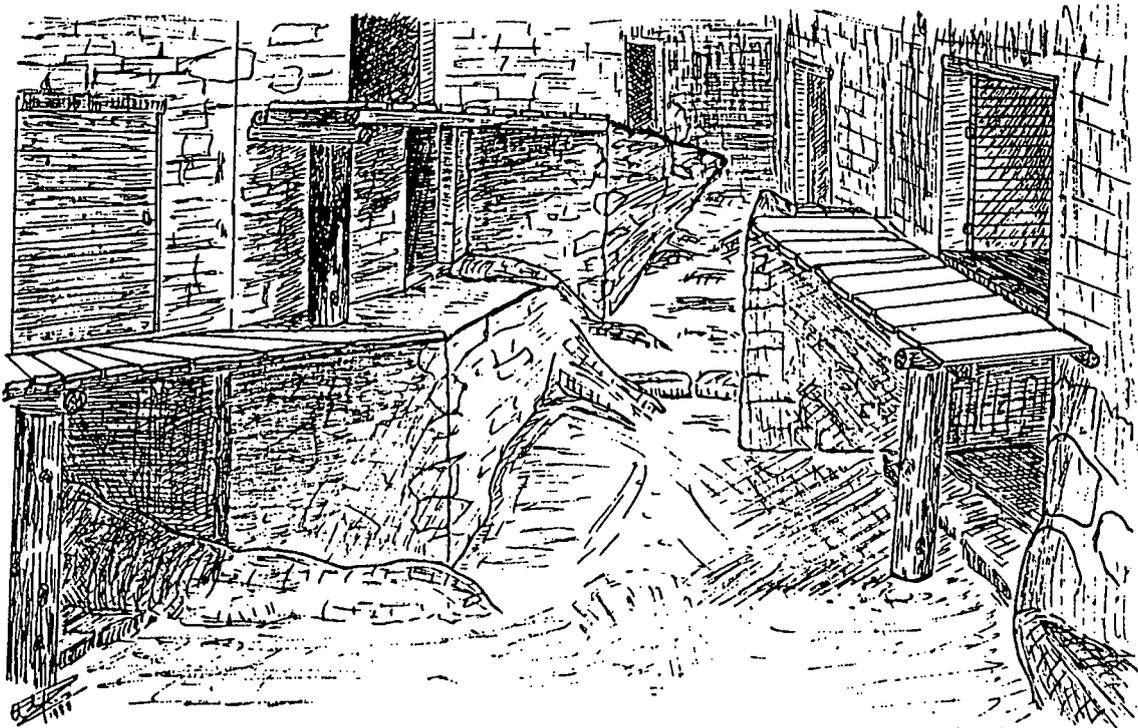


fig. 26 13 - LES PENNES-MIRABEAU, La Cloche. Essai de restitution de la ruelle R G10 / R G11. Dessin Louis Chabot.

de la case 2 G10 nous a permis d'être assurés que l'escalier Es G10 ne permettait pas d'accéder à cette case, en rattrapage de pente, mais donnait accès à l'étage de la case 2 H10 qui a fait l'objet de notre campagne de fouille de 1986 (fig. 26). Dès la fouille de cette case, nous avons supposé l'existence d'un étage, et cet escalier nous confirme dans cette hypothèse, d'autant plus que dans l'angle nord-est de 2 G10, c'est-à-dire contre le mur mitoyen avec 2 H10, une fosse à dolium (avec dolium encore en place) aurait interdit l'accès de la case.

• En bas de ce tronçon de rue R G10/R G11 nous avons pu terminer la fouille de la case 1 G11. Là aussi la stratigraphie nous a permis de confirmer que l'escalier Es G11 permettait d'accéder à l'étage de cette case. En effet nous y avons trouvé certains objets sur le sol, ou dans une fosse à dolium, mais d'autres objets – notamment des plats à vernis noir Lamb. 6 et Lamb. 5/7, et un bol ionien (dit de Mégare ou de Délos) – dont les fragments se trouvaient à différents niveaux d'une couche d'effondrement formée de pierres et d'argile. Dans cette couche d'effondrement et dans la partie nord de la case, à environ 30 cm du sol, nous avons découvert une couche de minces lauses qui, une fois assemblées, nous ont donné une superficie de 110 x 140 cm. Ces minces dalles d'une pierre assez fragile devaient appartenir à une aire très particulière aménagée sur le sol de l'étage. La destination de ce *dallage* nous échappe, mais nous devons noter que c'est la première fois que nous trouvons ce type de structures sur le site.

En conclusion, toutes les structures mises au jour dans la partie sommitale de l'oppidum se distinguent totalement de celles rencontrées sur les autres parties. Même le matériel comporte des anomalies : amphores Lamb. 2, amphores puniques, concentration anormale de pierres de fronde (observées jusqu'ici uniquement sur les tronçons de voie *extra-muros*, V I6, V H6 et V G6).

## PEYROLLES, Les Rivaux

### Dépotoir antique

Sondage

M. Roger MAUREL

Ce sondage de 4 m<sup>2</sup>, effectué dans la parcelle n° 108E du cadastre de la commune de Peyrolles, lieu-dit "les Rivaux", a été matérialisé par un carré de 2 x 2 m à environ 19 m de la bordure est du champ de M. Dosseto et à 30 m de la bordure sud.

Il a permis, après extraction d'une importante couche de démolition où abondaient de nombreux fragments de *tegulae*, des pierres et des galets ainsi que des fragments de *dolia*, de mettre au jour une partie de bassin circulaire en maçonnerie de 1,75 m de rayon environ. Il est profond de 0,50 m sur le bord ; le fond du bassin dégagé sur le côté nord du sondage se trouve à environ 1,35 m de profondeur par rapport au sol du champ. La paroi intérieure et le fond sont recouverts d'un enduit au mortier de chaux et de briques pilées. La forme exacte et la destination première de ce bassin ne peuvent être précisées, mais il paraît avoir été utilisé comme dépotoir en dernier lieu.

La liste des principaux objets récupérés au cours du sondage comprend :

- Faune : bois de cerf avec son embrase mais sectionné, trouvé au fond du bassin (longueur : 30 cm) ; fragment de mâchoire de ruminant (bovidé) au fond du bassin également ; fragment de mâchoire de sanglier.
- Céramique :
  - faisselle incomplète (diam. : 15 cm ; h. : 12 cm) en pâte rouge ;
  - 8 fragments de cols d'amphores ;
  - 3 fragments de pieds d'amphores cylindriques (diam. : 8 cm) ;

- 3 anses d'amphores bifides en pâte jaune ;
- 1 anse d'amphore cylindrique en pâte rouge (Tunisie ?) ;
- 45 tessons d'amphores ou vases assez épais, de 0,6 à 2 cm d'épaisseur, à pâte allant du jaune clair au rouge vif, appartenant à une vingtaine d'objets différents ;
- 20 tessons de poterie plus fine dont 12 fragments de cols et 2 fragments de fond ;
- 20 fragments de sigillée de très petites dimensions.
- Métaux : 10 clous en fer dont un de 10 cm de long.
- Verre : un fragment de col de carafe en verre vert clair ; quelques fragments de verre très fin à reflets irisés.

Une autre intervention a consisté en la récupération d'un dolium dans la berge du canal. L'extraction de ce dolium très fragmenté et incomplet a été effectuée le 15 février avec l'aide de mon fils Rolland et de quelques membres des "Amis de Peyrolles". Avec la participation très efficace de mon fils précité, nous avons reconstitué ce fond de dolium qui a été déposé provisoirement dans une salle du rez-de-chaussée du Château de Peyrolles, au pied du grand escalier donnant accès à la salle d'honneur de la Mairie.

Ce dolium de 1,50 m de diamètre devait mesurer 2 m de hauteur ; toute la partie supérieure manque à l'exception de trois fragments de bord représentant un tiers du tour.

## ROQUEFORT-LA-BEDOULE, Les Bastides, lieu-dit Fontvieille

Etude de matériel

Mme Francine PAILLARD

J'ai poursuivi cette année le dépouillement du petit mobilier provenant de la fouille de sauvetage du dépôt d'atelier de potier mis au jour lors de travaux agricoles. Ces vestiges, lavés, marqués, triés dans les mois qui suivirent la fouille, n'ont pu être repris pour une étude définitive que depuis un an, en raison du manque de local. Or leur nombre (sans tenir compte des amphores de fabrication locale qui n'attendent plus qu'une analyse fine par le laboratoire spécialisé de Lyon) dépasse le millier de fragments correspondant à autant de vases différents.

Je ne présenterai ici que quelques éléments singuliers :

- Eléments de construction et de couverture : *tegulae, imbrices*. Un fragment de *tegula* porte imprimé sur sa face supérieure plusieurs rosaces estampées à neuf pétales, de 0,8 cm de diamètre, évoquant le culte du foyer rituel. Tous les fragments de tuiles, ainsi que de fours, ont été stockés sur place. Ils feront l'objet d'un tri et étude ce printemps ; beaucoup sont surcuits, voire brûlés.
- Pierre : boulets ovoïdes de grès beige, à gros grains, de provenance locale. Gros fragment de galet de grès très fin, brun violet, ellipsoïdal, dont manque une extrémité (préhistorique, chopper ?). Hache de pierre dure polie. Ont-ils été choisis pour servir de lissoir ? Panse verticale de gobelet de pierre ollaire. En basalte, broyeur de grains archaïque à surface concave.
- Ossements : strictement de petits animaux, ces fragments d'os long sont pour la plupart débités en poinçons. Ils proviennent du dépôt d'amphores.
- Métal :
  - fer : couteau à soie, loquet de porte, boucle de ceinture, gros clous.
  - bronze : une fibule type Nauheim à l'arc strié de lignes. Une fibule à arc très bombé en fil de bronze ; le pied se repliait sur l'arc (il en reste le point d'attache). Toutes deux ont un ressort à quatre spires, corde extérieure. Un jeton lisse, plusieurs fragments informe de tôle.
  - plomb : une grosse goutte aplatie en forme de manche de cuiller, marquée INI.
- Verrerie : une dizaine de fragments d'un verre très fin, incolore ; de petits vases, certains à décor ;

un morceau de vitre épaisse.

- Eléments accréditant l'existence de fours : colifichet très grossier en forme de galette repliée en coquille. Boules d'argile ; gros fragments de calcite aux cristaux en tuyaux d'orgue : l'emploi comme dégraissant, mal mélangé à l'argile, a donné des amphores inutilisables, car créant des vacuoles très allongées au tournage, emplies de calcite cuite pulvérulente.

- Un mot sur le mobilier domestique : les ramassages de surface, vers 1980-81, après les labours, nous avaient donné quelques fragments de campanienne A et B, dont un portant sur le fond intérieur une palme ; un bord de petit bol d'arétine, deux ou trois fragments indéfinissables de sigillée à décor, très tardifs (copies sans doute). La sigillée claire était abondante, la paléochrétienne grise moins, la commune grise dominait en quantité. Dans la fouille c'est la sigillée claire très dure, à décor de guillochis, lèvres en amande, gros pied en couronne, de rouge à brun à l'extérieur, avec des traces de rinceaux peints en blanc (sur la forme Lamb. 3), intérieur nacré du rose au métallescent noir, qui domine, et de loin ; c'est l'objet de l'étude en cours.

- *Grande voie antique de Marseille à Toulon* : les relevés des points intéressants de cette voie continuent, en particulier autour du Col de l'Ange, où ce point d'étape risque à brève échéance de disparaître sous les énormes quantités de gravats que déversent depuis un an des entreprises (autorisées ?) de travaux publics.

**SAINT-ANTONIN-SUR-BAYON, La Baumo Voutado ou grotte du Petit Chanteur**  
**Grotte - Paléolithique supérieur (magdalénien supérieur ?)**  
**Néolithique (chasséen ?) - Age du bronze**

Sauvetage urgent  
 M. Yves GIRAUD

La Baumo Voutado ou anciennement Grotte du Petit Chanteur s'ouvre sur le flanc sud de la Sainte-Victoire, à l'est d'Aix-en-Provence. Située sur la commune de Saint-Antonin-sur-Bayon, à 700 m d'altitude, elle domine la carrière de la Marbrière. Il s'agit d'un grand couloir pentu donnant accès à une salle, le tout creusé dans la brèche rognacienne du synclinal de l'Arc.

Elle a été le siège de fouilles clandestines, relativement importantes si l'on en juge par le matériel abandonné sur place par les pilleurs. A la fin de l'année 1987, nous entreprîmes un sondage qui allait révéler l'attrait de ce site.

Nous avons mis en évidence les périodes suivantes :

- **Age du Bronze** : présent stratigraphiquement sous forme de fosse, donc relativement remanié ; le matériel (fig. 27) se compose de nombreux tessons peu homogènes, une faune classique d'animaux domestiques, d'ossements humains, de quelques éclats de silex et de deux objets métalliques : une pointe de flèche et un bracelet. L'Age du Bronze final est attesté par certains témoins.

- **Chasséen** : il existe un niveau du Néolithique moyen ayant livré beaucoup d'ossements humains, du cerf élaphe et du sanglier ; l'industrie lithique est représentée par deux flèches tranchantes, une lame et un éclat assimilable à une flèche tranchante (fig. 28), l'industrie osseuse par un lissoir et un poinçon (fig. 27) ; les quelques tessons trouvés ont apporté peu de précisions sur la forme des poteries.

- **Paléolithique supérieur** : il s'agit incontestablement de l'intérêt primordial de ce site. Une petite

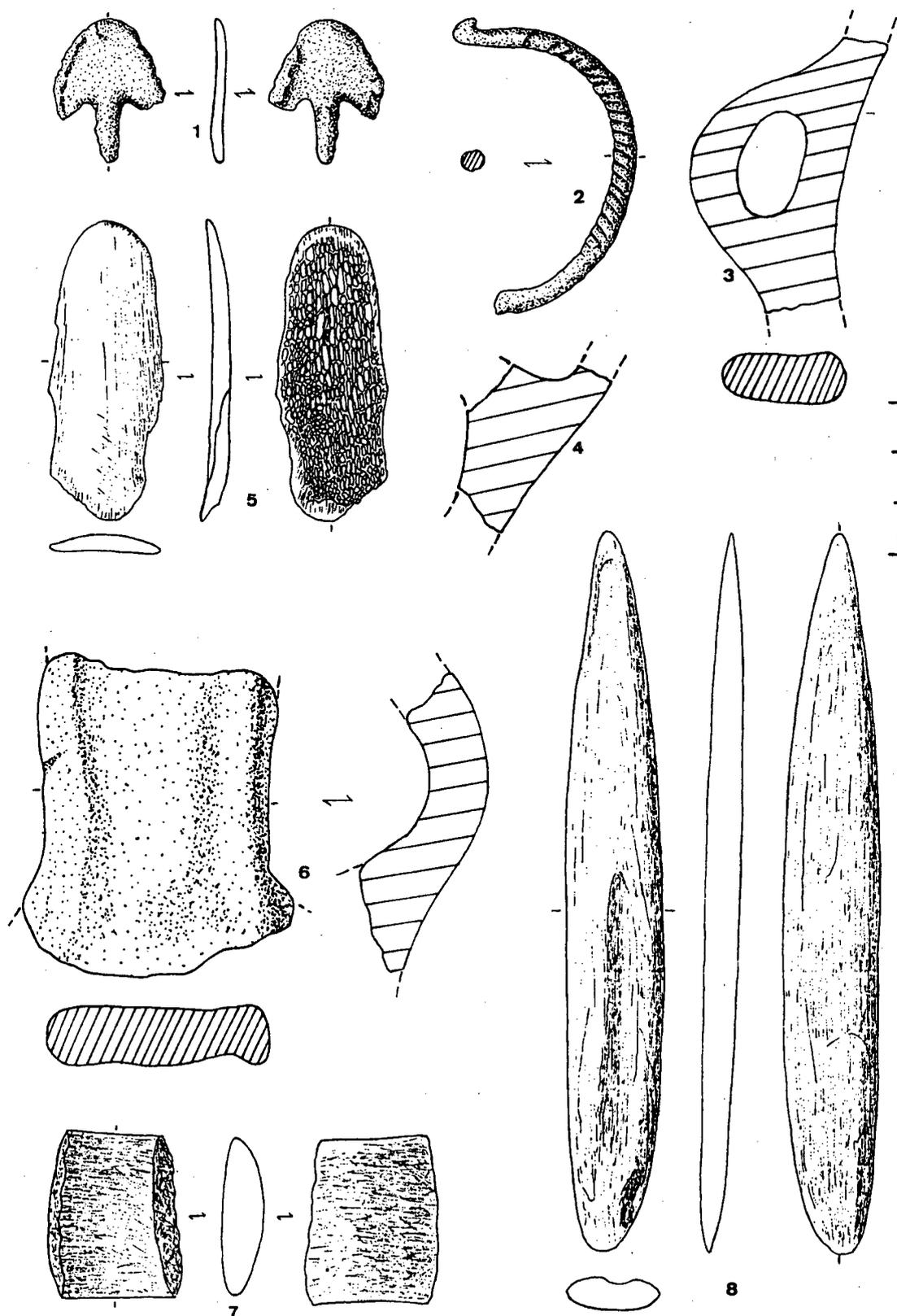


fig. 27 13 - SAINT-ANTONIN-SUR-BAYON, Grotte du Petit Chanteur. 1 : pointe de flèche en métal. Bronze. 2 : bracelet torsadé en métal. Bronze. 3 : anse en ruban. Bronze. 4 : anse "ad ascia". Bronze. 5 : lissoir en os. Chasséen. 6 : anse en ruban. Bronze. 7 : fragment de bracelet en pierre. Chasséen. 8 : poinçon en os. Chasséen.

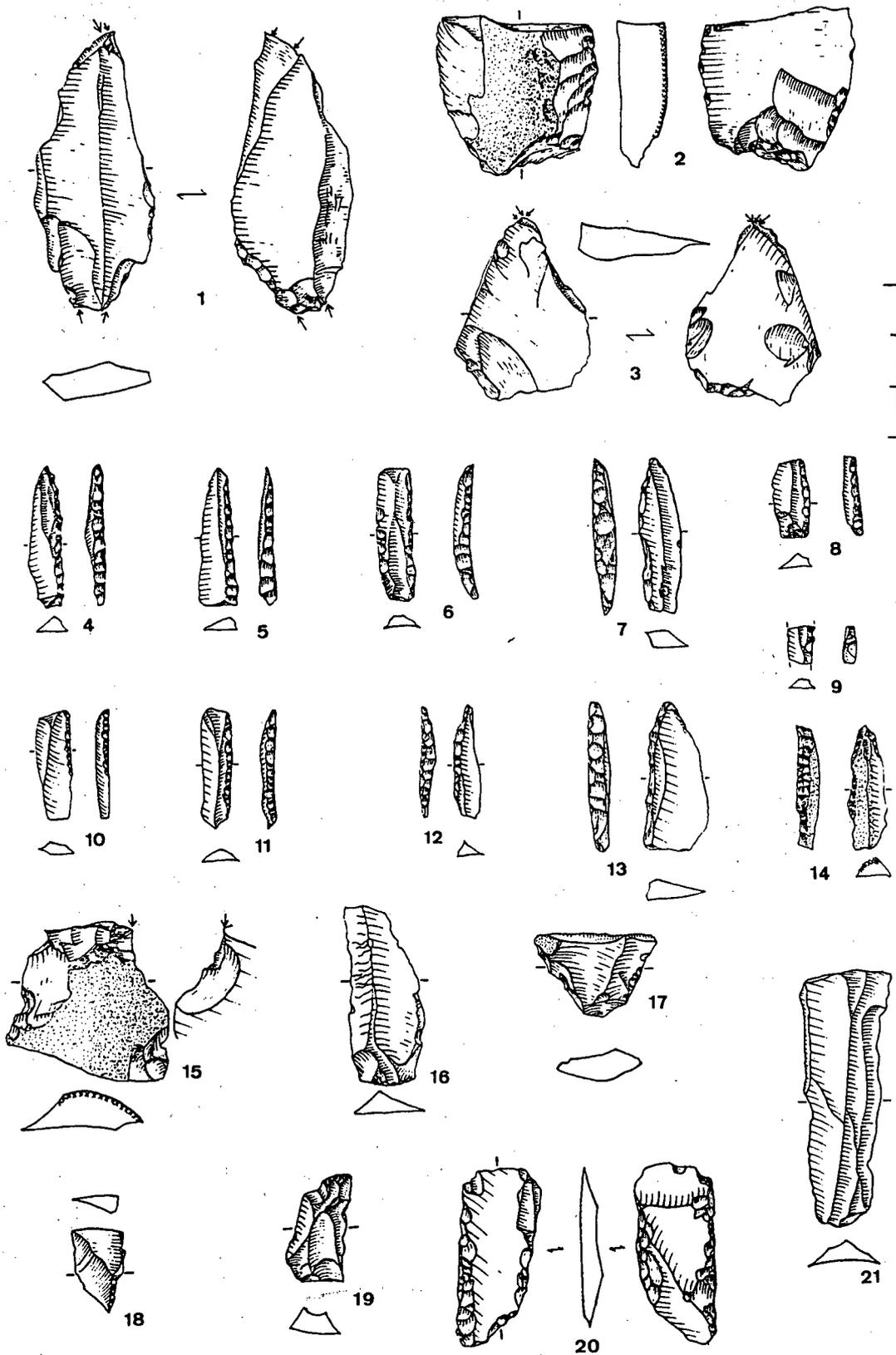


fig. 28

13 - SAINT-ANTONIN-SUR-BAYON, Grotte du Petit Chanteur. 1 : burin dièdre triple. Magdalénien supérieur. 2 : pièce esquillée. Magdal. sup. 3 : burin dièdre. Magdal. sup. 4 à 14 : armatures. Magdal. sup. 15 : burin d'angle. Magdal. sup. 16 : éclat allongé. Remanié. 17 : flèche tranchante. Chasséen. 18 : flèche tranchante. Chasséen. 19 : éclat à retouches en bout. Remanié. 20 : flèche tranchante. Chasséen. 21 : lame. Chasséen.

série lithique (fig. 28) a été découverte, comprenant 11 armatures, 3 burins et une pièce esquillée réaménagée en burin d'angle. La faune froide est représentée par *Capra ibex*, *Rupicapra rupicapra* et *Pyrrhocorax*. G. Onoratini a étudié cette industrie et l'assimile au Magdalénien supérieur de la Grotte de l'Adaouste, du fait de l'absence de grattoirs, de la dominance des armatures et de l'indice élevé de burins.

La Baumo Voutado entre dans le petit groupe des gisements magdaléniens de Provence (troisième gisement des Bouches-du-Rhône). Il apparaît donc qu'elle présente un intérêt certain pour un enrichissement de nos connaissances sur la culture magdalénienne régionale (mouvement des populations, transport de matières premières...) et sur l'environnement au Würm récent.

Ainsi, il devient absolument nécessaire de ne plus laisser un tel site aux bons soins des fouilleurs clandestins, donc d'entreprendre une opération de sauvetage correspondant à une urgence scientifique.

## SAINT-PAUL-LES-DURANCE, Cadarache

### Motte castrale

Fouille programmée  
M. Daniel MOUTON

Cette troisième et dernière campagne de fouille a permis de dégager la dernière partie du bâtiment dont les murs "fantômes" avaient été mis au jour durant les deux précédents chantiers. On a ainsi une bonne connaissance du site (fig. 29).

La motte, établie sur une hauteur naturelle, a été agrandie après une première occupation qu'il n'a pas été possible de caractériser avec précision. Cette extension a été obtenue par l'apport d'un remblai sur la partie nord du site. Ceci a permis d'établir un grand bâtiment en L. Une pièce (A), orientée nord-sud, (6 m x 3,2 m) présente un sol épousant la pente naturelle du tertre. La pièce B, la plus grande (9,6 m x 3,5 m) présentait un sol recouvert de cendres. A son extrémité est, un grand silo a été creusé. Il s'agit de l'élément principal de l'ensemble. A l'est, adossée à la précédente, la pièce D est plus petite (3,1 m x 4,4 m). Son sol a été assaini par une calade que l'on retrouve également sur l'aire d'environ 200 m<sup>2</sup> en léger contrebas.

L'ensemble des bâtiments est orienté plein sud et ouvre sur une petite cour d'environ 2 au centre de laquelle un silo a été dégagé.

Le matériel céramique est constitué essentiellement de tessons gris et de fragments d'une cruche à pâte fine rose à glaçure monochrome verte. Ce type de céramique est apparu au plus tôt au début du XIII<sup>e</sup> s. Du matériel métallique a également été trouvé qui n'est pas sans rappeler certains objets découverts à Rougiers.

Cette motte est d'occupation tardive. Elle est proche de celle de Saint-Martin-de-la-Brasque, dans sa dernière phase.

Ainsi se confirme une occupation tardive et bien caractérisée des mottes en Provence à une période où les villages autour de leurs châteaux sont déjà en place. Ce type d'habitat privilégié, situé à l'écart, participe sans aucun doute du phénomène des bastides.

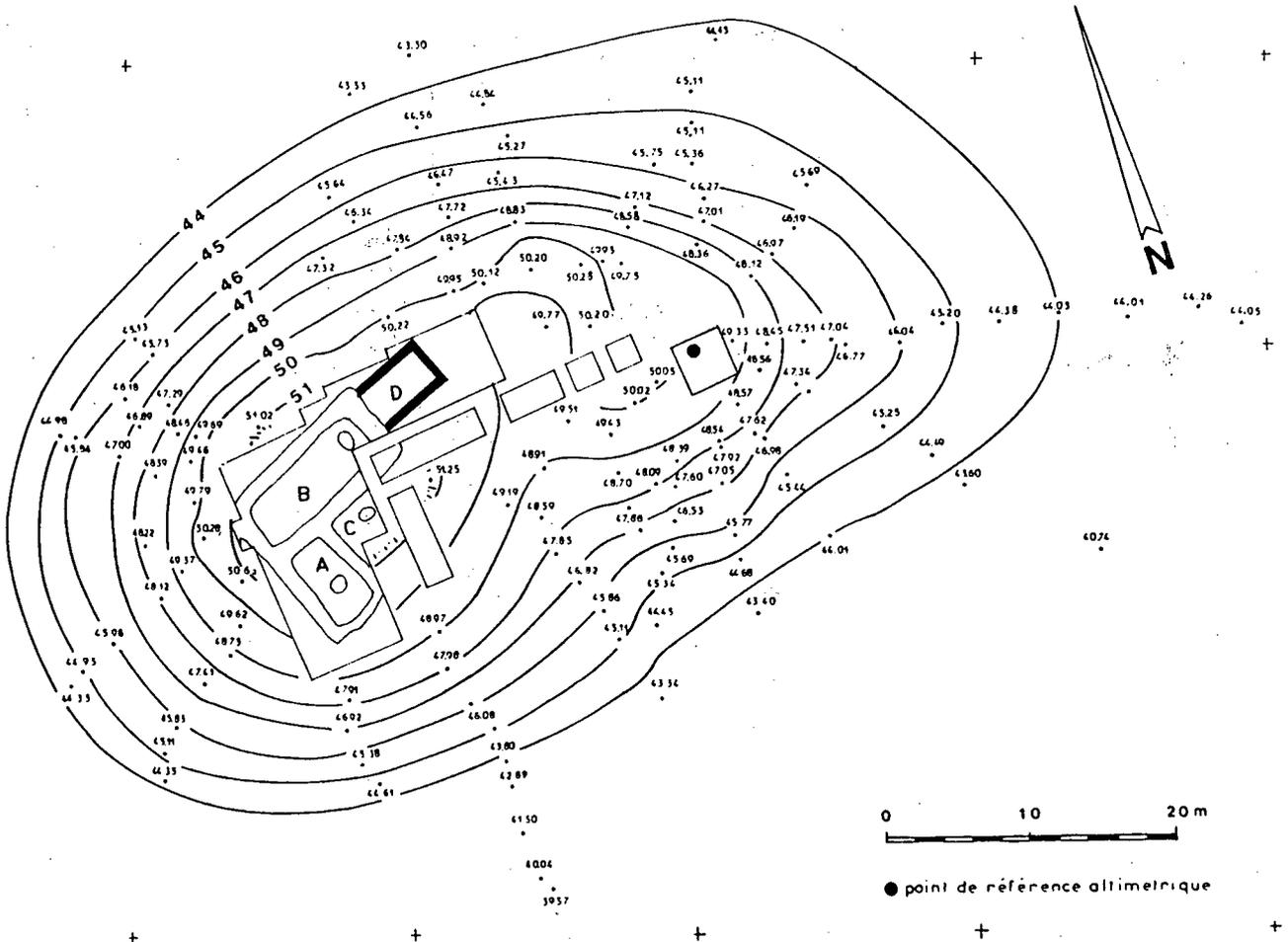


fig. 29 13 - SAINT-PAUL-LES-DURANCE, Cadarache. Relevé altimétrique de la motte castrale.

## SAINT-REMY-DE-PROVENCE, Glanum Centre monumental tardo-hellénistique, puits à dromos

Fouille programmée pluri-annuelle

Mme Marie-France GIACOBBI-LEQUEMENT, Mlle Nicole LAMBERT

Mme Anne ROTH-CONGES

La fouille programmée pluri-annuelle de Glanum, en dégagant un puits à dromos d'époque hellénistique, se propose de l'étudier dans le cadre du centre monumental préromain.

Celui-ci rassemble autour de l'agora, qu'on peut reconnaître dans l'aire libre située au nord du rempart protégeant le sanctuaire, divers monuments publics : portique, chapelle du culte salyen des têtes coupées, bouleuterion, édifice à deux chambres, exèdre, puis, au nord de la place, un complexe aligné dont on connaît trois édifices (fig. 30) : au sud, en lisière de l'agora, un luxueux

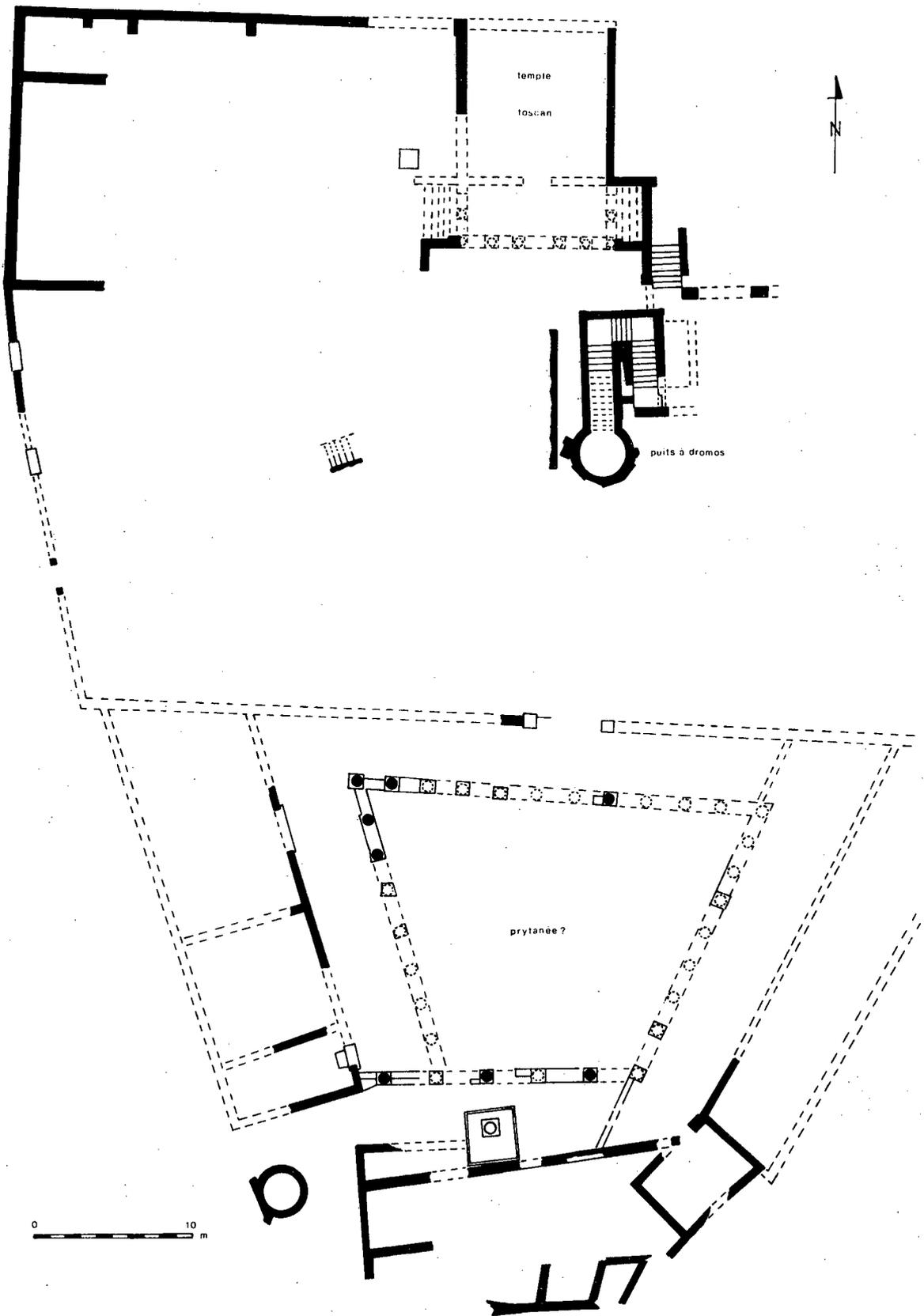


fig. 30

13 - SAINT-REMY-DE-PROVENCE, Glanum. Plan du secteur nord du centre monumental tardo-hellénistique (Glanum Ic).

bâtiment à péristyle trapézoïdal orné de chapiteaux quadricéphales semble pouvoir être identifié au prytanée de la ville hellénistique ; il s'ouvre au nord sur le puits à dromos, que domine un temple hexastyle d'ordre toscan.

○ La campagne de 1988 a tenté sans succès de préciser le *plan du puits à dromos* dans sa partie orientale (fig. 31). La volée la plus haute du couloir tripartite qui, depuis le temple toscan, permet d'accéder à l'eau, a été démantelée jusqu'aux fondations, et les entailles observées dans le substrat caillouteux ne paraissent pas appartenir au plan initial, mais à l'une des réutilisations de l'édifice. Le dromos a été vidé des remblais tardo-antiques qui le comblaient, montrant un escalier continu entre les paliers carrés aux angles des coudes. A l'entrée du puits, un linteau large de 38 cm et haut de 48,5 cm traverse le dromos à 3 m au-dessus de la dernière marche de l'escalier, non encore atteinte par la fouille mais restituable à peu de choses près grâce à la pente constante de l'escalier. Ce linteau ne surmontait pas une porte mais solennisait l'accès à l'eau, tout en servant d'arc-boutant entre les parois du dromos au point où s'ouvrait la courbe du puits. Quelques fragments des dalles qui couvraient le dromos ont été retrouvés : ils montrent une mise en œuvre plus compliquée qu'il n'est d'usage, à cause des problèmes de dénivelé induits par le plan très ramassé d'un édifice construit dans un espace restreint (la volée orientale du dromos chevauche partiellement la volée centrale : fig. 30-31).

○ Les deux *réutilisations du puits*, après sa première destruction, ont pu être étudiées plus précisément. La plus ancienne date de la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. : le puits ayant été entièrement démantelé et son dromos comblé de gravats, un accès sommaire à l'eau a d'abord été aménagé ; puis le dromos a été remis en service et restauré (sauf peut-être la volée orientale), tandis que le puits était reconstruit en moellons irréguliers et blocs de grand appareil en remploi. Un peu plus tard l'édifice de nouveau enseveli disparut sous le remblai du forum impérial. C'est seulement à la fin de l'Antiquité qu'une entreprise de récupération de la pierre, en fouillant les fondations de la basilique romaine, découvrit les marches supérieures du dromos et, pressentant l'eau, dégaga le couloir jusqu'à l'atteindre. Mais, effrayée par l'état de délabrement du puits remis à jour, elle édifia à 2,50 m en amont, en travers du dromos, un solide mur large de 4 pieds et haut de 10, qui servit de soutènement aux déblais et déchets de taille de nouveau accumulés dans le couloir : de là on pouvait sans danger puiser l'eau, le niveau de la nappe phréatique étant entre-temps remonté, à cause semble-t-il de l'abandon des égouts ; puis, le chantier tirant à sa fin, le puits fut peu à peu comblé de déchets de taille, matériel architectonique et éléments en ronde-bosse notamment, arrachés au forum.

○ La *chronologie* relative du secteur du puits à dromos et de la Maison aux Deux Alcôves, étudiée depuis 1983 grâce à des sondages, et mise en relation avec les transformations du centre monumental hellénistique que l'observation des vestiges fouillés par Henri Rolland permet de reconnaître, avait été "calée" pour sa phase finale par les enseignements conjoints de la céramique, de la peinture et du décor architectonique. La campagne de 1988 a livré de la poterie dans des contextes qui permettent de préciser la chronologie absolue de la construction et l'abandon du puits à dromos ; ces acquis concernent également plusieurs édifices du centre monumental gallo-grec.

C'est d'abord la fouille d'une des tranchées de fondation du dromos, qui n'a pas livré de matériel postérieur à 100 av. J.-C. (poterie modelée, un bord de campanienne A Lamb. 27, B ou C) : cet ensemble suggère, sans la garantir complètement, une datation dans le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Mais la présence, dans le même comblement, de matériaux de démolition (brique crue et enduits peints) montre que le puits à dromos n'appartient pas à la toute première phase de construction du centre monumental, évidence déjà déduite de l'étude de l'urbanisme, qui avait décelé un premier état (Ib) comportant seulement le temple toscan (attribuable par sa typologie et son décor architectonique au II<sup>e</sup> s. av. J.-C.) et un premier édifice à péristyle, de plan rectangulaire ; puis un second état (Ic), dans lequel le temple toscan est maintenu, l'édifice à péristyle agrandi en forme de trapèze, et le puits à dromos construit. Le remploi, dans d'autres monuments de l'état Ic, d'éléments appartenant au

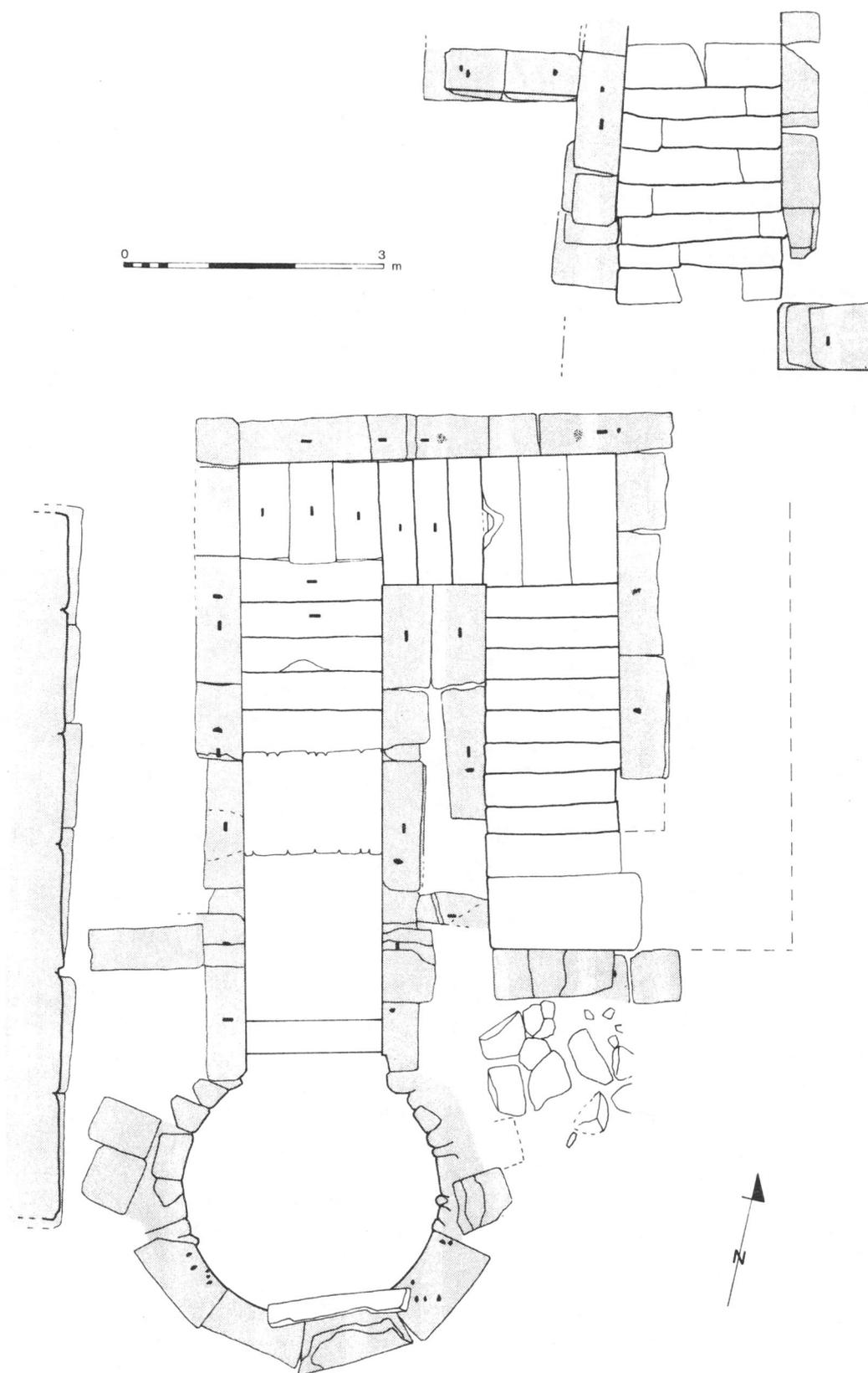


fig. 31 13 - SAINT-REMY-DE-PROVENCE, Glanum. Plan du puits à dromos.

sanctuaire salyen des têtes coupées, invite à dater de la conquête romaine de 125-124 av. J.-C. le démantèlement du premier centre monumental de Glanum.

La deuxième phase de monumentalisation dut suivre de près ce désastre, preuve de l'étonnante vitalité du sanctuaire ; elle comprend, outre la construction du prytanée et du puits à dromos, celle du bouleutérion et du rempart en grand appareil. Elle fut probablement de courte durée, comme en atteste la longue histoire de la réutilisation du puits à dromos, avant son comblement peu après le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. : il semble qu'on puisse mettre en relation le deuxième sac de la ville, qui ne laissa cette fois debout aucun monument, avec la révolte des Salyens matée par Caecilius en 90 av. J.-C. La céramique trouvée dans le dromos (amphores "des Carmelins", céramique modelée de la phase d'expansion de l'atelier des Alpilles, olpés en pâte jaune) situe l'abandon du puits après le milieu du siècle, tandis que la construction du premier forum donne un *terminus ante quem* du début des années 30 av. J.-C.

○ Le *matériel* recueilli au fond du puits (dont la fouille n'est pas encore achevée) provient en majeure partie du forum romain ; outre les éléments de décor architectural corinthien et dorique, datés pour la plupart du début du règne d'Auguste, huit pièces de ronde-bosse d'excellente qualité, en calcaire local et de facture indigène, ont été retrouvées : une tête d'Hercule au repos, dont la nuque porte un curieux appendice non encore identifié ; deux trophées à cuirasse attribuables à la fin de la République ou aux dernières années de l'Empire ; et trois acrotères en forme de masques de théâtre tragiques : un vieillard barbu (*leucos*), un jeune homme barbu (*xanthos aner*), et un adolescent imberbe (*oulos*).

## SAINT-REMY-DE-PROVENCE, Place Tourtet

### Habitats modernes, remblais

Sondage

Mlle Martine RODOT

Un projet d'aménagement de la restauration d'un îlot d'habitations établi par la Société Provençale d'Equipements (61 boulevard de Craponne à Arles) nous a amenés à effectuer des sondages préliminaires, place Tourtet à Saint-Rémy-de-Provence. Les sondages choisis n'ont pu être réalisés pour des raisons de sécurité à l'intérieur du bâtiment concerné par ce projet. Deux emplacements ont donc été déterminés à 1 m de la maison située sur la place Tourtet à l'angle de la rue du Petit-Puits. La fouille de ces deux sondages, l'un de 3 x 4 m, l'autre de 2 x 2 m, s'est déroulée du 19 juillet au 12 août 1988.

Les deux sondages se présentent de la même manière. Nous avons rencontré à environ 50 cm de la surface des dalles et des murs arasés modernes. Les remblais très importants dépassent 1,50 m d'épaisseur :

- terre brun clair contenant de nombreux cailloux ;
- terre beige stérile formée de craie très dure et de sable ;
- terre argileuse noire très dense avec des traces de vert constituée de petits et gros cailloux.

Les remblais comportent un matériel très varié : fragments d'amphores, sigillée, commune antique et médiévale. Ce mélange se retrouve jusque dans la couche inférieure. Nous n'y avons observé aucune occupation pour les périodes antique et médiévale.

## **SIMIANE-COLLONGUE, Col Sainte-Anne**

### **Habitat néolithique**

Sauvetage programmé  
M. André MULLER

Cet habitat perché, en cours de fouilles depuis 1982, a fait l'objet en 1988 d'une campagne de recherches ; celles-ci ont exclusivement porté sur la terrasse XI qui a livré depuis 1985 une sépulture néolithique, des structures d'habitats campaniformes et des vestiges d'habitat ou d'atelier du Haut Moyen Age, profondément remaniés par les mises en cultures durant les XVIe et XVIIIe s.

La campagne 1988 a permis d'étudier les niveaux situés sous l'habitat campaniforme, qui se caractérisent par un chasséen ancien, ayant de fortes affinités avec l'épicardial reconnu sur la terrasse I.

A côté des jarres à cordons orthogonaux typiques, *le mobilier* découvert est très abondant et d'une rare qualité.

- Nous pouvons, sans faire une liste exhaustive, signaler la présence de vase à embouchure carrée, de décors d'influence italienne obtenus au poinçon [zone de méandres pointillés alternant avec des soleils gravés (?)] et incrustés de matière rougeâtre.
- Une industrie de l'os, très élaborée, où nous pouvons distinguer de nombreux poinçons, des estèques, et les restes d'au moins deux sagaies.
- L'industrie lithique est identique à celle recueillie sur la terrasse I. Un pourcentage très faible de belles lames ou lamelles, des flèches foliacées obtenues à partir de lame dont les retouches abruptes ont grignoté l'éclat ou la lame afin de donner la forme sans jamais recouvrir la totalité de l'armature. Un fort pourcentage de flèches tranchantes à retouches abruptes, et un grand nombre de burins.
- Le matériel poli est aussi caractéristique : billes en calcaire et en roche verte, petit tranchet (18 x 18 x 42 mm) également en roche verte, et quelques haches et herminettes du type traditionnel.
- La faune non encore étudiée, livre un important matériel où apparaissent pour la première fois au Col Sainte-Anne les traces de relations suivies avec le littoral : mandibules de poisson type dorade, coquillages divers (moule, cardium, gros escargots, etc.). Les animaux représentés sont en priorité des ovi-capridés, avec la quasi-inexistence des suidés, et un pourcentage non négligeable de bovidés. La faune sauvage n'est représentée que par quelques débris de bois de cerf.

## **VITROLLES, Jardin-théâtre de verdure**

### **Habitat Antiquité tardive, enceinte médiévale**

Sauvetage urgent  
M. Michel GAZENBEEK, Mlle Fabienne GATEAU

Le projet d'un "jardin-théâtre de verdure" dans le vieux village, au pied du Rocher, versant est, a suscité une reconnaissance archéologique qui s'est déroulée en février-mars 1988 sous l'égide de la Municipalité de Vitrolles. Cette opération s'est prolongée durant l'été par le montage

d'une exposition "Vitrolles, passé et présent" et d'un diaporama qui doivent bientôt être présentés sur le lieu même de la fouille.

- Nos recherches ont permis de distinguer dans les parties hautes du terrain étudié quelques vestiges tenus d'un habitat de la fin de l'Antiquité : ils se résument à un mur, un dépotoir et un sol d'occupation. En revanche, le mobilier céramique est abondant ; il indique un contexte du *Ve* s.

Les importations d'amphores sont largement dominées par les productions orientales, avec une prépondérance du type *Late Roman 1*, mais les formes *Late Roman 2, 3* et *4* (amphore de Gaza) sont aussi présentes. En revanche, les importations africaines sont absentes, aussi bien dans le matériel amphorique que dans la céramique sigillée (quelques tessons de sigillée claire B/luisante seulement). La sigillée tardive est l'autre catégorie dominante, de style provençal et gris uniquement, à part une forme Rig. 18 orangée. Etaient associés à ce matériel de nombreux os et surtout des coquillages, ce qui est fréquent pour cette période.

Un indice de l'importance de l'occupation antique près du terrain fouillé est la présence fréquente de *tegulae* et de fragments de meules de basalte en remploi dans les structures.

- Deux foyers à plat ont été également mis au jour ; ils indiquent peut-être une station de plein air appartenant au Néolithique final.

- Dans les espaces fouillés, seul un dépotoir date, semble-t-il, de la fin du Haut Moyen Age. Or nous possédons une mention du village pour les années 994-1032 « in valli Marignane apud castrum quod vocatur Vitrola » (Cartulaire de Saint-Victor, n° 207). Cependant, la pauvreté d'indices pour cette période à Vitrolles s'inscrit tout à fait dans le hiatus chronologique constaté en Provence pour les *VIIIe-XIe* s.

- La majorité des témoins archéologiques se rattache en effet au bas Moyen Age, plus précisément aux *XIIIe-XIVe* s. Un grand sondage effectué contre l'enceinte villageoise permet d'avancer avec prudence la date du *XIIIe* s. pour la construction du rempart et le *XIVe* s. pour son utilisation majeure. La datation de l'enceinte correspond à celle supposée pour la tour du castrum, par comparaison avec les donjons de la Penne et de Bonrecueil.

Les céramiques recueillies reflètent les courants commerciaux habituels en Provence pour cette période, avec une forte proportion de céramique venant de l'Uzège, mais aussi des importations catalanes, pisanes et valenciennes.

- Plusieurs sondages ont livré des couches d'occupation moderne contenant des fragments de céramique baroque de la première moitié du *XVIIe* s. La plupart des structures dégagées sont récentes et correspondent aux bâtiments mentionnés dans les livres terriers du *XVIIIe* s. et dans les registres cadastraux du *XIXe* s., notamment deux cuves aménagées avec un béton hydraulique et les vestiges d'un four.

## Carte archéologique de la commune de Roquefort-la-Bédoule

M. Dominique BERTHOUT

C'est en 1987 (publication en cours en 1988-89), dans le cadre d'un mémoire de Maîtrise sous la direction de M. Paul-Albert Février, qu'a été réalisée la carte archéologique de la commune de Roquefort-la-Bédoule (fig. 32). Celle-ci se compose de trois volumes complémentaires, dont le

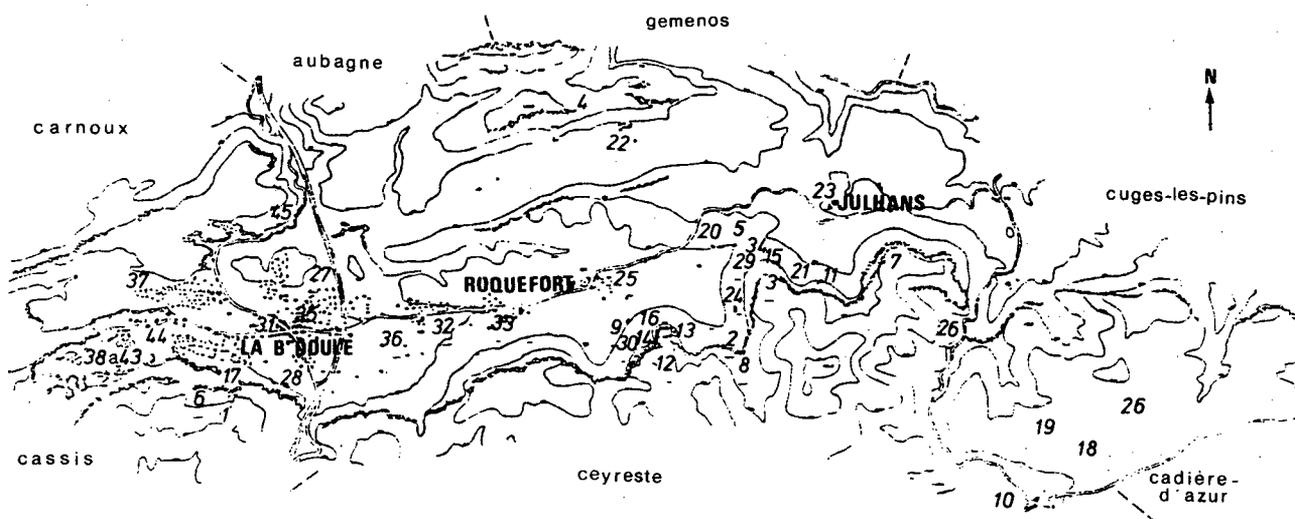


fig. 32 13 - Carte archéologique de la commune de Roquefort-la-Bédoule.

plus important est celui consacré au fichier des sites, réalisé à partir de fiches élaborées en collaboration avec la D.R.A., et d'une prospection pédestre systématique des 3 200 ha de la commune.

#### ◆ Préhistoire

- abris néolithiques de Ratataigne (1) et de Villeneuve (2) ;
- station chalcolithique de Julhans (3), constituée d'un atelier de taille lithique ;
- aven de Rouvière (4), de l'Age du Bronze et du premier Age du Fer, fouillé par J. Audibert et M. Escalon de Fonton en 1952, et contenant de la céramique poladienne.

#### ◆ Protohistoire

- nécropole des Bastides (5), composée de onze tumulus de petites dimensions ;
- oppidums de Ratataigne (6) et de Fontblanche (7), dont le premier garde un double rempart fait de blocs gigantesques ;
- grotte du Pèlerin (8), fouillée au début du XXe s. par le marquis de Villeneuve, et qui contenait une « arme de trait, en fer, avec barbelures divergentes... », aujourd'hui perdue.

#### ◆ Antiquité

- atelier de potier (?) de Fontvieille (9), utilisé périodiquement entre le IIe s. av. J.-C. et le VIIe s. ap. J.-C., et sondé par Mme Paillard qui y a trouvé des céramiques grises monochromes, communes gallo-romaines, claires marseillaises, campaniennes, arétines, sigillées (C, luisante, africaine), D.S.P., commune grise médiévale, et des fragments d'amphores, de pierres ollaires, de blocs de pierre taillée, de plaques-foyers, deux fibules en bronze, des monnaies ;
- un épandage de céramique antique (arétine, sigillée D, commune gallo-romaine) et médiévale glaçurée au grand Caunet (10) ;
- inscription funéraire de Julhans (11) : trouvée par Peiresc, étudiée par C. Jullian, elle a depuis disparu et est dédiée à un chevalier du prétoire.

#### ◆ Moyen Age

- village de Roquefort (12) : à flanc de colline, il se compose d'une église et d'environ vingt-cinq maisons (six caves et un escalier conservés). Si certaines sont encore en élévation jusqu'à parfois 6 m au-dessus du sol actuel, beaucoup sont enfouies sous d'énormes tas de pierres, et leur nombre est sûrement bien plus important ;

- château de Roquefort (13) : surplombant ce village, il s'étend sur un large piton rocheux qui domine la vallée. Bien que très détruit, on y voit encore une citerne, une tour, et un triple rempart accolé de bastions défensifs. La chapelle castrale (14) du XIIe s. est conservée en élévation dans la basse-cour ;
- castrum de Julhans (15) : situé sur un éperon bordé d'une falaise sur trois côtés, il comprend une huitaine de maisons et un rempart au sein duquel est positionnée une chapelle de style cistercien du XIIIe s., remarquablement conservée jusqu'à la voûte. Composée d'une nef à deux travées, d'une abside en cul de four, et d'un ensemble architectural de qualité (trois arcs doubleaux et un arc triomphal retombant sur des culots, une corniche, trois meurtrières, des angles à bossage), elle est actuellement restaurée par une association locale, avec l'aide des Bâtiments de France (inscrite à l'inventaire en 1987) ;
- captage de Fontvieille (16) : c'est un réseau souterrain destiné dès le Moyen Age à capter une source au profit des deux villages successifs de Roquefort ;
- ferme de Ratataigne (17) : quatre pièces dont les murs étaient recouverts d'un enduit rouge et auxquelles sont adjoints à l'époque moderne deux bâtiments annexes.

#### ◆ *Epoque moderne*

- "colombarium" (18) : c'est par défaut que l'inventeur de ce site, M. Léone, a donné ce nom à cet aven d'environ 25 m de profondeur, au fond duquel se trouvent deux murs percés de niches et un escalier à vis en pierre taillée. Il n'existe actuellement aucune explication valable à la présence de ces vestiges à si grande profondeur ;
- voie de Marseille à Toulon (19), que l'on peut suivre sur quelques kilomètres, grâce à des fragments encore empierrés et pourvus d'ornières ;
- pigeonnier des Bastides (20) ;
- ferme des Bastides (21) : faite de quatre pièces (une fenêtre à base bilobée) et d'un bâtiment annexe, elle est reliée à une source proche par un captage souterrain voûté ;
- châteaux de Rouvière (22) et de Julhans (23) : tous deux abritant des bâtiments agricoles et construits au XVIIe s., le premier est plus une ferme qu'un château, tandis que le second est pourvu de quatre tourelles carrées ;
- château de Roquefort (24), construit au XVIIIe s. et remanié au XIXe s. (façade néo-gothique) ;
- église de Roquefort (25) : elle date du XVIIe s. et est composée d'une nef à trois travées, d'une abside en cul de four et d'une tour-clocher ;
- fours de Fontblanche (26) et des Crottes (27) : ce sont de petits fours à chaux archaïques composés d'un mur circulaire finissant en voûte en encorbellement, et recouverts d'une colline de terre.

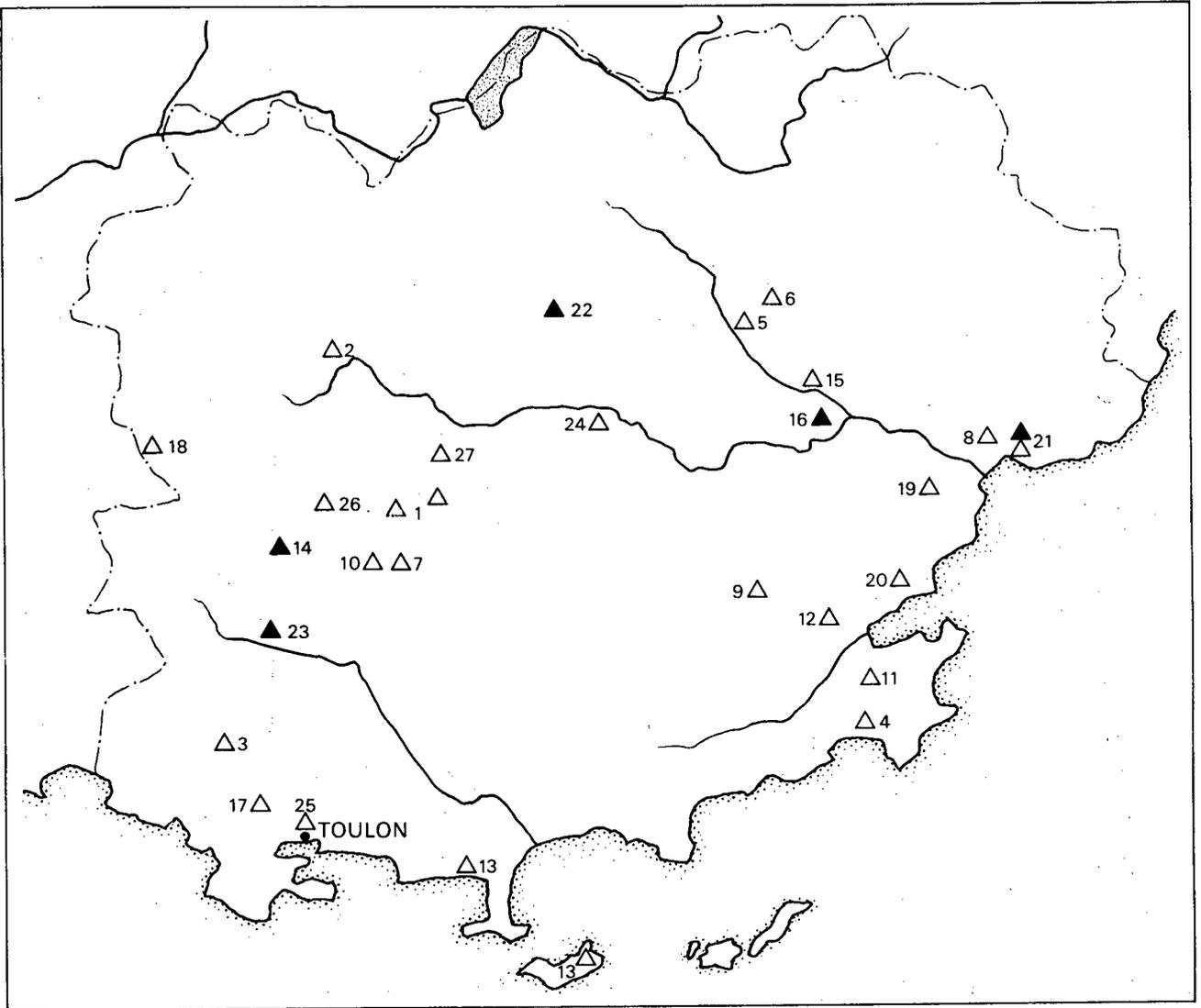
#### ◆ *Epoque contemporaine*

- aire de Ratataigne (28), pour le battage du blé ; elle est formée d'une esplanade de pierres dégrossies posées de chant en terre ;
- oratoires des Bastides (29) et de Roquefort (30), situés au pied des chemins menant aux sites médiévaux ;
- église de La Bédoule (31), construite en 1894 en style romano-byzantin ;
- fours à chaux des Rouvières (32), des Nouvelles (33), des Bastides (34) : en forme de pyramide, ils sont les témoins de l'intense activité chaulière de la commune, tournée vers l'exportation depuis les années 1830 ;
- four à pain des Crottes (35) ;
- "moulin" des Michels (36) : grosse tour en pierre de Cassis, elle abrite un système de pompage d'une nappe phréatique depuis les années 1860 ;
- usines à ciment (37 à 43) : depuis les années 1840 et jusque vers 1935, elles ont produit le ciment "de Roquefort", dont la production et l'exportation ont fait de la Bédoule la première ville industrielle de la région après Marseille au XIXe s. L'une d'elles possède des frontons de style néo-classique ;
- usines à chaux (44, 45) : ce sont des fours à chaux à gueulards cylindriques ou circulaires réunis par trois ou quatre, et recouverts intérieurement de briques réfractaires.

Si l'on consulte la carte, on se rendra compte de la localisation à travers les âges de la plupart de ces sites sur deux axes bien précis : leur concentration est surtout visible dans la vallée centrale (où sont d'ailleurs actuellement les deux plus gros pôles de cet habitat dispersé : La Bédoule et Roquefort) ; ainsi que le long de la falaise du Moutonnier, où l'on retrouve tous les habitats perchés, qu'ils soient de la Protohistoire ou du Moyen Age.

**VAR**

	commune	lieu-dit	opérations		responsable
1	BRIGNOLES	Palais comtal	AH	SU	Bernardi Ph.
2	BRUE AURIAC	Saint-Estève	AH	SU	Carrazé Fr.
3	CASTELLET (le)	La Pinède	AH	SU	Théveny J.-M.
4	CROIX-VALMER (La)	Pardigon	AH	FPP	H13 Lecacheur P.
5	DRAGUIGNAN	Saint-Hermentaire	AH	SU	Boyer R.
6	FIGANIERES	Notre-Dame-del'Olivier	AH	S	Désirat G.
7	FORCALQUEIRET	Castellas	AH	SU	Acovitsioti A.
8	FREJUS	Cathédrale	AH	SU	Fixot M.
		Place Formigé	AH	SU	Février P.-A.
		Place Formigé	AH	SP	H22 Février P.-A.
		Saint-Lambert II	AH	SU	Gébara Ch.
		Villeneuve Thermes BK 229	AH	SU	Jaget Fr.
		Villeneuve BK 306	AH	SU	Gébara Ch.
		Rue des Moulins	AH	SU	Béraud I.
		Vieille Bergerie	AH	SU	Gébara Ch.
9	GARDE-FREINET (La)	Notre-Dame-de-Miremer	AH	S	Bois E.
		Fort	AH	FP	H39 Sénac Ph.
10	GAREOULT	Village	AH	SU	Acovitsioti A.
11	GASSIN	Quartier des Bayes	AP	S	Mafart G.
12	GRIMAUD	Bouchage	AH	SU	Congès G.
13	HYERES	Olbia	AH	FPP	H22 Bats M.
		Porquerolles La Galère	AH	FPP	H16 Brun J.-P.
		Le Levant Liserot	AH	S	Borréani M.
		Porquerolles La Courtade	AH	SU	Bérato J.
14	MAZAUGUES	Saint-Michel	AP	SU	Hameau Ph.
15	MOTTE (La)	Chaoume	AP	S	Mahieu E.
16	MUY (Le)	Colle Rousse	AP	S	Defleur A.
17	OLLIOULES	La Courtine	AH	FP	H18 Ribot H.
18	POURRIERES	Roquefeuille	AH	FP	H31 Foy D.
19	ROQUEBRUNE	Les Planes	AH	S	Buisson-Catil J.
		Les Planes	AH	SU	Boissinot Ph.
20	SAINTE-MAXIME	Peigros	AH	S	Wallon D.
21	SAINTE-RAPHAEL	Valescure Le Suveret	AH	SU	Lelièvre V.
		ZAC des Veysières	AH	DDP	Moretti J.-P.
		Veysières	AP	S	De Ridder J.
		Aire Peyronne	AH	S	Lelièvre V.
22	SALERNES	Fontbrégoua	AP	FPP	P26 Courtin J.
23	SIGNES	Vieux Mounoï	AP	FP	P26 Hameau Ph.
24	THORONET (Le)	Abbaye	AH	SPDP	Fixot M.
25	TOULON	Vieille Ville	AH	FP	H22 Borréani M.
		Vieille Ville Besagne Dutasta	AH	SU	Borréani M.
26	TOURVES	Saint-Pierre	AH	SU	Acovitsioti A.
27	VAL (Le)	Saint-Blaise	AH	S	Acovitsioti A.



## ARCS (Les), Saint-Jean Four gallo-romain

Sauvetage urgent (décembre 1987)

M. Jacques BERATO, M. Franck DUGAS

Le gisement découvert en 1985 par M. G. Galliano au cours de labours profonds effectués par le propriétaire M. R. Lombard, est situé au piémont de l'Escarayol, sur la rive gauche d'un affluent de l'Argens : le Vallat de l'Arène. Le choix de cet emplacement est judicieux car l'implantation du four sur un méplat n'a nécessité la mise en place d'aucun drainage pour éviter les déprédations causées par les eaux de ruissellement. De plus l'atelier est installé directement sur un petit banc d'argile.

### ◆ Les structures

L'ensemble de l'unité artisanale composée d'un four (a), d'une fosse dépotoir (b), d'un radier (d) et d'un bassin de réserve d'argile (c) a été circonscrit (fig. 33).

• *Le four* : la forme de l'ouvrage orienté nord-est/sud-ouest avec une inclinaison de 14° est quadrangulaire. Ses mesures hors œuvre sont de 4,60 m de longueur et 4,40 m de large. La chambre inférieure de 2,90 m x 2,65 m est constituée d'un canal central de 2,90 m de long et 1,10 m de large. Elle est bordée de deux banquettes périphériques dont la largeur est de 0,85 m à l'est et 0,70 m à l'ouest. On peut penser que des arcs de voûte montés en brique (dont on a retrouvé des surcuits de 5,5 cm

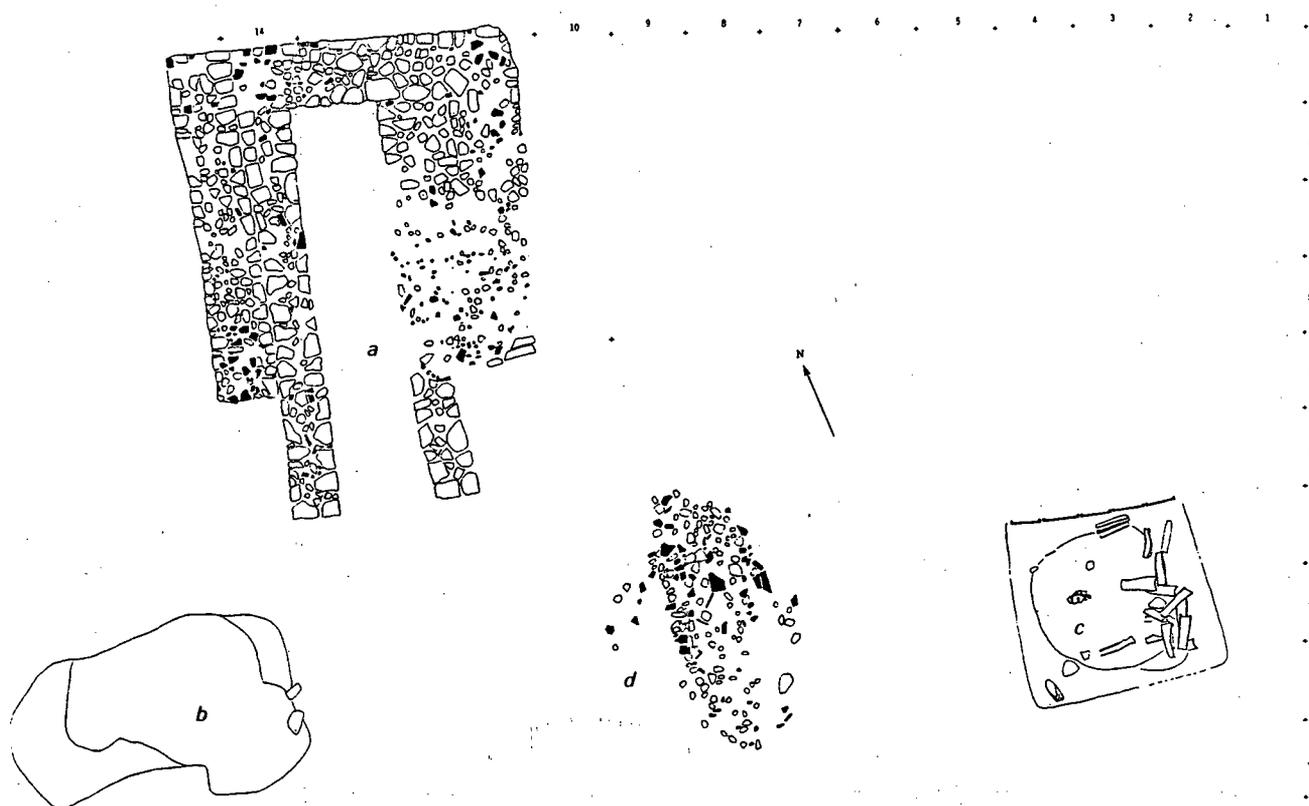


fig. 33 83 - ARCS (Les), Saint-Jean. Relevé des structures mises au jour ; a : le four ; b : la fosse-dépotoir ; c : bassin de réserve d'argile ; d : radier.

d'épaisseur avec sur les deux grandes faces un joint d'argile surcuite de 1 cm d'épaisseur, et sur le grand côté inférieur et les deux petits côtés latéraux des traces de vitrification) prenaient appui sur ces deux banquettes latérales et soutenaient la sole.

La sole qui est en forme de plaque en argile de 18 cm d'épaisseur est percée de carneaux de 5 cm de diamètre espacés de 11 cm. Sa surface supérieure correspond à celle de la chambre supérieure du four.

Le seul alandier rectangulaire ouvert au sud-ouest mesure hors œuvre 1,50 m de long et 2,65 m de large. Ses deux murs latéraux sont dans le prolongement des deux banquettes de la chambre inférieure, avec un net gauchissement du mur est vers l'extérieur. La gueule de l'alandier (1,29 m) est donc plus large que le canal de chauffe (1,10 m). Le sol de l'alandier non aménagé était recouvert d'une couche de cendre de 8 cm d'épaisseur. Les murs fondés dans une tranchée de 35 cm creusée dans le sol naturel sont très épais et constitués d'un assemblage de pierres, de fragments de meule en rhyolite, de tuiles (*tegulae* et *imbrices*), de dolium, de tessons de céramique et de quelques briques. Le tout est lié à l'argile.

- *La fosse dépotoir* : elle est située au sud-ouest du four et comblée de déchets provenant du fonctionnement du four et en particulier de la destruction de la voûte du laboratoire après une fournée.
- *Le bassin de réserve et de décantation d'argile* : de forme quadrangulaire de 2 m de côté, il est limité sur le côté nord par cinq *tegulae* plantées de chant. Creusé dans le substrat à l'est du four, il est rempli d'argile pure et a aussi servi de dépotoir pour des rebuts de cuisson (*tegulae* et *imbrices*) et de la céramique.
- *Le radier de protection* : de forme ovale, il est aménagé avec des pierres, des fragments de tuiles, de céramique et de dolium. Il devait correspondre à une aire de stockage, soit pour le combustible, soit pour l'enfournement ou le défournement des objets.

#### ◆ Les productions du four

La forme du four ne permet pas de déterminer sa production. Par contre la présence de nombreux ratés de cuisson et surcuits de tuiles atteste la fabrication de *tegulae* et d'*imbrices*.

Des éléments sont en faveur d'une production annexe de récipients : caractéristiques de la pâte de certaines céramiques tournées très proche de celles des tuiles, tessons surcuits d'amphore gauloise, et de récipients tournés en pâte locale et décantation de l'argile.

#### ◆ La datation du four

Une première appréciation peut être fournie par la typologie du four : "Type II E" (Le Ny 1988) qui apparaît dès la seconde moitié du Ier s. de n. è. Mais c'est le matériel céramique qui permet de préciser que l'atelier était actif dans le dernier quart du Ier s. de n. è. : sigillée sud-gauloise de la Graufresenque (DR 15/17, DR 35 avec ou sans décor, DR 37), amphores gauloises à vin de types 2 et 5, amphores d'importation Dressel 7/11 et 12, et céramique tournée d'origine locale de la vallée de l'Argens ou de Lorgues (Pasqualini 1985).

#### ◆ Conclusion

L'estampille L SAVF PHOEBI imprimée sur une *tegula* en pâte locale et trouvée sur le site, nous incite à penser que nous tenons là le nom du fabricant et peut-être celui du propriétaire du domaine auquel était rattaché cet atelier qui comportait plusieurs fours comme l'évoque une prospection inédite. Cet atelier était vraisemblablement une dépendance de la *villa* installée sur la butte du Touar dont la nécropole est datable de la fin Ier s.-début IIe s. de n. è. La marque L SAVF PHOEBI est attestée dans le Var et à Cimiez où du matériel de la région de l'Argens est aussi retrouvé.

La cargaison des épaves des Roches d'Aurelle et du Dramont G, qui comporte des tuiles et des productions céramiques de la vallée de l'Argens, est en faveur d'une circulation maritime des produits locaux.

L'atelier de Saint-Jean est donc le témoin modeste de la romanisation des campagnes dépendant de *Forum Julii* au Ier s. de n. è., et montre par la diffusion de ses produits un des aspects de l'économie locale.

## ARTIGNOSC-SUR-VERDON, Peyro Baroun Oppidum

Sondage

Mlle Chérine GEBARA

L'oppidum de Peyro Baroun est situé au nord de la commune d'Artignosc-sur-Verdon, sur un piton rocheux surplombant le Verdon en limite de la commune de Saint-Laurent du Verdon (Alpes-de-Haute-Provence).

Le rempart barrant le site à l'est avait déjà été reconnu au début du siècle par Guéhard (1). Il est conservé sur toute sa longueur, et l'élévation atteint parfois 3 m de hauteur. Un éboullis important le borde vers l'extérieur, mais on distingue encore un double parement dans l'épaisseur du mur. Un angle, dégagé par des travaux de terrassement, pourrait correspondre à l'avancée d'une tour.

Il semblerait y avoir un avant-mur coupé par le chemin rural : un certain nombre d'autres murs intérieurs et extérieurs au rempart se distinguent, mais la plupart d'entre eux semblent de construction moderne, et correspondent sans doute à des enclos en ruine, ou à des pierriers.

Le rocher calcaire affleure dans toute la partie ouest de l'oppidum, mais contre le rempart, une accumulation de terre a permis la plantation de chênes truffiers, sans doute au début du siècle. C'est dans cette zone qu'un sondage de 1 m x 2 m a été implanté, à 1,20 m d'un muret tardif bâti contre le parement interne du rempart, sans doute comme soutènement pour maintenir en place un important éboullis.

### Stratigraphie du sondage (fig. 34)

Trois couches archéologiques ont été reconnues, dont la première est remaniée. Le substrat se délite en gros fragments rocheux ; aucun matériel n'a été trouvé dans les interstices.

- couche 1 : terre arable.
- couche 2 : terre remaniée.
- couche 3 : terre jaune avec des poches de charbon ; cailloutis.
- couche 4 : terre marron contenant de la céramique, des os, des pierres et de la cendre.
- couche 5 : cendre et fragments osseux ; apparition du rocher.
- couche 6 : rocher (substrat).

L'étude du matériel, relativement abondant mais fragmenté et comprenant peu d'éléments datables, indique cependant d'une part une occupation de la fin de l'Antiquité, et pourrait permettre d'autre part de proposer une datation du deuxième Age du Fer pour cet oppidum.

(1) Cahiers de préhistoire française, Périgueux, 1905 ; corrections 1906.

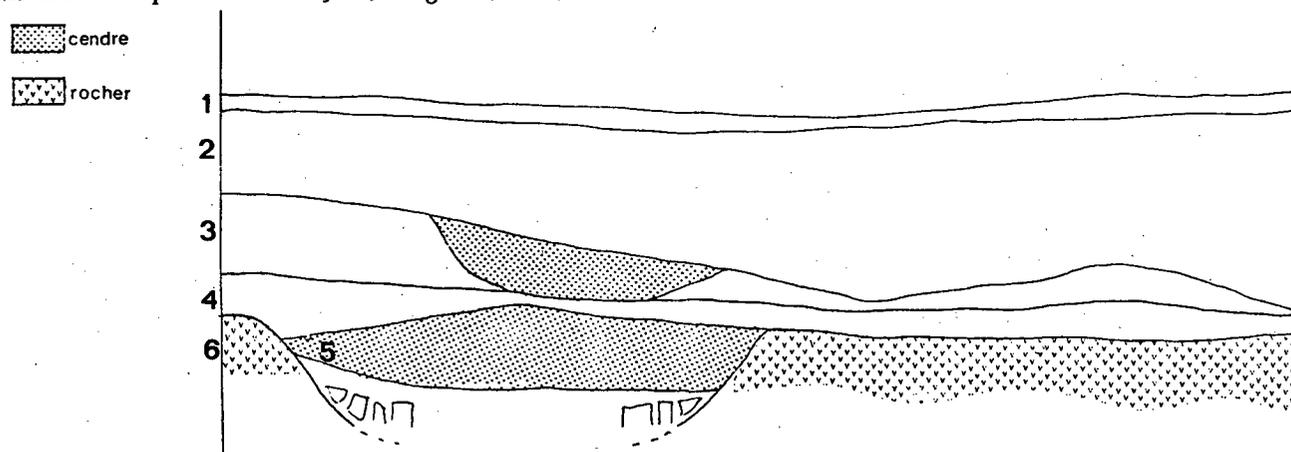


fig. 34 83 - ARTIGNOSC, Peyro-Baroun. Coupe nord-sud du sondage.

## CROIX-VALMER (La), Domaine de Pardigon

### Villa maritime gallo-romaine

Fouille programmée pluri-annuelle

M. Jean-Pierre BRUN, M. Gaëtan CONGES, M. Jean-Pierre DEWERT

M. Pascal LECACHEUR, M. Guy OBERTI

Après une brève interruption des fouilles sur la ZAC de Pardigon, une nouvelle campagne de fouille s'est déroulée cette année pendant les mois de mai et juin. Elle inaugure une série de campagnes programmées sur trois ans. Ce programme devra se dérouler suivant deux axes principaux :

- préciser la chronologie des états anciens de la villa dans les secteurs nord et est ;
- dégager et fouiller la partie sud de la villa où doivent théoriquement se trouver des importations portuaires ou plus exactement un appontement lié à une activité commerciale ou de pêche du site.

La fouille de cette année a, comme prévu, permis de dégager les pièces 3, 5, 18, 22, 44 et 45 où ont été retrouvés des niveaux des états primitifs de la villa (fig. 35). Nous avons également défriché le secteur sud pour la future campagne de 1989. Les nouveaux renseignements stratigraphiques et chronologiques ne remettent pas en cause les principaux états d'évolution déjà proposés.

- *état 1 - deuxième moitié du Ier s. av. J.-C.*

Installation d'une ou plusieurs cabanes de pierre sèches dont la toiture était soutenue par des poteaux de bois (pièces 2, 3 et 5).

- *état 2 - autour des années 15/10 av. J.-C.*

Cette période marque la construction de la première villa, dont les sols étaient en terre battue et les murs bâtis à l'argile. Les pièces 22, 44 et 45 correspondent à une cour extérieure limitée par un fossé.

- *état 3 - milieu du Ier s. ap. J.-C.*

Il s'agit d'une reconstruction totale de la villa. On arase les précédents bâtiments et on exhausse le niveau des sols (comblement du fossé dans la pièce 22). L'ensemble comprend une pièce avec péristyle partiellement dégagé cette année (pièce 3).

- *état 4 - deuxième moitié du Ier s.*

C'est un remaniement limité à l'angle sud-ouest de la villa correspondant au soubassement d'un escalier.

- *état 5 - début du IIe s.*

On construit une aile thermale à l'ouest de la villa.

- *état 6 - courant IIe s.*

On remanie une partie des pièces thermales construites lors de l'état 5.

- *état 7/8 - IVe-Ve s.*

On transforme les parties habitées. On remplace les anciens thermes par des pièces thermales plus petites. On aménage également une cuisine (pièce 2) abritée par un préau et à laquelle est adjoint un caniveau (pièce 3). La mise au jour d'une abside dans l'angle sud-est de la pièce 3 contemporaine de cet état, indique la présence au sud d'une pièce qui n'a pas encore été fouillée et dont la définition reste incertaine. Ces divers aménagements nécessitent la construction d'un four de tuilier (pièce 33).

- *état 9 - Antiquité tardive*

Après l'abandon de la villa vers le début du VIe s., le site est réoccupé à l'époque mérovingienne. Les traces de réoccupation ne couvrent pas l'ensemble du site mais seulement les pièces 1, 18, 19, 21, 23 et 31.

- *état 10 - Moyen Age*

Au cours du Moyen Age, un four à chaux est creusé dans la pièce 27 qui utilise la majeure partie des

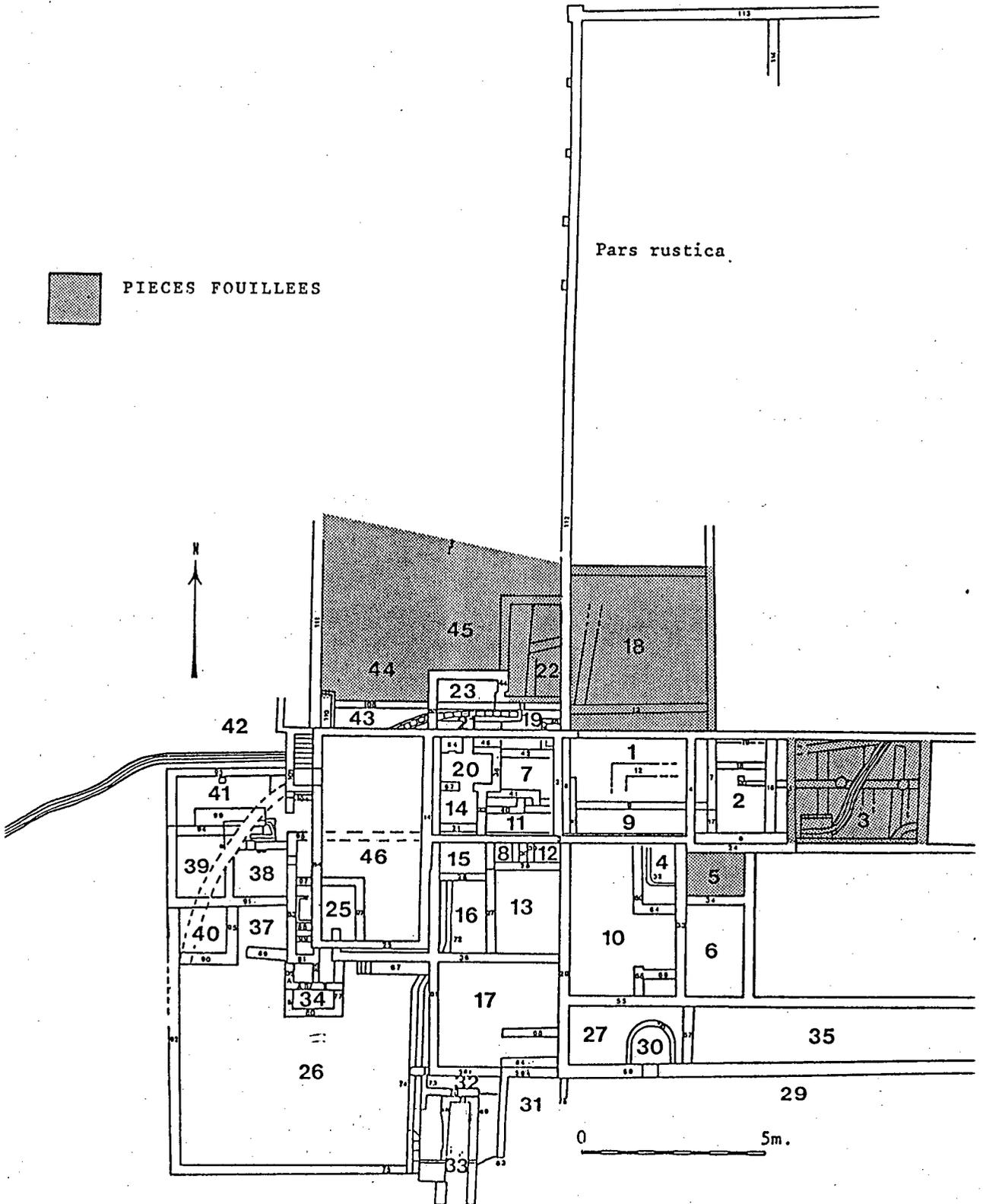


fig. 35 83 - CROIX-VALMER (La), domaine de Pardigon. Plan d'ensemble de la villa.

marbres des pièces thermales pour la fabrication de la chaux.

• *état 11 - XXe s.*

Construction d'une caserne des douanes.

Les résultats de cette campagne concernent donc principalement le plan de masse des pièces des états 2/3 à l'est et 2/9 au nord. L'abside découverte cette année appartient sans doute à une pièce importante des états tardifs (7/8). La fouille de 1989 permettra d'en définir la destination.

Equipe de fouille : Claude Blanc, Jean-Pierre Brun, Gaëtan Congès, Danièle Conway, Claude Dessureaut, Jean-Pierre Dewert, Padraig Fournier, Jean-Marc Guimelli, Patrick Guimelli, Pascal Lecacheur, Anne-Marie Ledoux, Martine Le Guilloux, Francis Marnier, Pamela Morton, Dominique Oberti, Guy Oberti, Luc Severs, Philippe de Varennes.

## FORCALQUEIRET, Le Castellas

### Château médiéval

Sauvetage urgent

Mme Ada ACOVITSIOTI-HAMEAU

Depuis 1987, la municipalité de Forcalqueiret et l'A.S.E.R. que nous co-dirigeons sont les deux partenaires d'un programme de réhabilitation du château de Forcalqueiret. Ce bâtiment a été édifié au XIIIe s. par Geoffroi Reforciat, il est passé tour à tour entre les mains des familles d'Agoult, Garde de Vins, Forbin, de Villeneuve, de Pontevès, avant d'être propriété communale en 1978 (recherches archivistiques de Henri Vigarié). Il a dû être démantelé au début du XVIIe s. tandis que devait continuer d'exister pour un siècle encore le village compris dans ses murailles.

L'essentiel du déblaiement porte sur la cour du château et les salles qui l'entourent. Les observations de nature archéologique proviennent du travail effectué dans cette cour et dans la citerne castrale.

Le remplissage de la citerne procède d'une destruction des structures placées au-dessus de celle-ci, sur la terrasse nord et est. On y a retrouvé les éléments en pierre de taille d'une margelle de plan octogonal surmontée des barres métalliques qui en constituaient la cage, des poutres, chevrons et tambours de colonnettes appartenant à une structure légère abritant ce puits, et un matériel domestique totalisant plus de 85 cruches à goulot rapporté ou à bec pincé, 2 seaux en bois et une quinzaine de couvercles de récipients dans le même matériau, 3 clefs et 1 crochet en fer. Le matériel céramique correspond à un lot homogène de poterie commune locale datée des XVIe et XVIIe s. où dominant les décors de lignes géométriques et taches florales à l'engobe, de points d'engobe alternant avec des cœurs réalisés selon la même technique, de têtes d'angelots appliquées en rythme binaire ou quaternaire sur la panse de cruches surmontées d'anses torsadées.

Un petit bassin contre le mur externe de la citerne, présentant plusieurs phases de constructions et de réfections, est apparu après nettoyage de ce secteur de la cour, ainsi que le caladage de celle-ci réalisé selon une technique classique de petits coins de pierre posés pointe en bas et liés dans un mortier de chaux.

## FREJUS, Cathédrale et place Formigé Groupe épiscopal, constructions gallo-romaines

Sauvetage urgent, sauvetage programmé

M. Paul-Albert FEVRIER, M. Michel FIXOT, M. Lucien RIVET

Les travaux se sont déroulés de février à juin, dans la cathédrale (extrémité orientale de la nef Notre-Dame) et sur la place ; les résultats ont été publiés dans une brochure éditée par le comité d'action culturelle, à l'occasion d'une exposition qui a été ouverte de juillet à septembre. Ont participé à la fouille P.-A. Février, M. Fixot, L. Rivet, aidés de vacataires ; les peintures ont été étudiées et enlevées par A. Barbet ; une mosaïque de la place a été déposée par l'atelier de Saint-Romain-en-Gal ; celle de la cathédrale l'a été par la S.M.R.

Il est maintenant assuré qu'il existe deux axes de distribution des rues à l'intérieur de l'enceinte coloniale.

- Celui qui paraît le plus ancien s'organise sur une direction nord-nord-ouest / sud-sud-est : il détermine les directions du groupe épiscopal et de certaines constructions antiques visibles ou observées dans la partie sud-ouest de l'agglomération. Les murs repérés étaient posés sur le sol vierge, tant dans la nef Notre-Dame que sur la place ; ils étaient liés à l'argile et les moellons étaient irréguliers ; ils n'ont pu être datés, faute de matériel.
- Cette direction se retrouve dans des constructions d'une seconde phase d'époque augustéenne, sans doute tardive, nettement reconnue sur la place. En effet, dans la moitié occidentale de celle-ci, a été fouillée une maison dont l'entrée était au sud (ouvrant sans doute sur une rue dont l'alignement s'est sensiblement maintenu dans la rue Sièyes, la rue Droite médiévale) et flanquée de boutiques (au moins vers l'ouest). Cette maison s'ordonnait autour d'une cour centrale et d'une citerne ménagée au dessous, alimentée par les eaux de pluie. Cet espace était cantonné de demi-colonnes appuyées sur un pilier, le tout étant en briques. Les portiques latéraux étaient couverts en béton de tuileau. Vers le nord étaient les pièces principales, dont l'une avait une mosaïque blanche, bordée d'une tresse blanche et noire. Des enduits peints s'étaient détachés et avaient glissé sur le sol, ce qui permettra une restitution. Les deux autres pièces et les portiques avaient un béton blanc, dans lequel des fragments de marbre avaient été disposés. Dans la partie orientale de la place, les niveaux contemporains de cette seconde phase n'ont pas été repérés.
- La maison a été victime d'un incendie vers le milieu du Ier s. ; les parties effondrées n'ont pas été enlevées ; des remblais ont été apportés et une nouvelle maison a été bâtie, dont seules les fondations et la base du bassin de la cour centrale sont parvenues jusqu'à nous. Il s'agit là encore d'une demeure qui avait une cour centrale et un bassin. Une difficulté doit être signalée : la maison devait être plus vaste que la première construction ; la disposition même du bassin suggère que les pièces principales se trouvaient plus au nord, de l'autre côté du mur mitoyen du début du Ier s. ; mais c'est l'emplacement de l'actuel baptistère dont le sol est en contrebas. Vers l'ouest, l'autre espace a fait aussi l'objet de remaniements ; mais ceux-ci ne sont pas encore datés.

Dans la nef Notre-Dame, des fondations de murs et de forts piliers du Ier s. ont été dégagés.

- Les uns s'organisent selon l'axe nord-nord-ouest/sud-sud-est ; les autres ont la direction du *cardo* (nord-ouest/sud-est). La jonction des deux a été retrouvée et il est clair qu'il y a contemporanéité. Ces murs sont postérieurs à une couche d'incendie (datée par de la céramique de la Graufesenque, identique à celle qui a été scellée par l'incendie de la place) et à des apports de remblais. Au dessus d'eux, des remaniements ont été observés, postérieurs au milieu du IVe s.
- Une nouvelle étape est marquée, dans cette nef, par la construction d'une salle qui paraît disposée

nord-sud (pour parler rapidement) et qui a été décorée de mosaïques à rinceaux ; une monnaie du IV<sup>e</sup> s. donne un *terminus a quo*, mais de poids très faible, car ces mosaïques sont postérieures au mur signalé plus haut, lui-même postérieur au milieu du IV<sup>e</sup> s. Cette salle avait un mur est, en moellons liés à la terre, ce qui semble exclure qu'elle ait appartenu à la cathédrale primitive ; on est tenté d'y voir une annexe.

Sur la place, des murs profondément plantés appartiennent à une construction des Ve-VI<sup>e</sup> s.

- Ils paraissent s'ordonner autour d'une cour et se relient aux murs qui délimitent le narthex de la cathédrale par l'ouest et par le nord et que l'on était tenté d'attribuer à l'édifice paléochrétien. On pense donc avoir, sur la place, une construction importante qui pourrait être le palais épiscopal primitif.

- Ce palais a fait l'objet d'un remaniement au XII<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> s. : un mur a été bâti, en grand appareil à bossage, et celui-ci pourrait se relier au plus ancien mur à bossage visible près de la tour de la chapelle épiscopale.

- Nouveau remaniement dans les années 1310-1330 qui crée le plan que l'on lit sur les documents du XIX<sup>e</sup> s. : une série de salles ordonnées autour d'une cour.

Dans une cave, un très important dépotoir a été mis au jour qui apporte une riche vaisselle pisane, catalane ou de la vallée du Rhône. Cette cave a été ensuite obstruée par la construction d'un escalier à vis au XIV<sup>e</sup> s.

## FREJUS, Rue des Moulins Ensemble thermal gallo-romain (III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)

Sauvetage urgent

Mlle Isabelle BERAUD, Mlle Chérine GEBARA

La rue des Moulins longe le terrain où s'est déroulée la fouille de la Porte d'Orée en 1986, et où d'importantes structures de bâtiments gallo-romains ont été mises au jour (fig. 36). D'autre part, à l'emplacement même des travaux de voirie, les vestiges d'un vaste bâtiment thermal liés au monument classé de la Porte d'Orée avaient été observés par Charles Texier en 1829.

Les fouilles se sont déroulées du 5 au 20 mai 1988, là où les vestiges étaient menacés par l'abaissement de la voie. Les structures mises au jour correspondaient en grande partie à celles dégagées par Texier au début du siècle dernier. Le comblement datait donc de cette époque, hormis la partie sud-est de la piscine antique qui contenait encore une importante couche de destruction où ont été retrouvés en particulier la partie inférieure d'une statue en marbre blanc et d'autres éléments de sculpture ainsi que des massifs de maçonnerie effondrés. Cette absence de niveau antique explique la rapidité avec laquelle le chantier s'est déroulé.

D'autre part, dans le secteur sud du chantier à proximité de la voie du chemin de fer, lors du creusement du poste de refoulement (à l'occasion du même chantier), nous avons pu observer, mais très rapidement hélas, la mise au jour d'une abside en relation avec le reste des structures.

### ◆ *Résultat des fouilles*

Une partie des vestiges était inconnue : l'espace d'accès à la piscine (M3), ainsi que l'ouverture d'évacuation des eaux (E), et les plaques de marbre en place (D), l'abside terminale du *calda-*



cipale (M18), et que l'on se réfère à la longueur du mur 19 trouvé par C. Texier, ainsi qu'au mur de refend 15 également observé par lui. La longueur possible du bassin serait donc de 28 m ; sa largeur ne saurait excéder 14 m puisque le mur 14 séparant le *caldarium* du *frigidarium* passe à 15,50 m de l'angle sud-ouest du bassin. L'évacuation (E) serait centrée par rapport à la largeur du bassin. Cette *nataio* serait donc la plus importante connue en Narbonnaise à ce jour.

#### ◆ *Datation*

Le matériel datable est rare à cause du remaniement moderne dont il a été question plus haut. Seule la statue, par son style et celui du drapé, pourrait fournir un élément de datation plus précis. Trois monnaies ont été retrouvées sur le mur sud de la piscine (M2), directement posées sur le béton de tuileau, donc postérieures à l'arrachage du marbre qui devait le recouvrir, dans une zone non fouillée par C. Texier, mais en partie perturbée par le creusement d'une tranchée de pose de tuyaux.

Un élément extérieur à la fouille peut apporter un complément de datation, et il est connu de longue date : il s'agit de l'utilisation de lits de briques dans l'architecture même de la Porte d'Orée. Nous proposons, pour l'instant, de confirmer la datation du III<sup>e</sup> s. attribuée à l'ensemble du monument.

## FREJUS, Saint-Lambert Niveaux antiques et modernes agricoles

Sauvetage urgent  
M. Marcel PREVOST

Au lieu-dit Saint-Lambert, le projet de création d'une Z.A.C. "Palatin", par le groupe O.C.G.R. a nécessité la réalisation d'une série de sondages. Ces investigations archéologiques avaient pour but, avant le commencement des travaux de construction, de reconnaître les niveaux antiques et principalement l'implantation de fours de potiers, qui ont déjà fait dans ce secteur l'objet de mentions sporadiques.

La fouille s'est effectuée sur les aires des futurs bâtiments, compte tenu des cotes de fondation respectives à chacun. La surface totale du terrain, représentant presque 7 ha, a été quadrillée de cent quarante-six sondages de dimensions et de profondeur différentes.

En résumé, l'*époque contemporaine* est présente sur toute la surface. Cette occupation avant et après la dernière guerre mondiale est représentée par une activité de vignobles qui a cessé aux alentours de 1973.

L'*époque moderne* est attestée par l'aménagement de drains trouvés dans deux sondages, ce qui laisse supposer une activité agricole dans ce secteur au XVIII<sup>e</sup> s.

L'*époque médiévale* n'a fourni aucun élément dans tous les sondages effectués.

L'*époque antique* par contre est très existante sur toute la partie ouest du terrain. Elle se caractérise par une couche humifère, liée à de nombreuses pierres de natures différentes et à des galets. On y trouve également des charbons de bois et de la céramique, principalement constituée de tessons de céramique commune à pâte claire. Dans un premier temps, cette zone a dû être cultivée, puis dans un deuxième temps l'activité agricole s'est arrêtée et l'ensemble de cette surface a été remblayée, toujours à l'époque antique. Ce remblai constitué d'argile marron avec de petits nodules

de gypse est très compact. Il contient de la céramique posée à plat, des charbons de bois, des fragments de fer et du verre. Il semblerait que cette mise à niveau s'est faite au fur et à mesure sur l'ensemble de cette partie ouest du terrain, soit pour combler une ancienne carrière de prélèvement d'argile, soit pour niveler la surface mais la raison n'a pas pu en être déterminée. Deux sondages ont permis la mise au jour d'aménagements particuliers, l'un représentant un pierrier, l'autre un sol. Ces sondages méritent une fouille fine pour améliorer les observations qui ont pu être faites en cours de dégagement.

- Les ateliers de potiers : malgré les cent quarante-six sondages ouverts sur les secteurs constructibles, aucune structure d'habitation ou d'atelier de potier n'a pu être décelée. Néanmoins, dans plusieurs sondages, les pierres trouvées ayant subi une chauffe ont été analysées par Mlle Aïcha Benbouali. Ces analyses peuvent faire penser que des ateliers de potiers ont pu exister à la périphérie de Fréjus, et une prospection électro-magnétique serait nécessaire afin de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

L'opération de fouilles de sauvetage urgent a pu être réalisée après concertation des différentes parties concernées :

- la Direction Régionale des Antiquités de P.A.C.A.,
- le Service Archéologique municipal de la Ville de Fréjus,
- le groupe O.C.G.R., représenté par M. J. Marmey,
- le Bureau d'Etude Trapitzine, représenté par Mme J. Holyot.

La prise en charge du coût de cette fouille, ainsi que le recrutement de Mlle Aïcha Benbouali (étudiante en géologie) ont été financés par le groupe O.C.G.R., qui a également pris en charge l'établissement d'un plan au 1/500° avec l'implantation des sondages.

## **FREJUS, Villeneuve**

### **Bâtiment public gallo-romain**

**Sauvetage urgent**  
**M. Marc BORREANI, Mme Françoise JAGET**

Dans un terrain situé au nord-ouest des Thermes de Villeneuve, un projet immobilier a nécessité des sondages archéologiques. Entamés en février-mars 1987 par Maité Cavallès, ils se sont achevés cette année du 21 mars au 31 mai.

Ils ont permis la reconnaissance d'un vaste bâtiment rectangulaire presque totalement arasé au niveau des fondations (fig. 37). D'une longueur de 48,40 m (environ 170 pieds) sur une largeur de 17,30 m (environ 60 pieds), il est constitué de trois rangées de dix piliers chacune. Ouvert sur trois de ses côtés, il est clos sur sa largeur nord-ouest par un mur de 0,60 m de large (2 pieds). Les piliers mesurent 0,90 m de large (3 pieds) sur 1,80 m de long (6 pieds). Ceux des angles sont en équerre et les deux placés aux extrémités de la rangée centrale sont en T.

Le bâtiment ainsi dégagé est datable de la première moitié du Ier s. ap. J.-C. Au sud-est de ce bâtiment un égout a été partiellement dégagé ; il est peut-être lié aux Thermes de Villeneuve.

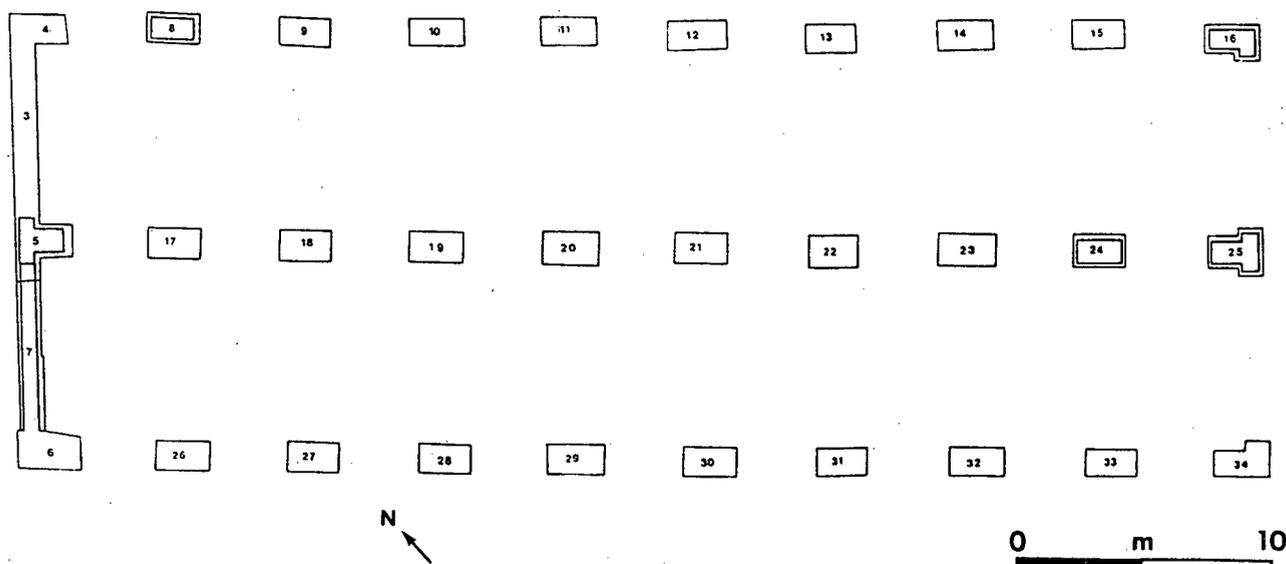


fig. 37 83 - FREJUS, Villeneuve. Plan du bâtiment rectangulaire.

## GAREOULT, Garéoult-Louis Cauvin Nécropole antique et médiévale

Sauvetage urgent  
Mme Ada ACOVITSIOTI-HAMEAU

Nous devons la découverte de cette importante nécropole à l'obligeance de particuliers qui effectuaient des travaux de terrassement dans leur jardin. Les parcelles concernées se situent aux confins septentrionaux de l'agglomération actuelle et n'ont été urbanisées qu'à partir du XVIIIe s. L'église paroissiale, bâtie directement sur une chapelle du XIe s., flanquée d'un cimetière du côté nord jusqu'en 1745, se trouve à moins de 50 m au sud-ouest de notre site.

○ Le sauvetage de 1988 a libéré de ses vestiges archéologiques la zone directement concernée par les futures constructions, soit 175 m<sup>2</sup> où nous avons trouvé soixante-sept tombes et quelques éléments architecturaux.

Les vestiges les plus anciens sont six dépôts d'incinérations en fosse, placés soit directement dans la terre, soit par l'intermédiaire d'urnes funéraires, et accompagnés d'un mobilier classique qui place l'ensemble entre la fin du Ier s. et le milieu du IIe s. de n. è. Huit inhumations (dont 5 sous coffrage de tuiles, 1 sous bâtière et 2 en fosse recouverte de tuiles) ont restitué un matériel contemporain à légèrement antérieur aux dépôts d'incinérations. Le reste des sépultures se partage en inhumations en pleine terre ou pour trois d'entre elles sous coffrages en dalles calcaires. Une tombe présente un contour maçonné au mortier de chaux tandis que les coffrages sont bâtis à sec. L'un d'entre eux a donné un pégau mono-ansé des XIe-XIIIe s., et une fosse a fourni une céramique analogue quoique d'une confection moins standardisée.

Si le *terminus ante quem* de l'utilisation de cette nécropole est appréhendable, la datation absolue de nombreuses tombes est impossible faute de mobilier. L'attribution culturelle large (fin de l'Antiquité–Moyen Age) ne pourra être affinée qu'après étude des positions stratigraphiques, des recouvrements, des superpositions et des violations, des changements d'orientation et dans la position des corps. Une comparaison avec des sites voisins à séquence longue (La Gayolle, La Celle) ou bien circonscrits dans le temps (nécropoles du Haut-Empire de Cabasse ou médiévale de Tourves) devrait apporter les éléments qui nous manquent.

○ Le long usage de cette nécropole reflète l'histoire du village de Garéoult qui a évolué sur place sans suivre le schéma traditionnel perchement–déperchement. Afin de mieux percevoir cette évolution, certains faits spécifiques au site sont encore à approfondir : fonction de l'"enclos" central, organisation interne de la nécropole à chaque époque, extension de celle-ci et insertion du site dans la campagne gallo-romaine et la zone sub-urbaine médiévale, jonction avec les limites du cimetière de 1745.

## **HYERES, Ile du Levant, Le Liserot**

### **Habitats de l'Age du Fer**

Sondage

MM. Jacques BERATO, Marc BORREANI, Jean-Pierre BRUN, Pierre SALICETTI

Du 1er au 13 Juillet, un sondage a été entrepris sur le site de l'anse du Liserot, repéré lors de la campagne de prospection menée en 1986.

Ce sondage a mis en évidence une série d'habitats de l'Age du Fer : dès le VIe s. av. J.-C., une cabane en matériaux périssables est construite en bord de plage. On en a retrouvé trois trous de poteaux. Peu après son abandon, une nouvelle cabane est construite à son emplacement, avec cette fois-ci un soubassement en pierres posées de chant. Enfin, après un abandon beaucoup plus prolongé, du Ve au IIe s., l'espace est réoccupé vers la fin du IIe s. av. J.-C. Un sol d'habitat a été dégagé sur lequel on a en particulier découvert trois petits bronzes de Marseille au taureau cornupète. Aucune structure en liaison avec ce sol n'a été repérée.

Après l'abandon définitif la zone est comblée par des remblais alluvionnaires contenant du matériel gallo-romain (Ier-VIe s. ap. J.-C.), puis par des remblais modernes.

Equipe de fouille: M. Mme et Mlle Baron, Bérato Jacques, Bérato Nicole, Blanc Claude, Borréani Marc, Brien Françoise, Brien Patrick, Guillemette Monique, Imbert Louis, Pasqualini Michel, Pasqualini Patricia.

## HYERES, Olbia

### Comptoir massaliote

Fouille programmée pluri-annuelle  
M. Michel BATS

En 1988 l'exploration archéologique du site a porté sur trois secteurs :

◆ *L'îlot VI et ses rues adjacentes sud et ouest* : on a procédé au décapage intégral de la surface de l'îlot au nord de la maison du Haut-Empire mise au jour en 1986-1987. Tout l'espace (environ 200 m<sup>2</sup>) compris entre cette maison et le magasin de façade donnant sur la grande rue est/ouest d'Olbia déjà découvert par les fouilles de J. Couptry, est occupé par un bâtiment incendié vers 100/120. Sous l'effondrement des murs de briques crues, partiellement cuites dans l'incendie, est apparu au sud un épandage de tuiles représentant vraisemblablement l'effondrement de la toiture, et au nord une couche d'amphores brisées dont l'interprétation sera à préciser dans la fouille de 1989. Les briques crues, qui incorporent de nombreux éléments végétaux, présentent un module rectangulaire d'environ 30 x 44 cm (soit 1 pied sur 1 pied 1/2 de 29,6 cm), semblable à celui des briques de la maison contemporaine mise au jour à Fréjus en 1988 aux abords de la cathédrale.

A la suite de cet incendie l'îlot n'est pas reconstruit mais intégralement remblayé, et laissé en espace ouvert, alors que l'habitat se poursuit dans les îlots qui l'entourent à l'est, au sud et à l'ouest. Aux Ve et VIe s., cet espace est creusé d'une série de neuf fosses successives (certaines se recoupent entre elles), grossièrement circulaires, d'un diamètre variant de 1 m à 2,50 m et d'une profondeur de 0,50 m à 1,60 m, aux parois présentant des placages d'argiles, plus ou moins rubéfiés. Sauf dans un cas, ni leur forme ni la taille de leur ouverture ne permettent d'envisager un rôle de silo, si bien que leur fonction reste énigmatique avant leur utilisation comme dépotoir. Le remplissage concerne aussi bien les déchets organiques (rejets de cuisine : faune, coquillages, poissons) que des vases céramiques ou des pierres (étude en cours par J. Andreau). La présence de nombreuses scories de fer évoque une proximité d'artisanat métallurgique, qu'aucun vestige n'atteste cependant sur l'espace fouillé.

La poursuite de la fouille des rues adjacentes montre que l'aménagement de leur surface se réduit à l'apport de quelques pierres plates, de fragments de céramique et de sable de plage, et au creusement de rigoles d'écoulement d'eau, au moins durant la période du Ier s. av. J.-C. et du Ier s. ap. On aperçoit cependant dans la rue nord-sud le sommet d'un dallage de couverture d'un caniveau antérieur (fouille à poursuivre en 1989).

En outre les observations pédologiques effectuées par P. Poupet n'excluent pas la possibilité d'un abandon momentané du secteur dans les années précédant la reconstruction de l'îlot vers 40 av. J.-C.

◆ *Sondage sur le rempart ouest* : l'achèvement du sondage commencé en 1987, sous la responsabilité d'A. Bonet, laisse un point d'interrogation aux deux questions qui avaient motivé son ouverture :

- le rempart ouest a-t-il été intégralement ou partiellement refait ?
- à quel moment ?

L'absence de mobilier antérieur au IIe s. av. J.-C. et l'utilisation de blocs appareillés invitent à envisager une reconstruction totale au IIe s. mais il convient de rester prudent dans la mesure où tout l'espace au pied du rempart a été complètement bouleversé par une nécropole du Ve s. de n. è. ; quatre tombes en bâtière, en amphores et en pleine terre avec coffrage de pierres, ont livré les squelettes de deux adultes dont l'un avait son nom gravé sur l'amphore le contenant [Marcus Furent(ius)].

Signalons le geste de l'Institut de Rééducation Fonctionnelle Pomponiana qui vient de céder à l'Etat la jouissance de la bande de terrain contenant tout le rempart ouest de la ville.

◆ *Le secteur du cimetière du couvent de Saint-Pierre de l'Almanarre* : le projet de dégagement de l'îlot IV dans un secteur de la ville non réoccupé à l'époque romaine, doit permettre de fouiller et de présenter au public un îlot dans son aménagement protohistorique, c'est-à-dire dans son aspect d'habitat grec encore mal connu. Il permettra de compléter la plan de la ville et d'atteindre, par l'intérieur, l'angle nord-est du rempart.

Cet îlot se situant en partie à l'emplacement du cimetière du couvent de Saint-Pierre, la fouille de ce dernier a été entamée sous la responsabilité de M. Vecchione et devrait s'achever en 1989. La densité des inhumations paraît irrégulière, mais les différences de rites (pleine terre ou coffrages soignés avec dalles de couverture) devraient permettre des liaisons chronologiques avec ce que l'on connaît par ailleurs de la vie de cet établissement monastique.

## HYERES, Porquerolles, La Galère Habitat côtier IIe - Ier s. av. J.-C.

Fouille programmée

M. Michel BATS, M. Jean-Pierre BRUN

Mlle Martine LEGUILLOUX, M. Michel PASQUALINI

Découvert en 1984 par Marc Borréani, Jean-Marie Michel et Michel Pasqualini, l'habitat côtier de La Galère avait fait l'objet d'un sondage en 1986. Ces premières recherches avaient mis au jour une pièce d'habitation et une zone de passage occupées de la fin du IIe s. au milieu du Ier s. av. J.-C. Les caractéristiques de l'habitat et surtout du matériel archéologique avaient conduit à faire l'hypothèse qu'il pouvait s'agir d'un village occupé par des grecs de Marseille (1).

En 1988 débute une fouille programmée pluri-annuelle qui a pour buts de résoudre un certain nombre de questions :

- quelle est la nature du peuplement ?
- comment celle-ci influe-t-elle sur l'urbanisme, les modes de construction, et le matériel archéologique ?
- quelles étaient les activités des habitants ?
- quels étaient l'environnement et les cultures ?
- comment s'insèrent la fondation puis l'abandon de cet habitat dans la situation politique complexe et mouvante de cette période, qui vit l'intervention des Romains et à la fois, l'apogée de la puissance territoriale et le déclin de la prépondérance économique de Marseille.

Pour y parvenir, il convient de dégager complètement un des "quartiers" définis en 1986 afin de préciser la fondation, les phases chronologiques, l'abandon de l'habitat et d'étudier en détail le matériel archéologique, la faune, les charbons, les sédiments et les mollusques terrestres. Le secteur 3 a été choisi essentiellement parce que l'érosion, favorisée par la dégradation du couvert végétal, a dégagé les arases d'un certain nombre de murs. La fouille en est ainsi facilitée et n'entraîne

(1) M. Borréani, J.-M. Michel, M. Pasqualini, Prospection archéologique de l'Ile de Porquerolles (Var), dans *Travaux scientifiques du Parc National de Port Cros*, 11, 1985, p. 89-94 ; *Travaux du Centre de documentation archéologique du Var-Toulon, Annales de la Société des sciences naturelles et d'archéologie de Toulon et du Var*, 1986, p. 221-223.

qu'un minimum de débroussaillage. Le plan complet des vestiges que nous avons réalisé cette année montre toutefois que l'habitat est très étendu. Le quartier 1 notamment, très bien protégé par un petit bois de pins, est plus vaste que nous ne l'avions d'abord cru. Il est possible que cette zone soit nettement mieux conservée que celle que nous avons choisie. En tout état de cause, des sondages limités dans tous les secteurs s'imposeront à terme afin de vérifier l'homogénéité de la chronologie.

Cette année nous avons élargi le sondage de 1986 dégageant une unité d'habitation complète.

#### ◆ Les constructions

L'habitation est implantée sur un promontoire rocheux et son plan épouse les contours du rocher. Elle est ceinte d'un mur de clôture percé de deux ouvertures à l'est et à l'ouest qui déterminent un passage de part et d'autre duquel se distribuent les pièces : au nord, la pièce 1, la plus importante, fouillée en 1986 ; au nord-est, deux petites pièces dont une comportant deux gros foyers bâtis ; au sud, une cour intérieure et une pièce triangulaire. Cet état de construction est l'aboutissement d'une histoire assez complexe : la fouille a permis de distinguer trois états de construction et un état de fréquentation des ruines.

*Etat 1* : le premier état est marqué par la construction du mur de clôture, de la pièce 1 et de son premier foyer à l'est, ainsi que du mur 1011 limitant la cour à l'est. Contre ce mur, faisant primitivement retour à l'ouest, on trouve une banquette qui bordait une aire dallée de schiste (1018). Cette aire qui présente un pendage vers l'est, est limitée par des dalles plantées de chant. On fait l'hypothèse qu'il s'agit d'une aire à battre les céréales plutôt que d'une aire de recueil de l'eau de pluie. Il faut toutefois remarquer qu'au point le plus bas de cette aire, s'ouvre un caniveau limité et recouvert de dalles de schiste ; ce caniveau évacue les eaux de ruissellement vers la mer.

*Etat 2* : cette phase présente des transformations notables. Dans la pièce 1, le foyer est déplacé contre le mur ouest. Dans le même temps, un seuil est ouvert à l'est et un ensemble de constructions (la pièce 7 et les foyers 1026/1027) est édifié. La destination de la pièce 7 dont le sol est dallé reste indéterminée. Par contre les foyers qui ont connu une activité très intense pourraient avoir servi à fumer le poisson. Il est en effet probable que l'activité principale des habitants du village était la pêche. La localisation de l'habitat près des bancs poissonneux du Saranier n'est pas un hasard et on a trouvé dans la fouille de nombreux plombs dont certains de filets (2).

De l'autre côté du passage, on note des changements. L'aire continue de fonctionner mais le caniveau est comblé. C'est le passage qui fait désormais office d'égout : colluvions et déchets s'y accumulent. A l'emplacement du caniveau on construit une nouvelle pièce limitée par les murs 1011 et 1013. Le toit est alors soutenu par un pilier entre les deux murs.

*Etat 3* : les nouvelles transformations n'ont pas le caractère général de celles de la phase précédente. La principale consiste en l'agrandissement et en la fermeture de la pièce 10 par la construction du mur 1012. A l'intérieur des aménagements sont décelables, notamment une banquette transversale et un foyer. Dans le même temps, un réduit empierré est aménagé à côté de la pièce 7 et le sol de la pièce 1 est refait.

*Etat 4* : cet état marque l'abandon de l'habitation et une fréquentation de ses ruines. Alors que les murs sont déjà en partie ruinés, des sols sont aplanis et des foyers installés. Ils témoignent soit que le site n'est pas totalement abandonné, soit qu'il est encore fréquenté à certaines saisons par des pêcheurs habitant ailleurs, probablement à Porquerolles.

(2) L'alimentation des Grecs est fondée sur le poisson de mer frais, salé ou fumé (tarichos). Voir M. Bats, Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (vers 350 / vers 50 av. J.-C.). Modèles culturels et catégories céramiques. Paris, 1988 (Suppl. 18 à la Rev. Archéol. Narb.).

### ◆ Mobilier archéologique

Le mobilier archéologique, relativement peu abondant du fait de la proximité de la vaste poubelle de la mer, est très homogène tout au long de l'occupation du site. Il est dominé par les *amphores vinaires italiques* (80 % des tessons et probablement 56 % des objets). Il s'agit essentiellement d'amphores Dressel 1A qui proviennent majoritairement du Latium et de l'Etrurie (la Campanie ne représente que 25 % du total des amphores). A côté de celles-ci, on trouve des amphores puniques et dans les couches de l'état 4 des amphores à bandeau de Marseille-Carnes.

La *céramique fine* présente un trait frappant : on ne trouve qu'une infime proportion de céramique modelée locale (8 à 9 % des tessons et des vases) ; la proportion, sans commune mesure avec celle des *oppida* de même époque, se rapproche de celle d'Olbia (2 % environ). Sa place est prise par les céramiques modelées des ateliers de Marseille (39 % des tessons-mais 11 % des vases) et les céramiques communes importées d'Italie (23 % des tessons ; 17 % des vases). La vaisselle de table est fournie par la campanienne A (9 % des tessons) et B (8 %) ; on trouve peu de céramique à pâte claire de Marseille. La distribution du matériel est très proche de celle d'Olbia et de celle des épaves chargées de matériel italique. Mis à part les quelques produits fabriqués à Marseille l'essentiel de la vaisselle vient d'Italie.

### ◆ Chronologie

L'ensemble des comparaisons que l'on peut faire notamment avec les épaves de Cavalière et de San Jordi 1 montre que l'habitation a dû être construite dans le dernier quart du IIe s. La présence de quelques amphores gréco-italiques et puniques (Maña C2) nous contraint à ne pas trop descendre la datation de cette fondation. On remarquera toutefois que les amphores puniques bien attestées sur les épaves qui ont coulé vers 100, se trouvent ici dans les couches d'abandon. A titre d'hypothèse, la datation du premier état pourrait être fixée dans la dernière décennie du IIe s.

Le matériel n'est pas assez abondant pour asseoir valablement pour l'instant la datation des états 2 et 3. Pour ce qui est de l'état 4, on notera l'absence de céramique arétine ainsi que des formes les plus tardives de campanienne A et la présence d'amphores des Carnes. Cette fréquentation des ruines doit se situer juste après les années 50 qui ont dû voir la désertion de l'habitat.

◆ Il est pour l'instant hasardeux de répondre à l'ensemble de notre problématique. On remarquera que l'attribution de cet habitat aux Marseillais se confirme : la distribution du mobilier est très proche de celle d'Olbia et les structures d'habitation ne correspondent pas à celles que l'on connaît sur les *oppida* indigènes. On commence à avoir des lueurs sur les activités : des liens avec le commerce italien, certes, mais aussi probablement la surveillance de la passe entre les îles et le continent et certainement la pêche. De ce point de vue, peu d'espoir subsiste d'une confirmation par l'étude de la faune. Malgré un tamisage soigneux, on ne trouve aucun vestige de poisson, ni d'animal en général, soit que tout ait été jeté à la mer, soit que l'acidité du terrain ait détruit toute trace.

Enfin, le site de La Galère, replacé dans son contexte chronologique, ouvre des horizons sur la politique d'implantation systématique des Marseillais sur les îles après l'intervention romaine de la fin du IIe s. Cette première installation serait suivie selon nous de la fondation du village de Porquerolles. Celui-ci, doté d'un vrai port, aurait entraîné rapidement l'abandon du village pionnier de La Galère qui n'aurait été occupé que durant deux ou trois générations.

#### Equipe de fouille :

Michel Bats, Marc Borréani, Jean-Pierre Brun, Ludivine Chazalon, Monique Guillemette, Pascal Lecacheur, Martine Le Guilloux, Francis Marmier, Michel Pasqualini.

**MAZAUGUES, Baume Saint-Michel**  
**Grotte - Néolithique (Cardial, Néolithique final. Chalcolithique)**  
**Moyen Age, XVIIe s.**

Sauvetage urgent  
 M. Philippe HAMEAU

Dans le but surtout de sonder le seul habitat potentiel en relation avec les grottes ornées de la vallée du Haut-Carami (peintures schématiques dites de tradition ibérique et datées entre le Néolithique final et le Bronze ancien), nous avons entrepris la fouille de la Baume Saint-Michel située en rive gauche, dans la plus haute barre calcaire, 500 m en amont des premières. Le site n'avait jamais été fouillé bien que cité par H. de Gérin-Ricard, V. Cotte et V. Saglietto.

◆ La couche la plus basse a restitué un matériel caractéristique et diversifié appartenant au *Néolithique ancien cardial*. L'industrie lithique compte plusieurs armatures tranchantes, des grattoirs épais, une hache polie en roche bleue. Nous avons recueilli une portion importante d'un vase de stockage décoré dans son tiers supérieur d'un registre où alternent cordons verticaux et alignements de pastilles appliquées en sus d'un épais cordon horizontal interne. Les décors à la coquille sont variés (fig. 38), réalisés à l'aide d'un cardium ou d'une moule : rubans horizontaux d'impressions obliques, bandes verticales d'impressions obliques sur les côtés desquels s'attachent des décors triangulaires d'impressions convergentes, impressions larges et rectilignes en escalier, décor pivotant, etc. La faune déterminée par A.C. Pahin montre l'association de la chasse (*cervus elaphus*, *sus scrofa*, *vulpes vulpes*, *felis sylvestris*) et de l'élevage (ovi-capridés, petit bœuf) ainsi que de la pêche (truite [?]).

◆ L'horizon *Néolithique final - Chalcolithique* est important avec une industrie lithique sur matériau local essentiellement. Les éclats au bulbe proéminent portent très souvent une retouche marginale sur revers. Les outils épais à retouches abruptes (on note une "barre de chocolat") sont fréquents. Six armatures de flèches, foliacées, de formes différentes, ont été mises au jour. On note aussi

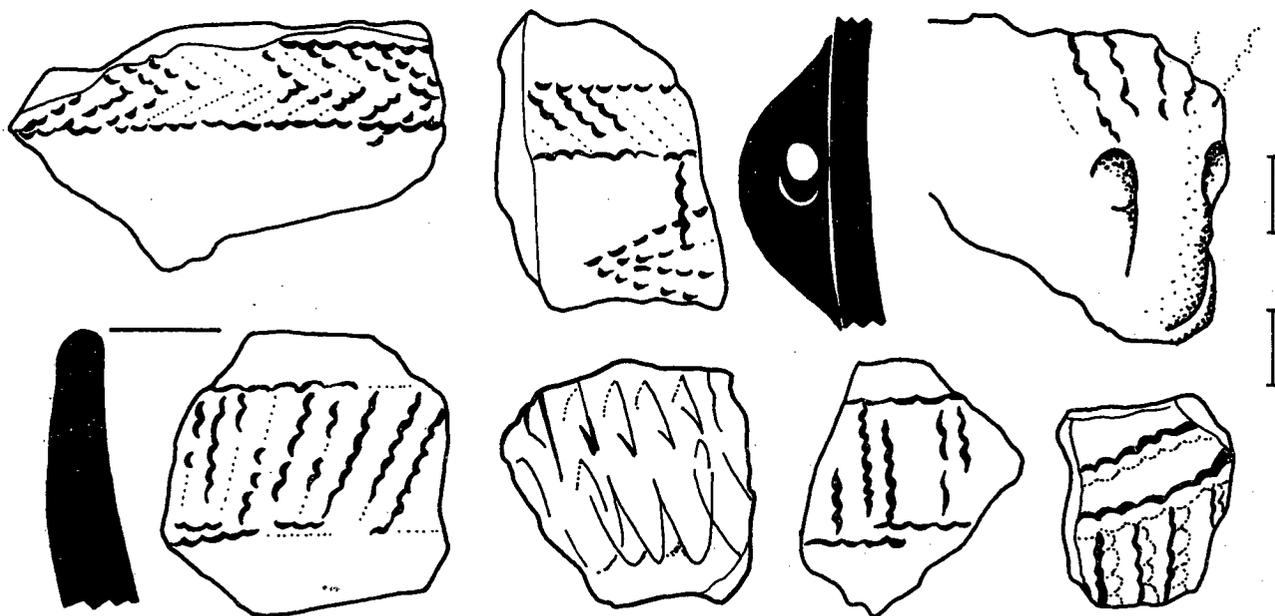


fig. 38 83 - MAZAUGUES, Saint-Michel. Céramique décorée à la coquille de l'horizon Néolithique ancien cardial.

deux éclats bruts, non perforés, de quartz hyalin et la partie supérieure d'une plaquette de schiste. Les formes céramiques sont tirées de la sphère et du cylindre avec un diamètre à l'embouchure presque systématiquement voisin des 15 cm. Boutons et languettes représentent les seules préhensions.

◆ Les éléments dispersés d'une sépulture datée de la *transition Bronze/Fer* ont été recueillis dans une petite galerie de la terrasse inférieure. Lui était associée entre autre une céramique décorée de triangles excisés.

◆ La cavité a dû servir de bergerie à l'époque gallo-romaine, installation précaire ruinée et remaniée après le Xe s. par les gens du *Moyen Age*. Ceux-ci sont les auteurs d'un empierrement de l'ensemble de la terrasse inférieure, bien délimité au nord-est, sur lequel nous avons retrouvé plusieurs récipients à pâte grise écrasés sur place.

◆ Les structures que l'on voit sous le porche sont essentiellement l'œuvre d'un ermite qui vécut là au *XVIIe s.* Il est notamment l'auteur d'un aménagement de la partie est de l'entrée (estrade maçonnée, autel, dallage, murs maçonnés, retrouvés en sondant ce secteur) et d'une belle fresque polychrome représentant Saint-Michel terrassant le dragon aidé de ses légions d'anges (étude des vestiges subactuels par Ada Acovitsioti-Hameau).

**MUY (Le), Baume de Colle rousse**  
**Grotte - Occupation Paléolithique ancien (Acheuléen supérieur)**  
**Mésolithique, Néolithique final / Chalcolithique**

Sondage

M. Alban DEFLEUR

◆ La Baume de Colle Rousse, également appelée grotte Patricia, est située dans la Colle du Rouet à l'extrémité occidentale de l'Estérel, à quelques kilomètres au nord est de la ville du Muy au sud de la corniche mésozoïque de la Provence calcaire, en bordure d'un bassin constituant un des éléments de la grande zone dépressionnaire, communément appelée dépression permienne. Creusée à la faveur d'une diaclase, dans la partie orientale du massif de Colle Rousse, il s'agit d'une petite grotte de 7 m de long pour 5 m de large environ qui s'ouvre, à mi-hauteur d'un pointement de rhyolite ignimbritique (R3 de P. Bordet et R7 de M. Boucarut) d'âge permien, au point de jonction des communes de Bagnols-en-Forêt, de Roquebrune et du Muy, sur le territoire de cette dernière. Elle est sise face à l'ouest en rive gauche d'un petit ruisseau temporaire, à moins de 500 m du gisement de La Bouverie.

Découverte par M. F. Puigdelivol au cours d'une prospection, elle fit l'objet, en 1967, d'un petit sondage. Ces travaux n'ayant mis au jour, sous un faible niveau attribuable au Mésolithique, que quelques raclours d'aspect moustérien, les fouilles ne furent pas poursuivies. Abandonné depuis, le gisement fut soumis aux déprédations des fouilleurs clandestins locaux qui remanièrent profondément les niveaux de surface.

Ce n'est qu'en janvier 1988, lors d'un examen des collections préhistoriques de la région, rassemblées pour être exposées au musée archéologique de Roquebrune, que nous avons eu connaissance de ce matériel resté inédit depuis sa mise au jour. Devant l'intérêt que présentait ce matériel et l'absence de gisement en stratigraphie antérieur au Paléolithique supérieur dans cette région, grâce à l'obligeance de M. Savatier, propriétaire du terrain, une petite campagne de rectification des

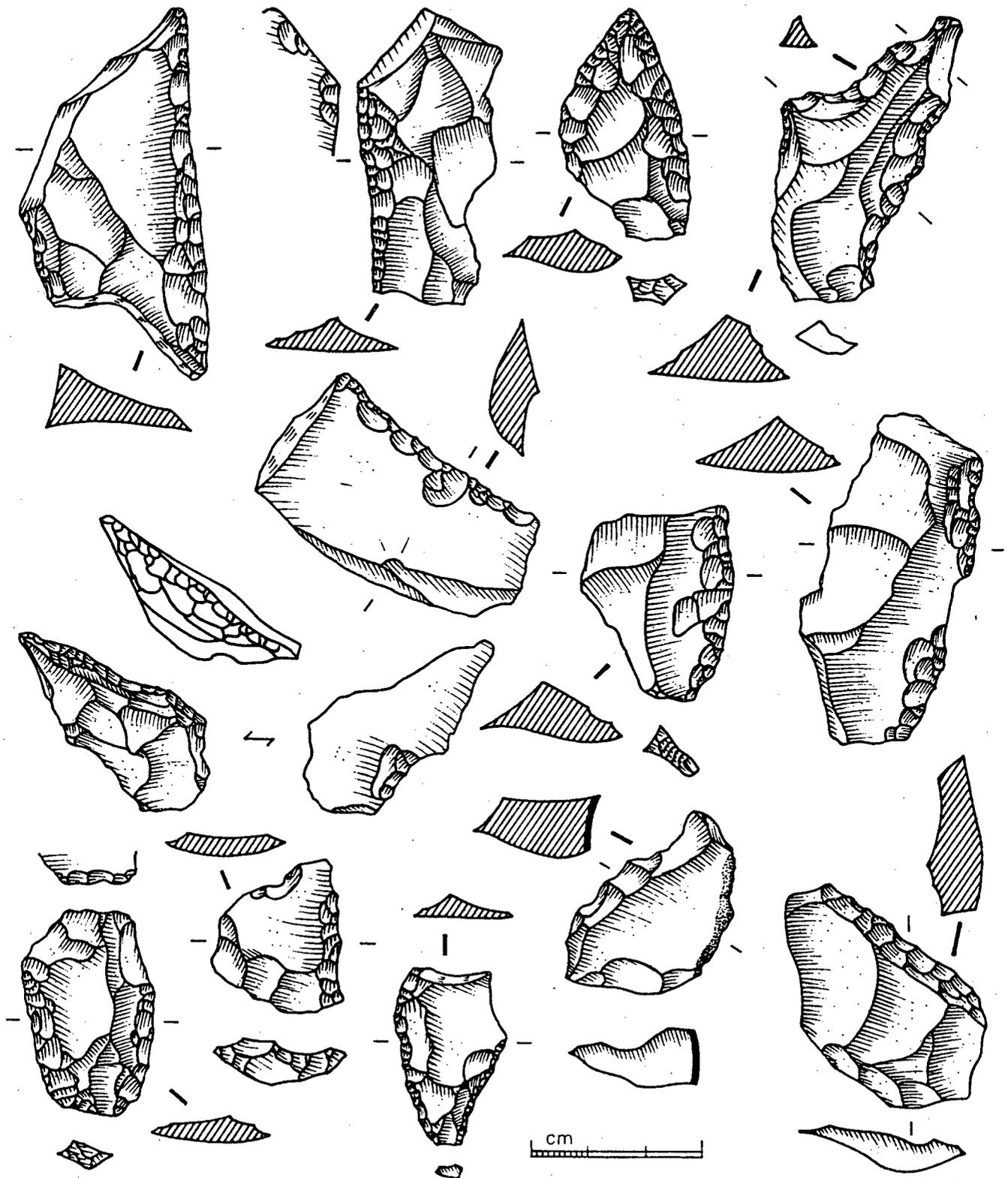


fig. 39 83 - MUY (Le), Baume de Collerousse. Industrie de la couche 3.

coupes du sondage fut rapidement entreprise, dans le but de reconnaître l'importance du gisement et les possibilités d'investigations archéologiques.

◆ Les travaux ont essentiellement consisté en un nettoyage du gisement et de ses abords et en une rectification des coupes de l'ancien sondage. De façon à pouvoir reconnaître la stratigraphie et les principaux niveaux rencontrés, les coupes de l'ancien sondage furent reculées de 10 cm chacune. La stratigraphie présente une succession de trois niveaux archéologiques :

- le premier niveau, profondément rémanié par les fouilles clandestines et les animaux fouisseurs, contient intimement mêlé, un matériel archéologique attribuable au Chalcolithique et au Mésolithique ;

- le deuxième niveau archéologique a livré un matériel trop peu abondant pour pouvoir être décompté. Cependant, la présence de racloirs convergents, de racloirs à dos aminci par retouches inverses, d'un éclat levallois et d'un nucleus discoïde, permet de le rattacher au Moustérien ;

- le troisième niveau, reposant sur le substratum rhyolitique a livré un matériel assez abondant (fig. 39). Typologiquement les éclats levallois sont peu nombreux (IL : 8), peu typiques et de mauvaise facture. Tous ont été transformés en outils. Les éclats levallois typiques non retouchés sont absents. Les indices de facettage sont bons. Sur le plan typologique l'outillage est nettement dominé par les racloirs (88 %), puis par les denticulés. Les outils du groupe Paléolithique supérieur, bien représentés, apparaissent comme une particularité de cette industrie.

◆ Les documents en notre possession sont encore trop peu abondants pour avancer un diagnostic formel ; cependant, la présence d'un éclat de biface obtenu au percuteur souple permet d'envisager à titre d'hypothèse de travail, un rattachement à un Acheuléen supérieur. Mais seule la poursuite des travaux permettra de lever nos doutes et d'attribuer, avec certitude, cette série à un des ensembles culturels, déjà mis en évidence dans cette région.

Les premières conclusions relatives à la granulométrie globale et à la minéralogie des argiles suggèrent d'attribuer à une phase tempérée humide la mise en place du niveau de base, et à une période plus froide et plus sèche la couche médiane.

## **POURRIERES, Roquefeuille**

### **Habitat médiéval et du XVIe s., verrerie époque moderne**

Fouille programmée

Mme Danielle FOY, Mme Lucy VALLAURI

Les fouilles de Roquefeuille entreprises depuis 1981 se sont achevées cette année. Les campagnes successives avaient pour but d'illustrer les textes qui situent sur le terroir de Roquefeuille des ateliers de verriers de la fin du XVe s. jusqu'à l'époque révolutionnaire. Les travaux archéologiques n'ont cependant révélé qu'une seule officine de verrier du XVIIe-XVIIIe s. En revanche, différents états d'occupation du site ont été clairement mis en évidence : la fabrique de verrerie (deuxième moitié XVIIe-XVIIIe s.) et la bastide (première moitié XVIIe s.) ont été pour l'essentiel dégagées au cours des premières campagnes d'études ; les habitats du XVIe s. et du Moyen Age ont été reconnus par les travaux des dernières années (fig. 40).

#### ○ *Etat I : fin XIIIe-XIve s.*

Ce premier état n'a été conservé que dans les zones périphériques de la plate-forme et

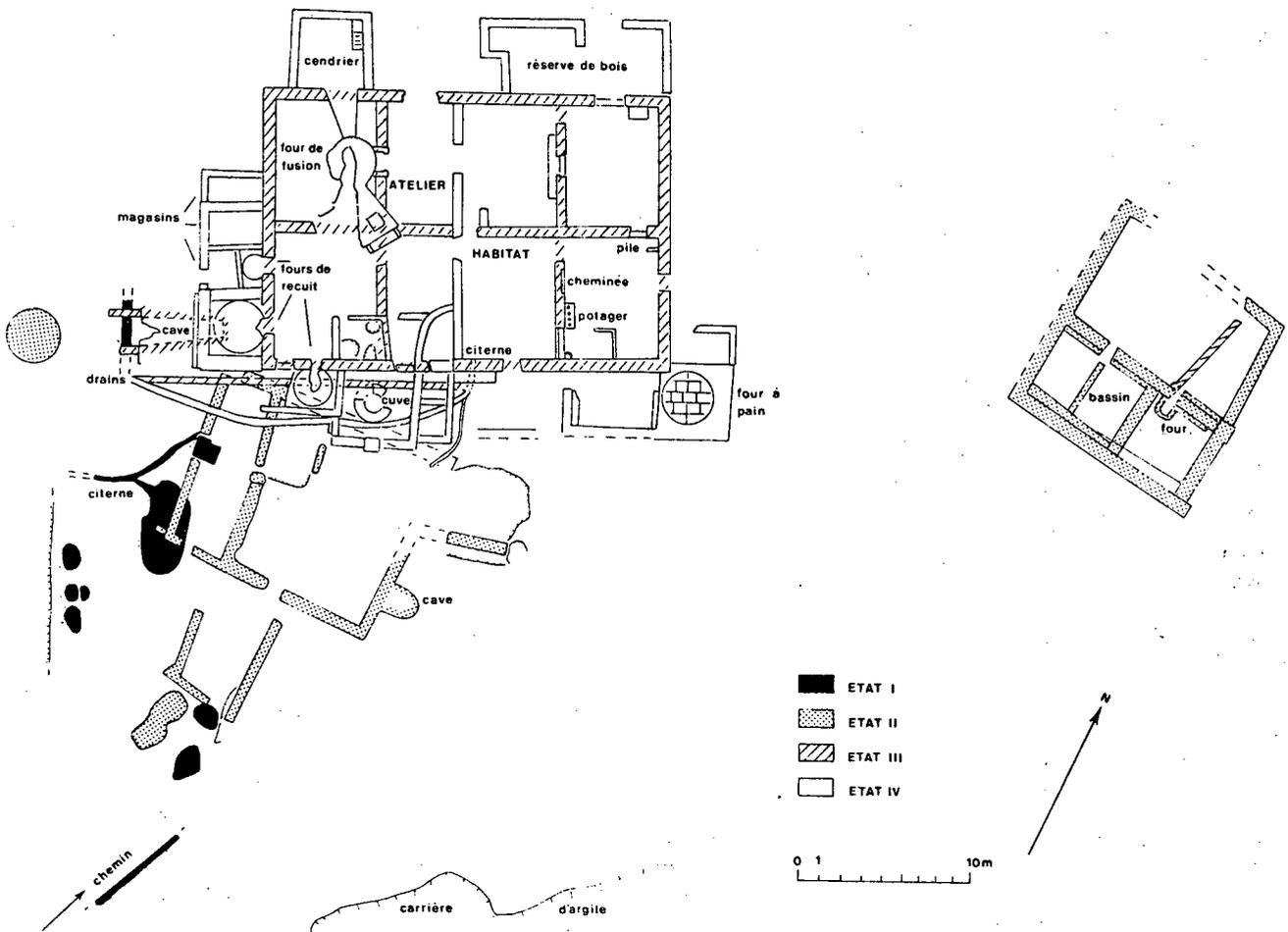


fig. 40 83 - POURRIERES, Roquefeuille. Plan général des vestiges.

plus particulièrement sur le versant sud-ouest. Ici la multiplication des vestiges ténus permet de restituer la topographie de l'occupation médiévale qui peut se scinder en deux phases.

- La plus ancienne est marquée par le creusement dans l'argile naturelle d'une citerne dont la surverse s'écoule dans un drain étroit bâti et recouvert de pierres plates. Nous ignorons le tracé complet de cette canalisation détruite en amont par les constructions postérieures installées sur la plateforme. Ces restes sont les uniques témoins de ce premier temps. La citerne ensuite comblée est scellée par des sols d'occupation du XIV<sup>e</sup> s.

- Dans ce deuxième temps on peut restituer deux espaces d'habitation avec leurs sols bien stratifiés, riches en céramique et en faune et trois lambeaux de mur. Le matériel bien conservé dans les fosses dépotoirs confirme une datation dans la première moitié et le milieu du XIV<sup>e</sup> s. On interprète ces vestiges comme les traces de maisons étagées sur la pente. Bien qu'il soit impossible d'estimer l'ensemble des constructions médiévales, on peut raisonnablement restituer, à l'image de ce que l'on connaît en Provence, ici sur le versant nord du mont Aurélien, un habitat de mi-pente entre le *castrum* qui domine la fouille et la vallée de l'Arc.

#### ○ Etat II : XV<sup>e</sup> s.

Il se traduit par deux ensembles orientés nord/sud et comprenant plusieurs pièces. L'un se situe à l'est et en contrebas de la plateforme dont il est séparé par un vaste espace ouvert. Seul son niveau inférieur est conservé : il possède une cour intérieure et trois petites pièces abritant un four

domestique et un bassin. Ce bâtiment du XVI<sup>e</sup> s. a été transformé aux siècles suivants en étable (modification des espaces, sol caladé, mangeoire) dépendant de l'habitation principale. La deuxième construction contemporaine de la précédente se situe au sud-ouest de la plate-forme : elle comprend plusieurs pièces dont deux caves semi troglodytes creusées dans la coupe de la plate-forme rocheuse qui remonte naturellement vers l'est.

En dehors de ces deux ensembles, l'état II est matérialisé par plusieurs fosses riches en matériel. L'une circulaire et importante (diamètre : 3 m, profondeur : 1,50 m) pourrait être l'ébauche d'un puits.

### ○ *Etat III : première moitié du XVII<sup>e</sup> s.*

Le deuxième bâtiment décrit ci-dessus, est démantelé au début du XVII<sup>e</sup> s. jusque dans les pierres de fondation, pour la construction, au nord, d'une grande bâtisse rectangulaire qui ne respecte pas l'orientation primitive. Cette bastide divisée en six pièces selon un plan régulier, est soigneusement construite (chaînage d'angle et montant de porte en pierres de taille). Les sols correspondants à ces élévations sont datés de la première moitié du XVII<sup>e</sup> s. A l'ouest, en contrebas, une cave a été creusée. Le long du mur sud, un drain évacuait le surplus d'une citerne dont ne reste qu'un pan de voûte. L'emplacement de la construction du XVI<sup>e</sup> s., remblayé, est transformé en cour.

### ○ *Etat IV : milieu XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> s.*

Il correspond à l'occupation des verriers. C'est au milieu du XVII<sup>e</sup> s. que la bastide est modifiée (nouvelle structuration de l'espace, exhaussement des sols, constructions des fours et des pièces annexes). L'atelier consiste en une grande halle qui abrite le four principal, le cendrier et un petit bassin pour faire refroidir les outils. Sur les côtés, on note trois fours de recuit et plusieurs magasins pour entreposer les matières premières (argile, sable, verre récupéré, briques réfractaires, combustible). Une cuve circulaire enduite de mortier était réservée au broyage des matières (pierres de soude ou argile cuite des creusets hors d'usage).

L'habitat de la communauté artisanale jouxte la halle, et comporte un étage et de nombreuses installations domestiques.

○ *L'abandon* du site ne pose aucun problème : les textes et l'archéologie s'accordent pour le situer à la veille de la Révolution. L'officine de Roquefeuille constitue l'un des derniers exemples de verrerie traditionnelle utilisant le bois comme combustible. A la fin du XVIII<sup>e</sup> s., les fabriques de verres, regroupées dans les villes, principalement les ports pour des commodités d'exportation, ne fonctionnent plus qu'au charbon.

La pérennité des ateliers de verriers sur le terroir de Roquefeuille n'a pu être vérifiée par la fouille qui n'a révélé à ce jour qu'une fabrique moderne. Force est d'imaginer des officines antérieures (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.) dans un périmètre relativement réduit mais difficile à explorer dans un contexte accidenté et boisé.

## ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS, Golf des Planes

### Atelier de potier antique

Sondage – M. Jacques BUISSON-CATIL  
Sauvetage urgent – M. Philippe BOISSINOT

Le golf des Planes est situé à proximité de la route reliant Saint-Aygulf à Roquebrune, dans une zone de contact entre les contreforts des Maures et la basse plaine alluviale de l'Argens. C'est le creusement d'une tranchée préalable à l'irrigation du golf qui a permis à Jacques Buisson-Catil de découvrir et de fouiller une structure ovale en argile rubéfiée ; il s'agit probablement d'un four dont le diamètre le plus grand atteint 1,20 m.

L'ensemble présente un pendage très fort au sud-est. La sole rubéfiée était recouverte par un lit de charbons de bois. Le dôme qui couronnait la structure a été en partie détruit par la tranchée ; on peut toutefois supposer que la hauteur totale devait dépasser les 40 cm. Le four contenait près de deux cents fragments de céramique modelée fortement micacée.

○ A la suite de cette découverte, une fouille de sauvetage a été conduite sur une surface beaucoup plus grande, permettant d'explorer d'autres structures et de préciser la chronologie du site.

Deux grandes époques doivent être distinguées. Dans un premier temps, des tranchées de 20 à 30 cm de largeur sont creusées dans un coteau constitué d'argiles et de sables (extraction de sédiment plastique ?). Le matériel céramique est alors entièrement modelé. Puis dans un deuxième temps et après une longue période d'abandon, un petit ruisseau vient raviner l'ensemble précédent. C'est sur les bords de cette dépression que sont installés deux fours, distants de 4 m environ. La première de ces structures est celle qui a été découverte au fond de la tranchée. La seconde a une forme circulaire de près de 2 m de diamètre, construite avec un matériau très proche de la précédente ; ce four est très mal conservé, surtout dans sa partie ouest où toute trace de paroi a disparu. Une partie du contour a été renforcée par des blocs de pierre. La sole n'est pas conservée partout. Des fragments de *tegulae* et des blocs de pierre rubéfiés reposaient au fond de cette structure. Comme pour le premier four, un lit charbonneux recouvrait l'ensemble. Dans les deux cas aussi, plusieurs niveaux de charbons ont été retrouvés devant les fours et pendant vers le fond du ruisseau ; il s'agit probablement de rejet des résidus de combustion après le fonctionnement des fours.

Après l'abandon des structures, le ruisseau continue à fonctionner quelque temps, colmatant les dépressions avec du sable. Un autre ravinement a pu être repéré à l'époque moderne.

○ Le matériel archéologique est peu abondant et très fragmenté. Nous n'avons pas retrouvé de ratés de cuisson ni d'éléments précis concernant le fonctionnement de ces fours. Les tuiles à rebord sont assez nombreuses ; les amphores et les céramiques fines tournées très mal conservées : seul un fond de campanienne a pu être identifié. La céramique modelée à pâte micacée est la catégorie la plus importante. On peut donc dater ces structures du début de l'implantation romaine dans la région de Fréjus. L'examen minutieux du mobilier permettra de dire si nous sommes en présence d'un atelier de potier "indigène" exportant ses productions vers la cité romaine toute proche.

## SAINT-RAPHAEL, Le Suveret Habitat rural Ier s. ap. J.-C.

Sauvetage urgent  
Mlle Véronique LELIEVRE

Situé à Valescure, commune de Saint-Raphaël, l'habitat rural du Suveret, qui occupe une petite hauteur sur les contreforts de l'Estérel, était menacé par la construction du Club House du nouveau golf de Valescure. Des sondages, menés sous la direction de Mme J. de Ridder durant l'hiver 1987, avaient permis d'évaluer la superficie du site.

Les trois mois de fouilles effectués pendant l'année ont permis de dégager un habitat entouré d'un enclos (fig. 41). Nous avons pu distinguer deux états d'occupation pendant le Ier s. de n. è., puis la construction d'un cabanon d'époque moderne (XVIIe s. ?).

### Etat I

L'habitat, au plan symétrique, présente cinq pièces en façade, s'ouvrant sur un portique. Les deux pièces situées à l'est servaient à des activités vinicoles ; en effet, l'une d'entre elles est aménagée en fouloir avec sol en tuileau. Ces deux pièces sont liées par un seuil fait en *tegulae*. Au nord du fouloir, une cuve dont les parois sont tapissées d'un tuileau, reliée au fouloir par un tuyau de plomb trouvé en place. Les deux pièces ouest servaient vraisemblablement à l'habitat.

La pièce centrale forme un passage permettant d'aller du portique vers un petit atrium desservant cinq pièces, dont celle contenant la cuve. Un égout allant de l'atrium vers la cour a pu être vu, mais nous n'avons malheureusement pas pu le suivre sur toute sa longueur. La pièce située à l'extrême nord-ouest a des murs doublés, et est équipée d'un hypocauste, dont le tuileau était très mal conservé.

Cet habitat, occupé au début du Ier s. de n. è., a été partiellement détruit par un incendie.

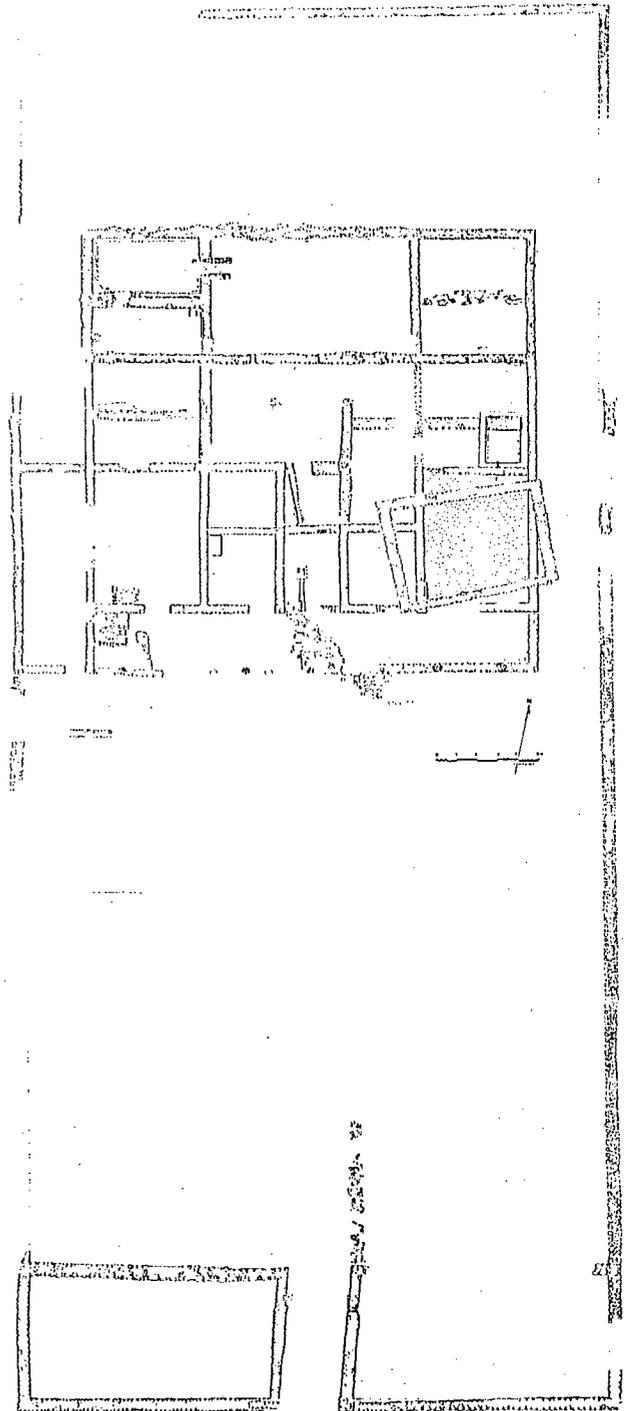


fig. 41 83 - SAINT-RAPHAEL, Le Suveret. Plan de l'habitat entouré d'un enclos (relevés S. Roucole).

*Etat II*

Après cette destruction, quelques modifications ont été apportées au plan. La construction d'un mur a interdit l'accès direct du portique vers le fouloir, la pièce adjacente (qui ont peut-être même tous deux été condamnés), et le passage allant vers l'atrium. L'atrium a été abandonné, la construction d'une nouvelle pièce venant recouvrir une de ses colonnes. Le portique lui-même a été modifié, avec prise de colonnes dans la construction de nouveaux murs, et ajouts de nouvelles colonnes.

Un aménagement en *tegulae* posées de chant avec deux fragments de *tegulae* posés à plat au fond, a été trouvé dans une des pièces d'habitat. L'absence de traces de brûlé exclut l'hypothèse d'un foyer.

Après une courte occupation durant l'état II, le site a été définitivement abandonné jusqu'au XVIIe s.

*Etat III*

Un cabanon fait en pierres liées à l'argile (même type de construction que la structure romaine) a été construit sur le fouloir, sans en suivre le plan.

Le matériel très fragmentaire et très mal conservé ne nous permet pas d'avancer de datation précise. Cependant, dans le peu de matériel datable que nous avons recueilli, rien ne dépasse le Ier s. de n. è., hormis deux monnaies du XVIIe s. trouvées aux alentours et qui peuvent peut-être être mises en relation avec la construction du cabanon. Nous n'avons rien trouvé permettant d'attribuer de fonction particulière à chacune des pièces, hormis celles consacrées à l'activité vinicole, et l'hypocauste.

On peut rapprocher l'installation de cet habitat avec la fondation de *Forum Julii*. Le plan symétrique fait bien sentir l'influence de l'architecture romaine. Il est intéressant de signaler qu'une grande partie du site n'a pas été détruite par la nouvelle construction, et qu'il sera intégré aux aménagements extérieurs du Club House.

## SAINT-RAPHAEL, Corniche varoise

### Structures antiques

Sondage

Mlle Véronique LELIEVRE

L'élargissement du CD 100, dit Corniche Varoise, a nécessité une prospection au sol, sur une section située entre le carrefour de l'Aspé et le menhir de l'aire Peyronne. La couverture végétale (broussailles, ronces, épines de pin) n'a pas permis une bonne visibilité au sol. Nous n'avons donc pu déceler aucune trace de sites.

Nous avons cependant pu effectuer quatre sondages sur un site déjà repéré lors de prospections antérieures et signalé comme tumulus. Ces sondages nous ont permis de dégager quatre murs romains, qu'il n'est pas possible de relier chronologiquement entre eux.

Ce site ne devrait pas être menacé par l'élargissement de la route ; les sondages ont cependant permis de préciser la nature exacte des vestiges.

**SALERNES, Baume Fontbrégoua**  
**Grotte - Epipaléolithique, Mésolithique**  
**Néolithique (cardial, pré-chasséen, chasséen)**

Fouille programmée pluri-annuelle  
 M. Jean COURTIN

Située dans les pentes accidentées des calcaires dolomitiques ruiniformes, d'âge jurassique, qui encadrent la vallée de la Bresque, le Baume Fontbrégoua (fig. 00), fouillée depuis près de 20 ans par Jean Courtin et son équipe (CNRS, ERA 36 du CRA, Pr. P. Villa, Université du Colorado, D. Helmer, CNRS-CRA, F. Degaugue, Laboratoire de géographie d'Aix-en-Provence) est une vaste caverne formée de deux grandes salles. On peut estimer à plus de 250 m<sup>2</sup> la superficie du gisement au niveau du sol actuel et à plus de 300 m<sup>2</sup> au niveau du Néolithique ancien et de l'Epipaléolithique. L'épaisseur du remplissage archéologique atteint onze mètres : 2 m de Paléolithique final (Epigravettien local), 5 m de foyers épipaléolithiques (industries sauveterroïdes à hypermicrolithes), 4 m de couches à céramique représentant toute la séquence chronoculturelle du Néolithique méridional. Le programme en cours concerne les niveaux du Néolithique ancien, moyen et récent (du Cardial au Chasséen récent).

La campagne de 1988 a permis de découvrir, dans les *niveaux du Cardial* (Ve et IVe millénaires) plusieurs nouvelles structures de combustion (foyers aménagés avec pierres de chauffe) et amas de faune. Une fosse contenant les restes incomplets de deux sangliers adultes a donné, pour la première fois en association, trois outils en silex importé (grattoirs) qui ont été utilisés pour les opérations de dépeçage et décarnisation, ainsi que l'ont confirmé les analyses tracéologiques. Comme les précédentes, ces structures contenant de la faune représentent des rejets de boucherie, et non des dépotoirs culinaires. La découverte de deux nouveaux fragments de *crânes humains* portant des stries de dépeçage permet d'étendre les travaux concernant le *cannibalisme* préhistorique, pour la première fois mis en évidence de façon irréfutable, grâce aux découvertes de Fontbrégoua (cf. bibliographie et articles de presse français et étrangers).

Toujours dans les niveaux du Néolithique ancien cardial, la présence, déjà reconnue précédemment, de nombreux macrorestes végétaux, confirme, grâce aux travaux de Ph. Marinval, une agriculture céréalière bien implantée en Provence dès le début du Ve millénaire : comme dans le Cardial ibérique, il s'agit de blé tendre (*T. Aestivum-compactum*) et d'orge nue polystique. Il faut rappeler que Fontbrégoua a fourni pour la première fois en France (signalé dès 1973) des témoins d'une cueillette intensive des légumineuses au Mésolithique, en telle abondance que J. Courtin a émis dès 1973 l'hypothèse d'une *protoagriculture* mésolithique, basée sur les lentilles sauvages, les vesces et les jarosses, théorie confirmée récemment par la séquence de l'Abeurador en Languedoc.

Dans les *niveaux chasséens* (IVe millénaire), une structure de parçage a été découverte, pour la première fois en France (fig. 42) : il s'agit d'un mur grossier en gros blocs qui barre la grotte en biais sur 8 m, en ménageant un passage étroit large de 0,90 m.

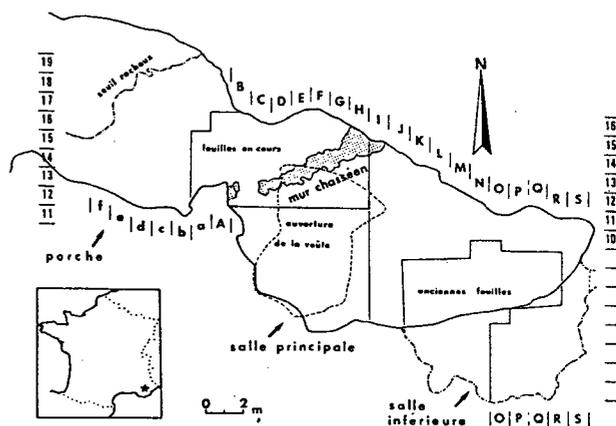


fig. 42 83 - SALERNES, Fontbrégoua. Plan de la cavité montrant la localisation des zones en cours d'étude et l'emplacement du mur de bergerie chasséen.

Ce mur de bergerie isole une surface de 47 à 50 m<sup>2</sup>, ce qui permettait d'abriter, d'après les normes connues dans l'élevage traditionnel, entre 90 et 100 têtes. Les analyses microsédimentologiques de J.E. Brochier, et les études fauniques de D. Helmer, ont attesté une utilisation de la grotte comme bergerie durant toute la durée du Néolithique, mais avec une spécialisation accrue au Néolithique moyen-récent (Chasséen), où le pourcentage des ovi-capridés atteint près de 80 %. Des comparaisons avec les bergeries en grotte actuelles (Corse, Sardaigne, Malte, Sicile, Grèce, Proche-Orient ; cf. travaux de P. Villa et J. Brochier en Sicile), ou sub-actuelles (Provence, Languedoc, Dauphiné ; cf. travaux de Ph. et Ada Hameau dans le Var) montrent une disposition analogue : le troupeau est parqué dans la première partie de la cavité, les pasteurs s'installant en retrait (cf. Franchti Cave dans le Péloponèse, d'après C. Perlès). Les analyses malacologiques ont mis en évidence pour ces niveaux une faunule de milieux ouverts et dégradés, conséquence d'un pacage et d'un déboisement intensifs aux abords de la cavité.

Un programme pluridisciplinaire est en cours concernant l'économie des matières premières (fig. 43) : le silex a été importé dès le Néolithique ancien depuis la Provence occidentale, sur des distances de 60 à 100 km ; de même le quartz hyalin, d'origine alpine, a circulé dès le Cardial, tandis que les coquilles marines ont elles aussi été transportées sur plus de 60 km. J. Courtin et B. Vigie ont montré l'usage comme outils des coquilles de moules marines, dès le Néolithique ancien (racloirs pour le travail des peaux, lissoirs pour la céramique, etc.).

#### Bibliographie sommaire concernant Fontbrégoua. Articles récents

- BINDER, D., COURTIN J. 1986. Les styles céramiques du Néolithique ancien provençal. In *Le Néolithique de la France, Hommage à G. Bailloud*, Paris, Picard, pp. 83-93.
- BINDER D., COURTIN J. 1987. Nouvelles vues sur les processus de la néolithisation dans le sud-est de la France. In *Premières communautés paysannes en Méditerranée occidentale*, CNRS, Paris, pp. 491-499.
- COURTIN J. 1984. Circonscription des Antiquités Préhistoriques de Provence-Alpes-Côte d'Azur ; informations archéologiques. *Gallia préhistoire*, t. 27, 2, pp. 385-413.
- COURTIN J. 1986. Circonscription des Antiquités Préhistoriques de Provence-Alpes-Côte d'Azur ; informations archéologiques. *Gallia préhistoire*, t. 29, 2, pp. 473-496.
- HELMER D., COURTIN J. 1988. L'emploi de la percussion lancée en boucherie préhistorique. Colloque international du CNRS, L'expérimentation en archéologie, Beaune 1988.
- HELMER D., VILLA P., COURTIN J. 1987. Quelques exemples de découpe dans le Néolithique du Sud-Est de la France. *Anthropozoologica*, 1, Table Ronde du CNRS, Paris 1985, pp. 107-113.
- SENEPART I. 1985. L'industrie osseuse cardiale de Provence. Industrie de l'os néolithique et de l'âge des métaux. 3ème réunion du groupe de travail n° 3 sur l'industrie de l'os préhistorique, Aix-en-Provence, octobre 1983, CNRS, pp. 37-43.
- VIGIE B., COURTIN J. 1986. Les outils sur coquilles marines dans le Néolithique du Midi de la France. *Mésogée, Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille*, vol. 46, pp. 51-61.
- VILLA P., COURTIN J. 1986. Cannibalism in the Neolithic. *Science*, London, vol. 233, pp. 431-437.
- VILLA P., COURTIN J., HELMER D. 1986. Un cas de cannibalisme au Néolithique : boucherie et rejet de restes humains et animaux dans la grotte de Fontbrégoua (Salernes, Var). *Gallia Préhistoire*, t. 29, 1, pp. 143-171, 17 fig.
- VILLA P., HELMER D., COURTIN J. 1985. Restes osseux et structures d'habitat en grotte : l'apport des remontages dans la Baume Fontbrégoua. *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, t. 82, 10-12, pp. 389-421, 14 fig.
- VILLA P., HELMER D., COURTIN J. 1987. Cannibalisme dans la grotte de Fontbrégoua. *Archéologia*, 223, pp. 40-52, 32 fig.
- VILLA P., HELMER D., COURTIN J. 1987. Cannibalism in Prehistory. International Symposium on Physical Anthropology and Prehistoric Anthropology, Roma, oct. 1987.
- VILLA P., HELMER D., COURTIN J. 1988. Reffited bones from Fontbrégoua Cave : the case of cannibalism. Annual Meeting of the Society of American Archaeology, Phoenix, Arizona, avril 1988.
- VILLA P., COURTIN J. 1988. Le rôle de l'expérimentation en archéologie : quelques expériences de piétinement et de boucherie préhistorique. Colloque international du CNRS, L'Expérimentation en archéologie, Beaune, avril 1988.



**SIGNES, Aven-grotte du Vieux-Mounoi**  
 Grotte - Néolithique (cardial, chasséen, campaniforme)  
 Age du Bronze, Moyen Age (Xe-XIIIe s.)

Fouille programmée  
 M. Philippe HAMEAU

Cette cavité du plateau du Camp, sur l'adret de la Sainte-Baume, constitue l'un des rares gisements à séquence longue de l'ouest du département. Notre première intervention de 1986, cherchant à relier la stratigraphie du sondage d'André Cazenave et le matériel recueilli par celui-ci en 1954 avec nos travaux de 1988 dans un secteur de la grotte très éloigné du précédent, montrent que celle-ci a été utilisée du Néolithique ancien au sub-actuel. Sondage et datation de l'éboulis occupant une partie de la salle, étude des structures bâties à sec à l'entrée de la grotte, préparation de la zone à fouiller horizontalement, sondages sur le plateau aux abords des orifices d'accès, tels étaient les objectifs que nous nous étions fixés pour cette première opération programmée.

Le sondage a été implanté dans la zone d'accès à la salle inférieure. Il a révélé une remarquable séquence stratigraphique, une succession de strates très colorées correspondant à des complexes de bergeries étudiés par Jacques Elie Brochier. On y lit une alternance de limons foncés très

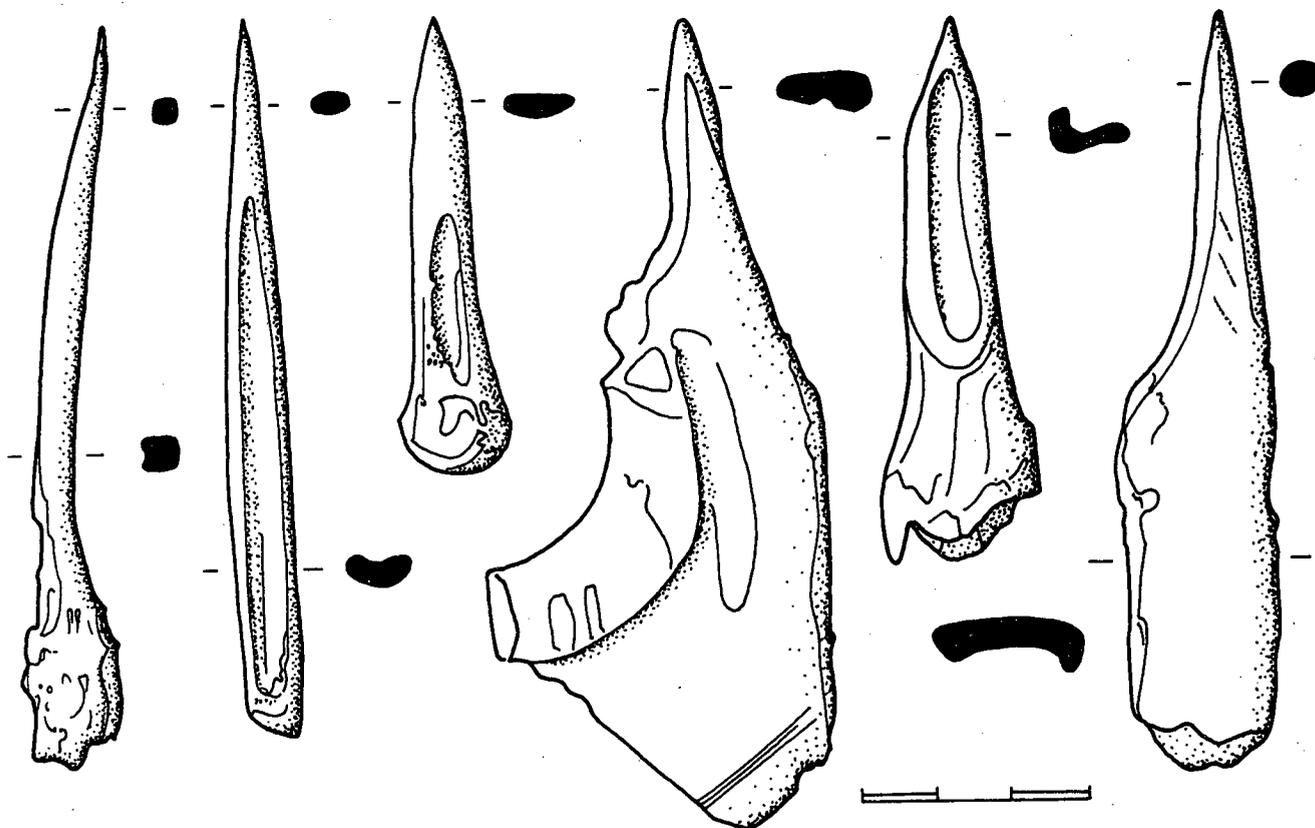


fig. 44 83 - SIGNES, Vieux-Mounoi. Poinçons sur divers supports osseux de l'horizon chasséen.

organiques, de limons pulvérulents et cendreaux, de placages lenticulaires blancs sur un éboulis non stabilisé de gros blocs pris dans une matrice pulvérulente. Cette série sédimentaire est essentiellement médiévale (marmites en pâte grise des Xe-XIIIe s.) sur des strates calcaires tombées de la voûte entre Bronze moyen et final. Des jarres de stockage du Bronze final, des éléments d'urnes du premier Age du Fer ont été recueillis au sommet de l'éboulis.

Les ultimes nettoyages des bermes du sondage de 1954 et la préparation de la future zone à fouiller, confirment la succession des horizons culturels antérieurs à l'éboulis. Sur un niveau du Néolithique ancien à céramique décorée de cordons et de pastilles, l'horizon chasséen restitue un matériel varié. L'abondance des poinçons (fig. 44), celle des fragments de faisselles, le gaspillage des matières premières lithiques, trahissent des activités artisanales spécifiques effectuées en ce lieu. La fréquentation occasionnelle de la cavité entre le Campaniforme et le Bronze moyen est attestée par des vestiges céramiques très caractéristiques. Les sondages pratiqués en plein air se sont avérés stériles à cause d'un léger pendage du substrat calcaire qui permet aux sédiments de confluer vers les lucarnes de la grotte en temps de pluie.

Les structures sub-actuelles (relevés de Ada Acovitsioti-Hameau) expriment l'aménagement de la grande salle dans le but d'y parquer le bétail et les zones de bivouac dévolues aux bergers.

## THORONET (Le), Abbaye

### Abbaye cistercienne, grange dîmière

Sondage

M. Michel FIXOT, M. Jean-Pierre PELLETIER

A la demande de M. Yarmola, A.C.M.H., trois sondages destinés à reconnaître les fondations de la grange "dîmière" et la nature des terrains sous-jacents ont été effectués au printemps 1988, en partie sous surveillance archéologique, préalablement à la confortation de l'édifice habituellement daté du XIIIe s.

Les fondations de la grange, à l'est et à l'ouest, sont peu importantes, constituées seulement de deux assises non débordantes. Les terres de la tranchée de fondation n'ont pas donné d'élément de datation plus précis.

A l'intérieur, sous le sol actuel de dalles posées sur un blocage, une couche est liée aux premiers aménagements, et sans doute à l'existence d'une porte au milieu de la façade ouest.

A l'extérieur, au sud, diverses maçonneries partiellement détruites par des reconnaissances antérieures, attestent la présence de constructions qui devront être précisées par un agrandissement du sondage et étudiées avec attention lors des travaux de reprise en sous-œuvre.

Contre la façade est, sous un sol empierré formant calade, des couches remontant à l'Antiquité tardive ont été entaillées par la construction médiévale. Il y a été découvert une tombe remaniée en pleine terre.

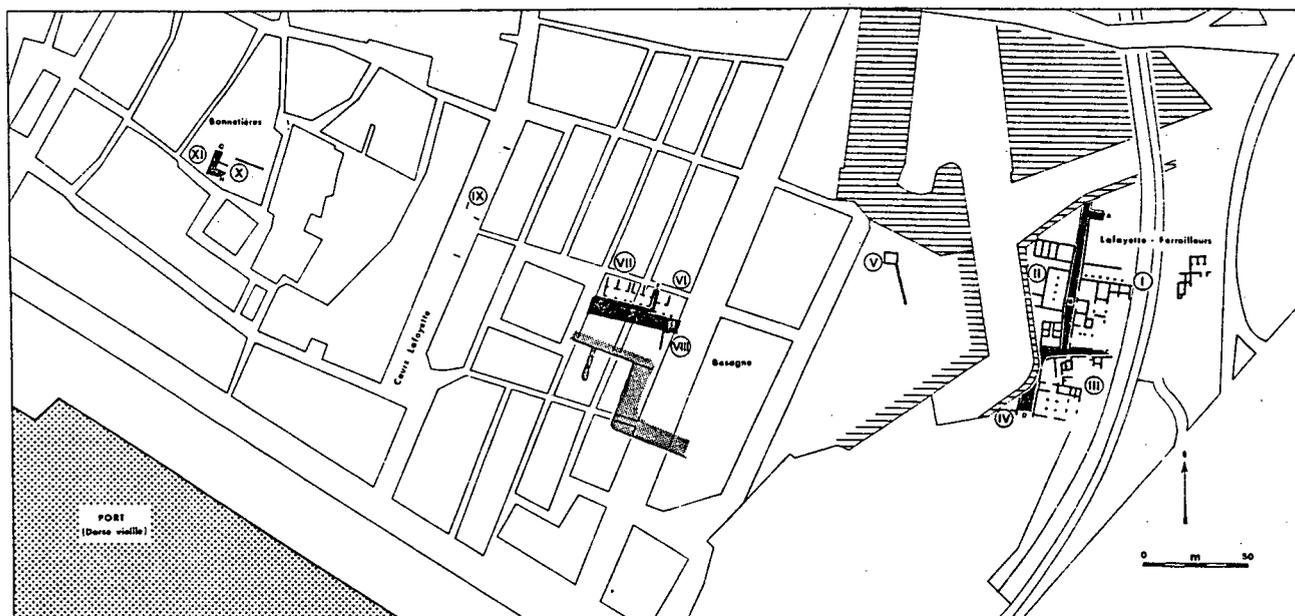


fig. 45 83 - TOULON, Plan de situation des vestiges archéologiques de *Telo Martius*.

## TOULON, rue Bastide-rue des Bonnetières Quartier d'habitations antiques et médiévales

Sauvetage programmé

M. Marc BORREANI, Mme Françoise JAGET

Le projet de construction d'un centre d'accueil pour personnes âgées, à l'angle des rues Bastide et Bonnetières, menaçant le sous-sol à cet emplacement, la Ville de Toulon a décidé, en septembre 1987, la réalisation de sondages préliminaires afin de déterminer l'intérêt d'une fouille de sauvetage. Ces sondages ayant montré la présence de structures antiques, il fut décidé d'organiser un chantier de fouilles d'une durée de deux mois, sous la responsabilité de deux archéologues vacataires et avec l'aide de trois ouvriers.

La rue Bastide et la rue des Bonnetières sont situées dans le quartier de la Basse-Ville, à l'intérieur du périmètre de la ville médiévale, au sud de l'ensemble épiscopal ; ce secteur n'avait jamais fait l'objet de recherches archéologiques. Les fouilles ont concerné les parcelles n° 24, 25, 381, 383, 385, 386, 389 et 390, sur une surface d'environ 250 m<sup>2</sup>.

Les principales structures mises au jour (fig. 46), d'époque gallo-romaine, étaient pour certaines conservées jusqu'au niveau du sol actuel. Elles correspondent à deux îlots d'habitation et à deux rues.

### • Etat I - La fondation du quartier au Haut Empire

À la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., l'ensemble du terrain est remblayé afin de gagner sur la mer une zone aménageable, et de préparer l'implantation de l'habitat vers les années 100/120.

La zone fouillée a permis le dégagement d'une partie des deux îlots d'habitation (X et

XI), séparés par une rue (G), l'îlot X étant limité au sud par un espace ouvert (H), probablement une autre rue, débouchant sur la rue (G).

– L'îlot X a été fouillé sur environ 45 m<sup>2</sup>. Deux pièces en ont été partiellement dégagées, dans l'angle sud-ouest. L'îlot est limité par un large mur à double parement en *opus caementicium* (mur 1, l. = 70 cm et son retour, mur 12, l. = 77 cm), fondé profondément dans les remblais préparatoires (le départ de la fondation n'a pas été atteint). La pièce 2 de l'îlot comportait un sol bétonné.

– L'îlot XI (espace 5) a été fouillé sur environ 140 m<sup>2</sup>. L'espace dégagé correspond à une cour, limitée à l'est par le mur 5, très arasé (l. = 60 cm). Longeant ce mur, un caniveau avec un fond de tuile a été observé.

Au sud de l'îlot X, un espace ouvert (H), sans doute une rue, comportait plusieurs remblais. La rue G (espace 4) séparant les îlots X et XI, large de 1,80 m, était parcourue en son milieu par un caniveau au fond de tuiles.

#### • Les modifications de l'habitat

Dans la pièce 2 de l'îlot X, le premier sol de béton est rehaussé à une époque indéterminée. Dans l'espace H, on construit un caniveau dont il ne reste que le parement nord ; il débouchait dans la caniveau 10 dont le parement est avait été en partie détruit à cet effet.

#### • Etat II - L'occupation du Bas Empire dans les rues et la cour

Dans la cour de l'îlot XI, on assiste à la destruction des caniveaux et au remblaiement de la cour. Une couche de charbons et de cendres contre le mur 5 est contemporaine de cette occupation. S'il n'est pas possible de dater le début de cette phase, celle-ci semble se poursuivre jusqu'au début du VI<sup>e</sup> s.

Dans l'espace H, une fosse datable du IV<sup>e</sup> s. est rattachable à cette période. Dans la rue G, le caniveau 10 est comblé et une fosse est creusée vers les III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s.

#### • Etat III - Réaménagements de l'Antiquité tardive

Ils ont uniquement été observés dans l'îlot XI. Après la période précédente, la cour est

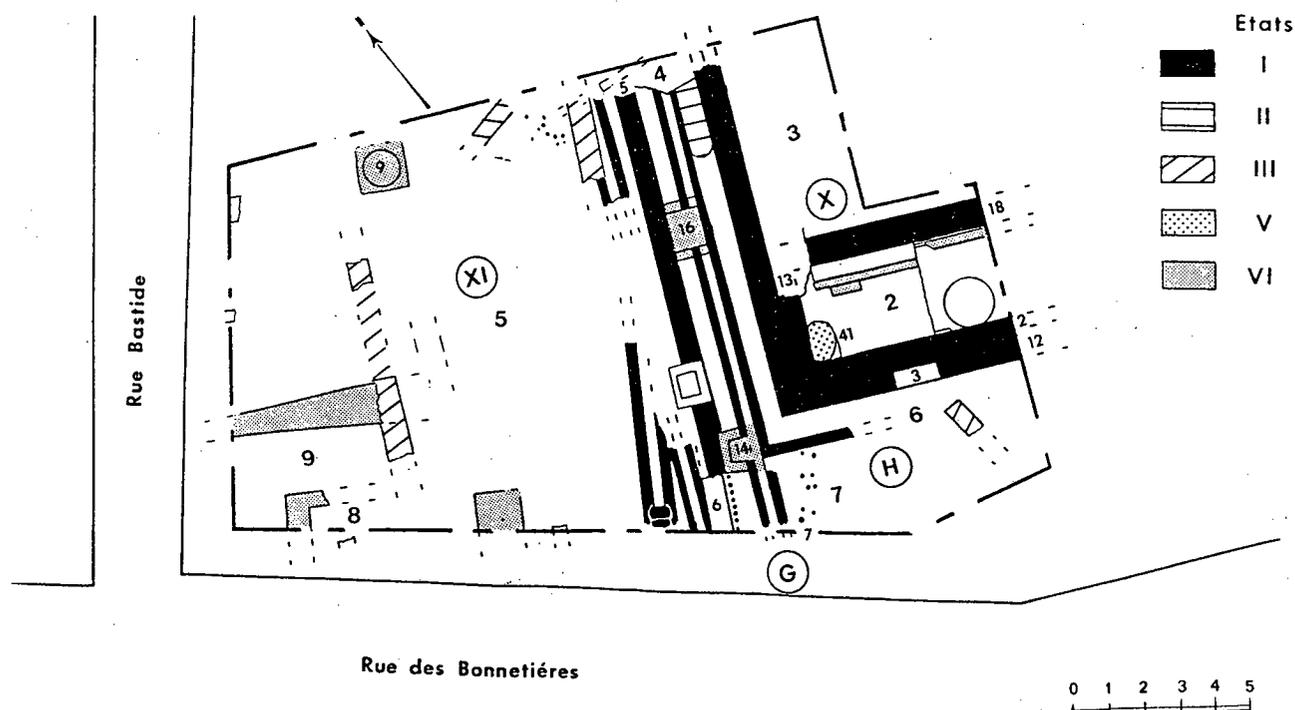


fig. 46 83 - TOULON, rue Bastide - rue des Bonnetières. Plan des structures

réaménagée. Trois murs en pierres liées à la terre y sont bâtis ; leur état d'arasement ne permet pas d'en comprendre l'organisation. En liaison avec ces structures, trois fosses dépotoirs sont creusées et comblées de terre noire charbonneuse, de faune et d'éléments de destruction. Elles sont datables des VIe-VIIe s.

- *Etat IV - Période d'abandon*

A partir du VIIe s., l'espace fouillé est totalement abandonné. A cet abandon correspondent diverses couches de colluvions constituées de terre noire, de déchets organiques, de coquillages, de cailloutis, uniquement observées dans l'îlot XI. Ces couches contiennent du matériel gallo-romain, du Ier au VIIe s., ainsi qu'un pégau médiéval.

- *Etat V - Fosse médiévale*

Seul témoin de la ville médiévale, la fosse 41 est creusée à travers le sol de béton de la pièce 2. Son comblement est constitué de terre, pierre, bois, faune, et de céramiques datables de la première moitié du XIVe s., ainsi que d'un chapiteau à crochet en marbre.

- *Etat VI - Période tarde-médiévale et moderne antérieure au quartier actuel*

A cette période se rattachent en particulier un massif maçonné (n° 9) qui semble correspondre au soubassement d'un pressoir à huile, deux puits dont un comblé d'une grande quantité de noyaux d'olives (n° 16) et des murs arasés.

- *Etat VII - Le quartier actuel*

Les fouilles ont permis de constater que les maisons du quartier actuel reprenaient par endroits les murs antiques comme fondations (exemple du mur 3 qui s'appuie sur le mur 12). Cela s'explique par la nature instable du terrain qui a nécessité ailleurs l'emploi de fondations sur pieux en bois calés par des pierres (murs 6 et 7).

## TOULON, ZAC Besagne-Dutasta Quartier d'habitations et port antique

Sauvetage urgent

M. Marc BORREANI, M. Pascal LECACHEUR, M. Michel PASQUALINI

Dans le cadre des différents travaux archéologiques entrepris sur la ZAC de Besagne-Dutasta à la demande de la municipalité et en collaboration avec les aménageurs, une ultime campagne de surveillance des travaux de décaissement après destruction des vestiges s'est déroulée pendant deux mois (fig. 47).

Cette surveillance s'avérait nécessaire dans les diverses zones qui n'avaient pas pu faire l'objet de fouille pour des raisons techniques, mais qui recélaient des vestiges antiques et en particulier des niveaux de comblement du port antique. Pour ce faire, deux archéologues furent employés par la C.N.C. Mayol.

- ◆ **Les acquis**

- *Lafayette, Les Ferrailleurs*

Correspondant certainement à la limite orientale de la ville, ce secteur comportait quatre îlots d'habitation à vocation en partie artisanale, séparés par des rues à ornières. Les premières

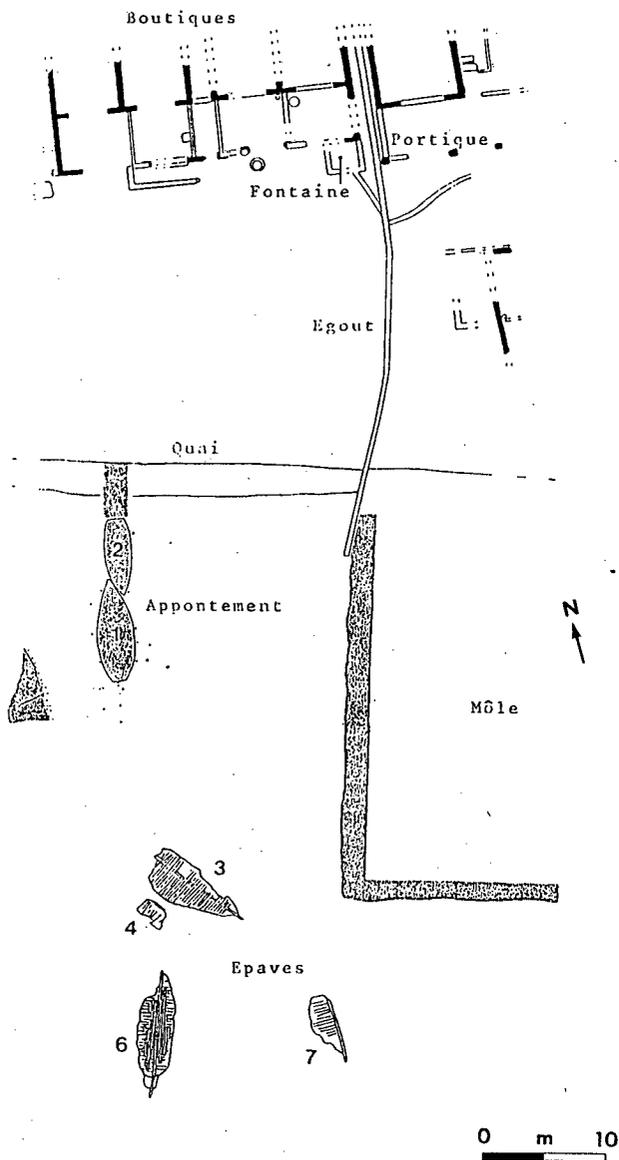


fig. 47 83 - TOULON, ZAC Besagne-Dutasta.  
Plan de la zone portuaire.

#### ◆ Les zones concernées

En se basant sur les précédentes découvertes archéologiques et sur l'étude de l'urbanisme moderne, nous avons défini une zone prioritaire de surveillance se situant au sud de la rue Merle et sous l'avenue de Besagne (zone portuaire antique). Tous les décaissements ont cependant fait l'objet d'observations qui nous ont permis de découvrir de nouveaux vestiges sous un des bastions du rempart moderne.

#### • zone est (école Lafayette)

Dans ce secteur, totalement arasé par les aménagements du rempart, n'a été retrouvé qu'un fond de bassin mosaïqué (5 x 6 m). Ce bassin construit en *opus caementicium* possédait un

constructions sont datables des années 80 ap. J.-C. Au début du II<sup>e</sup> s., on construit des *domus* plus luxueuses, décorées de marbre, de mosaïques et de peintures murales. Durant le II<sup>e</sup> s., les *domus* font l'objet de nombreuses modifications. Enfin, vers la fin du II<sup>e</sup> s., dans une des *domus* du quartier Lafayette, est aménagé un atelier de potier produisant au moins trois types d'amphore. Dans le quartier des Ferrailleurs, ce sont des métallurgistes qui s'installent au III<sup>e</sup> s.

#### • avenue de Besagne

Les dégagements ont mis au jour deux *insulae* séparées par une ruelle étroite. Les constructions s'ouvraient sur une voie qui longeait un quai. Chronologiquement, on peut distinguer cinq étapes dans l'évolution de ce secteur (fig. 47).

– Autour des années 80 ap. J.-C., on construit une série d'habitations à usage commercial en bordure de la voie. On installe également un quai constitué de troncs de chênes lièges bruts d'abattage. Contre ce quai, on bâtit un appontement dont deux épaves sont l'ossature.

– Au II<sup>e</sup> s., l'ensablement du port nécessite la construction d'un nouveau quai construit en pierres de schiste. On aménage également une fontaine d'eau douce et l'on bâtit un collecteur qui emprunte le passage de la ruelle.

– Vers la fin du II<sup>e</sup> s., ou au début du III<sup>e</sup>, on abandonne les premières installations portuaires et l'on construit une nouvelle structure en caisson à partir du nouveau rivage. On exhausse aussi les sols d'habitation.

– Au IV<sup>e</sup> s., on abandonne l'habitat mais on continue d'utiliser la voie et le collecteur est réaménagé.

– Après le IV<sup>e</sup> s. et jusqu'au VII<sup>e</sup> s., ce secteur devient un vaste dépôt.

épais béton de tuileau avec boudin d'étanchéité. Le fond était recouvert de tesselles de mosaïque grises de moyen calibre (1,5 x 1,5 cm). Il possédait également un petit bassin de décantation avec tuyau d'évacuation en plomb qui débouchait dans un caniveau. Ce bassin correspond vraisemblablement à l'*impluvium* d'une *domus*. Malgré l'absence d'élément de datation, on peut situer cette construction dans le courant du IIe s. ap. J.-C, période d'intense urbanisation mise en évidence dans les quartiers précédemment fouillés.

• *zone portuaire (quartier Besagne)*

Les décaissements ont été exécutés en deux phases : enlèvement des différentes couches de remblai jusqu'au *substratum*, puis creusement jusqu'à la cote -7 m. Ils nous ont permis de compléter la topographie du port et ont surtout mis au jour six épaves de bateaux antiques. La fouille et l'enlèvement de trois d'entre elles ont été possibles grâce à l'aide et à la compréhension des entreprises de travaux public.

◆ **Stratigraphie générale**

La stratigraphie a pu être mise en relation avec les précédentes fouilles effectuées en particulier dans la zone portuaire. Les états correspondants se présentent ainsi :

*Etat 1* : niveaux antérieurs ou contemporains de la construction du quai et de la jetée.

*Etat 2* : construction du quai et de la jetée.

*Etat 3* : construction d'un deuxième quai en avant de l'ancien et utilisation de la jetée.

*Etat 4* : abandon et destruction du deuxième quai. Continuité d'utilisation de la jetée.

*Etat 5* : envasement progressif.

*Etat 6* : comblement du port et traces de réoccupations.

*Stratigraphie et matériel liés au comblement du port*

La stratigraphie peut dans l'ensemble être divisée en trois niveaux :

- niveau 1 : comblement lié à l'utilisation du port comme dépotoir ; le matériel céramique de ce niveau, composé essentiellement d'amphores et d'importations d'Afrique du Nord, couvre une période chronologique allant du IIe au Ve s. ap. J.-C.

- niveau 2 : envasement et ensablement du port.

- niveau 3 : remblai moderne antérieur aux constructions du XVIIe s.

◆ **Les aménagements portuaires**

Le quai précédemment observé, constitué de troncs de chênes lièges bruts d'abattage et d'un appontement aménagé à partir de deux bateaux remplis de pierres, était protégé à l'est par une avancée formée de remblais de pierres, de sable et de terre (couches 676 à 681). Ces remblais reposaient généralement sur une couche de fascines, déjà repérée dans le sondage 15 (1985).

◆ **Les épaves**

La surveillance du décaissement de la zone portuaire nous a permis de localiser six épaves, dont trois furent dégagées et enlevées. Il s'agissait de bateaux de moyen tonnage destinés au commerce par cabotage. La paroi moulée du futur parking souterrain a détruit les épaves numéro 5 et 8. Une autre épave (numéro 9) en très mauvais état de conservation n'a pas fait l'objet d'une étude détaillée.

Nous avons fouillé, avec l'aide et les conseils de J.-M Gassend, P. Pomey et M. Rival, les épaves 3/4, 6 et 7. Après dégagement de la gangue de vase et nettoyage minutieux des épaves, nous avons effectué un relevé au dixième sur papier millimétré de chacune d'entre elles, une couverture photographique ainsi qu'une série de prélèvements de bois de chaque élément constitutif, pour une détermination des essences.

Pour procéder à l'enlèvement de chaque épave, toutes les parties constituantes (virures, membrures, quille) ont été disjointes. Chaque partie a été numérotée et repérée sur plan. Elles ont été stockées dans un bassin en attendant leur traitement au Centre des Bois Gorgés d'Eau de Grenoble.

### *Description des épaves et contexte stratigraphique*

Les données et les termes employés sont tirés de la publication du bateau antique du Lacydon à Marseille (Musée d'Histoire de Marseille, *Le navire antique du Lacydon*, J.-M. Gassend). Dans la description, nous ne mentionnons que les dimensions des parties conservées des épaves et admettons d'emblée que l'élément de coque qui est lié à la quille correspond à l'étambot, partie arrière du navire, et non à l'étrave.

- *épave 6*

Elle est conservée sur 10 m de long et 3 m de large. L'épave repose sur de la vase datable de la première moitié du IIIe s. Elle est recouverte par du gravier et du sable vers la fin de la première moitié du IIIe s.

- *épave 3/4*

La coque (n° 3) est conservée sur 8 m de long et sur 3,50 m de large. Une partie haute de l'épave (n° 4) a été retrouvée à proximité. Elle permet de situer le niveau du pont. Cette épave présente de nombreux points communs avec l'épave 6, seuls la quille et l'étambot diffèrent ainsi que la disposition des membrures. Le contexte stratigraphique est identique à l'épave 6.

- *épave 7*

Il s'agit d'une partie de coque conservée sur 5,50 m de long et 1,80 m de large. Cette épave a les mêmes caractéristiques que l'épave 6, seul le trait de Jupiter diffère quelque peu, mais conserve le principe d'assemblage avec clé. L'épave repose sur de la vase datable de la fin du IIIe s. et est recouverte par du gravier et du sable à la fin du IIIe, ou au début du IVe s.

### ◆ Conclusion

La découverte des épaves est le fait le plus marquant de ce programme de surveillance. Outre l'analyse des méthodes de construction navale et en particulier des traits de Jupiter, les observations stratigraphiques dans le secteur portuaire et la mise au jour d'un *impluvium* apportent d'importants compléments d'information à la connaissance de l'urbanisme et du commerce de *Telo Martius*.

## **TOURVES, Saint-Pierre** **Nécropole médiévale**

Sauvetage urgent

Mme Ada ACOVITSIOTI-HAMEAU

Découverte à la suite de travaux de terrassement, la nécropole médiévale de Tourves a fait l'objet d'un sauvetage urgent en novembre et décembre 1988. Le site jouxte au nord le chevet de la chapelle Saint-Pierre, fondée au XIe s., rénovée au XVIIe s. et actuellement désaffectée.

Les tombes s'étagent sur une pente en assez forte déclivité, aménagée en terrasses de cultures à l'époque moderne et plantée en vignes. A l'issue de l'intervention menée parallèlement au chantier de construction, deux cent trente-deux tombes sont inventoriées dont les deux-tiers ont pu être correctement fouillées.

○ Il s'agit en majorité de coffrages de dalles calcaires recouverts de lauzes et signalés parfois par un bloc calcaire oblong, dressé, ou par un amas de pierres, placés au chevet de la tombe. Hormis trois coffrages bâtis au mortier de chaux, tous les autres sont assemblés à sec. Les inhumations en pleine terre recouvertes ou non de dalles sont en nombre moindre. La densité des sépultures est grande, et les superpositions, partielles ou totales, sont nombreuses. L'orientation dominante est ouest/est, tête à l'ouest, avec des écarts vers le nord et le sud fréquents. La densité des tombes s'atténue vers le nord du site où le substrat marno-calcaire se rencontre à plus faible profondeur.

L'implantation du cimetière a suivi de peu l'édification de la chapelle (pégaus monoxyles dans des inhumations en coffrage de pierre) et son utilisation s'est prolongée jusqu'au XVII<sup>e</sup> s. (renseignements archivistiques) avec une intensité moindre toutefois ; le cimetière de Saint-Maurice fonctionne déjà. Notons parmi le mobilier deux bagues en bronze à chaton enserrant une perle en verre, et une valve de pecten *Jacobeus* biforée témoignage d'un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle.

○ La partie basse de la nécropole médiévale est certainement implantée sur une nécropole gallo-romaine. Les restes de fosses à dépôts d'incinérations, leurs épandages et le mobilier brisé (tessons de lampes à huile, de céramique fine gallo-romaine commune, de sigillée sud-gauloise, esquilles d'os brûlés et restes animaux) ont été recueillis sous certains coffrages. L'occupation gallo-romaine de ce secteur est en outre confirmée par la présence d'un *follis* du début du IV<sup>e</sup> s. trouvé dans le remblai de la terrasse inférieure.

### VAL (Le), Saint-Blaise, La Poudrière Grotte - Premier Age du Fer, Moyen Age

Sondage

Mme Ada ACOVITSIOTI-HAMEAU

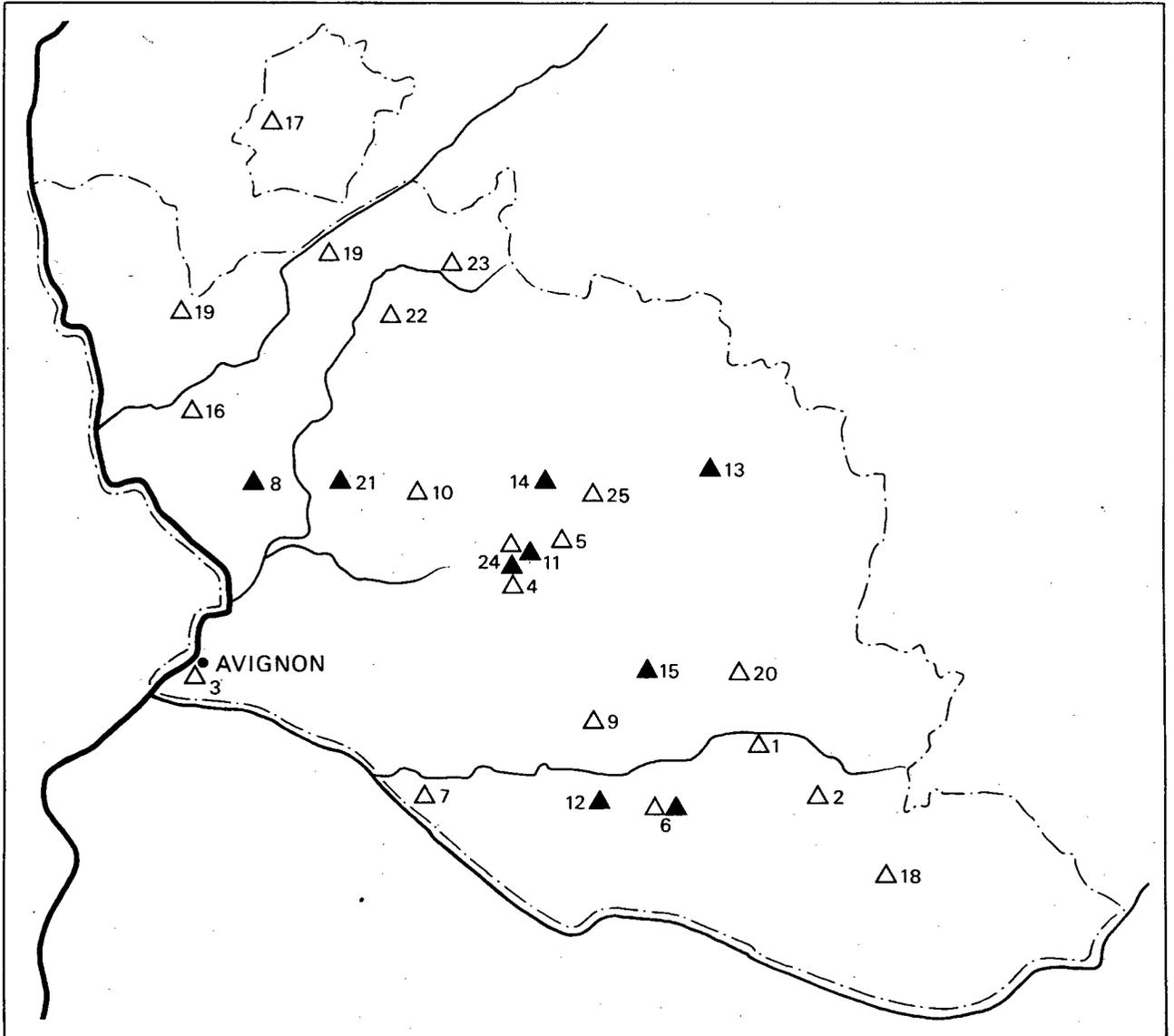
Le sondage que nous avons effectué dans cette cavité avait pour but de cerner chronologiquement l'occupation de l'oppidum de Paracol - Saint-Blaise qui domine l'agglomération du Val (programme de recherches sur le vallon du Gueilet, voir *Notes d'Information et de Liaison* n° 3, 1986, pp. 139-141). La grotte s'ouvre dans le flanc sud de Saint-Blaise, au milieu d'un petit cirque dolomitique qui dissimule sa présence. La salle mesure 6 m x 9 m, elle est prolongée de fissures latérales, s'ouvre à l'ouest et présente un fort pendage vers l'intérieur, présage d'une possible accumulation du mobilier.

En fait, l'implantation d'un artisanat clandestin de poudre et d'allumettes à la fin du XIX<sup>e</sup> s. a perturbé l'endroit plus que nous le supposions. Nous avons retrouvé une large fosse contenant un mortier monolithe destiné à la préparation de la pâte inflammable, et une banquette d'un sol très damé et consolidé d'un rebord en pierre.

La fosse remblayée de sable dolomitique a restitué environ deux cents tessons céramiques attribuables soit au premier Age du Fer, soit, plus rares, au Moyen Age.

**VAUCLUSE**

commune		lieu-dit	opérations		responsable
1	APT	Rocsalière	AH	S	Marchiewicz Chr.
2	AURIBEAU	Chapelle Saint-Pierre	AH	SU	Codou Y.
3	AVIGNON	Bon Pasteur	AH	SU	Pighini L.-Cl.
		Boulevard Saint-Roch	AH	SU	Pighini L.-Cl.
		Rue Favart	AH	SU	Carru D.
4	BEAUCET (LE)	Château	AH	SU	Cartron I.
5	BLAUVAC	Notre-Dame-des-Neiges	AH	S	Gurbiel G.
6	BONNIEUX	Petit Saint-Jean	AH	SU	Marchesi H.
		Les Fabrys	AP	SPDP	Bretagne P.
		La Combette	AP	FP	P13 Tavoso A. †
7	CAVAILLON	Ancienne Gendarmerie	AH	SPDP	Bellet M.-E.
		Rue Hébraïque	AH	SPDP	Bellet M.-E.
		Avenue Carnot	AH	SU	Bellet M.-E.
8	COURTHEZON	Mourre du Tendre	AP	SP	P27 Bretagne P.
9	GORDES	Boujolles	AH	S	Bouvier M.
10	LORIOU-DU-COMTAT	Garrigue	AH	SU	Gonzalez M.
11	MALEMORT-DU-COMTAT	Chapelle Saint-Antonin	AH	S	Albet N.
		Unang Le Rocher	AP	S	Paccard M.
12	MENERBES	Falabrègue	AP	SU	Sauzade G.
13	MONIEUX	Bau de l'Aubesier	AP	FP	P15 Lebel S.
14	MORMOIRON	La Rode	AP	S	Gonzalez M.
15	MURS	Bérigoule	AP	SPDP	Jaubert J.
16	ORANGE	Rue Caristie	AH	S	Thollard P.
		Rue Caristie	AH	FP	H22 Thollard P.
		RHI de l'Hôpital	AH	SPDP	Bellet M.-E.
17	RICHERENCHES	Commanderie Templière	AH	S	Maufras O.
18	St-MARTIN-de-la-BRASQUE	Castellas	AH	SPF	H40 Fixot M.
19	SAINTE-CECILE-les-VIGNES	Borne Cardinal	AH	S	Meffre J.-Cl.
		Rut 1	AH	S	Meffre J.-Cl.
		Rut 2	AH	S	Meffre J.-Cl.
		Peyron	AH	SU	Meffre J.-Cl.
20	SAINT-SATURNIN D'APT	Perréal	AH	S	Mouraret J.
21	SARRIANS	Pie Card	AP	FP	P28 Mahieu E.
22	SEGURET	Les Marchandes	AH	SU	Meffre J.-Cl.
23	VAISON	Villasse	AH	SU	Bellet M.-E.
		Pommerol	AH	SU	Boccaccino C.
		Prétoire	AH	S	Barbet A.
		Nord Théâtre	AH	SU	Carru D.
		Jardins de l'Ouvèze	AH	SU	Borgard Ph.
		Mas de Saint-Quenin	AH	SU	Bouillot J.
24	VENASQUE	Grotte des Dents	AP	S	Paccard M.
		Défend	AP	S	Paccard M.
25	VILLES-SUR-AUZON	Valerne	AH	SU	Rey P., Gurbiel G.



## **APT, Castrum de Rocsalière**

### **Ensemble monumental, fortification et chapelle médiévaux**

Sondage

M. Christian MARKIEWICZ

Les sondages effectués sur le site dit des "Druides" dans le quartier de Rocsalière à Apt entrent dans le cadre d'une maîtrise d'archéologie médiévale, sous la direction de M. Fixot.

L'ensemble monumental se compose d'une fortification sous un surplomb rocheux, implantée au milieu de nombreuses structures effondrées, parmi lesquelles une chapelle. Les remaniements successifs rendent la restitution complexe. Néanmoins, les époques d'occupation ont pu être précisées et les sondages ont livré des stratigraphies lisibles, grâce à des niveaux en place.

Les plus anciens permettent de dater de façon relative l'époque de construction de la fortification rupestre. Celle-ci aurait été élevée dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> s. et occupée en l'état jusqu'au XIV<sup>e</sup> s. Les niveaux médiévaux livrèrent une centaine de tessons parmi lesquels des majoliques archaïques à pâte réfractaire kaolinique, originaires des ateliers d'Uzège. Le XIV<sup>e</sup> s. semble correspondre également à une époque de destruction et d'abandon.

Au XVI<sup>e</sup> s., le site est réoccupé et le logis totalement réaménagé pendant les conflits religieux, une milice bourgeoise étant chargée de repousser les assauts des Protestants. Les niveaux prouvent des occupations jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s. Le sondage effectué dans l'abside de la chapelle indique qu'au XVII<sup>e</sup> s. on en réaménagea le sol, faisant disparaître à cette occasion les niveaux antérieurs. De nouvelles prospections seront indispensables afin de dater l'édifice. La probable nécropole au milieu de laquelle la chapelle est implantée livrera peut-être de nouveaux indices. La question est de savoir si le site attira à lui une implantation villageoise, en offrant par la mise en place des pouvoirs militaires et religieux les conditions essentielles à la création d'un *castrum* au XIII<sup>e</sup> s. Cette interrogation s'affirme comme le moteur de l'étude entamée en septembre 1988.

## **AVIGNON, rue Favart**

### **Monument public augustéen et structures médiévales**

Sauvetage urgent

M. Dominique CARRU

Les récents travaux d'élargissement de la rue Favart, à Avignon, ont offert l'occasion d'explorer les caves des immeubles voués à la destruction. Cet îlot jouxte le centre monumental de la ville antique (forum). De fortes présomptions portaient sur l'existence de vestiges conservés dans le sous-sol des maisons modernes.

De fait, le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse a localisé, sur différentes parcelles, des structures gallo-romaines du plus haut intérêt.

• A l'ouest, en bordure de la place de l'Horloge, une vaste cave médiévale est implantée à l'intérieur d'un monument public, dont elle remploie largement les élévations (fig. 48a). La voûte de la cave

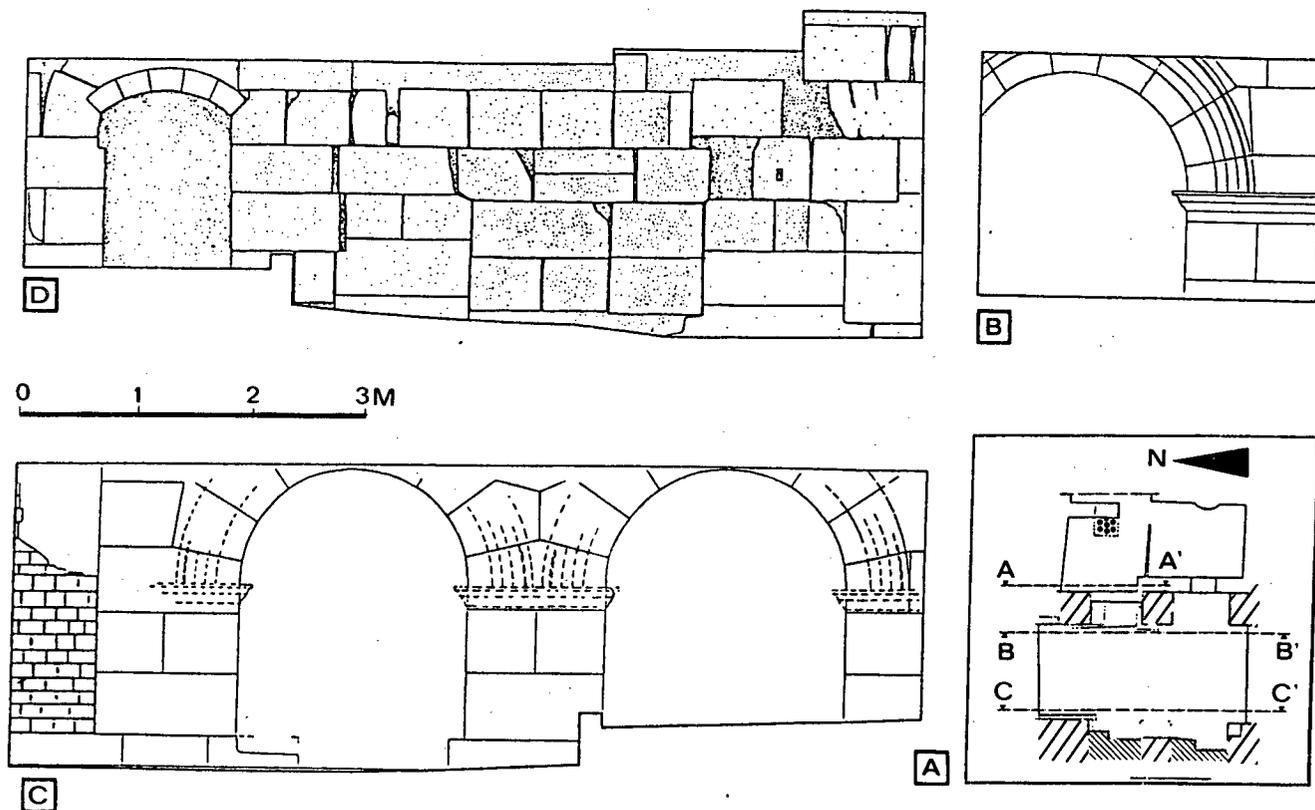


fig. 48 84 - AVIGNON, rue Favart. a : plan général (en pointillé, construction en petit appareil ; en trame oblique à droite, construction en grand appareil ; en trame oblique à gauche, construction en grand appareil remanié). b : coupe AA'. c : coupe BB'. d : coupe CC'.

s'appuie à l'est, sur deux arcades en grand appareil conservées sur une longueur de 7 m et près de 4 m d'élévation. On remarque l'exceptionnelle fraîcheur des parements (moulurations des claveaux, corniches, impostes ; fig. 48b). Ces arcs sont prolongés au nord par une élévation en petit appareil (fig. 48c).

En face, sur le côté opposé de la cave, un autre mur antique en grand appareil assemblé à joint vif se développe selon une orientation parallèle nord-sud, sur 8 m de long et 4 m de hauteur. Très dégradé, il montre cependant des coups de sabre ainsi qu'un claveau, suggérant des ouvertures obturées (s'agit-il des « arceaux murés de la cave Minvielle » signalés au XVIII<sup>e</sup> s. par C.E. Calvet ?) (fig. 48d).

Ces éléments appartiennent à un édifice public augustéen précoce dont la vocation n'est pas établie (portique, cryptoportique...). Quelques sondages localisés permettront d'en préciser la fonction et de retrouver le niveau du sol antique, enfoui à plus de 5 m de profondeur.

La conservation de cet ensemble en crypte archéologique publique a été décidée par l'aménageur (S.E.D.V.), en concertation avec la Direction Régionale des Antiquités et le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse.

- Les autres caves de l'îlot ont révélé des structures antiques, notamment dans la partie centrale de la rue Favart. Il s'agit en ce point de murs en petit appareil appuyés sur le substrat rocheux, visibles sur une longueur de 9 m ou, par sections, conservés sur une élévation de 3 m. Ces murs sont très proches, par leur technique de construction, des éléments augustéens du forum dégagés rue Racine (*Gallia*, 1985, II, pp. 407-411).

- Enfin, à l'extrémité orientale de la rue, ont été observés dans le bâti actuel, des murs médiévaux appartenant peut-être à une livrée cardinalice.

La poursuite des travaux de déblaiement devrait permettre la réalisation de sondages dans les zones préservées entre les caves, afin de relier les structures repérées à une stratigraphie d'ensemble du site.

## **AVIGNON, Boulevard Saint-Roch** **Rempart XVe s., remblais modernes**

Sauvetage urgent  
Mlle Line-Claudie PIGHINI

En avril 1988, la Direction Régionale des Antiquités a fait effectuer une surveillance archéologique des travaux de réaménagement du rempart sud d'Avignon, sur la section qui s'étend de la porte de la République à la porte Saint-Michel. Ceux-ci ont abouti à la création de chaussées encaissées le long de l'enceinte, en vue notamment de la réouverture d'un fossé de drainage.

La tranchée alors ouverte au pied de la muraille a permis de mettre au jour, à 18 m environ à l'est de la porte de la République, les substructions d'une tour carrée dont l'axe n'est pas perpendiculaire au mur actuel du rempart. En effet, la reconstruction du parement de cette partie de l'enceinte est visiblement postérieure à l'arasement de la tour, réalisée en 1863 selon le plan préconisé par Viollet-Le-Duc. Des reprises antérieures du rempart, que l'absence de stratigraphie ne permet pas de dater, sont d'autre part observables sur l'ensemble des parties dégagées. Ainsi le mur d'enceinte actuel est-il en surplomb d'une dizaine de centimètres par rapport au mur initial enfoui.

Les substructions de la tour, ainsi que les vestiges d'une construction à l'ouest de celle-ci, ont été conservés sous des remblais destinés, au cours des travaux du siècle dernier, à rehausser le niveau de la chaussée à proximité de la porte de la République.

A l'est de cet ouvrage arasé, nous avons également relevé la présence d'autres constructions parasites, appuyées soit contre la courtine, soit contre la poterne Montclar, sous un niveau de remblais renfermant de nombreux tessons de céramiques des XVIIe-XVIIIe s.

## **BONNIEUX, Les Fabrys** **Habitat de plaine - Néolithique final / Chalcolithique**

Sauvetage programmé  
M. Patrick BRETAGNE, M. André D'ANNA  
avec la collaboration de A. Hassler, F. Magnin, H. Marchesi et M. Piskorz

Le célèbre gisement de plein air des Fabrys est connu depuis près d'un siècle ; il occupe au nord du Lubéron, dans la plaine du Calavon à l'ouest d'Apt, une vaste zone anciennement réputée palustre : le Plan de Bonnieux. Le site avait livré quelques éléments chasséens et de l'Âge du Bronze,

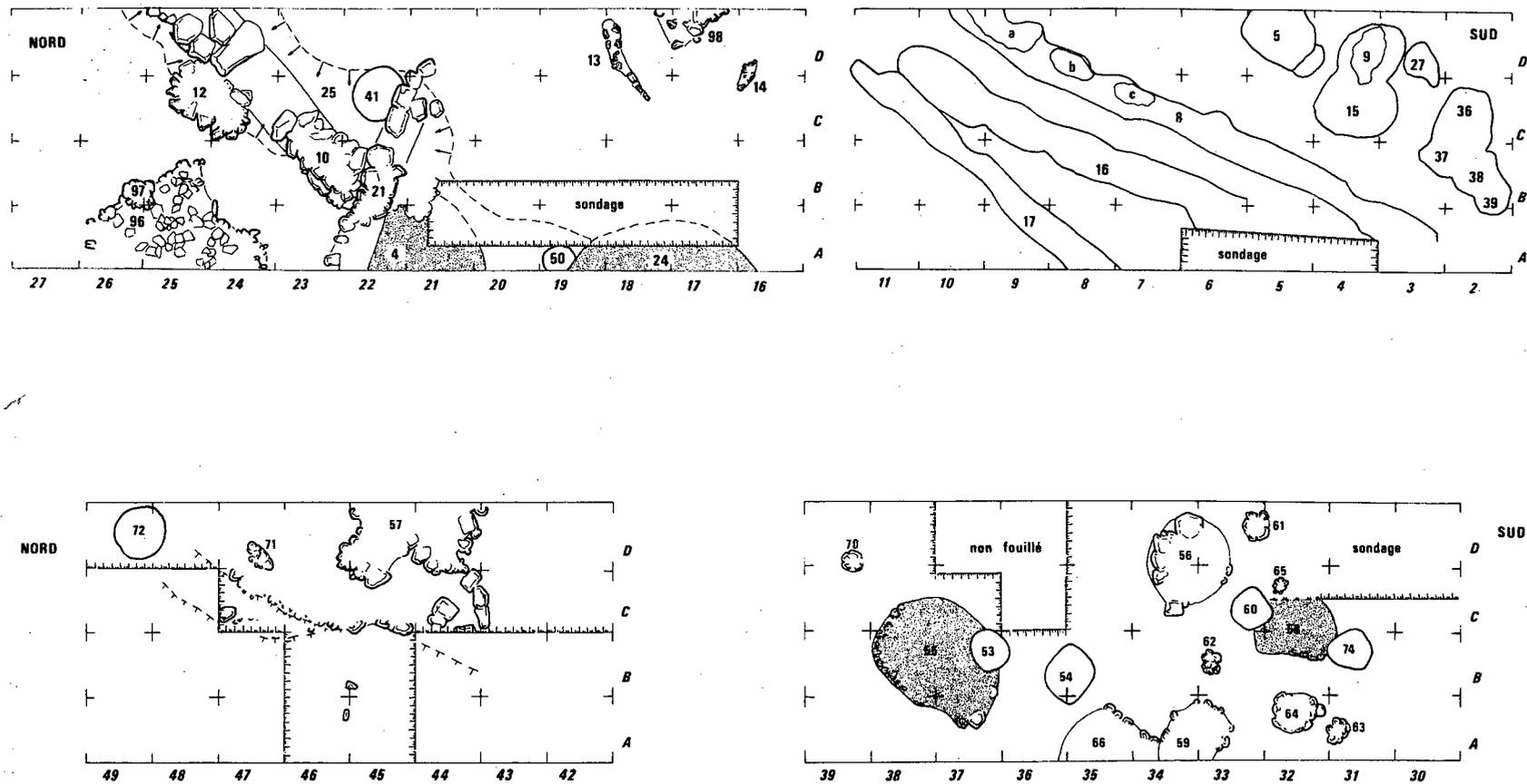


fig. 49 84 - BONNIEUX, Les Fabrys. Plan général des structures, secteur nord.

mais la plus grande partie des vestiges permettait de rattacher l'occupation principale à la fin du Néolithique ; sa grande originalité, dans une région où les témoignages d'occupation sont particulièrement nombreux (Lubéron, plaine du Calavon, Monts de Vaucluse) est d'être localisé en plaine, dans une zone basse liée à un milieu humide.

Le gisement était en partie menacé par la pose d'un aqueduc souterrain dans le cadre de l'aménagement hydraulique du Calavon par la Société du Canal de Provence. Ceci a conduit à réaliser une fouille de sauvetage financée par le département de Vaucluse avec l'aide de l'Etat. Le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse et la Direction des Antiquités étaient maîtres d'œuvre ; l'équipe de fouille était constituée de contractuels gérés par le département.

L'opération a débuté par une prospection de surface systématique qui a révélé la présence de vestiges sur plus de 20 ha. La fouille de sauvetage a concerné le tracé de la canalisation principale ; sa forme linéaire, sur plusieurs centaines de mètres, constituait un transec à travers tout le site et pour la première fois a permis d'en reconnaître la structure interne et la qualité réelle. Plus de 1 200 m<sup>2</sup> ont été exploités dont environ 500 fouillés systématiquement.

La *stratigraphie* des dépôts a été établie de haut en bas :

- horizon perturbé par les labours, sédiment sablo-argileux;
- limons sableux gris ; les niveaux archéologiques sont liés à cet ensemble ;
- limons sableux gris clair comblant des chenaux creusés dans le niveau sous-jacent ; la nappe phréatique remonte jusqu'à ce niveau ;
- sédiment argilo-sableux brun clair très bioturbé ;
- sables argileux jaunes à lentilles graveleuses.

Plus d'une centaine de *structures* ont été mises au jour (fig. 49) ; on distingue trois grandes catégories :

- Des nappes plus ou moins horizontales de mobilier montrant localement la succession de différents niveaux. Ces "sols" sont constitués par des éléments témoignant d'activités de diverses natures : vestiges de boucherie, rejets particuliers de faune, vases écrasés sur place, zones de rejet, foyers, etc.
- Des vestiges de structures en élévation : mur en pierre, mur en matériau composite (terre, bois, pierre), négatif de fondation de palissade, dallages. On doit remarquer principalement un mur de pierre sèche dont la construction fait référence à une architecture reconnue jusqu'ici sur des sites de hauteur (Les Lauzières à Lourmarin, La Bremonde à Buoux par exemple).
- Des aménagements creusés dans le sol : tranchées ou petits fossés, cuvettes et fosses et une sépulture double.

L'ensemble de ces structures constitue en quelque sorte la synthèse des techniques de construction connues à la fin du Néolithique, et une des grandes qualités du gisement est de livrer l'association structure en creux - sol - structure en élévation, qui reste rare en Provence pour le Néolithique ; c'est la première fois que certaines associations ont été observées : mur en pierre et fossé, palissade en bois et terre (torchis), mur en torchis sur semelle de pierre dans une tranchée de fondation. On remarque que le milieu humide n'a fait l'objet d'aucune adaptation particulière et que ce sont les techniques connues par ailleurs qui ont été utilisées.

S'il n'est évidemment pas possible de déterminer un plan général de l'établissement, on peut remarquer que l'orientation des structures en élévation et des fossés est sensiblement la même, et que l'espace est organisé en fonction de ces éléments qui constituent des limites soit de l'établissement lui-même, soit, plutôt, de certaines parties de l'habitat. Les recoupements et recouvrements témoignent d'une longue occupation de ce secteur du site.

Le *mobilier archéologique* particulièrement abondant est encore en cours de traitement. La céramique montre une fragmentation très différente selon les secteurs ; les formes sont simples, dérivées de la sphère ou du cylindre, les carènes sont peu nombreuses ; les panses sont animées par des préhensions de types divers et de rares décors (pastillage). L'industrie lithique comporte des

lames et un outillage sur éclats ; il y a également quelques haches polies et du matériel de broyage. Ce mobilier confirme l'occupation du site pendant tout le Néolithique final / Chalcolithique et va ainsi constituer une nouvelle série permettant de mieux connaître et définir les productions matérielles. Si la plus grande partie de ce mobilier se rattache au groupe Couronnien, les problèmes de durée et de contact avec les groupes voisins demeurent d'importants axes de recherche.

Les résultats de cette opération illustrent, une fois encore, combien la collaboration archéologues de l'Etat et des Collectivités – aménageurs et autres partenaires, dans le cadre de l'archéologie de sauvetage, conduit à un avancement rapide de la recherche ; la fouille a non seulement confirmé l'importance du gisement, mais en a révélé le formidable potentiel réel qui constitue une réserve fragile.

## BONNIEUX, Saint-Jean Villa gallo-romaine

Sauvetage urgent

M. Henri G. MARCHESI, M. Dominique CARRU

La fouille de sauvetage urgent a été provoquée par l'aménagement hydraulique de la vallée du Calavon mené par la Société du Canal de Provence dans le secteur de Bonnieux. Dans ce programme, le site de Saint-Jean est traversé sur toute sa largeur par la canalisation principale. Les contraintes techniques excluant tout autre tracé, la fouille a été décidée en accord avec la Direction des Antiquités et le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse qui a assuré dans sa totalité le financement.

Le site de Saint-Jean se trouve à 1 500 m au nord-ouest du village de Bonnieux ; il est à flanc de coteau, exposé au nord à 218 m d'altitude. Il domine de quelques dizaines de mètres le Plan de Bonnieux.

La fouille a eu lieu en avril 1988 et a duré trois semaines. Il n'était pas question de fouiller l'ensemble du gisement mais seulement la partie menacée par les travaux. Pour cela, un décapage à la pelle mécanique a été réalisé sur 2 m de large en moyenne et 36 m de long, complété par un autre décapage au nord de 62 m<sup>2</sup>. Au total, 140 m<sup>2</sup> ont été dégagés. Dans ces conditions, il n'était pas possible d'avoir une vision globale de l'organisation de l'habitat antique. Nous avons donc essayé d'obtenir en plusieurs points de la fouille une stratigraphie qui permette de proposer une chronologie de l'occupation afin de mettre en lumière la fondation de cet établissement et son évolution jusqu'à son abandon.

### Résultats

La fouille, bien que d'une étendue restreinte par rapport à la surface totale du site, a apporté de nombreux éléments de connaissance pour l'histoire rurale de la fin de l'Antiquité. Les conditions de fouille (limitation à l'impact de la tranchée) ne permettent pas de restituer une vision d'ensemble des habitats successifs, ni l'organisation spatiale de cette vaste *villa*. Cependant la fouille très partielle peut être complétée par des observations de surface.

○ L'habitat est très vaste. L'épandage du matériel en surface couvre environ 12 500 m<sup>2</sup> (250 m x 50 m). L'étendue importante de cette *villa* correspond à la tendance générale de la fin de l'Antiquité qui voit le développement des grandes *villae* à vocation agricole.

La partie fouillée est périphérique (limite ouest).

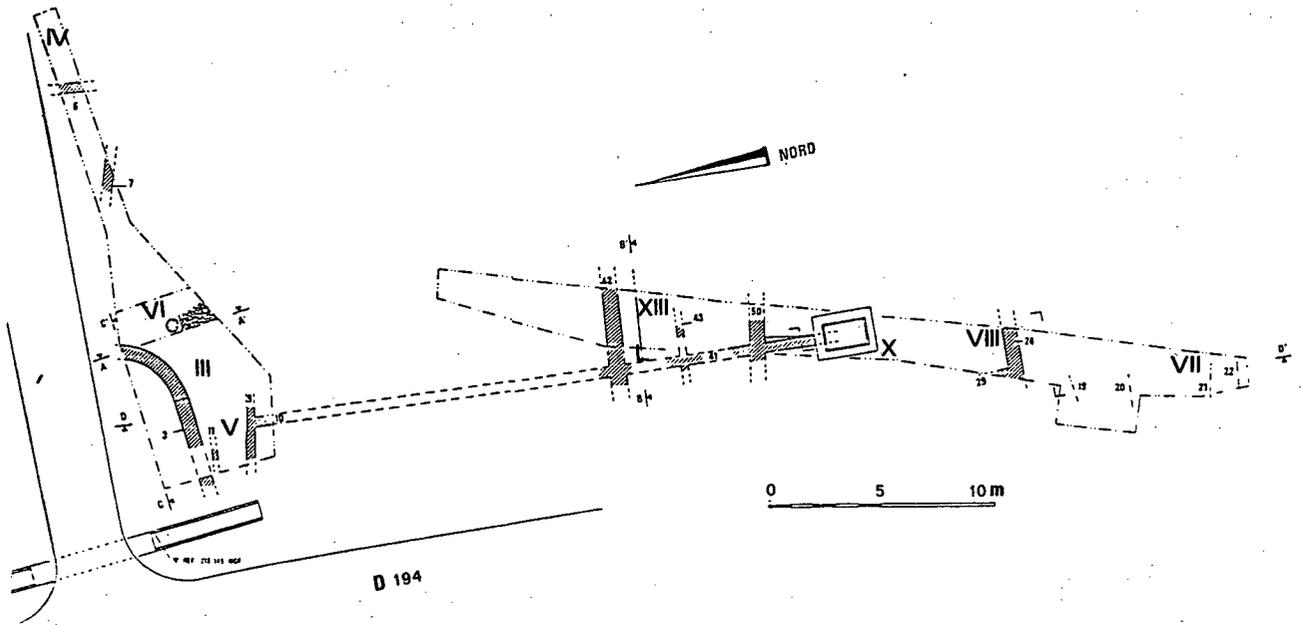


fig. 50 84 - BONNIEUX, Saint-Jean. Plan d'ensemble des structures (relevé E. Bertomeu, F. Chardon ; dessin F. Chardon).

Il semble, bien qu'aucun décompte systématique n'ait été fait, que le matériel de surface soit qualitativement inégalement réparti. Les indices de luxe sont présents surtout vers l'est où les ramassages ont fourni des tesselles de mosaïque, un fragment de pilastre, des *tubuli* d'hypocauste et de la céramique fine. La partie orientale du site correspondrait plutôt à l'habitat principal (*pars urbana*).

○ La partie fouillée (fig. 50) recouvre donc les dépendances à vocation agricole. Les pièces mises au jour sont vastes et dénuées de signes ostentatoires. Plusieurs structures peuvent être liées à des activités agricoles. Un sol (VI) forme une surface soigneusement empierrée, proche des aires de battage modernes des fermes du Lubéron. Un bassin (X) a des dimensions et un aspect fruste qui ne permettent pas d'y reconnaître une structure ornementale ou d'agrément, si fréquente dans les grandes *villae* du Bas-Empire. Il pourrait s'agir d'une cuve utilitaire. L'étendue restreinte de la fouille ne permet pas d'identifier précisément sa fonction. Plusieurs structures semblables ont déjà été trouvées, notamment en Vaucluse. Elles sont interprétées comme étant des cuves à vin ou des cuves oléicoles. Enfin plusieurs fragments de meules de diverses dimensions, en basalte ou en molasse locale, ont été mis au jour dans la moitié nord de la fouille.

○ L'observation stratigraphique offre, par contre, des éléments d'appréciation plus sûrs. Deux traits majeurs caractérisent le site :

- L'importance des dépôts : les niveaux successifs se superposent sur une épaisseur dépassant parfois 1,50 m. L'épaisseur des couches accumulées, assez rare en milieu rural, témoigne de la longue durée d'occupation et de l'importance des reconstructions.
- L'occupation du site est continue : la lecture des coupes montre une occupation sans interruption intermédiaire depuis la fondation (état I) jusqu'à l'abandon définitif de l'habitat (état III), s'étendant sur trois siècles au moins.

Quatre états d'occupation du site peuvent être distingués. Les données chronologiques sont nombreuses et ne cadrent pas toujours avec les idées générales sur l'évolution des habitats ruraux de notre région.

*Etat I* : un établissement est fondé dans le courant de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. (aucun tesson antérieur au II<sup>e</sup> s. n'a été découvert sur le site). Il s'agit probablement d'un habitat relativement modeste si l'on en juge par le peu de vestiges mis au jour (murs 9, 10 et 11) et la rareté des céramiques trouvées, tant en fouille qu'en surface. De ce premier état date la viabilisation du substrat par l'aménagement de terrasses.

*Etat II* : après nivellement (au moins localement), un second état se superpose avec reprise partielle des élévations antérieures. La céramique des niveaux d'occupation se place au IV<sup>e</sup> s. Les sols de l'état II sont recouverts en plusieurs endroits par une couche de cendres et de charbons, elle-même recouverte d'un remblai. Un incendie semble avoir interrompu l'occupation de la *villa* à la fin du IV<sup>e</sup> s.

*Etat III* : le troisième état reprend à nouveau de nombreuses élévations précédentes. Mais les modifications sont importantes, notamment la construction du bassin qui coupe un sol et un mur antérieurs. L'état III correspond à la plus grande extension des bâtiments vers le sud, puisque les éléments de la zone VIII sont fondés directement sur le sol naturel. La céramique de cet état appartient au V<sup>e</sup> s. et à la première moitié du VI<sup>e</sup> s.

Contrairement à l'idée répandue d'un repli économique aux Ve-VI<sup>e</sup> s., la présence de céramiques d'importations africaines, mais aussi de nombreuses coquilles d'huitres, indique la persistance d'un commerce régional et international. De même la céramique D.S.P., qui semble être une production locale à rapprocher du groupe d'Apt, indique un artisanat dynamique.

Cet état est recouvert par un niveau de démolition/abandon daté du début du VI<sup>e</sup> s. dont on ne peut pas définir la cause à la fin de la fouille en raison de sa relative exigüité et de la rapidité avec laquelle nous avons dû la mener. Un tesson de sigillée claire D pose le problème d'une occupation de l'habitat jusqu'au VII<sup>e</sup> s. Cette occupation qui n'a pas été vue en fouille pourrait correspondre à l'ultime phase de l'état III.

*Etat IV* : dernière étape de l'occupation du site, un cimetière, dont quatre tombes ont été fouillées (19 à 22), est installé entre le VII<sup>e</sup> et le Xe s. Le choix de l'emplacement pourrait correspondre, soit à ce qu'une partie au moins des constructions antiques était encore en élévation, soit que la mémoire en était conservée. Il s'agirait alors plus d'une continuité que d'une rupture de l'occupation, le site changeant de fonction. A titre d'hypothèse, on pourrait peut-être rattacher la nécropole découverte aux chapelles d'origine médiévale de Saint-Victor ou de Saint-Jean qui se trouvent non loin de la fouille.

**CAVAILLON, ancienne Gendarmerie, îlot II**  
**Couvent XVII<sup>e</sup> s., nécropole et silos médiévaux**  
**Structures gallo-romaines, village protohistorique**

Sauvetage programmé

M. Michel-Edouard BELLET, Mlle Jocelyne BOUILLOT

M. JACQUES BUISSON-CATIL, M. Henri-Georges MARCHESI

La ville de Cavaillon entreprend progressivement la rénovation du centre ancien. Depuis 1986, le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse a réalisé diverses interventions archéologiques.

La fouille de l'îlot II en 1988 reprenait et complétait celle commencée en 1987. Elle s'est déroulée du 2 juin au 29 juillet et le financement en a été assuré par la Ville, l'Etat et le Département.

Lors de la campagne de 1987, première véritable fouille stratigraphique d'ampleur dans Cavaillon, cinq états principaux avaient été reconnus entre l'Antiquité et le XVII<sup>e</sup> s. La faible connaissance que nous avons du site de la ville antique de Cavaillon renforçait l'intérêt d'une telle recherche. La fouille de 1988 a permis d'étudier les niveaux les plus anciens, de parfaire notre connaissance des états antiques, de mieux comprendre l'installation médiévale dans la partie nord-est du chantier, et enfin de compléter nos informations sur le développement du cimetière médiéval. Un sixième état a été mis en évidence, ce n'est pas le moindre enseignement.

*Etat VI, couvent du XVII<sup>e</sup> s.* : aucun élément nouveau n'est apparu en 1988.

*Etat V, nécropole médiévale* : le nombre de sépultures est désormais de vingt-quatre. Cinq nouvelles sépultures dont quatre en pleine terre et une en coffre de dalles, ont été découvertes en 1988. La datation reste très floue. Compte tenu du contexte régional, on peut sans doute la placer vers les XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> s.

*Etat IV, l'occupation médiévale* : les traces de cette occupation se trouvent uniquement dans la partie nord-est du chantier. Il s'agit de sept structures en creux dont deux seulement avaient été fouillées en 1987. Ce sont des silos ovoïdes comblés après abandon par des détritiques. Leur profondeur varie de 1,10 à 1,70 m. Le comblement de ces silos permet d'avancer l'hypothèse de leur abandon entre le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> s.

*Etat III, deuxième occupation gallo-romaine* : peu de nouvelles structures ont été découvertes en 1988. Deux fosses, des niveaux de sols, un mur nouveau et surtout un puits ont été mis au jour.

*Etat II, première occupation gallo-romaine* : quelques nouvelles découvertes sont venues s'ajouter à la connaissance de l'état II appelé état I en 1987 en l'absence de structures plus anciennes. Trois murs supplémentaires ont été reconnus.

*Etat I, un village gaulois* (fig. 51) : il s'agit de la découverte la plus spectaculaire. Des murs, des sols, deux fosses rubéfiées et un puits ont été mis au jour. Les murs sont construits de moellons non équarris liés à l'argile. Cette occupation semble pouvoir, en l'état de l'étude, être attribuée aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. n. è. Dans cet état, le terrain a été préparé par nivellement de la couche d'argile ou ajout de sédiment argileux afin de rattraper le pendage du substrat. La technique de construction de ces structures est homogène. Les élévations sont en briques crues sur base de pierres, les sols de terre battue. Cet habitat est peu marqué par des influences italiennes.

L'état II s'implante sur la démolition de l'état I selon une orientation générale nouvelle. Les techniques sont sensiblement différentes : utilisation de blocs taillés sans liant ou liés au mortier de chaux. Dans l'état III, les orientations perdurent. Les murs sont rehaussés à l'aide de moellons équarris de dimension moyenne. La terre est employée pour les élévations, non plus sous forme d'adobe mais en cloisons banchées.

Ces résultats sont tout à fait révolutionnaires pour la ville de Cavaillon. Ils seront vraisemblablement complétés lors de la fouille au nord dans le cadre de la zone de Résorption de l'Habitat Insalubre. Le riche matériel céramique doit être étudié en 1989.

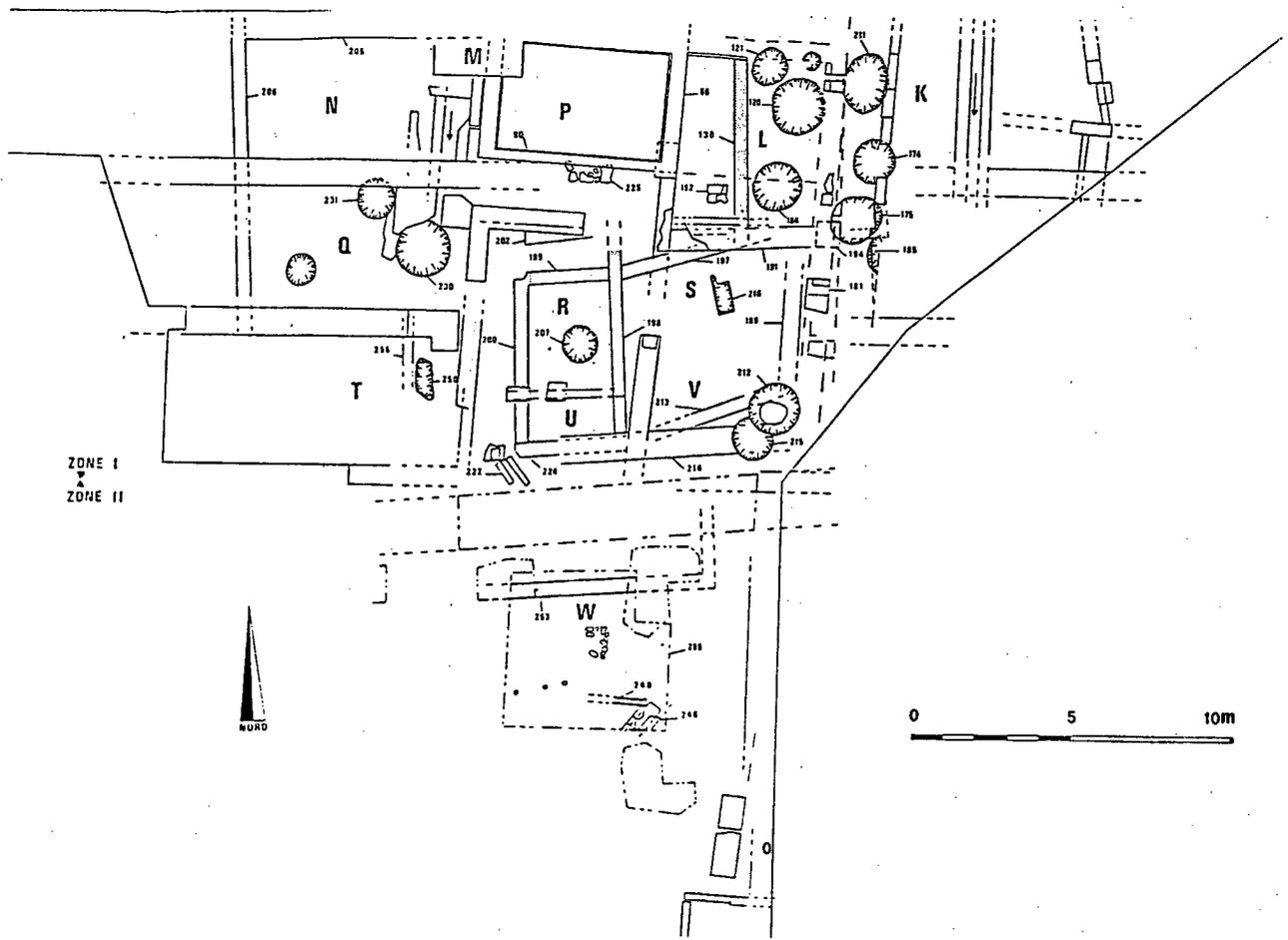


fig. 51 84 - CAVAILLON, ancienne Gendarmerie. Ilot II, état I (village gaulois)  
(relevé F. Chardon, J. Bouillot et J. Buisson-Catil).

## COURTHEZON, Moure du Tendre Habitat-Néolithique final

Sauvetage programmé  
M. Patrick BRETAGNE

Le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse a réalisé cet été sur le site de plein air du Moure du Tendre à Courthezon, une fouille de sauvetage programmé qui vient mettre un terme aux précédentes campagnes de 1984 et 1987. Cette opération a été menée avec le financement du Conseil Général et l'aide matérielle et technique de la municipalité. L'encadrement des bénévoles était assuré par trois archéologues professionnels.

Les décapages mécaniques ont été poursuivis et ont permis ainsi de mettre à nu 1 450 m<sup>2</sup>, portant la surface totale à un peu plus de 3 000 m<sup>2</sup> explorés.

De l'habitat néolithique installé sur cette ancienne terrasse du Rhône à vocation agricole,

seules ont subsisté les structures aménagées en creux dans le substrat graveleux. Ces éléments résiduels de l'habitat comportent, sans apparente distinction ou organisation, des trous de poteaux, des cuvettes, des fosses de dimensions variables. La forte densité de ces structures (près de 400 ont été dénombrées en trois campagnes) et les nombreux recouvrements témoignent d'une perdurance de l'habitat allant du Néolithique moyen au Néolithique final avec prédominance très nette de cette dernière phase. La mise en corrélation de leur localisation spatiale, de leur volume et de leur forme, devrait permettre d'extraire de ce foisonnement de structures une relative organisation de l'habitat.

Si en 1988 on pouvait remarquer de légères modifications dans la technicité des structures, le mobilier archéologique s'apparente en tout point à celui découvert lors des campagnes antérieures : mobilier excessivement fragmenté ; céramique dénotant des influences languedociennes par ses formes à carène et ses décors d'incisions ou de pastillage ; l'outillage lithique est traditionnel, prédominance du silex sous forme d'éclat, nombreux fragments de pièces de broyage en grès, extrême rareté de l'outillage poli ; l'outillage osseux est également classique, aucune pièce en bois d'animal n'est encore à signaler.

En 1987 et 1988, deux structures ont révélé des remplissages particuliers. La fouille de 1987 mettait au jour un squelette de suidé au fond d'une fosse large et peu profonde ; la fouille de 1988 a révélé la sépulture d'un sujet féminin bien conservé sur le fond d'une fosse étroite et profonde. Le squelette était posé sur le dos, les bras écartés et les jambes fortement repliées. La partie supérieure de la sépulture était obstruée par un amoncellement de blocs de molasse.

Cette sépulture du Néolithique final vient conforter les résultats acquis sur plusieurs autres fouilles de la région, il n'y a pas exclusion entre habitat et sépulture, mais la nature de leur relation reste à comprendre.

## **MURS, Bérigoule**

### **Site de plein air - Paléolithique moyen**

#### **Sauvetage programmé**

**M. Jean-Philippe BRUGAL\*, M. Jacques JAUBERT\*\*, M. Pierre-Jean TEXIER\*\*\***

□ Découvert en mai 1988 par l'un d'entre nous (J.-Ph. B.), le site de Bérigoule, commune de Murs, est situé dans la combe de Bérigoule, dépression de dimensions modestes (1 x 0,5 km). Le gisement a été mis au jour lors de l'exploitation d'une gravière (fig. 52).

Le niveau archéologique de la découverte, affecté d'un faible pendage sud, est visible en coupe sur une vingtaine de mètres et s'inscrit dans l'ensemble moyen des dépôts de pente (6 m de puissance environ) qui ennoient partiellement des escarpements rocheux. Les silex sont à la base d'un cailloutis anguleux à petits éléments, puissant de 1 à 3 m, colmaté par une argile sableuse brun-rouge. A ce dernier fait suite un autre cailloutis très induré, à éléments beaucoup plus volumineux et de 1 m de puissance environ. Ce dépôt est lui-même en contact très franc avec une argile brun-rouge plastique, totalement dépourvue d'éléments clastiques, au sein de laquelle est visible, en position horizontale, une nouvelle nappe de silex taillés. Ces formations de pente sont traditionnellement rapportées au Dernier Glaciaire.

Les dépôts qui nous intéressent s'appuient sur une première barre rocheuse dont le res-saut est visible une vingtaine de mètres en arrière de la coupe. En vis-à-vis, des falaises calcaires (faciès urgonien) montrent une série de grottes et d'abris, tous orientés au nord, parmi lesquels il faut noter la Baume Troucade, fouillée dès 1885, où quelques pièces lithiques et osseuses moustériennes ont été signalées (De Lumley 1962).

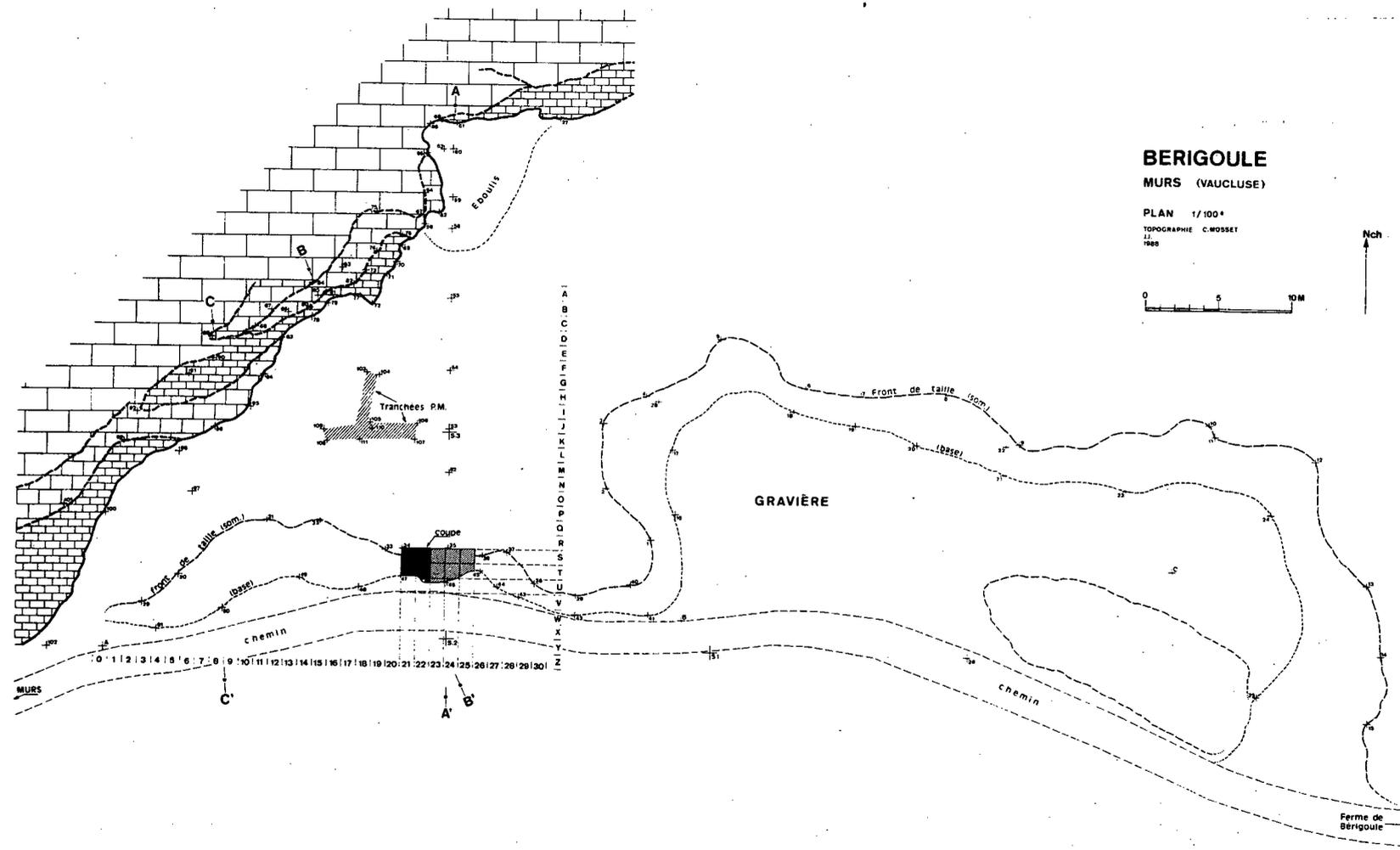


fig. 52 84 - MURS, Bérigoule. Plan (Topographie C. Mosset, J. Jaubert).

□ La menace de l'érosion, l'exploitation sporadique et incontrôlée de ces formations, ainsi que l'intérêt potentiel du site, ont amené les auteurs à procéder dès juin 1988 à une fouille de sauvetage programmé. Celle-ci a permis de mettre en évidence sur environ 10 m<sup>2</sup>, une nappe de vestiges lithiques exceptionnellement dense, épaisse d'une quinzaine de centimètres, qui s'étend bien en deçà de la coupe, sur environ 200 m<sup>2</sup>.

Cette accumulation de pièces de facture et de patine très homogènes (désilicification partielle), totalement dépourvue de restes osseux ou dentaires (conservation différentielle dans un sol), correspond au débitage sur place d'une matière première locale abondante dont les affleurements, fameux pour la qualité de leur silex (aptien), sont nombreux et bien repérés sur la commune (célèbres ateliers néo/chalcolithiques de Chatemuye).

□ Les principaux éléments de différentes chaînes opératoires de production d'éclats sont identifiables. Ils témoignent de la transformation sur place de nombreux blocs de matière première : rares blocs de silex, très nombreux éclats corticaux, éclats de préparation ou de reprise de nucléus, plein débitage, outils retouchés abondants, éclats de retouche ou de préparation des plans de frappe et des surfaces de débitage (mise en évidence par le tamisage systématique à l'eau).

Bien que le matériel récolté lors de cette campagne n'ait été que partiellement étudié, il est d'ores et déjà possible de reconnaître deux modes bien distincts de production d'éclats :  
 – débitage d'éclats non Levallois à partir de rognons de silex ou obtention de ces éclats par exhaustion de nucléus Levallois abandonnés ;  
 – débitage Levallois proprement dit.

Mais ce qui frappe dès le premier abord dans l'industrie de Bérigoule, c'est l'importance prise par les éléments qui peuvent être identifiés comme résultant d'un processus de débitage Levallois.

Plusieurs chaînes opératoires Levallois à éclats, uniques ou récurrents, ont pu être reconnues : débitage Levallois à préparation centripète, débitage à mise en forme et entretien unipolaire ou bipolaire des surfaces Levallois, chaînes mixtes où les deux modes se sont succédé. L'ensemble du matériel montre toutefois une nette tendance à l'allongement qui semble témoigner de la prédominance d'un débitage Levallois polarisé.

L'outillage retouché, sur éclat Levallois ou non, est abondant, de grande taille et de belle facture. Racloirs simples et outils convergents sont obtenus à partir de supports généralement minces et allongés ne se prêtant en aucune façon à la retouche écailleuse scalariforme. Trouvée dans un contexte périgourdin, une telle industrie que l'on rapprocherait volontiers du groupe Charentien de type Ferassie, eût contenu quelques rares bifaces qui font jusqu'à présent défaut à Bérigoule.

□ Bérigoule est un site paléolithique moyen de plein-air, intact, présentant en stratigraphie deux niveaux archéologiques de grande étendue, séparés par près d'un mètre de dépôts stériles. La présence de très nombreux silex brûlés jusqu'à cœur nous permet d'espérer obtenir rapidement une datation du site par thermoluminescence, et par extension, des dépôts du Pléistocène supérieur bien connus en Vaucluse dans lesquels il s'insère. Nous avons ici, dans un ensemble homogène bien cerné dans l'espace et dans le temps, l'opportunité d'étudier pour le Paléolithique moyen différents modes d'exploitation et de gestion d'une excellente matière première locale.

Lorsque la fouille aura pu être étendue, nous disposerons également de possibilités de remontage incontestables, susceptibles d'ouvrir un nouveau domaine d'étude : celui des enchaînements opératoires adoptés à un moment bien précis par les artisans tailleurs moustériens de cette région.

L'abondance d'outils retouchés, de pièces brûlées et l'implantation du site, indiquent qu'il ne s'agit pas d'un simple atelier de taille et que d'autres activités ont dû s'y dérouler.

\* Laboratoire de Géologie du Quaternaire, Faculté des Sciences de Luminy - 13000 Marseille

\*\* Direction des Antiquités de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 23 Bd du Roi René - 13100 Aix-en-Provence

\*\*\* C.N.R.S., E.R.A. n° 28 du C.R.A., Sophia-Antipolis - 06565 Valbonne

## ORANGE, RHI de l'Hôpital

### Maisons et rue gallo-romaines

Sauvetage urgent

M. Michel-Edouard BELLET, Mlle Jocelyne BOUILLOT

M. Dominique CARRU, M. Jean-Marc MIGNON

La ville d'Orange a entrepris la rénovation du centre ancien. Une fouille archéologique préalable a eu lieu en 1988 et une seconde tranche se déroulera en 1989. Environ 700 m<sup>2</sup> ont été fouillés, à 30 m au nord du cours Pourtoules (fouilles 1985 et 1986), et à quelques 100 m à l'est du théâtre antique. La zone s'annonçait particulièrement intéressante, au cœur de la ville antique où des constructions nombreuses, marquées par de multiples découvertes de mosaïques, semblaient pouvoir être retrouvées.

Cependant, et comme une intervention rue de la Portette en 1984 l'avait montré, les niveaux antiques apparaissent rapidement sous le niveau actuel. Si des structures d'époque moderne ont pu être retrouvées, les vestiges médiévaux sont très ténus.

Deux états antiques ont été partiellement fouillés. L'un doit vraisemblablement être daté du début de notre ère et l'autre du II<sup>e</sup> s. Ce sont les restes, très détruits, de maisons qui ont été découvertes au nord de la parcelle : petite cour, salle avec mosaïque, etc.

Le sud de la parcelle est par contre occupé par une rue est-ouest, découverte exceptionnelle pour l'histoire de l'urbanisme de la ville. Cette rue borde au sud la maison découverte en 1984 (R.A.N., XV, 1986) (fig. 53). La stratigraphie de la rue, exceptionnellement conservée, montre aussi deux grandes étapes séparées par une phase de remblais limoneux sur l'origine duquel on ne manquera pas de s'interroger.

Cette rupture de la fin du I<sup>er</sup> s. avait été observée également sur le site du cours Pourtoules, elle semblait durer quelque temps, peut-être deux ou trois décennies. L'étude en cours déterminera s'il s'agit d'une inondation suivie d'un véritable abandon du quartier, ou bien s'il y a eu réoccupation rapide sur les dépôts limoneux. Les enjeux pour la connaissance de la ville antique sont assez considérables.

Enfin, comme lors de l'intervention rue de la Portette en 1984, quelques tessons anciens ont été retrouvés sur le substrat, ils appartiennent au premier Age du Fer. Désormais, même si ces vestiges peuvent appartenir à un remblai, il faudra penser à l'existence possible d'une installation indigène avant la colonie romaine. Toute l'histoire de la ville est à repenser.

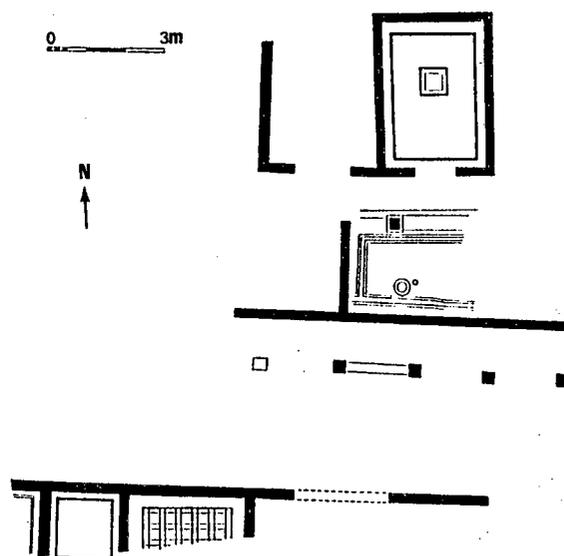


fig. 53 84 - ORANGE, R.H.I. de l'Hôpital.  
Plan schématique des structures.

## **SAINT-MARTIN-DE-LA-BRASQUE, Le Castelas**

### **Motte féodale**

Sauvetage programmé pluri-annuel  
M. Michel FIXOT, M. J.-P. PELLETIER

A l'initiative du Parc Naturel Régional du Lubéron, les premiers travaux de mise en valeur du site du Castelas menés avec l'aide d'une équipe de volontaires de l'A.P.A.R.E. ont essentiellement consisté cette année, sous surveillance archéologique, à dégager l'angle nord-ouest du tertre, à vider la citerne, et à commencer l'évacuation des remblais obstruant le passage qui conduit du fossé à la bâtisse.

Au nord-ouest, un muret en pierres sèches, de plan circulaire, est à attribuer aux derniers aménagements de la plate-forme. Bâti sur les éboulis de destruction, il devait compléter dans la pente la couronne de pierres sommitale.

Il s'est avéré que la citerne, creusée dans le substrat rocheux, était très profonde (plus de 3 m, pour un volume total de l'ordre de 20 m<sup>3</sup>), et son dégagement n'a pu être effectué qu'aux trois quarts. De nombreux gros éléments provenant de la destruction (blocs taillés, claveaux, fragments de meules, etc.) et des tessons de céramique du XVI<sup>e</sup> s. ont été recueillis.

C'est au sud-est de cette citerne que l'on peut penser découvrir lors des prochaines campagnes l'entrée de la plate-forme. La rampe d'accès depuis le fossé situé 9 m en contrebas nécessitera encore de gros travaux de terrassement mais sa remise au jour sera d'un grand intérêt pour la compréhension du site.

## **SAINTE-CECILE-LES-VIGNES, Peyron**

### **Atelier de production d'amphores gallo-romaines**

Sauvetage urgent  
M. Joël-Claude MEFFRE, Mme Patricia MEFFRE

Le terroir de Sainte-Cécile-Les-Vignes (Nord-Vaucluse) a fait l'objet, depuis l'automne 1986, de prospections au sol et aériennes systématiques, en vue d'une appréhension globale de l'occupation des sols à l'époque antique. Outre la découverte de traces pertinentes du Cadastre B, de nombreux sites (fermes, domaines agricoles, sépultures) ont été repérés, qui peuvent être mis en relation avec les traces du parcellaire en question.

Les vestiges de l'atelier de production d'amphores ont été découverts dans le cadre de cette recherche concernant l'espace rural antique de notre région. Cet atelier se situe quartier Peyron, en pleine zone viticole, au sud-est du village. La concentration des restes en surface couvre une aire d'environ 1 500 m<sup>2</sup>. Une prospection magnétique a permis de dresser une carte de dix anomalies identifiables à des fours, disposées à cheval sur deux parcelles de vigne (fig. 54, a).

#### ◆ *Le sauvetage urgent* (juillet 1988)

L'intervention a pu être entreprise au niveau de l'anomalie n° 1 (voir carte fig. 54, b),

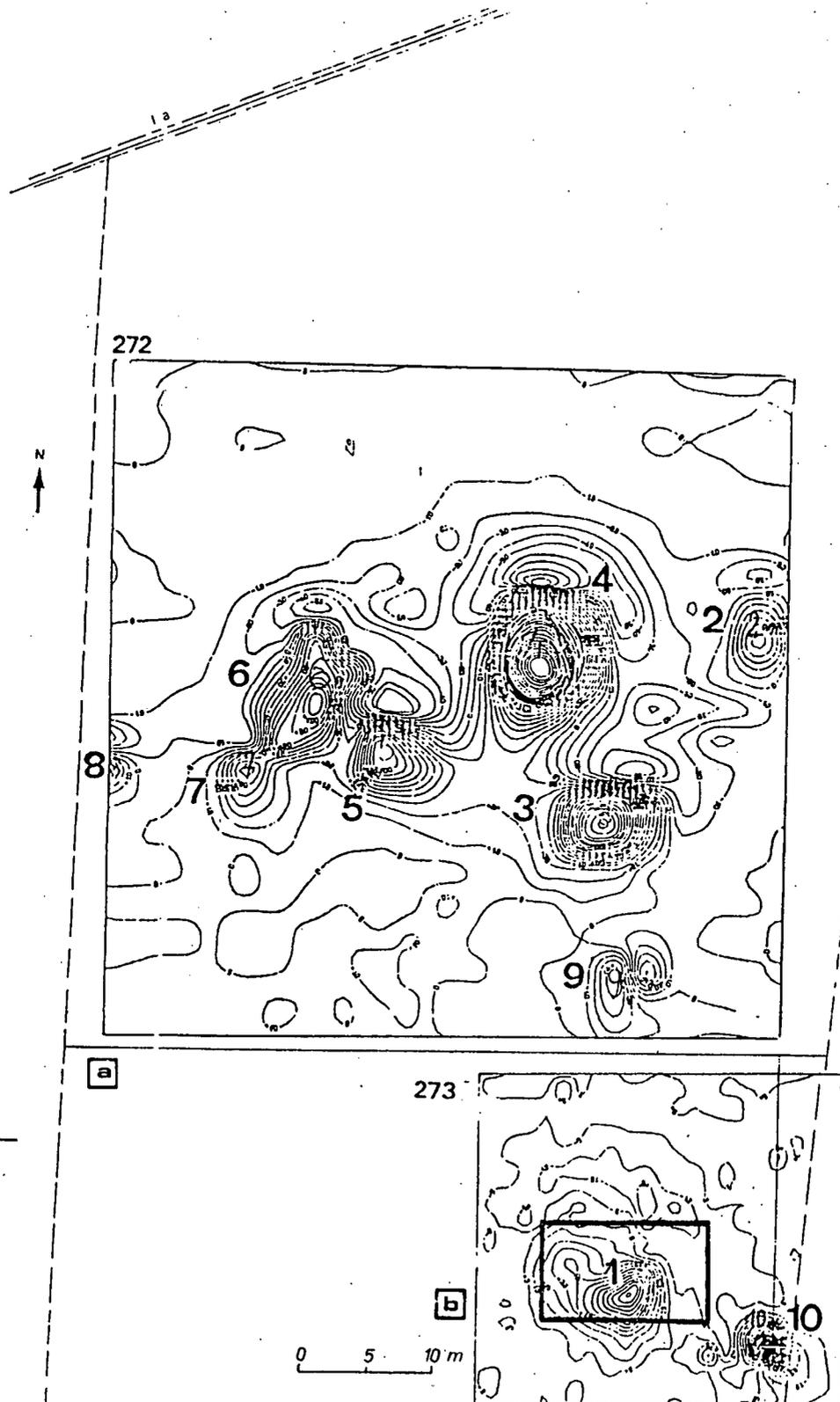


fig. 54 84 - SAINTE-CECILE-LES-VIGNES, Peyron. a : les dix anomalies assimilables à des fours.  
b : l'intervention a eu lieu pour l'anomalie 1, fosse d'extraction d'argile.

dans la parcelle 273, là où un arrachage de la vigne est prévu pour 1990. Après enlèvement de la couche arable, un décapage extensif sur 78 m<sup>2</sup> a permis de mettre en évidence les contours d'une fosse d'abord interprétée comme une fosse d'accès à l'alandier d'un four. Cette fosse, d'aspect circulaire (8 à 9 m de diamètre) se resserre à l'est pour prendre la forme d'un goulot d'accès. Trois sondages ont été pratiqués dans le remplissage de celle-ci, permettant :

- d'établir la nature de la fosse et sa fonction ;
- d'étudier la constitution de son remplissage ;
- de lire la stratigraphie et d'en dater le fonctionnement.

#### ◆ *Les résultats*

Cette fosse a été identifiée comme étant une carrière d'extraction d'argile dont le creusement, effectué initialement dans les limons récents de l'Aigues, a ensuite atteint l'argile native d'âge tertiaire. L'exploitation de l'argile a été conduite jusqu'à 3,50 m de profondeur.

Le remplissage est constitué d'une quarantaine de couches correspondant à des déversements de matériaux depuis les bords nord, ouest et sud de la fosse. Ces couches sont faites de matériaux issus des vidanges des alandiers (cendres), de destruction ou de réaménagement de four(s) (carneaux, tuiles, briques cuites, briques crues), et enfin de fournées refusées contenant des masses importantes de produits argileux cuits ou surcuits (amphores, céramiques communes, pesons, briquettes).

Certaines couches sont individualisées exclusivement par des rejets d'amphores mêlées de céramiques d'usage courant. Ainsi, la couche 1036 contient-elle en majorité des amphores apparentées à la forme Dressel 1C ou Pascual 1. Y sont mêlés des exemplaires de Dressel 2/4 et quelques échantillons de Gauloise 10. On y trouve enfin un fragment appartenant à une imitation d'amphore Haltern 70. La couche 1034 qui lui succède contient une majorité de Dressel 2/4. C'est dans cette couche qu'apparaissent nombre d'amphores gauloises à fond plat, à deux anses rubanées et bord en bandeau, qui ne sont pas sans rappeler les amphores de Marseille de la fin du Ier s. av. J.-C. (Bertucchi, R.A.N., 1982). Une centaine de sacs d'engrais contenant les fragments d'amphores a été retirée des trois sondages.

Par ailleurs, d'intéressantes séries de cruches à deux anses torsadées, cruches à une anse rubanée unique ou anses doubles et long col, jattes à deux anses, urnes, mortiers, imitations engobées de vernis noir A tardif, étaient associées aux couches d'amphores notamment dans les couches 1034, 1013, 1032, 1035, 1036. Certaines de ces couches peuvent atteindre une puissance de 0,80 m.

Les diagrammes stratigraphiques permettent d'établir quatre grandes phases d'activité, liées au creusement de la fosse (phase IV A), à son exploitation (phase IV B), à la première phase de déversement d'amphores imitées des Dr. IC (phase III). Les phases IIA à IID, majoritaires, concernent des périodes continues de production d'amphores et de céramiques, et de déversement de curages d'alandiers, entrecoupées de phases courtes d'arrêt des déversements (phases de colluvions des bords de la fosse). La phase IIE marque le comblement définitif de la fosse, au niveau du sol de circulation extérieur. La phase I est constituée par un sol d'occupation localisé dans le secteur est du comblement. Les tessons qui y ont été trouvés à plat sont datés de la fin Ier s.-début IIe s. de n. è.

#### ◆ *Les éléments de datation*

Retrouvés dans les différentes couches, quelques éléments permettent d'avancer une première évaluation chronologique :

- fragments de bols à engobe violacé ou orangé, imitant des vases à vernis noir A tardifs ou le bol arétin Goudineau 1. Ces produits sont fabriqués à Lyon entre 30 av. n. è. et 10 de n. è. (Desbat, Savay-Guerraz, *Figlina*, 1986) ;
- un fragment de fond de grand plat, imitant sans doute les produits à vernis noir C ;
- un bracelet en fer, courant dans les contextes de la Tène III ;
- un demi-as de Nîmes du premier type ;
- un timbre sur arétine de C. VIBIENVS.

Le comblement de cette fosse d'extraction d'argile semble bien s'échelonner sur une durée couvrant la fin du Ier s. de n. è. Le comblement final pourrait se situer autour de l'époque tibérienne. Le site semble avoir connu une timide occupation à la fin du Ier s. de n. è. et au début du IIe. On trouve également quelques éléments céramiques épars datables du IIIe s.

La carrière d'exploitation d'argile de l'officine du Peyron à Sainte-Cécile-Les-Vignes va faire l'objet d'un sauvetage programmé pour les deux années à venir. Les objectifs sont les suivants : achever le sondage II, au cœur de la carrière ; délimiter les bords nord et sud de la fosse d'extraction ; vérifier si des structures en élévation ou en creux existent bien dans l'environnement immédiat de la fosse, au niveau du sol antique.

## SAINTE-CECILE-LES-VIGNES, Domaine de Rut Cadastre B d'Orange et son bornage

### Sondage

M. Jean-Claude LEYRAUD, M. Joël-Claude MEFFRE

Le travail de recherche sur cette commune est effectué en fonction d'une appréhension globale de l'espace rural et antique du Nord-Vaucluse, entre les cités de Vaison et d'Orange. Il porte sur la morphologie agraire, la localisation d'habitats et l'établissement d'une typologie de ceux-ci. Enfin, la relation de ces sites avec le réseau cadastré et les voies de circulation préexistantes à sa mise en place a été prise en considération (1).

● La commune de Sainte-Cécile-les-Vignes est un large terroir agricole situé à la limite nord du département de Vaucluse, dans une plaine alluviale baignée à l'est par le cours moyen de l'Aigues et limitée à l'ouest par le bois d'Uchaux.

Le domaine de Rut s'établit sur une terrasse ancienne dite La Garrigue. Cette terrasse est creusée de deux dépressions à fond marécageux. Ce domaine est installé sur un terroir bien délimité dans le temps et l'espace. Des documents d'archives datés des XVIIe et XVIIIe s. fournissent suffisamment d'informations pour reconstituer avec précision l'agronomie du tènement et la localisation des cultures : polyculture vivrière, élevage, céréaliculture, couple vigne-olivier. Aujourd'hui, Rut comporte 107 ha de Côtes-du-Rhône. Ce type d'économie traditionnelle nous rapproche assez de celle des domaines gallo-romains de la Méditerranée occidentale (2).

Notre enquête a aussi porté sur les limites cadastrales du domaine, dont l'unité foncière (en fort contraste avec le morcellement du parcellaire actuel de la commune) a particulièrement attiré notre attention.

(1) Cette recherche prend place d'une part dans le cadre du programme H13 "Occupation des sols en Narbonnaise ; de la Conquête romaine au Moyen Age", et d'autre part dans le cadre du groupe de recherches "Cadastrés et habitats du Nord-Vaucluse à l'époque antique" à l'initiative de M.-E. Bellet, J. Benoit, D. Carru, P. Borgard, C. Devalque, G. Bataille, et les auteurs de la présente note.

(2) A titre comparatif, une tentative d'approche de l'agronomie antique a été envisagée pour l'espace agraire gallo-romain correspondant aux sites antiques ayant précédé le domaine de Rut. Cette approche est faite notamment à partir d'observations pédologiques dirigées par P. Poupet (ingénieur C.N.R.S., Lattes) et par des analyses de pollens prélevés dans le chemin empierré du *decumanus* sud de Rut et dans le gley de la zone palustre.

● Les traces d'un réseau fossile de *limites* isoclines orientés à 5° est sont nombreuses. Ces traces se caractérisent par des tronçons de chemin parallèles visibles sur la carte I.G.N. au 1/25 000° ; par des haies vives de chênes verts orientées (secteur de Sérignan) ; et par d'importantes traces observées sur les photos de la Mission des Alliés. Enfin la découverte de huit bornes (médiévales ou post-médiévales) placées à l'intersection des *limites* théoriques complètent cette approche du réseau centurié dans ce terroir. L'étude de la centuriation localisée au niveau du domaine de Rut est à replacer dans cet inventaire général.

L'étude de la photographie aérienne (fig. 55) a permis d'identifier la morphologie actuelle du domaine de Rut à une centurie du cadastre B d'Orange (orienté à 5° est, de 20 *actus* de côté). Pour résumer, les différentes observations faites ensuite au sol nous ont donné les résultats suivants :

- Un chemin est-ouest passant à l'est du château de Rut se superpose à un *decumanus* du cadastre B.
- Un chemin rural nord-sud, limitant le domaine à l'est, recouvre le *cardo* de la même centurie. Des terrassements récents ont entamé ce chemin dans le sens de la longueur. On a pu constater qu'il était constitué d'un hérisson de galets ; au-dessous, des recharges successives contenaient des tessons protohistoriques et gallo-romains précoces.
- A l'intersection des voies nord-sud et est-ouest se trouve une borne (en fait huit bornes limitent le domaine), qui trouve sa correspondance à l'opposé du domaine, à l'ouest. Une mesure effectuée entre ces deux bornes donne 709 m.
- Un sondage réalisé contre la borne ouest a permis de retrouver un tronçon de chemin dallé d'un hérisson de galets avec pierres de marge, orienté en fonction du *decumanus*. Son aspect antique ne laisse guère de doute bien que là, aucun élément céramique n'ait été retrouvé.
- Au sud du domaine, dans la cuvette correspondant à l'étang dit "de Rut", un récent canal de drainage de l'eau a permis de mettre en évidence, dans la rive de celui-ci, un chemin empierré établi dans le limon (gley). Ce chemin, d'une largeur de 2,35/2,40 m, correspond aux 8 pieds des *limites subroncivi* ; de plus il passe sur le *decumanus* théorique.
- La prospection au sol de ce secteur a révélé l'existence de deux grands sites disposés chacun dans les deux centuries contiguës circonscrites par le domaine de Rut. Ces deux sites sont datés respectivement du Haut-Empire (site 10, 1,5 ha de vestiges apparents) et de l'Antiquité tardive (site 11, même surface d'épandage).

### Conclusions provisoires

La constitution d'un important domaine agricole sans doute médiéval mais surtout post-médiéval a pu être facilitée par la centuriation elle-même ; "l'emprisonnement" de cette dernière a été rendue possible grâce au tracé pérenne du *cardo* à l'est du domaine (aujourd'hui chemin communal) ; à l'ouest, la création d'un parcours routier (RN 576 d'Orange à Valréas) a pérennisé à son tour l'autre *cardo* de la centurie ; la topographie et la pédologie spécifiques ont pu enfin favoriser la fossilisation du réseau antique ayant fortement structuré le paysage.

La présence de plusieurs bornes post-médiévales situées sur les terroirs de Sainte-Cécile, Tulette, Sérignan, placées à l'intersection du réseau cadastré antique, tendent à prouver que la morphologie agraire antique s'est pérennisée jusqu'à nos jours. Cette dernière constatation, liée à la présence de bornes, constitue une nouveauté dans le domaine de l'étude des cadastres en Gaule.

Il est donc possible, en multipliant les données chaque jour un peu plus, de mettre en évidence les traces prégnantes d'une cadastration aussi bien individualisée que celle correspondant au cadastre B d'Orange.

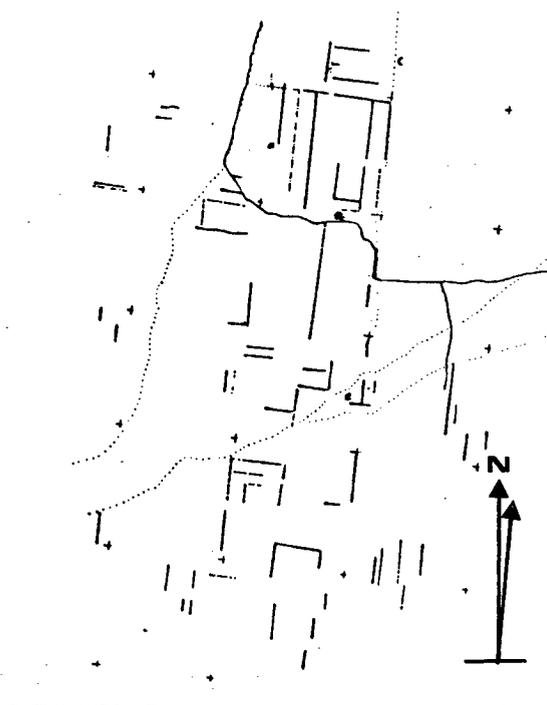


fig. 55 84 - SAINTE-CECILE-LES-VIGNES. Les traces-fossiles, vues sur la photographie aérienne, du cadastre B ; noter la longueur des *cardines*, séparés de 708 m ; en haut, le domaine de Rut.

## SARRIANS, Hypogée des Boileau

### Hypogée - Chalcolithique . Néolithique final

Sauvetage programmé  
M. Eric MAHIEU

La campagne de fouille 1988 a permis de poursuivre l'enlèvement et le décapage des nombreux squelettes présents dans la sépulture. La superposition des corps est toujours aussi dense ; les nombreuses observations anthropologiques réalisées sur le terrain permettront de reconstituer étape par étape le fonctionnement et l'organisation de la sépulture et donc d'appréhender de façon bien plus complète qu'habituellement l'ensemble du rituel funéraire.

Les études anthropologiques classiques ont également bien débuté maintenant, avec dans un premier temps les déterminations de l'âge et du sexe de chaque individu, et le dénombrement strict des ossements isolés des niveaux superficiels. Les relevés photogrammétriques se sont poursuivis cette année encore, de même que la saisie et le traitement informatique des données de fouille et de laboratoire.

**VAISON-LA-ROMAINE, Nord théâtre**  
Structures, captage, égout gallo-romain IIe-IIIe s.

Sauvetage urgent  
M. Dominique CARRU

Au cours du mois de février 1988, des travaux d'aménagement de la chaussée qui longe le théâtre antique de Vaison ont permis l'observation de structures gallo-romaines. La fouille préalable a été réalisée par le Service d'Archéologie du Conseil Général, sur une étroite bande strictement limitée à l'élargissement projeté. La zone située aux abords nord-est du mur de scène a révélé un ensemble monumental en excellent état de conservation.

Un imposant mur prolonge au nord la façade extérieure de la *basilica* orientale. Il est enduit d'un mortier de tuileau, et revêtu de grandes plaques de marbre scellées par des tenons de bronze. Ce mur, reconnu sur une faible longueur, est limité par un pilastre d'angle en grand appareil (de même construction que les "lunettes" du théâtre). Un second mur, formant retour vers l'est, circonscrit un large espace pavé de grandes dalles de marbre et de calcaire coquillier. Cette salle, dont la fonction n'est pas établie, est équipée d'un système de captage et d'écoulement d'eau. Un collecteur traverse le mur de refend par un arc de décharge, et assure l'évacuation des eaux.

Les niveaux d'occupation de l'édifice, riches en céramique et monnaies, se situent à la fin du IIe s. ap. J.-C. et au début du siècle suivant.

À l'ouest, une intéressante stratigraphie est observable : sous d'épais niveaux cendreux, un épandage de débris architecturaux recouvre le sol de terre battue (colonnes cannelées, corniches, linteaux, chapiteaux). Des éléments de marbre issus de la destruction des constructions voisines ont été découverts (plinthes, corniches, plaquettes de revêtement, fragments d'inscription).

Enfin, à l'extrémité est, un réseau d'égout a été dégagé. Cet ensemble comprend une citerne, un batardeau, des collecteurs et caniveaux secondaires. Ces structures creusées dans le rocher étaient comblées par des dépôts d'utilisation très riches en céramique et verres des IIe-IIIe s.

En concertation avec les aménageurs, il a été décidé de préserver ces vestiges et de ne pas étendre la fouille sans la définition d'un projet scientifique. La ville de Vaison, propriétaire des terrains jouxtant la fouille au nord, entend, en accord avec les parties concernées, garder à cette zone une vocation de réserve archéologique. Les structures découvertes ont été provisoirement protégées.

**VAISON-LA-ROMAINE, Pommerol**  
Quartier indigène Ier s., *Domus* IIe s., Ensemble funéraire IVe-Ve s.

Sauvetage urgent  
Mlle Catherine BOCCACINO, M. Philippe BORGARD

L'intérêt des travaux menés sur le site de Pommerol par une équipe du Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse, dépasse largement le cadre local de la cité de Vaison. Ils

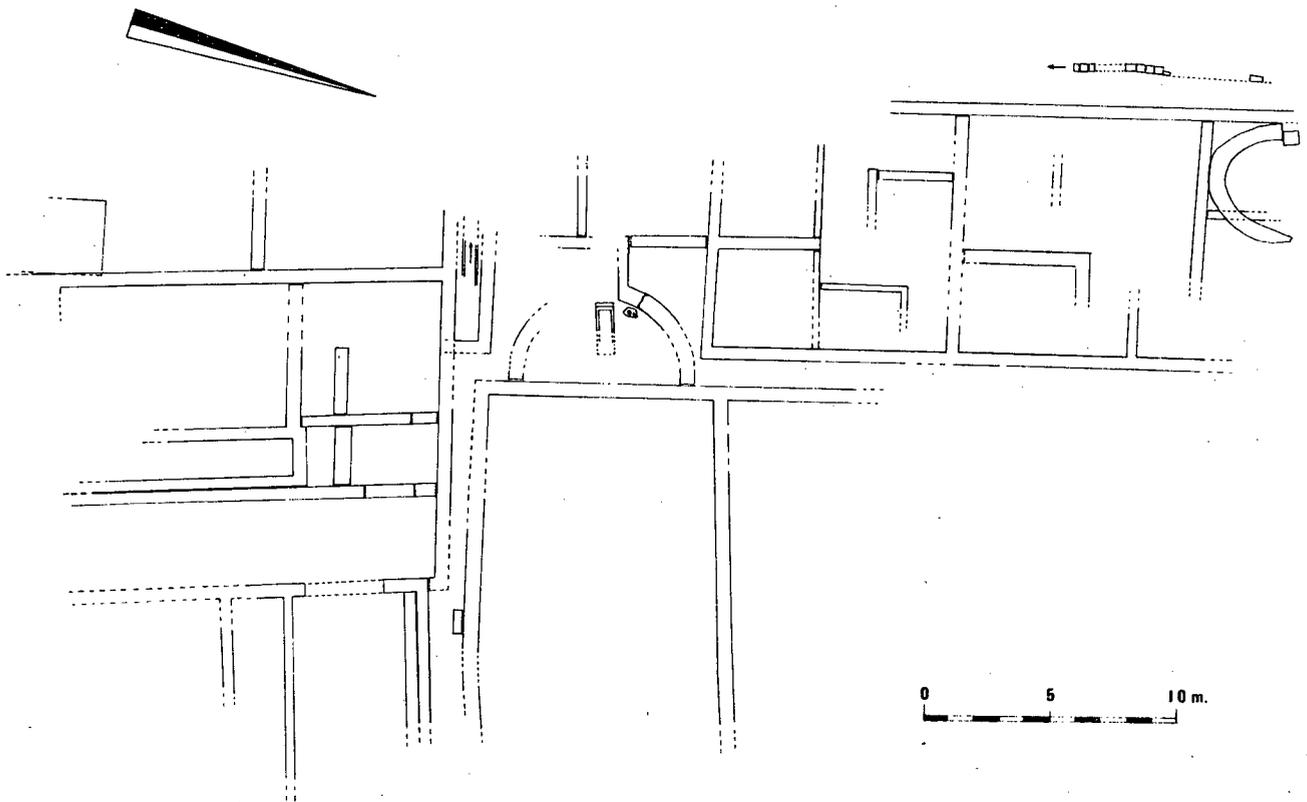


fig. 56 84 - VAISON-LA-ROMAINE, Pommerol. Plan général des structures (F. Chardon).

apportent notamment une vision nouvelle sur les pratiques funéraires de l'Antiquité tardive (IVe/Vie s. ap. J.-C.). Cette fouille a en outre complété nos connaissances sur la topographie des quartiers occidentaux de Vaison, lotis à partir du changement d'ère (fig. 56).

Le quartier de Pommerol marquait dans l'Antiquité les limites de l'agglomération vaisonnoise. Toutefois, autant qu'on ait pu s'en rendre compte, les constructions y étaient encore denses sinon continues (Ier/IIIe s. ap. J.-C.). C'est là que débutait sans doute une voie importante se dirigeant vers Orange. Au cours de l'Antiquité tardive (IIIe/IVe s. ap. J.-C.), l'habitat se déplace et un vaste ensemble funéraire se développe à l'emplacement des maisons désertées. Le petit ruisseau de Baye situé juste en contrebas de la fouille devient probablement la barrière séparant le monde des morts de celui des vivants.

#### ◆ Le quartier indigène

Sur toute la surface du chantier, hormis en bordure immédiate du ruisseau de Baye, s'étendent dans un premier temps des bâtiments d'apparence assez fruste. Proches par leur technique de construction des vestiges de l'état initial de la "Maison au Dauphin", ces structures remontent vraisemblablement au début du Ier s. ap. J.-C., peut-être même à une période plus ancienne. Plusieurs détails évoquent des habitudes indigènes à peine tempérées par les apports venus d'Italie.

Trois îlots se dessinent, que séparent de vastes espaces libres. Le mieux conservé de ces îlots semble avoir été partagé en espaces autonomes de plan carré, diversement aménagés. Malgré l'extension de la fouille, l'interprétation de ces bâtiments reste difficile, mais il est probable qu'il s'agisse d'habitats.

### ◆ La *domus* du Haut-Empire

Dans le courant du II<sup>e</sup> s., une partie du quartier est acquise, semble-t-il, par un nouveau propriétaire. Les constructions qui s'y trouvaient sont rasées, le terrain nivelé. Une *domus* classique est alors implantée dont la façade septentrionale tournée vers le quartier indigène vient doubler un mur préexistant. Au fond de l'étroit couloir ainsi créé, un caniveau est aménagé, renforçant la séparation entre l'habitat ancien et les nouveaux bâtiments.

La partie dégagée de cette *domus* représente une superficie de 400 m<sup>2</sup> environ. Autour d'une cour longée sur l'un de ses côtés par un vaste bassin, s'ordonnent huit salles (pour la plupart des pièces de réception). Ces salles sont pavées en béton de tuileau et *opus signinum*, mais se distinguent surtout par leurs enduits peints. Une pièce en particulier a conservé un décor floral assez remarquable.

Il est vraisemblable que l'habitat de type indigène, à peine remanié, a coexisté pendant un temps au moins avec cette demeure tout à fait "classique" tant dans son plan que dans ses techniques de construction.

### ◆ La nécropole tardive

Après quelques modifications minimales, dans le courant du III<sup>e</sup> s., les constructions que nous venons de décrire sont abandonnées.

Une vaste nécropole dont n'a été reconnue avec précision que la frange orientale, recouvre progressivement ce qui n'est plus qu'un champ de ruines. Ça et là, quelques murs sortent encore de terre. Ils sont réutilisés pour délimiter diverses "concessions". Ailleurs, plus rien ne subsiste des anciennes maisons, dont les pierres ont été largement récupérées.

Dans la partie étudiée de l'aire funéraire, située immédiatement à l'est du ruisseau de Baye, les tombes sont relativement espacées ; elles se répartissent en trois groupes distincts :

- Le premier, et le plus ancien sans doute, occupe la cour de la *domus*. Les sépultures sont de type "à inhumation" comme dans l'ensemble de la nécropole, mais ont des orientations très diverses. On reconnaît quelques tombes à coffrage rectangulaire de tuiles, mais aussi des inhumations en amphore.

- Les deux autres groupes de tombes s'organisent chacun autour d'un mausolée. Le premier, de plan semi-circulaire (diamètre : 3 m), soigneusement bâti en petit appareil régulier, est partiellement détruit. Le deuxième mausolée (mais s'agit-il réellement de cela ?) est beaucoup plus vaste. Il abrite un sarcophage monolithe taillé dans une molasse locale. Cette tombe privilégiée avait été installée au centre d'une abside légèrement outrepassée (diamètre : 5 m), elle-même accolée à la façade occidentale d'une vaste salle rectangulaire. L'ensemble parfaitement symétrique mesure plus de 17 m de long.

Les tombes rassemblées autour des deux exèdres sont toutes rigoureusement orientées, de même que le sarcophage. Elles sont pour la plupart formées de coffrages en tuiles de section rectangulaire. Certaines fosses sont bordées de dalles de pierre dressées de chant. Quelques inhumations avaient été placées dans des cercueils en bois.

La caractéristique la plus originale de ces sépultures est d'être accompagnées d'aménagements d'un type à notre connaissance rarissime en Provence, mais connu par exemple en Afrique. C'est ainsi qu'une dalle creusée de cupules avait été disposée à côté du sarcophage, de même qu'une table de pierre avait été installée contre une tombe sous tuile. Plusieurs foyers rudimentaires liés à des aires "caladées" sont également à mettre en rapport avec ces inhumations. Il est vraisemblable qu'on peut y voir le témoignage de la pratique de banquets funéraires ou du moins de libations ou d'offrandes alimentaires destinées au mort.

La datation des diverses sépultures est encore difficile à préciser. On les attribuera, sous réserve d'une étude plus poussée, aux IV<sup>e</sup>/V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

# **PROSPECTIONS**

		opérations		responsable
REGION PACA			P	Mouton D.
	Mottes castrales		PI H40	Mouton D.
	Massif des Maures		PI	Michel J.-M.
	Ouest Varois		PI	Ribot H.
	Vallée moyenne de l'Ubaye		PI	Muller A.
	A 57 Cuers-Cannet-des-Maures		DDP	
FOS-SUR-MER (13)		AH	P	Coye N., Lagrue J.-Ph.
AUPS (83)		AP	P	Degaugue Fr.
BORMES-les-MIMOSAS (83)		AH	P	Michel J.-M.
COLLOBRIERES (83)		AH	P	Michel J.-M.
FREJUS (83)		AH	P	Gébara Ch.
FREJUS (83)		AH	P	Michel J.-M.
FREJUS (83)	St-Lambert / Jaubert		PI H29	Gébara Ch.
FREJUS (83)	St-Lambert / Jaubert	AH	P	Gébara Ch.
MONS (83)		AH	P	Michel J.-M.
SALERNES (83)		AP	P	Degaugue Fr.
SILLANS (83)		AP	P	Degaugue Fr.
TOURTOUR (83)		AP	P	Degaugue Fr.
VILLECROZE (83)		AP	P	Degaugue Fr.
BASTIDE-des-JOURDANS (84)		AP	P	Balekjian †
GARGAS (84)		AP	P	Marchesi H.
GOULT (84)		AP	P	Marchesi H.
ROUSSILLON (84)		AP	P	Marchesi H.
St-SATURNIN-les-APT (84)		AP	P	Marchesi H.
VILARS (84)		AP	P	Marchesi H.

## Histoire du paysage et de l'environnement des rives de l'étang de Berre (13)

M. Philippe LEVEAU

### *Communes dont l'inventaire archéologique a été réalisé*

- Rive orientale : Berre (23 sites ; M.-C. Mansuy), La Fare-les-Oliviers et Lançon/sud (Sophie Hettiger), Les Pennes-Mirabeau, Septème-les-Vallons, Cabriès-Calas (P. Egiziano).
- Rive nord : Saint-Chamas, Grans et Miramas (54 sites ; J.-Ch. Benoit).
- Rive occidentale : Saint-Mitre et pourtour des petits étangs sur les communes de Martigues (nord), Fos (est) et Istres (sud) (87 sites ; F. Trément).

### *Méthodes*

Les débats méthodologiques de ces dernières années ont donné à la prospection la dignité de technique à part entière que lui reconnaît maintenant le C.S.R.A. Les inventaires archéologiques réalisés ont consisté en réalisation de bibliographies des sites, avec vérification sur le terrain et ramassage de céramique, collectes de renseignements auprès des archéologues amateurs ; quelques opérations de "field walking" ont été conduites en des endroits bien limités.

L'abondance des données permet la constitution de listes et d'inventaires qui devraient faire l'objet de publications rapides, et dans lesquels différentes disciplines peuvent trouver matière à réflexion. La réflexion interdisciplinaire joue en effet un rôle essentiel. Il est demandé à la confrontation entre les résultats obtenus par chaque discipline de relancer les débats et de déterminer les orientations de la recherche. Ainsi, par exemple, la prospection n'a pas mis en évidence de très nombreux vestiges d'installations oléicoles. Comment concilier l'existence sur les diagrammes d'un pic de l'olivier apparaissant vers le changement d'ère avec le peu de vestiges d'oléiculture trouvés en prospection ?

### *Intérêt pour la préservation du patrimoine*

Conformément aux recommandations du C.S.R.A., la prospection a été étendue aux vestiges d'époque pré-industrielle. Ainsi a-t-il été possible d'attirer l'attention sur des vestiges oubliés. Le cas le plus intéressant est l'inventaire fait par Patrick Egiziano ; il doit déboucher sur des dossiers de classement : fortifications au-dessus de Marseille à Septème, lieux de culte du Haut Moyen Age.

### *Intérêt scientifique*

Il s'agit d'un travail de géographie historique au plein sens du terme : l'étude de l'évolution des espaces humains (cadres administratifs, politiques, économiques) a été menée conjointement à celle des espaces naturels et en particulier des formes du modelé qui structurent le paysage.

Les archéologues ont essayé d'évaluer la charge *réelle* représentée par l'occupation humaine en l'affinant. En effet il est fréquent que les spécialistes d'une période grossissent l'objet de leur étude et donc l'importance de la période qu'ils étudient. Ainsi, pour la période protohistorique par exemple, particulièrement étudiée dans la région, il faut savoir que les cartes d'habitat ne tiennent pas forcément compte d'un paramètre capital qui est l'instabilité du monde rural jusqu'au début de l'ère. L'importance de la charge représentée par les sociétés protohistoriques s'en trouve grossie d'autant. D'autre part des concepts tels que celui de la civilisation des *oppida* utiles un

moment, finissent par nuire à une évaluation objective dans la mesure où le moindre habitat de hauteur est immédiatement qualifié d'*oppidum*.

L'attention portée au milieu se marque aussi par le désir de tenir compte des systèmes agricoles qui ont privilégié tel ou tel type de sol se rencontrant sur telle ou telle forme du relief.

Aux Sciences de la Terre, il n'est pas seulement demandé des cartes de "susceptibilité archéologique". L'inventaire archéologique en cours de réalisation s'insère dans un travail mené de concert avec M. Jorda et M. Provansal qui se sont donné pour but d'analyser des systèmes de causalités naturelles et anthropiques régissant l'histoire de l'environnement littoral au cours des derniers millénaires.

Pour eux le problème se pose dans les termes suivants : bassin presque fermé, tardivement remis en eau au Postglaciaire (vers 7000 BP), l'étang de Berre constitue le réceptacle des apports sédimentaires liés à l'histoire morphogénique de l'arrière-pays. Il s'agit de préciser les rythmes de cette sédimentation et la dégradation spécifique des bassins-versants depuis le Néolithique. Le bilan sédimentaire littoral, globalement déficitaire depuis la Protohistoire, favorise un recul, parfois rapide, de la plupart du linéaire côtier, qui différencie l'étang de Berre des étangs languedociens. La position du trait de côte reflète, à chaque époque, un équilibre complexe entre les apports détritiques et les variations altimétriques du plan d'eau. Deux nappes sédimentaires paraissent coïncider l'une avec le début des défrichements (nappe néolithique à protohistorique), l'autre, moderne, avec le maximum de la charge démographique rurale (optimum agricole du XIXe s.) engendrant l'extension des appareils deltaïques et des paysages palustres côtiers. Mais la longue période "biostasique" qui sépare ces deux épisodes détritiques correspond à des modes très différents de gestion du sol (depuis l'Age du Fer à la Romanité et au Moyen Age). L'un des problèmes rencontrés pour évaluer la part de l'action de l'homme sur l'évolution du paysage est la prise en compte des multiples variables qui interfèrent avec l'anthropisation, en particulier la variabilité climatique.

## Histoire de l'occupation du sol et mobilité du paysage dans la région de Saint-Blaise et des étangs (13)

M. Frédéric TREMENT

Le travail de Maîtrise réalisé en 1988 sous la direction du professeur Philippe Leveau s'inscrit dans le cadre de l'A.T.P. Piren : « Histoire de l'environnement et des phénomènes naturels, mobilité des paysages et histoire de l'occupation du sol ; il répond à un double objectif :

- d'une part étudier la dynamique du peuplement dans une région marquée par une intense présence humaine, identifier les phases de rupture, de continuité ou de mutation dans l'occupation du sol, et évaluer l'évolution de la pression anthropique ;
- d'autre part, esquisser une étude de la mobilité du paysage à travers les jalons fournis par l'archéologie, les textes et l'approche des sciences de la terre et de la nature.

La finalité de cette problématique est d'établir un lien entre géosystèmes, écosystèmes et systèmes sociaux, à travers une lecture historique des données archéologiques et des processus morphogénétiques qui sont à l'origine du paysage actuel.

Le secteur des étangs, situé en marge de la Crau à mi-chemin entre Arles et Marseille, recouvre cinq communes en tout ou partie : Saint-Mitre, Port-de-Bouc, Martigues-nord, Fos-sur-Mer, Istres. A l'époque préromaine la région dont Saint-Blaise est le centre se situe à la limite occidentale de la *chôra* massaliote. A l'époque romaine, le secteur des étangs se retrouve dans le territoire attribué à la colonie romaine d'Arles (fig. 57).

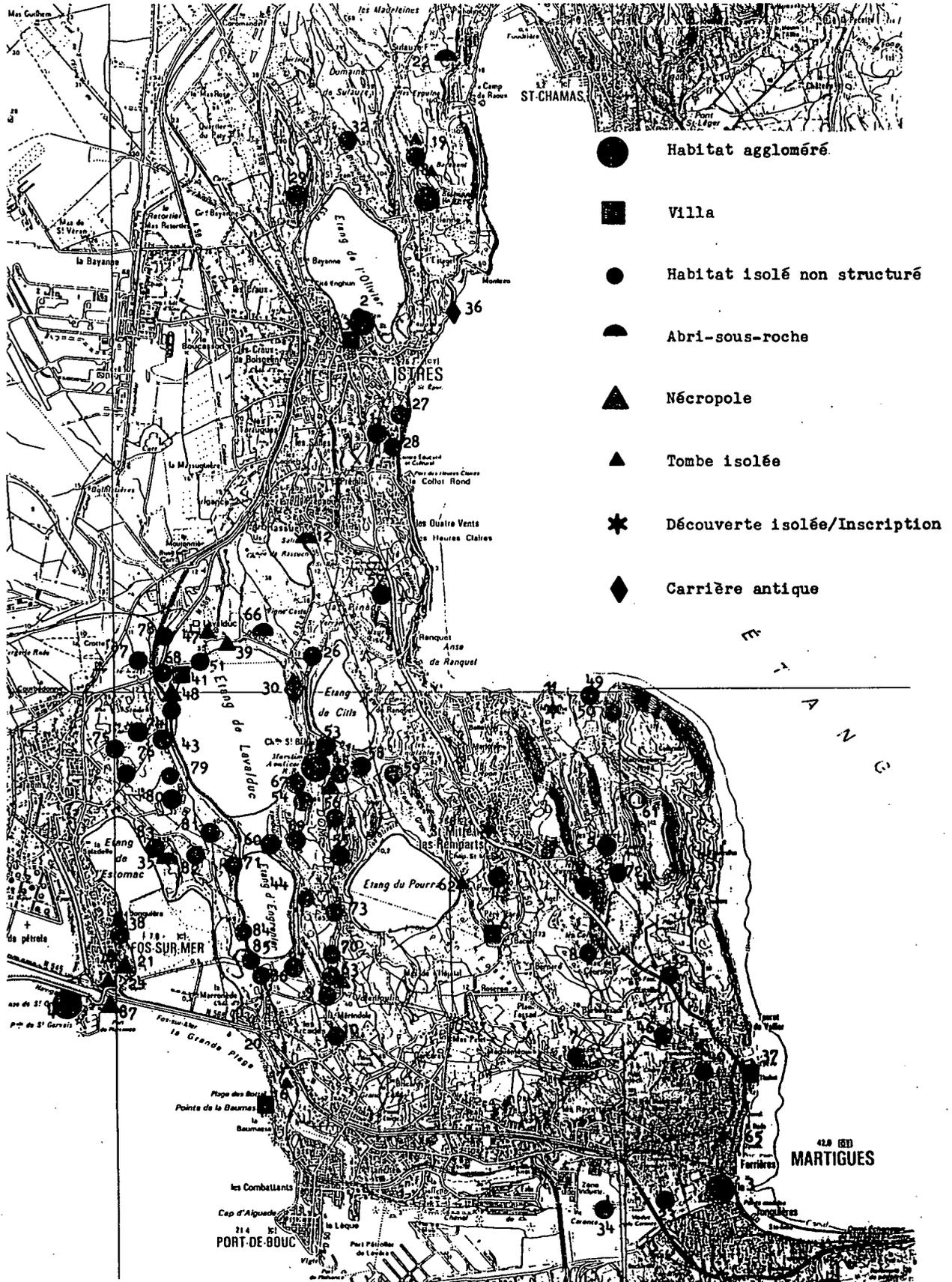


fig. 57 13 - Région Saint-Blaise et les étangs : carte archéologique.

## Etat de la question

87 sites au total ont été repérés et cartographiés. 48 nouveaux sites ont été découverts. Au total, ce sont 65 sites qui ont pu être effectivement prospectés, soit 75 % de l'ensemble. Durant la Préhistoire, une trentaine de points sont plus ou moins fréquentés, dont une dizaine seulement ont livré un abondant mobilier. Un peu plus d'une quarantaine de sites sont occupés à l'Age du Fer, et près d'une soixantaine à l'époque romaine. Tous ces indices témoignent d'une emprise croissante de l'homme sur le milieu et de l'existence de trois grandes phases d'occupation du sol dans la région des étangs entre le VII<sup>e</sup> s. av. n. è. et le VII<sup>e</sup> s. de n. è. : le premier Age du Fer, le Haut Empire et l'Antiquité tardive.

Les témoins céramologiques les plus fréquents sont caractéristiques de la fin de l'Antiquité : ce sont la céramique grise paléochrétienne (873 fragments soit 37 % du total de la céramique recueillie et 22 % du total des fossiles directs) et l'amphore africaine tardive (740 fragments soit 18,5 % de l'ensemble des fossiles directs). Viennent ensuite, par ordre décroissant, la sigillée sud-gauloise (335 fragments soit 14 % du total de la céramique), l'amphore italique et gréco-italique (317 fragments), la céramique culinaire africaine (224 fr.), l'amphore marseillaise (219 fr.), la céramique sigillée claire A (198 fr.), l'amphore étrusque (170 fragments, soit 10,5 % du total des amphores), l'amphore gauloise (129 fr.), la sigillée claire B (104 fr.), etc.

- La région des étangs est fréquentée dès la *fin du Paléolithique supérieur*, vers 10 500 av. n. è. La prospection a mis en évidence une fréquentation de la bordure des étangs au *Néolithique moyen et final*. Méconnue jusqu'à présent, l'occupation de la région au *Chalcolithique* est désormais largement démontrée par la découverte de nombreux sites, dont certains ont livré un mobilier abondant.

- Le *premier Age du Fer* est marqué par une étape majeure dans le développement de l'anthropisation du milieu. Les prospections ont mis en évidence l'existence d'un habitat dispersé très dense dans la région de Saint-Blaise, localisé sur de bas plateaux, en pied de versant ou même en bordure de marécages. Les précisions chronologiques fournies par l'abondante récolte de fragments d'amphore étrusque attestent la précocité de son apparition dès le début du VI<sup>e</sup> s. C'est à ce moment précis que se dessine l'activité future de la région des étangs, au travers d'habitats nouveaux dont beaucoup prospéreront jusqu'à l'époque romaine.

- Avec la *conquête romaine* se met en place une nouvelle hiérarchie de l'habitat (fig. 58). Mais la fréquence de la céramique campanienne et arétine sur la grande majorité des sites gallo-romains est-elle le gage d'une précocité remarquable de la romanisation ? N'est-elle pas plutôt le signe d'une continuité de l'occupation entre l'Age du Fer et le Haut Empire ? Un certain nombre de sites d'habitat dispersé du Haut Empire fonctionnaient déjà à l'Age du Fer. Si l'apport le plus marquant de la romanisation réside dans la mise en place d'un réseau de *villae*, le petit nombre de celles-ci et leur situation excentrée contrastent avec la situation rencontrée dans la basse vallée de l'Arc. En revanche, il faut souligner la densité remarquable du petit habitat dispersé non structuré : on ne compte pas moins de 36 à 37 sites de ce type. De cette situation résulte une dualité apparente durant le Haut Empire entre le réseau des *villae*, toutes situées en dessous de la cote 25, et la trame d'un habitat dispersé de tradition indigène, qui se développe sur les plateaux et en bas de versant. La recherche d'une complémentarité des ressources apparaît ici avec évidence, et explique la coexistence de deux modes de mise en valeur du terroir. Les *villae* s'inscrivent en effet de manière à la fois supplémentaire et complémentaire dans un système rural déjà constitué. Les zones basses, jusqu'alors inexploitées en raison des contraintes imposées par les étangs, le sont probablement désormais grâce à l'apport technologique des Romains, qui confère aux agriculteurs une maîtrise nouvelle du milieu pastoral.

- L'*Antiquité tardive* est assurément la période qui aura le plus retenu mon attention au cours de cette enquête. C'est elle en effet qui a livré la plus importante quantité de mobilier et le plus grand nombre de sites, devançant en cela le Haut Empire. D'autre part, l'intérêt de cette période réside dans l'ori-

N°	SITE	HAUT EMPIRE			BAS EMPIRE		ANTIQUITE TARDIVE		
		Ier s.	Ier s.	IIè s.	IIIè s.	IVè s.	Vè s.	VIè s.	VIIè s.
01	Saint-Blaise								
02	Castellan								
03	Martigues-l'Île								
04	Saint-Gervais								
05	Clapières								
06	Péricard								
07	Saint-Macaire								
08	Courtine								
09	Valentoulin								
10	Mérindole								
14	Collet-Redon								
16	Pointe Baumasse								
18	Saint-Michel								
19	Barabant								
25	Lèbre/Magrignane								
27	Toti								
28	Saint-Pierre								
31	Saint-Martin								
32	Saint-Jean								
33	Quartier Castellan								
37	Tholon								
38	L'Hauture								
40	Cantepèrdrix								
41	Mazet/Lavalduc								
42	Fourques								
43	Mazet								
46	Barhousade								
48	Lavalduc/Mazet								
49	Patorgues								
51	Grande Cabane								
52	L'Escaillon								
53	Tourtoulane								
54	Saint-Blaise/Plan d'Aren								
55	Les Enconques								
56	Castelveyre								
57	La Pinède								
58	Citis/le Desté								
59	Tours-Gros								
60	Plan d'Aren								
63	Valentoulin/OTAN								
67	Saint-Blaise/Lavalduc								
71	Collet de Carbonnière								
74	Le Mazet								
75	Le Mazet								
76	Le Mazet								
77	Mazet/Nord								
78	Mazet/Nord								
79	L'Archevêque								
80	L'Archevêque								
81	Les Errares								
82	Antessane								
83	Mourre-Poussiou								
84	Pichotty								
84	Engrenier								
85	Engrenier								

fig. 58 13 - Région Saint-Blaise et les étangs : tableau de séquence chronologique de l'occupation de la région à l'époque romaine.

ginalité des modalités de l'occupation du sol, caractérisées par le développement précoce d'un habitat groupé de hauteur, et la persistance jusqu'à une époque très tardive d'un habitat dispersé. Ce dernier est largement hérité du Haut Empire : sur 37 sites du Haut Empire, 29 fonctionnent encore aux Ve et VIe s. Certains sites existaient déjà au premier Age du Fer. La découverte de céramique grise à bandeau et d'amphore orientale sur plus d'une dizaine de sites atteste la vitalité de cet habitat jusqu'au début du VIIe s.

### Conclusion et problématique de la recherche

La topographie du secteur des étangs était particulièrement propice à une implantation de l'habitat sur les hauteurs, naturellement à l'écart des contraintes imposées par le milieu palustre. L'absence de vastes étendues fertiles, la présence envahissante des étangs, l'humidité régnant dans les zones basses, la mauvaise qualité du sol, n'étaient pas favorables au développement d'une agriculture prospère. Paradoxalement, l'habitat dispersé apparaît comme un élément permanent, invariant – et je serai tenté de dire anhistorique – de l'évolution de l'occupation du sol dans la région des étangs. Son développement très précoce semble avoir été la réponse la mieux adaptée à la situation imposée par le milieu naturel. Comment s'expliquer, sinon, sa longévité exceptionnelle, sa persistance pluriséculaire, depuis le premier Age du Fer jusqu'à l'aube du Haut Moyen Age ?

La mise en corrélation des données naturelles et des données de l'occupation humaine soulève une série d'interrogations auxquelles il faudra tenter d'apporter des éléments de réponse. Trois axes de réflexion seront retenus :

- le rôle des étangs dans la localisation des sites et plus généralement dans l'organisation spatiale et économique des groupes humains riverains ;
- l'impact de la mise en culture, de l'emprise et de la déprise agricole sur les étangs ;
- enfin, la domestication volontaire, réfléchie et rationnelle du milieu palustre.

## Haute vallée de la Siagne. Prospections (83-06) Grottes aménagées du XVIe s.

M. Stéphane FULCONIS

Depuis 1984, S. Fulconis a entrepris des prospections dans la haute vallée de la Siagne. En 1987-88, ces prospections ont été essentiellement axées sur le cours de la Siagnole, principal affluent de la Siagne.

Actuellement soixante-trois sites nouveaux ont été inventoriés dans la haute vallée ; ces prospections ont notamment permis la découverte en 1987 et 1988 de trois cavités perchées en falaise et occupées au XVIe s. Ces trois sites sont situés sur le territoire de la commune de Mons (83).

*Grotte du Fil* : déjà connue des spéléologues locaux, cette cavité s'ouvre à 20 m du sol, à mi-hauteur d'une falaise, en rive gauche du ruisseau le Fil. On y accède par une traversée horizontale, sur une dizaine de mètres, de la paroi à-pic, en venant de l'est. Un mur maçonné, assez délabré, épais de 50 cm au moins, et conservé sur une hauteur de 2,50 m, barre un porche de 11 m de large suivi d'une salle de 40 m<sup>2</sup> environ. Une porte de 1 m de large est ménagée dans ce mur. Lorsque celui-ci était en l'état, l'accès à cette porte nécessitait un parcours supplémentaire de 7 m en longeant le mur, au-dessus de 20 m de vide. Un remplissage terreux peu important a livré en surface deux tessons à vernis interne orangé et une boucle de ceinture en fer.

**Abri de la Font d'Arnoux 2** : cet abri s'ouvre à 10 m du sol dans la paroi verticale limitant à l'est la montagne de Bliauge. Il a été découvert en 1988. Il s'agit d'un porche large de 11 m et profond de 6 m. Une encoche destinée à encastrier une poutre est taillée dans la paroi nord, à 2,20 m du sol. Des fragments de tuile ont été ramassés en surface, ainsi qu'une écuelle entière brisée sur place (fig. 59) : écuelle carénée à fond plat et vernis interne jaune-orangé, production probable de Fréjus. Les fragments de tuile ainsi que l'encastrement de poutre indiquent la présence d'une toiture assez élaborée dans cet abri.

**Grotte des pestiférés** : déjà connue des spéléologues, cette grotte s'ouvre à mi-hauteur d'une falaise de 40 m, en rive gauche de la Siagnole. Elle était autrefois accessible par une corniche de 50 cm de large, actuellement effondrée en partie, débouchant au sommet d'un porche de 4 m de haut et autant de large, suivi d'une galerie longue de 10 m. Un mur en pierres sèches, haut de 1 m et épais de 50 cm, barre ce porche. Deux marches taillées dans la paroi est, ainsi qu'un escalier à l'extrémité est du mur, permettaient l'accès à la grotte depuis la corniche. Un fragment de fond plat à vernis interne jaune-orangé ainsi qu'un tesson de même nature ont été ramassés dans cette grotte.

Le matériel céramique, homogène, est datable du XVI<sup>e</sup> s. Ces trois cavités ont sans doute été occupées entre 1589 et 1594, lors de l'occupation de la région par les Ligueurs de Provence et les troupes de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, qui se montrèrent particulièrement sanguinaires à Mons.

La fonction exacte de ces cavités reste néanmoins à déterminer. Il peut s'agir de refuges aménagés et utilisés par la population locale. Mais pour la grotte du Fil, quelques éléments pourraient laisser penser qu'il s'agit d'un poste militaire : disposition de la porte d'entrée indiquant le caractère fortifié de la grotte, utilisation de ciment pour la construction du mur, et espace relativement réduit en arrière de ce mur.

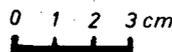
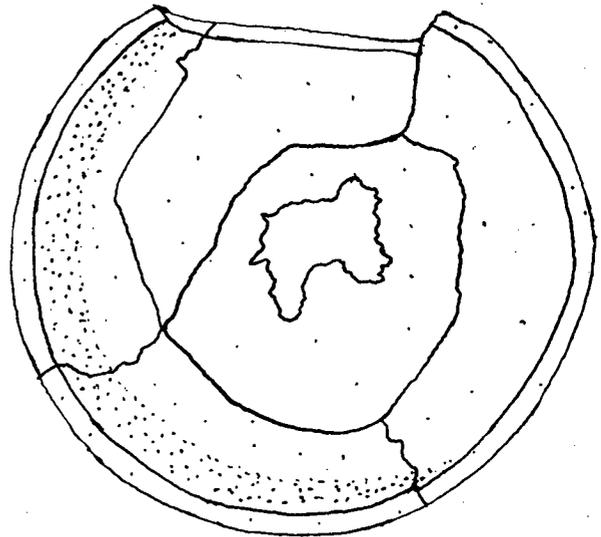
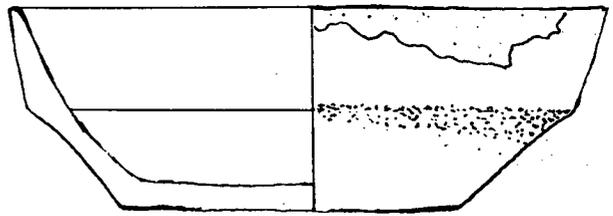


fig. 59 83 - Haute vallée de la Siagne.  
Ecuelle carénée à fond plat.

## Aménagement hydraulique de la vallée du Calavon et étude d'impact archéologique (84)

M. Henri G. MARCHESI

Le programme d'aménagement hydraulique de la vallée du Calavon est réalisé pour le compte du Conseil Général de Vaucluse par la Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale. Il porte sur plus de 15 000 ha. Les travaux ont commencé en 1984 et doivent se prolonger une dizaine d'années. L'eau nécessaire est captée en Durance et traverse le Lubéron par un tunnel de 2,8 km qui débouche à proximité de Bonnieux. A partir d'un grand réservoir situé à proximité de la sortie du tunnel, un réseau de canalisations enterrées est mis en place. L'eau est ainsi amenée à des bornes situées dans les champs sur lesquelles les exploitants peuvent brancher leurs systèmes d'arrosage.

Le projet concerne actuellement principalement les communes de Bonnieux, Lacoste, Goult, Roussillon, Gargas et Saint-Saturnin d'Apt, c'est-à-dire la moyenne vallée du Calavon.

La mise en place du réseau de conduite nécessite la réalisation de plusieurs dizaines de kilomètres de tranchées. Ces travaux traversent inévitablement de nombreux sites archéologiques qui doivent être préservés d'une destruction irréparable.

### Conditions d'intervention

La volonté de tous les partenaires de protéger le patrimoine de la région a rendu possible la réalisation d'une étude d'impact archéologique. Elle a consisté dans un premier temps en une recherche bibliographique et en l'utilisation de l'important fichier de sites du Service de l'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse, ceci afin de recenser les gisements anciennement signalés.

Les prospections à pied ont ensuite été faites sur les terres traversées par des canalisations ou susceptibles de l'être, au détriment des zones boisées, des terres agricoles marginales, et des secteurs trop urbanisés qui ne sont pas touchés par les travaux. Une prospection aérienne a complété le travail au sol.

Cette étude a pu se dérouler plusieurs mois avant le commencement des travaux et a ainsi permis de signaler à la Société du Canal de Provence les secteurs où se trouvent les gisements. Chaque fois que possible, les canalisations ont alors été déviées pour éviter les sites. Dans les quelques cas où la déviation n'était pas raisonnable car elle représentait une contrainte technique et financière trop grande, des fouilles de sauvetage ont été entreprises par la Direction des Antiquités et le Service de l'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse.

Des fouilles de sauvetage ont été réalisées à Bonnieux sur l'emprise des travaux pour le site néolithique des Fabrys, la villa gallo-romaine de Saint-Jean (voir supra), et une série de sondages a été effectuée le long de la voie domitienne.

La collaboration entre les divers partenaires se poursuit pour l'étude et la réalisation des réseaux à venir au nord du Calavon où des opérations de sauvetage devront être entreprises.

### Résultats

Près de deux cents gisements datés du Paléolithique jusqu'au Moyen Age ont été recensés. Cet inventaire représente un intérêt scientifique certain et rend possible une meilleure connaissance de l'histoire de l'occupation de la vallée du Calavon et de ses abords (fig. 60).

◆ *La Préhistoire*

De nombreux sites préhistoriques sont connus dans la moyenne vallée du Calavon. Les plus anciens vestiges actuellement repérés sont attribués à la fin du Paléolithique inférieur et au Paléolithique moyen. Les chasseurs de la fin du Paléolithique ont également laissé de nombreux vestiges. Aucun de ces gisements de la Préhistoire ancienne n'est touché par les travaux.

L'occupation humaine de la région s'est progressivement densifiée avec le Néolithique. 74 sites néolithiques ont été recensés à Bonnieux (21), Lacoste (4), Gargas (7), Saint-Saturnin d'Apt (7), Roussillon (21) et Goult (14). Ils se répartissent de la façon suivante :

Néolithique ancien	2
Néolithique moyen	8
Néolithique final/Chalcolithique	40
Néolithique indéterminé	30

[la somme est supérieure à 74 car certains sites ont connu plusieurs occupations]

Les reconnaissances de surface ont permis de recueillir une quantité importante de mobilier archéologique : tessons de poterie, haches polies et outils taillés.

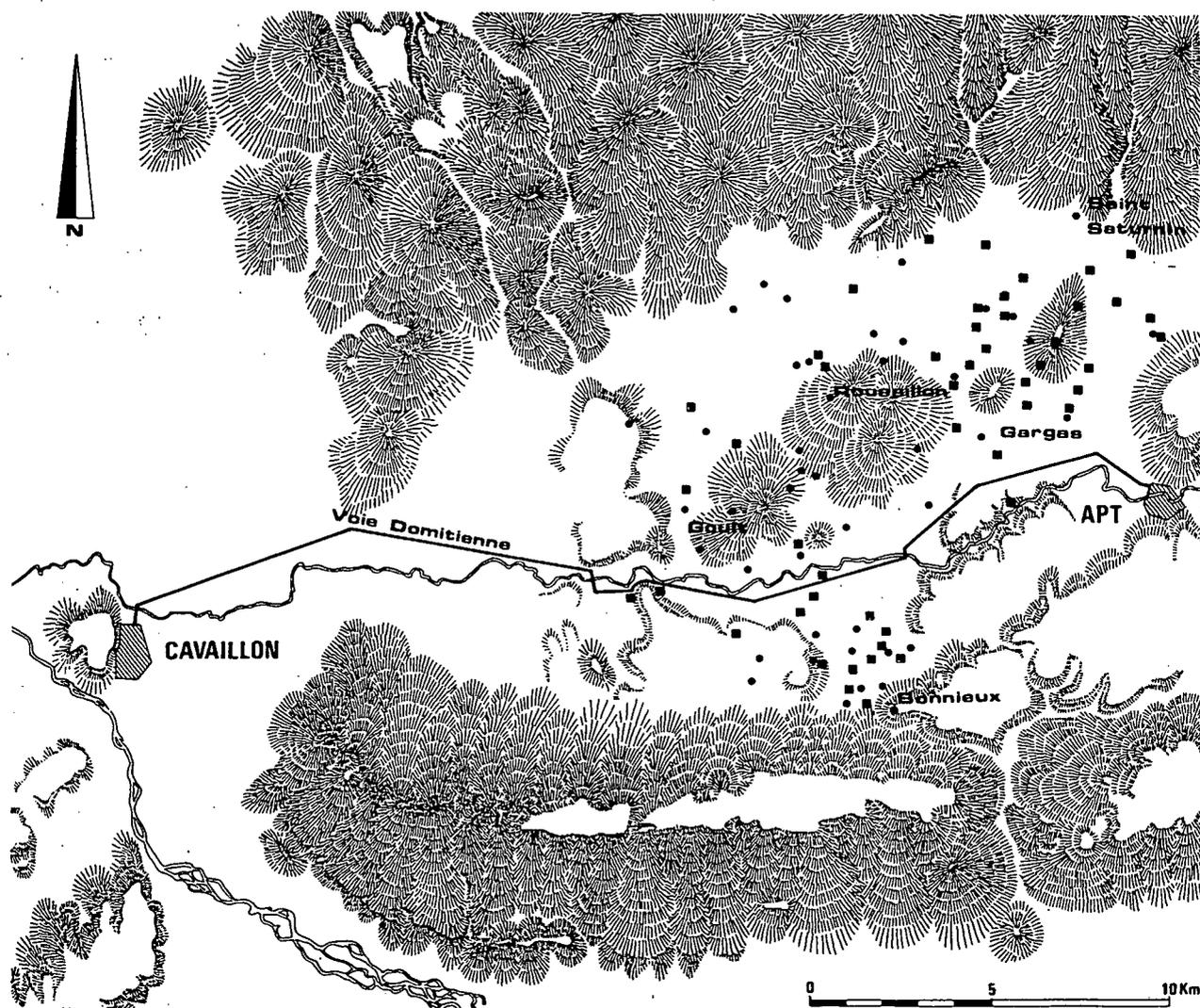


fig. 60 84 - Carte des principaux sites néolithiques (●) et gallo-romains (■) de la moyenne vallée du Calavon.

- Le *Néolithique ancien* est connu sur deux gisements, dans le niveau de base de la grotte Saint-Gervais à Bonnieux, fouillée par G. Sauzade, et près de la ferme des Reys à Roussillon, où une dizaine de tessons décorés au cardium et quelques fragments de silex associés ont été mis au jour lors de l'arrachage d'arbres fruitiers.
- Le *Néolithique moyen chasséen* est connu sur huit sites : l'Illet et les Fabrys à Bonnieux, les Bacquis et Font-Pourquière sur Lacoste, la Bladayre à Gargas (détruit), la Petite Verrerie, les Martins et Pied d'Armes à Roussillon.
- Le *Néolithique final/Chalcolithique* a été reconnu sur 40 sites (Bonnieux : 12, Lacoste : 1, Gargas : 2, saint-Saturnin d'Apt : 1, Roussillon : 15, Goult : 9). Les habitats sont implantés en des lieux variés qui recouvrent toutes les situations possibles. Cette variété témoigne de l'organisation des habitats en un système complémentaire adapté à la diversité des modes d'exploitation des potentiels locaux. Les données recueillies en prospection, complétées par l'apport des fouilles récentes qui ont eu lieu dans le même secteur, semblent permettre une étude de l'occupation des sols pour la fin du Néolithique qui tentera notamment d'aborder le problème des relations entre les sites.

#### ◆ *La Protohistoire*

Les sites protohistoriques recensés sont au nombre de dix. L'oppidum de Perréal est particulièrement concerné par les travaux puisque une grosse canalisation longe le versant est et qu'un réservoir devra être implanté à proximité. La prospection des abords de l'oppidum révèle une concentration de sites de toutes les périodes. Des interventions de sauvetage devront être programmées avant le commencement des travaux dans ce secteur.

#### ◆ *L'époque romaine*

Le territoire prospecté correspond à peu près à la moitié occidentale de la *civitas d'Apta Julia*. Les résultats de la prospection apportent des éléments de connaissance intéressants pour le territoire de cette cité. 68 sites gallo-romains ont été reconnus à Bonnieux (16), Lacoste (2), Gargas (14), Saint-Saturnin d'Apt (20), Roussillon (5) et Goult (10). Il s'agit d'habitats de diverses importances et de trois nécropoles : les Jamselme, les Astiers et les Lombards à Gargas.

Sur Bonnieux tous les sites sont situés dans la plaine ou à flanc de coteau. La grande majorité des habitats est implantée entre 190 et 290 m d'altitude, formant un arc de cercle autour du plan de Bonnieux. Les habitats susceptibles d'être interprétés comme des *villae* par leur étendue ou parce qu'ils ont livré des éléments architecturaux remarquables (mosaïque, pilastre, etc.) se trouvent tous à la limite entre la plaine et les coteaux. Mais la plaine n'est pas vide d'occupation. A cet endroit le voie domitienne suit le cours du Calavon en rive gauche et le franchit au Pont Julien. Le long de la voie trois sites ont été reconnus.

D'une façon générale les habitats sont situés à flanc de coteau ou en plaine, exception faite de l'oppidum de Perréal qui est toujours occupé à l'époque romaine. La densité d'habitats est importante autour de la colline de Perréal. Ceci semble montrer que le lieu reste attractif malgré la fondation d'*Apta Julia*.

La grande majorité de la céramique trouvée en prospection date des Ier-IIe s. et, dans une moindre mesure, de l'Antiquité tardive. Nous n'avons quasiment pas trouvé de céramique de Ier s. av. n. è. et du IIIe s. ap. n. è.

Les prospections ont été l'occasion de faire un relevé précis, réalisé par F. Chardon, d'une mosaïque en *opus signinum* anciennement connue près de Lacoste. Elle représente un décor géométrique de 3,50 m de côté fait de tesselles noires sur fond blanc. Sur les parcelles alentour, on trouve en surface un mobilier céramique attribuable aux Ier-IIe s.

◆ *La Via Domitia*

La voie romaine est aujourd'hui occupée à Bonnieux par un chemin communal, le chemin Romieu, qui longe le Calavon en rive gauche de la gare au Pont Julien. Les travaux de la S.C.P. le coupent en sept endroits. Il a semblé important de reconnaître les aménagements de la voie antique avant les travaux. Pour cela, cinq sondages ont été faits en décembre 1987. Les travaux ont ensuite été surveillés en octobre 1988.

La voie antique est légèrement décalée vers le nord par rapport au chemin actuel. Elle se trouve entre 50 et 80 cm de profondeur selon les endroits ; elle est constituée par des empierrements sommaires faits essentiellement de galets qui proviennent des terrasses du Calavon tout proche. Les empierrements ont entre 20 et 60 cm d'épaisseur ; ils sont constitués par des éléments de petites dimensions qui reposent sur un hérisson sommaire constitué de galets plus gros. La voie présente un profil légèrement concave où les traces d'ornières sont nombreuses. Aucun indice de fossé longeant la voie n'a été observé. Le sondage réalisé à proximité du Pont Julien n'a pas permis de retrouver les substructions de la voie qui passe probablement quelques dizaines de mètres plus au sud que le tracé actuel.

Les substructions ne peuvent pas être datées précisément. Toutefois, dans l'un des sondages, des fragments de *tegulae* étaient mêlés à l'empierrement. Lors des travaux, deux tombes en fosse avec une couverture de lauze ont été dégagées ; elles étaient orientées est/ouest, tête à l'ouest. Les corps étaient en décubitus dorsal, bras repliés sur le thorax. Elles étaient au-dessus des recharges de la voie et datent probablement de l'Antiquité tardive.

DIVERS

## L'apport des peintures murales à l'archéologie

Mme Alix BARBET

La fouille, la reconstitution et la restauration des milliers de gravats dans un ensemble gallo-romain ne sont pas un passe-temps pour "maniaques" du puzzle. La finalité de ce travail semble parfois mal perçue, c'est la raison pour laquelle il me paraît utile d'insister sur l'apport de notre discipline à l'archéologie, et de l'illustrer par quelques exemples de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, où le Centre d'Études des Peintures Murales Romaines a développé un programme important ces dernières années.

### ◆ Apport à la connaissance de l'architecture

La reconstitution des peintures, qui peut être presque totale, si la fouille s'y est prêtée, fournit à l'archéologue les dimensions d'une pièce incomplètement fouillée, partiellement détruite ou disparue, la place des fenêtres, niches, portes. L'étude des symétries et des proportions, mise en œuvre déjà pour reconstituer les longueur et largeur d'une pièce, l'est aussi pour restituer les élévations et fournir des hauteurs probables de parois.

Nous prendrons pour exemple les pièces 5 et 2 de la maison trouvée à l'Aire du Chapitre à Aix-en-Provence. Les recollages d'une part, l'emplacement de la chute de certains fragments-clés d'autre part, ont permis de restituer une fenêtre sur le mur nord de la pièce 2, exactement dans la portion de paroi qui donne sur un jardin, alors que toute la périphérie de la pièce est flanquée d'autres structures (fig. 61). Par ailleurs, la combinaison des emplacements de chute des bandes de séparation à candélabres, et leur nombre, fournit le rythme du décor, la largeur des panneaux à partir de laquelle on peut proposer une hauteur.

En effet, une loi, vérifiée sur beaucoup de peintures complètes, donne pour hauteur soit la diagonale du carré constitué par la largeur connue, soit trois modules (la largeur connue ayant été divisée en deux modules), ce qui donne un rapport de 2 sur 3. Grâce à de tels calculs, on peut proposer 4,80 m pour hauteur de la salle 2.

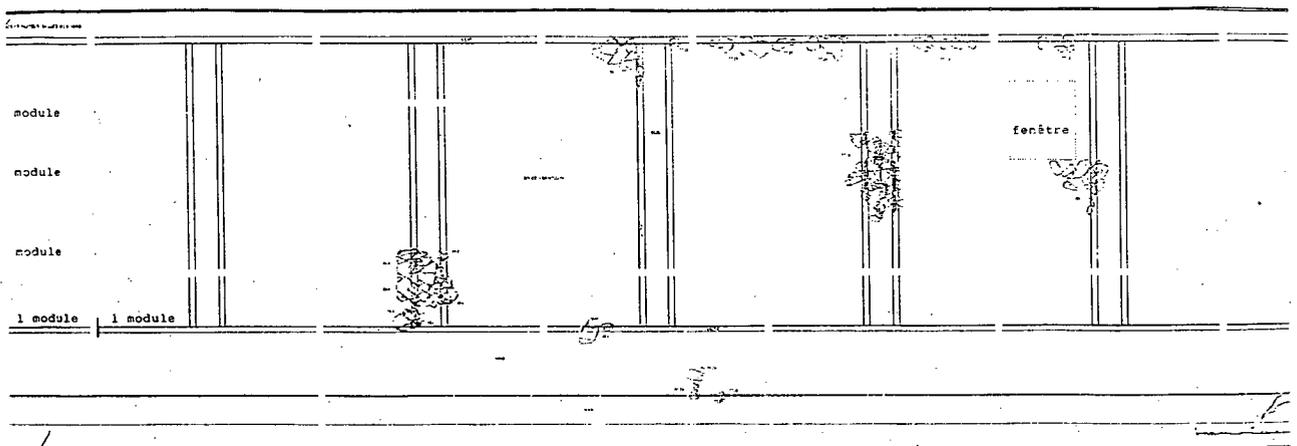


fig. 61 Restitution graphique de la salle n° 2 de la maison de l'Aire du Chapitre à Aix-en-Provence (dessin D. Arroyo Bishop et M. Lantada).

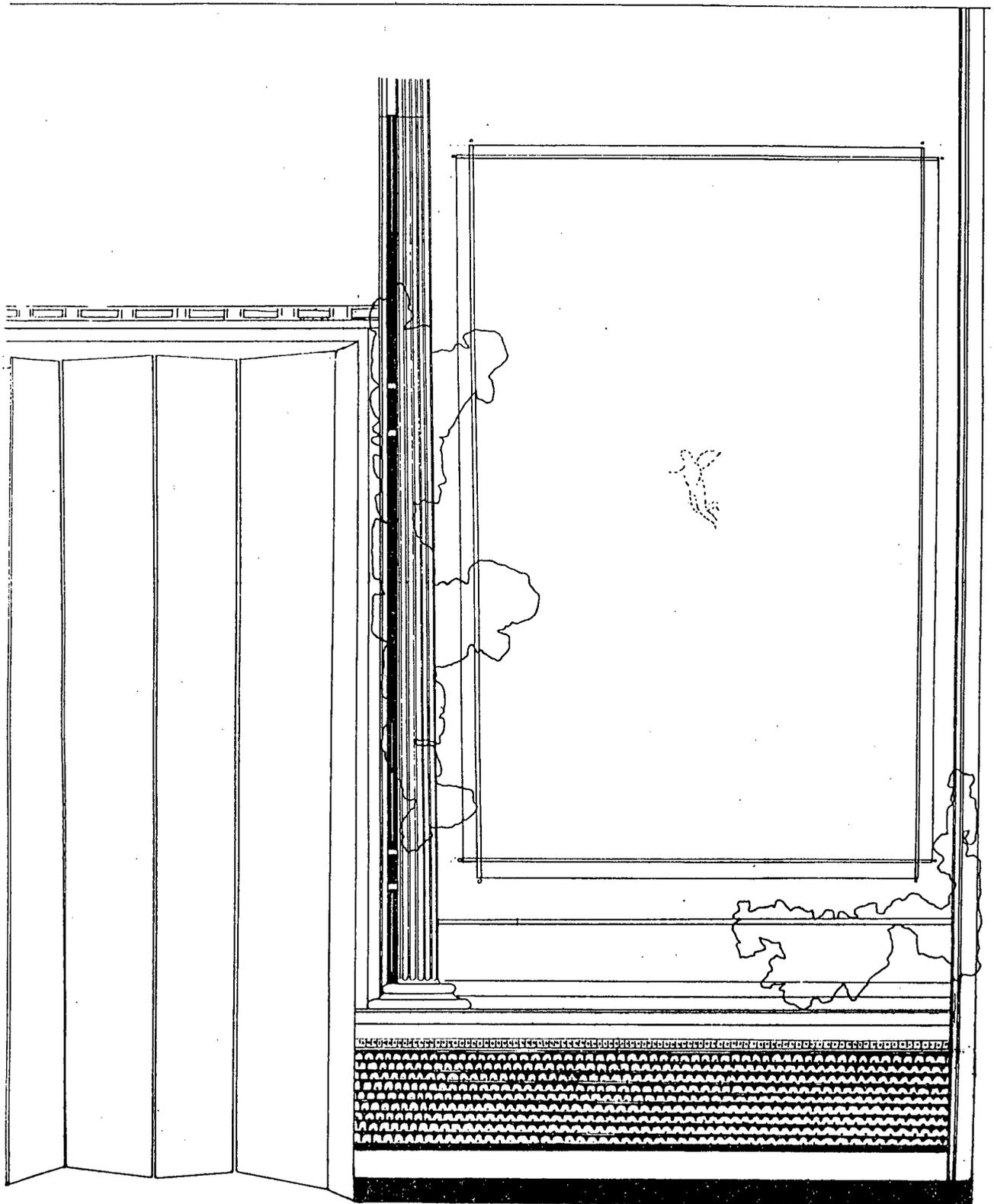


fig. 62 Peinture de Vaison-la-Romaine, maison derrière la cathédrale. Restitution d'une paroi avec porte monumentale (dessin F. Galliou et C. Allag) [d'après *Peintures romaines musée de Vaison-la-Romaine*, Guide-catalogue, Aix, 1987, fig. 28, p. 33].

Autre exemple, à Vaison-la-Romaine, l'ampleur est identique pour des peintures dont la pièce d'origine est inconnue, avec une porte très haute, d'après les collages effectués (fig. 62).

Si nous prenons l'exemple très récent de la fouille de la maison romaine sur la place Formigé à Fréjus, les pièces aux extrémités de la *domus* n'ont pu être entièrement explorées : elles conservaient sur place leur décor dont l'axe de symétrie pour l'une, les grandes divisions pour l'autre, ont permis de restituer avec plus de certitude les limites exactes des murs extérieurs de la *domus* elle-même.

Ainsi l'observation attentive des restes de peintures en place est à privilégier, même si ces restes paraissent au premier abord insignifiants ; grâce à ces repérages, à la reconstitution des ensembles, nous pouvons compléter des plans, donner des élévations, mais aussi fournir des éléments sur le rôle des pièces, leur utilisation, leurs datations en chronologie relative ou absolue. Le cas bien connu de la maison de Glanum XVIII peut servir d'illustration à ces conclusions.

#### ◆ Apport à la chronologie

Dans le support d'une peinture, on peut trouver des éléments de datation, ainsi à Fréjus une céramique d'Arezzo, des marques estampillées. On peut trouver dans un mortier des débris de peinture murale qui indiquent une réfection. C'est ce qui s'est produit pour un mur-cloison à Vaison (le Prétoire) qui s'est révélé effectivement postérieur aux implantations primitives.

Sur une peinture, des graffiti apportent parfois une chronologie relative précieuse, ainsi le graffiti de Glanum XII, tracé par Teucer sous le consulat de deux personnages en 32 av. J.-C., qui constitue un *terminus ante quem* pour le décor.

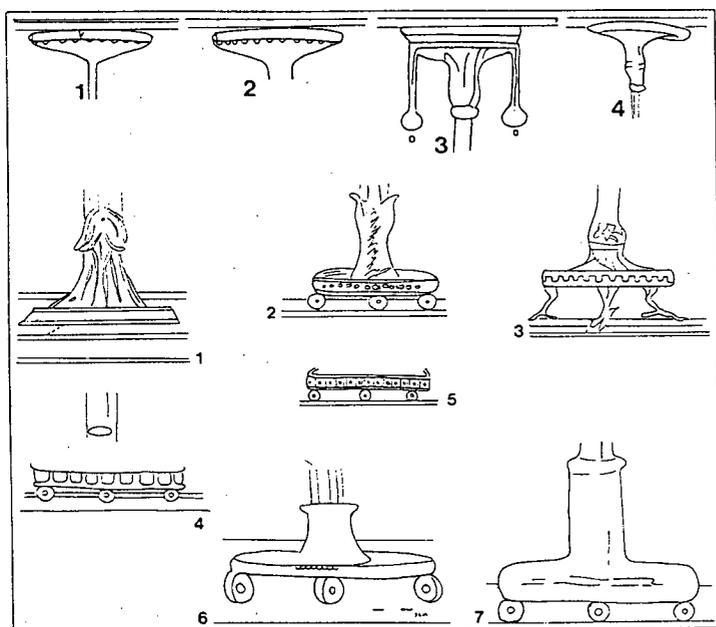


fig. 63 Bases et sommets de candélabres en région lyonnaise, du premier tiers du 1er s. ap. J.-C. [d'après A. Le Bot et M.J. Bodolec, dans *La peinture romaine*, Dossiers Hist. et Archéol., n° 89, décembre 1984, p. 39].

1, Lyon, rue des Farges, état Ia. 2, Lyon, rue des Farges, état Ib. 3, Saint-Romain-en-Gal, le Garon mur 5. 4, Sainte-Colombe, rue Garon mur 149. 5, Saint-Romain-en-Gal, I 32. 6, Vienne, Banque de France. 7, Place Saint-Rieu.

L'examen des compositions et des motifs utilisés permet, par la comparaison avec d'autres peintures déjà étudiées et datées, par des critères de datation directe fournis par les stratigraphies et d'autres matériels de fouille, de proposer une datation stylistique qui est toujours à confronter aux autres données recueillies.

Ainsi nous avons une bonne connaissance maintenant de la peinture gallo-romaine, des origines jusqu'à la fin du 1er s. ap. J.-C. Quelques jalons sérieux ont été posés pour le IIe s. (cf. bibliographie). Des synthèses régionales voient le jour, grâce à des équipes spécialisées plus nombreuses, à la tenue de séminaires annuels et de congrès triennaux.

Quelques exemples illustrent ces acquis : ainsi le motif de plinthe noire à compartiments géométriques est marqué chronologiquement de la première moitié du 1er s. ap. J.-C., et se divise en plusieurs séries selon la finesse de la facture. De la même façon, le candélabre dépouillé, en vert et gris, à pieds à boules, est bien "calé" chronologiquement au tout début du 1er s. ap. J.-C., grâce à de nombreux exemples lyonnais (fig. 63) ; enfin le

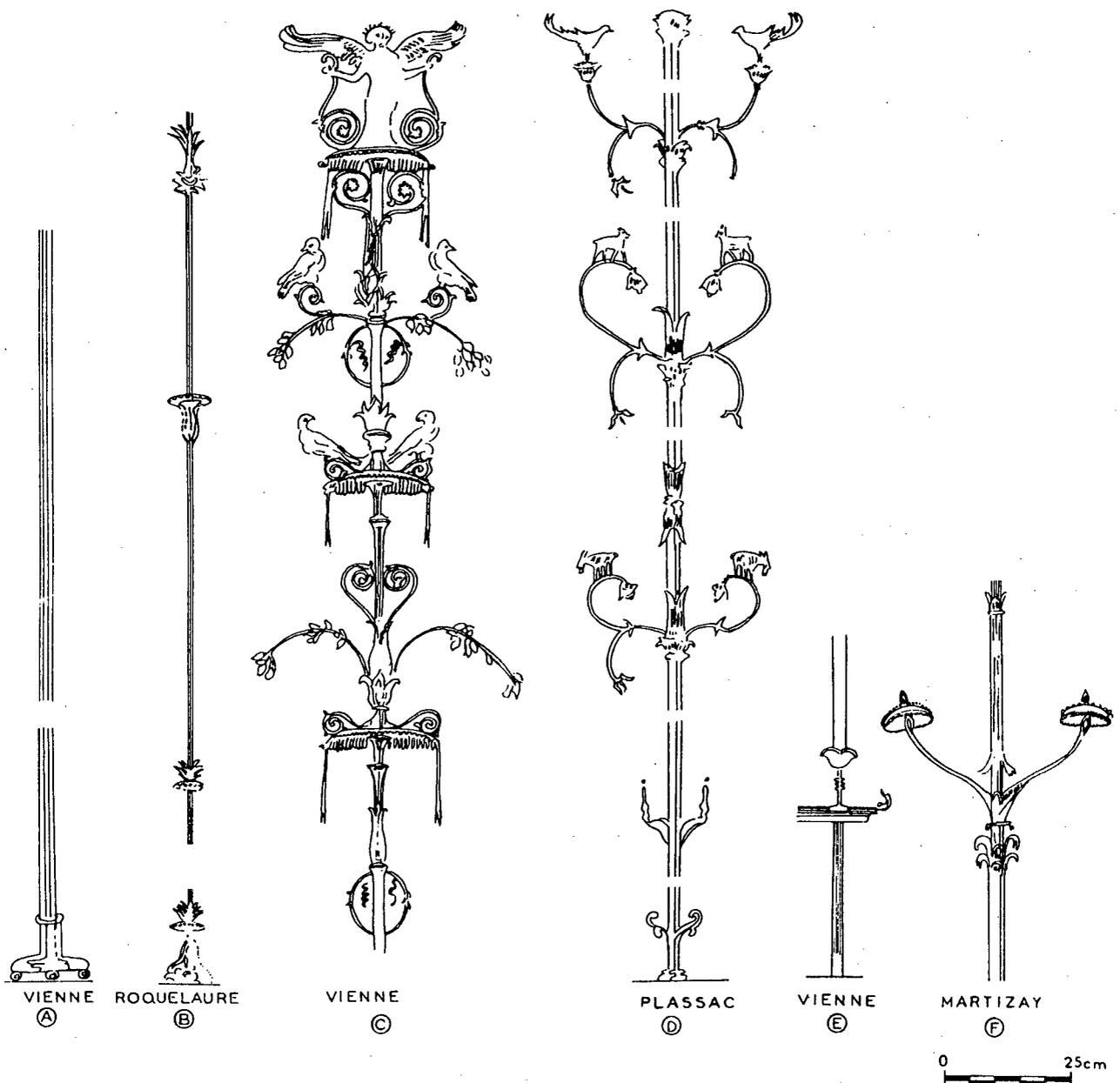


fig. 64 Exemples de candélabres au cours du premier tiers du 1er s. ap. J.-C. (IIIème style pompéien)  
[d'après A. Barbet, dans *Pictores per Provincias, Aventicum V*, fig. 17, p. 22].

“galon brodé de cœurs-et-points” est au contraire un motif du troisième style tardif (30/40, voire 50 ap. J.-C.) (fig. 64, 65), tandis que les “bordures ajourées” (fig. 66) sont typiques du quatrième style pompéien à l'origine et répandues durant la deuxième moitié du 1er s. ap. J.-C.

Les exemples récents des fouilles sous le Prétoire à Vaison confirment désormais l'utilité de la peinture murale dans l'établissement d'une chronologie. Trois états ont été reconnus à Vaison, dont le plus ancien, d'après le matériel et la facture de la peinture, devrait remonter aux années 30 ap. J.-C. au plus tard.

La succession de diverses phases de peinture dans une maison, leurs styles successifs, sont aussi des moyens de fixer une chronologie relative trop large. C'est ce qui se produit pour les peintures de la maison romaine de Fréjus, en cours d'étude, dont les diverses phases vont du début de notre ère aux années 60 ap. J.-C.

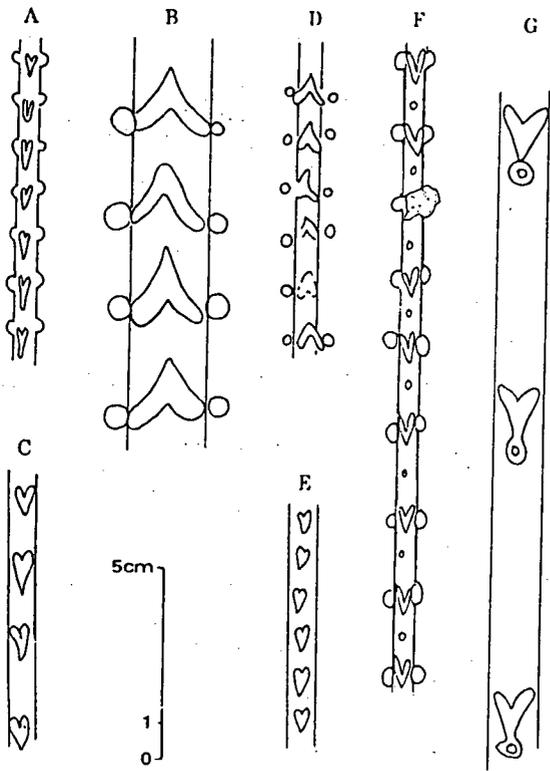
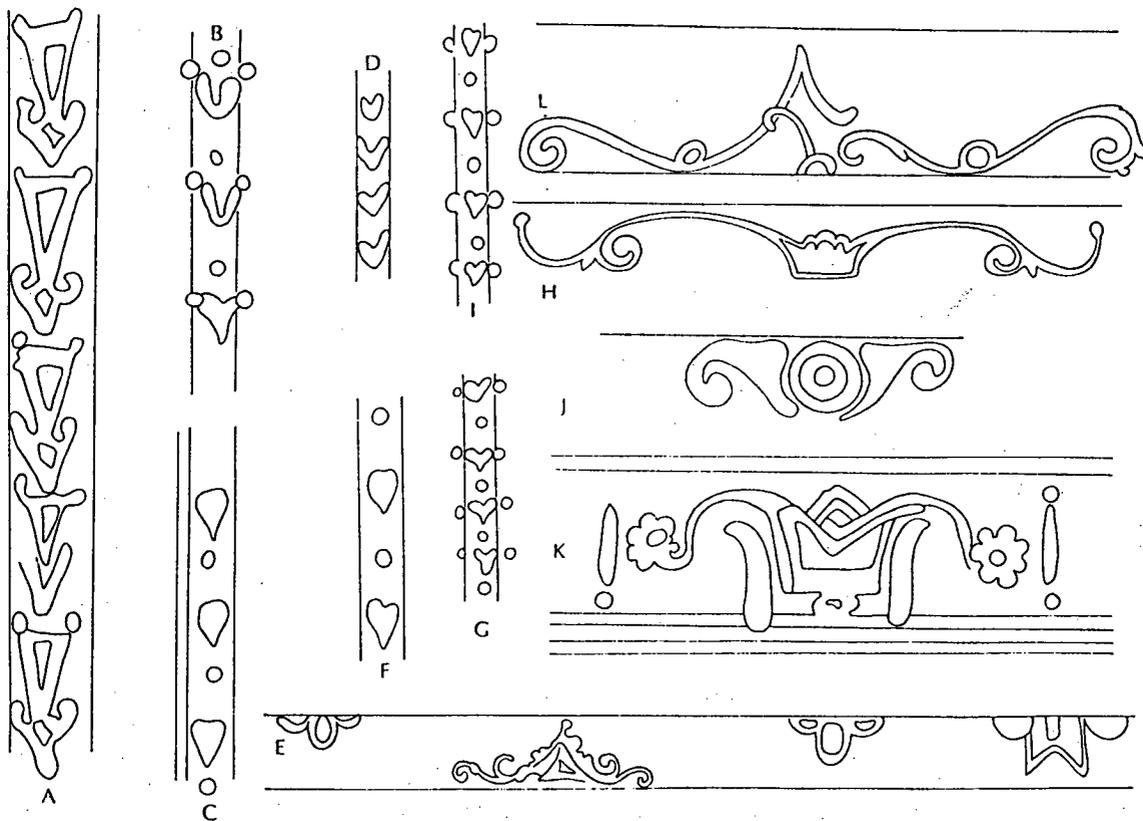


fig. 65 Galons brodés de cœurs-et-points et motifs de bandes : exemplaires comparés entre l'Italie et la Gaule, typiques du IIIème style pompéien finissant [d'après A. Barbet, *Gallia*, 40, 1982, fig. 7, p. 62, et *Gallia*, 41, 1983, fig. 20, p. 140].

A : Stabies ; B, C, D, F, G : Pompéi ;  
E : Herculanium



A à C : Roquelaure ; D, E : Bordeaux ; F : Champlieu ; G, H : Périgueux ; I, J : Vienne ; K : Ribemont ; L : Neuvy-Pailloux.

◆ *Apport à une meilleure connaissance du niveau socio-culturel des Gallo-Romains*

L'utilisation et la destination des pièces décorées peuvent se déduire des sujets choisis, des couleurs employées : pour prendre l'exemple d'Aix-en-Provence, la maison de l'Aire du Chapitre a révélé l'usage d'une grande quantité de bleu, couleur assez chère, et de rouge cinabre, pigment encore plus cher et rarement employé en grande surface pour une pièce, et des pigments bon marché pour une autre, dont les fonctions étaient différentes.

De même le graffito de bateau sur la peinture de Cucuron apporte un élément sur le goût des habitants, la scène de culte au Génie impérial de Narbonne, sur l'idéologie d'un propriétaire au II<sup>e</sup> s. de n. è.

Dernier exemple, dans la maison de la rue des Chartreux à Aix-en-Provence, c'est dans la pièce où se trouvait la mosaïque à *emblemata*, d'une qualité exceptionnelle, que les peintures les plus monumentales ont été retrouvées. C'est une ordonnance avec une profusion d'imitations de marbres, de grands pilastres qui servent d'écrin à la mosaïque, tandis qu'une pièce voisine à simple sol de béton montre un décor peint plus simple, à fond blanc et candélabres végétalisés. Là aussi, la datation, par comparaison de certains motifs, rejoint les données de la fouille et permet d'affiner le laps de temps proposé.

La peinture murale romaine est donc une part intégrante de notre connaissance de la civilisation antique, au travers de la restitution d'un cadre de vie, auquel elle apporte des données fondamentales.

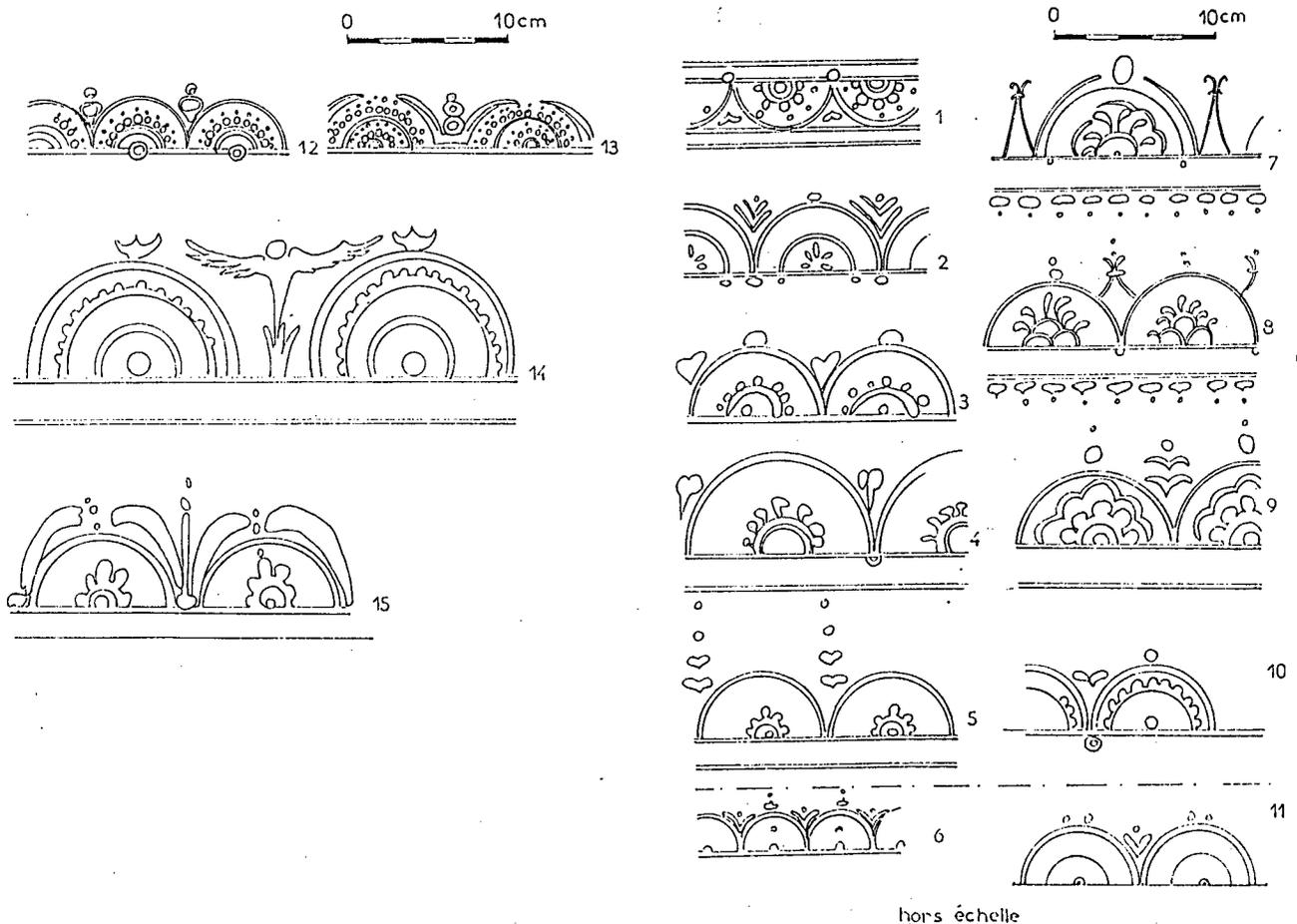


fig. 66 Exemples de bordures ajourées dites du IV<sup>ème</sup> style pompéien en Gaule, datables de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (dessin A. Barbet, à paraître dans "Actes du Séminaire de Vaison", 1989).

### Bibliographie succincte

- *Vade-mecum pratiques*

*Bulletin de liaison du Centre d'Etude des Peintures Murales Romaines* : n° 5 (bibliographie), n° 6 (restauration), n° 7 (terminologie, étude théorique), n° 8 (inventaire des collections publiques).

*Vous trouvez des peintures murales en place ou en fragments, que faire ? Conseils pratiques* (distribué gratuitement par la Direction PACA).

- *Actes de colloques, ouvrages*

*Pictores per Provincias, Aventicum V.* Avenches 1987 (le dernier des Actes, présentant un vaste panorama récent des synthèses provinciales).

A. Barbet, *La peinture romaine, les styles décoratifs pompéiens*. Paris 1985.

M. et R. Sabrié, Y. Solier, *La maison à portique du Clos de la Lombarde et sa décoration picturale*. Suppl. 16 à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Paris 1987.

A. Barbet, *Recueil général des peintures murales de la Gaule, Narbonnaise, I*, fasc. 1, Glanum. 27<sup>ème</sup> suppl. à *Gallia*, Paris 1974. Deux dossiers *Histoire et Archéologie* : n° 89, décembre 1984, *La Peinture romaine* ; n° 119, septembre 1987, *Le décor romain*.

## La place de l'anthropologie dans l'étude des sépultures anciennes

M. Luc BUCHET, M. Henri DUDAY, M. Claude MASSET

Les contributions que l'anthropologue est susceptible d'apporter à l'interprétation des sépultures anciennes se situent à plusieurs niveaux bien distincts, mais éventuellement complémentaires. Il nous semble essentiel que les responsables de la fouille des ensembles funéraires soient conscients de ces diverses orientations, afin que soient clairement définies les perspectives d'une collaboration avec les Laboratoires d'Anthropologie qu'ils seront amenés à consulter.

### La fouille et l'enregistrement des données de terrain

Les *observations ostéologiques* réalisées au niveau même de la fouille jouent un rôle considérable dans l'interprétation des rites funéraires. C'est essentiellement sur elles que reposent en effet l'analyse détaillée de la position originelle du corps, la mise en évidence d'éventuelles réinterventions (réductions, rangements, sépultures secondaires...), la discussion des conditions de décomposition du cadavre et par là même une approche originale de l'architecture de la tombe (espace vide ou colmaté...) ou de l'appareil funéraire (structure de surélévation de la tête, agencement du mobilier archéologique par rapport au sujet...).

Une connaissance approfondie du squelette humain et des processus taphonomiques peut donc s'avérer indispensable à l'enregistrement détaillé des données de terrain, notamment sur les chantiers de sauvetage où il est nécessaire d'effectuer le maximum d'observations dans un minimum de temps. La collaboration entre archéologues et anthropologues peut ainsi s'établir dès le stade de la fouille ; divers stages de formation intensive à l'Anthropologie de terrain, destinés aux archéologues dirigeant la fouille de gisements funéraires, ont par ailleurs été mis en place, en particulier dans le cadre de l'Institut du Patrimoine.

### Les recherches en laboratoire

Le premier degré de l'analyse anthropologique vise bien évidemment à déterminer "l'état civil" du défunt, c'est-à-dire son *sexe* et son *âge au moment du décès*. Il s'agit là d'informations indispensables à toute tentative d'approche des rites funéraires, à la recherche d'une spécificité dans

les offrandes, la parure ou l'habillement. De fait, ces données sont nécessaires à la discussion et à l'interprétation de la plupart des sériations effectuées à partir de critères archéologiques.

Lorsque le gisement livre les restes d'un nombre important de sujets (nécropoles, sépultures collectives...), il est par ailleurs possible de rechercher quels ont été les principes régissant le "recrutement" de l'ensemble sépulcral dans sa globalité ou de telle zone par rapport à telle autre. L'éventuelle spécialisation et la partition de l'espace funéraire peuvent évidemment reposer sur des critères d'âge ou de sexe, mais aussi correspondre au regroupement de sujets apparentés, ou appartenant à des classes socio-économiques bien définies.

La mise en évidence de secteurs "familiaux" est principalement fondée sur l'étude de variations anatomiques du squelette, appelées *caractères discrets*, qui permettent dans une certaine mesure de définir le degré d'appartenance entre sujets. La distinction entre groupes sociaux s'appuie avant tout sur l'*analyse paléopathologique*, qui cherche quant à elle à déceler les sujets les plus défavorisés, c'est-à-dire ceux qu'affectent les "*indicateurs de stress*" les plus nombreux et les mieux marqués ; elle peut notamment démontrer certaines carences liées aux conditions de vie du défunt, tout particulièrement durant la période de croissance : *criba orbitalia*, hypoplasie de l'émail dentaire, lignes de Harris visibles sur les radiographies des grands os longs... Dans le même ordre d'idées, l'*analyse paléodémographique*, distincte d'une simple répartition des sujets par "âges estimés", peut faire apparaître une crise ponctuelle de surmortalité, une inégalité sociale devant la mort, un recrutement différentiel... Les recherches relatives à la Paléosérologie et aux oligo-éléments, effectuées dans des laboratoires spécialisés, sont également susceptibles de nous renseigner sur la structure génétique et l'alimentation des populations anciennes.

L'*analyse ostéométrique et ostéoscopique* peut évidemment compléter ces observations, en discutant notamment l'homogénéité – ou l'hétérogénéité – morphologique de l'échantillon exhumé. Sauf cas exceptionnel, elle ne contribue toutefois que faiblement à la compréhension archéologique du site ; en fait, elle vise essentiellement à une connaissance générale de l'histoire du peuplement, à l'échelle régionale ou supra-régionale.

Il est donc clair que la demande d'analyse anthropologique doit être modulée en tenant compte des caractéristiques propres du gisement (chronologiques, culturelles...), du nombre d'individus exhumés, de la conservation des restes osseux, mais aussi et surtout en fonction de la problématique qui en a régi la fouille. Il est indispensable que soit établi en liaison étroite avec le laboratoire concerné un programme préalable suffisamment détaillé, qui précise point par point les objectifs de l'étude à entreprendre et les moyens qui seraient nécessaires à sa réalisation.

**Tableau récapitulatif destiné à établir les modalités de l'analyse anthropologique  
en collaboration avec le Laboratoire concerné**

- I- Données indispensables à l'étude archéologique de toute sépulture
  - Enregistrement et discussion des données de terrain concernant les restes humains.
  - Dénombrement des sujets.
  - Détermination du sexe et de l'âge au décès.
  
- II- Recherches relatives à la signification et au fonctionnement des grands ensembles funéraires
  - Caractères discrets.
  - Paléopathologie.
  - Paléodémographie.
  
- III- Anthropologie morphologique (ostéométrie et ostéoscopie)

## TABLE DES MATIERES

	pages
Avant-propos, J.-P. JACOB et A. D'ANNA	5

### Alpes-de-Haute-Provence

Opérations	12
Carte du département	13
Céreste, Saint-Sauveur, Les Astiès (D. Peyric)	15
Digne, Notre-Dame-du-Bourg (G. Démians d'Archimbaud, R. Guild, J.-J. Pasnot, et al.)	16
Ganagobie, Prieuré (M. Fixot, J.-P. Pelletier)	17
Gréoux-les-Bains, Thermes (R. Chemin)	19
Mane, Salagon (R. Guild)	20
Manosque, Notre-Dame-de-Romigier (J. Buisson-Catil, M. Grenet)	21
Thorame-Haute (Fr. Paillard)	23
Volonne, Saint-Jean-de-Taravon (M. Thomas)	24
Volx, Carretièrre (J.-P. Bocquenet)	25
Aubignosc, Les Présidentes (R. Boiron)	26
Lurs, Les Clavelles (A. Muller)	27
Lurs, Les Clavelles (G. Lemaire)	28
Salignac, Vallée (P. Bouchard)	30

### Hautes-Alpes

Opérations	32
Carte du département	33
Briançon, Eglise des Cordeliers (I. Ganet)	35
Pelleautier, Saint-Pierre (I. Ganet)	35
Saint-Etienne-en-Devoluy, Saint-Martin (J. Jaubert, M. Grenet, G. Lemaire)	37
Vitrolles, Saint-Antoine (A. D'Anna, J. Jaubert, A. Muret)	39

### Alpes-Maritimes

Opérations	44
Carte du département	45
Castellar, Abri Pendimoun (D. Binder)	47
Gourdon, La Lauve (S. Fulconis)	48
Gréolières, Grotte de l'Espagnol (S. Fulconis)	49
Nice, nord de la Villa des Arènes à Cimiez (D. Mouchot, J.-P. Violino)	50

## Bouches-du-Rhône

Opérations	56
Carte du département	57
Aix-en-Provence, Les Chartreux (G. Bérard, B. de Luca, C. Landure)	59
Aix-en-Provence, La Chevalière (M. Cavailès)	61
Aix-en-Provence, Entremont (P. Arcelin, G. Congès, M. Willaume)	62
Arles, Le Cirque (Fr. Raynaud, Cl. Sintès)	64
Arles, Jardin d'Hiver (P. Arcelin)	66
Arles, Les Prêcheurs (Cl. Sintès)	69
Arles, Saint-Honorat (Cl. Sintès, M. Vecchione)	69
Arles, Arles, rue du Sauvage (J.-M. Rouquette, Cl. Sintès)	72
Arles, place Suarès (Cl. Sintès, M. Vecchione)	74
Arles, rue Gaston Tessier (J. Piton)	75
Bouc-Bel-air, Baou-Roux (Ph. Boissinot)	77
Bouc-Bel-Air, Château (J.-P. Pelletier)	77
Eyguières, Les Barres (H. Barge-Mahieu)	78
Fos-sur-Mer (N. Coye, J.-Ph. Lagrue)	79
Jouques, Beaume Lyonnaise (G. Onoratini)	81
Jouques, Saint-Bachi (G. Sauzade)	83
Marseille, Baou de Saint-Marcel (G. Rayssiguier)	86
Marseille, Aqueduc de l'Huveaune (L.-Fr. Gantès, M. Moerman, M. Moliner)	88
Marseille, Bassin de carénage (L.-Fr. Gantès, M. Moliner, P. Reynaud)	88
Marseille, Fort Ganteaume (Fr. Cognard)	89
Marseille, rue Magenta (L.-Fr. Gantès, M. Moliner)	89
Marseille, RHI des Pistoles (L.-Fr. Gantès, M. Moliner)	90
Martigues, l'Île (J. Chausserie-Laprée)	90
Martigues, Les Laurons (M. Moerman, S. Ximenes)	91
Maussane-les-Alpilles, le Castellans (H. Tréziny)	92
Mouriès, golf de Servanne (R. Royet)	92
Paradou, Tours de Castillon (H. Tréziny)	94
Les Pennes-Mirabeau, La Cloche (L. Chabot)	96
Peyrolles, Les Rivaux (R. Maurel)	99
Roquefort-la-Bédoule (Fr. Paillard)	100
Saint-Antonin-sur-Bayon, La Baumo Voutado (Y. Giraud)	101
Saint-Paul-les-Durance, Cadarache (D. Mouton)	104
Saint-Rémy-de-Provence, Glanum (M.-Fr. Giacobbi-Lequément, N. Lambert, A. Roth-Congès)	105
Saint-Rémy-de-Provence, Place Tourtet (M. Rodot)	109
Simiane-Collongue, Sainte-Anne (A. Muller)	110
Vitrolles, Jardin-théâtre de verdure (M. Gazenbeek, F. Gateau)	110
Carte archéologique de la commune de Roquefort-la-Bédoule (D. Berthout)	111

## Var

Opérations	116
Carte du département	117
Les Arcs, Saint-Jean (J. Bérato, F. Dugas)	119
Artignosc-sur-Verdon, Peyro-Baroun (Ch. Gébara)	121
La Croix-Valmer, Domaine de Pardigon (J.-P. Brun, G. Congès, J.-P. Dewert, et al.)	122
Forcalqueiret, Le Castellans (A. Acovitsioti-Hameau)	124
Fréjus, Cathédrale (P.-A. Février, M. Fixot, L. Rivet)	125
Fréjus, rue des Moulins (I. Béraud, Ch. Gébara)	126
Fréjus, Saint-Lambert (M. Prévost)	128
Fréjus, Villeneuve (M. Borréani, Fr. Jaget)	129

Garéoult, Louis-Cauvin (A. Acovitsioti-Hameau)	130
Hyères, Ile du Levant (J. Bérato, M. Borréani, J.-P. Brun, P. Salicetti)	131
Hyères, Olbia (M. Bats)	132
Hyères, Porquerolles (M. Bats, J.-P. Brun, M. Leguilloux, M. Pasqualini)	133
Mazaugues, Baume Saint-Michel (Ph. Hameau)	136
Le Muy, Baume de Colle Rousse (A. Defleur)	137
Pourrières, Roquefeuille (D. Foy, L. Vallauri)	139
Roquebrune-sur-Argens, golf des Planes (J. Buisson-Catil, Ph. Boissinot)	142
Saint-Raphaël, Le Suveret (V. Lelièvre)	143
Saint-Raphaël, Corniche varoise (V. Lelièvre)	144
Salernes, Fontbrégoua (J. Courtin)	145
Signes, Aven-grotte du Vieux-Mounoi (Ph. Hameau)	148
Le Thoronet, Abbaye (M. Fixot, J.-P. Pelletier)	149
Toulon, rues Bastide - Bonnetières (M. Borréani, Fr. Jaget)	150
Toulon, ZAC Besagne-Dutasta (M. Borréani, P. Lecacheur, M. Pasqualini)	152
Tourves, Saint-Pierre (A. Acovitsioti-Hameau)	155
Le Val, Saint-Blaise (A. Acovitsioti-Hameau)	156

## Vaucluse

Opérations	158
Carte du département	159
Apt, Castrum de Rocsalrière (Chr. Markiewicz)	161
Avignon, rue Favart (D. Carru)	161
Avignon, boulevard Saint-Roch (L.-Cl. Pighini)	163
Bonnieux, Les Fabrys (P. Bretagne, A. D'Anna)	163
Bonnieux, Saint-Jean (H. Marchesi, D. Carru)	166
Cavaillon, ancienne Gendarmerie (M.-E. Bellet, J. Bouillot, J. Buisson-Catil, H. Marchesi)	168
Courthézon, Mourre du Tendre (P. Bretagne)	170
Murs, Bérigoule (J.-Ph. Lagrue, J. Jaubert, P.-J. Texier)	171
Orange, RHI de l'Hôpital (M.-E. Bellet, J. Bouillot, D. Carru, J.-M. Mignon)	174
Saint-Martin-de-la-Brasque, Le Castelas (M. Fixot, J.-P. Pelletier)	175
Sainte-Cécile-les-Vignes, Peyron (J.-Cl. et P. Meffre)	175
Sainte-Cécile-les-Vignes, Domaine de Rut (J.-Cl. Meffre)	178
Sarrians, Hypogée des Boileau (E. Mahieu)	180
Vaison-la-Romaine, nord Théâtre (D. Carru)	181
Vaison-la-Romaine, Pommerol (C. Boccacino, Ph. Borgard)	181

## Prospections

opérations	186
Étang de Berre (13), Ph. Leveau	187
Saint-Blaise et étangs (13), F. Trément	188
Vallée de la Siagne (83-06), S. Fulconis	192
Vallée du Calavon (84), H. Marchesi	194

## Divers

L'apport des peintures murales à l'archéologie (A. Barbet)	201
La place de l'anthropologie dans l'étude des sépultures anciennes (L. Buchet, H. Duday, Cl. Masset)	207

